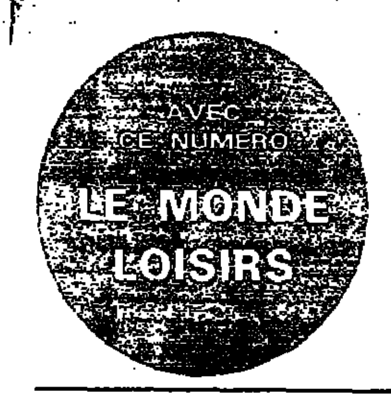
DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12393 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens SAMEDI 1er DÉCEMBRE 1984

Sur le vif

Annonces

CLAUDE

Le succès des modérés de l'OLP

La 17e session du Conseil national palestinien (CNP), réuni à Amman du 22 au 29 novembre, entrera sans doute dans l'histoire comme étant celle qui aura marqué la victoire de l'aile « modérée » de l'OLP et de son président, M. Yasser Arafat. Ce dernier a pu démontrer qu'il était en mesure, malgré le boycottage de la réunion par huit organisations dissidentes, de se prévaloir de la majorité absolue des voix au sein du « parlement » palestinien.

Il n'était question initialement que de confirmer la représentativité dominante du Fatah, la principale organisation de l'OLP, que dirige également M. Arafat. Mais la dynamique de ce premier succès a entraîné le CNP à adopter, à l'issue de ses travaux, une résolution qui constitue un projet de règlement très proche de celui qu'avait exposé le roi Hussein en inaugurant la session.

Les représentants palestiniens se sont en effet prononcés pour la convocation, sous l'égide de l'ONU, d'une « conférence internationale de la paix » qui rassemblerait, outre Israël et tous les belligérants arabes, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. La négociation s'engagerait à partir des « résolutions adoptées par les Nations unies sur la question palestinienne ». Cela signifie apparemment que l'OLP accepte le principe du partage de la Palestine en deux Etats – l'un juif, l'autre arabe – adopté par l'Organisation internationale le 29 novembre 1947. La conférence de la paix devrait, dans l'esprit des Palestiniens, forcément déboucher sur la reconnaissance réciproque d'Israël et du futur Etat palestinien, éventualité dont M. Arafat a parlé dans ses déclarations à la presse.

L'objectif ainsi fixé, la déclaration finale du CNP définit les moyens pour l'atteindre : la « lutte armée » – dont on peut se demander comment elle pourrait se dérouler – et, simultanément, une action diplomatique qui sera « coordonnée » avec la Jordanie « dans le cadre de la légalité internationale ».

D'autre part, si le CNP n'a pas demandé explicitement le retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe, il n'a pas posé non plus comme condition à sa réintégration la dénonciation de son traité de paix avec Israël. Il est significatif que le CNP ait « béni » la rencontre de M. Arafat avec le président Moubarak au Caire en décembre 1983.

L'axe Le Caire-Amman-OLP qui se dessine n'exclut pas, théoriquement, son extension à la Syrie, qui s'est prononcée, elle aussi, pour la convocation d'une conférence internationale de la paix. Mais les conditions posées par les représentants palestiniens à une éventuelle normalisation des relations entre l'OLP et Damas sont draconiennes : la Syrie devrait au préalable confirmer sa reconnaissance de l'OLP en tant que « seul représentant légitime du peuple palestinien » et respecter le droit de celle-ci à « prendre des décisions souveraines ».

Les thèses de M. Arafat l'ont également emporté dans l'organisation interne de l'OLP. La quinzaine de nouvelles personnalités nommées au sein du Conseil national sont toutes des fidèles du chef palestinien, et sept délégués ayant pris les armes contre lui au Liban ont été « suspendus ». Les onze nouveaux membres désignés pour faire partie du comité exécutif de l'OLP, présidé par M. Arafat, sont tous aussi de ses partisans. Victoire parmi les siens, certes, pour M. Arafat, mais à quoi lui sert-elle dans l'état d'impuissance où il est actuellement confiné ?

Climat de violence en Nouvelle-Calédonie

Un broussard d'origine européenne, M. Émile Mézières, a été tué, le vendredi 30 novembre, près de Ouégoa, localité dont il était l'un des conseillers municipaux, au cours d'un affrontement avec un groupe d'indépendantistes canaques, parmi lesquels il y a eu cinq blessés. Selon le chef de corps de la gendarmerie nationale, les Mélanésiens affirment – ce qui n'a pu être confirmé – avoir eu un mort dans leurs rangs.

Ces heurts violents se sont produits dans la zone où avait eu lieu, quelques heures auparavant, l'affrontement au terme duquel avait été annoncée – à tort – la mort d'un autre broussard, M. Eugène Guérin, dont la femme avait annoncé le décès auprès des gendarmes, ce qui avait provoqué de nombreuses réactions dans le territoire et à Paris. En réalité, M. Guérin, que l'on avait cru mort après que sa ferme eut été attaquée, a été retrouvé vivant après plus de douze heures de recherches. Il a affirmé qu'il avait été roué de coups puis laissé pour mort par ses agresseurs.

Le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, a appelé la population de la capitale du territoire à faire de celle-ci une *« ville morte »* le samedi 1er décembre. Il l'a également appelée à *« se tenir prête à descendre dans la rue »*.

La valise et le fusil

De notre envoyé spécial

Ouégoa. – Sur le pont qui commande l'entrée du village, la population entière est en armes, rassemblée comme pour une battue au sanglier. En shorts, treillis, fusils à lunette à la main, les Blancs de Ouégoa attendent l'assaut de la tribu canaque voisine de Bondé.

« La gendarmerie ne fait rien ; on nous laisse seuls, seuls, seuls. Il a donc bien fallu agir. » Les visages renfrognés se ferment soudain. *« On ne peut pas vous parler, allez à la gendarmerie. »* La milice s'est improvisée en quelques heures, après la fusillade du matin qui a fait un mort, M. Emile Mézières, conseiller municipal, et cinq blessés, à quelques kilomètres du village. Le premier mort de l'insurrection calédonienne.

Paradoxalement, la haine est ici d'autant plus forte que la plupart des habitants de Ouégoa sont des métis. La haine des Canaques, longtemps atténuée par un voisinage quotidien, est ressortie brutalement. *« Ce sont des fainéants et des lâches, ils s'en prennent aux maisons isolées. N'oubliez pas qu'il y a cent ans, ils se bouffaient encore entre eux. »*

A la gendarmerie, un hélicoptère Puma est en train d'évacuer du village les femmes et les enfants. Au total, une vingtaine de personnes ont déjà rejoint Nouméa. Une vieille femme arrive, soutenue par deux gendarmes, alors que l'hélice commence déjà à tourner. Elle lance un dernier regard déchiré aux montagnes rougeoyantes de Calédonie et se laisse hisser dans l'appareil. Un paysage de fusils et de valises.

Autour de la petite gendarmerie, plusieurs familles évacuées de brousse dans la nuit et la matinée attendent. Certains retiennent difficilement leurs larmes. Ils ont quitté la ferme en catastrophe, ils ont entassé du linge de première nécessité dans des valises mal fermées. *« On sait bien qu'ils vont nous brûler la ferme dès que nous aurons le dos tourné. Mais que faire ? »*, interroge un fermier qui a abandonné le matin même cinquante têtes de bétail et ses 70 hectares.

Le *« miracle calédonien »*, selon l'expression du journal local, s'est finalement noyé dans le sang au treizième jour.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 10.)

UNE DÉCISION DE M. REAGAN

Télécommunications par satellite : la fin d'un monopole

Le président Ronald Reagan a donné le jeudi 29 novembre l'autorisation à des firmes américaines *privées de lancer des* satellites internationaux de télécommunications. Il a ainsi décidé unilatéralement de mettre fin au monopole de l'organisation internationale Intelsat, qui dépend de l'organisation des Nations unies et regroupe cent neuf pays.

Intelsat assure les deux tiers du trafic international du téléphone et la totalité de celui de la télévision. *« Le président a donné le feu vert, car il pense qu'il est d'intérêt national d'avoir des alternatives à Intelsat »*, a expliqué M. David Markey, sous-secrétaire pour les télécommunications et la politique de l'information.

Cette décision fait suite à des mois de querelles tant à l'intérieur des Etats-Unis, entre le département d'Etat – soucieux des répercussions d'une telle mesure en Europe comme dans le tiers-monde – et le département du commerce, qu'à l'extérieur, où une telle éventualité *avait fait contre elle l'unanimité* des autres membres d'Intelsat.

Dès le 11 mars 1983, le groupe *américain Orion* Satellite Corporation avait demandé à la Commission fédérale pour la *communication* (FCC), *qui exerce* la tutelle gouvernementale sur les télécommunications américaines, l'autorisation de lancer deux satellites au-dessus de *l'Atlantique afin de servir de* relais entre l'Europe et l'Amérique. Quelques mois plus tard, *une autre société*, TRT Telecommunication, filiale d'United Brand, faisait une demande analogue (*le Monde* du 24 septembre 1983).

Malgré la fièvre américaine de déréglementation, l'administration Reagan a mis plus d'un an à répondre. C'est qu'il s'agit de s'attaquer à un monopole international, créé en 1964 à l'instigation notamment des Etats-Unis et qui a la quasi-exclusivité des transmissions internationales.

Or le système de tarification d'Intelsat, en refusant les prix de gros, établit un certain rééquilibrage : les petits pays ou les pays pauvres, faibles utilisateurs, paient le même prix que les riches. La crainte a donc été rapidement exprimée qu'une concurrence entre Intelsat et les firmes privées sur l'Atlantique – le plus vaste et le plus rémunérateur des marchés – prive l'organisation internationale des recettes financières indispensables à sa mission de service public mondial.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 30.)

L'île Maurice ou la démocratie quand même

Le petit État de l'océan Indien s'est remis de la grave crise politique de l'an dernier. Il commence à diversifier son économie

De notre envoyé spécial

Port-Louis. – *« Ce n'est pas de l'hypocrisie, monsieur le président, c'est de l'art ! »* S'adressant, en français, au *speaker* de la Chambre, le *leader* officiel de l'opposition, M. Bérenger, se gausse de son vis-à-vis, M. Aneerood Jugnauth, premier ministre hindou, qui l'écoute d'un air visiblement exaspéré. A l'occasion de la récente visite du président indien, M. Singh, les inscriptions figurant sur des ambulances offertes par Prétoria – *« dons de la République sud-africaine »* – ont été pudiquement effacées.

Le *« discours du Trône »* – portant la présentation du budget – a été prononcé quelques jours avant la présente séance. Aujourd'hui, M. Paul Bérenger, redevenu *leader* de la minorité depuis son échec électoral de 1983, a la parole.

Ce Franco-Mauricien, ancien « soixante-huitard » et brillant syndicaliste, qui fut pendant neuf mois, jusqu'en mars 1983, un ministre des finances *« remarquable »*, au dire d'experts étrangers, ne ménage pas ses critiques au pouvoir. *« Je me sens déjà un vieux sage »*, dit-il dans un sourire.

A trente-neuf ans, le secrétaire général du MMM (Mouvement militant mauricien) demeure, en tout cas, le bon Dieu des uns et le diable des autres sur cette île de plus d'un million d'habitants. Une sorte d'aiguillon avec lequel tout gouvernement doit compter, en son sein ou dans le camp d'en face.

« L'opposition ? Des anges à l'Assemblée, mais ils font un tort immense à ce pays », nous dit, de son côté, M. Jugnauth. Entre le chef du gouvernement mauricien et son ancien mentor, M. Bérenger, rien ne va plus. Aujourd'hui adversaires, ils ont fait un long bout de chemin ensemble. Le premier a été, pendant dix ans, le président du MMM. En juin 1982, ils furent ensemble les têtes d'affiche de la gauche, M. Bérenger menant un assaut qui leur valut un triomphe, contre une coalition entre le Parti travailliste, *usé jusqu'à la corde après treize* années au pouvoir, et le PMSD – Parti mauricien social-démocrate, – *petite formation animée par* M. Gaëtan Duval, figure pittoresque de la vie insulaire, aujourd'hui vice-premier ministre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Sortie

Pour son cinquante-deuxième anniversaire, M. Chirac s'est offert un petit plaisir : il est allé au Gymnase assister au spectacle « Le Luron en liberté ». Le président du RPR a applaudi de bon cœur le défilé dérisoire des hommes politiques, plus vrais que nature.

On peut mettre cette sortie au compte du narcissisme. Jacques Le Luron applaudissant Thierry Chirac, quoi de plus naturel que cette autoadmiration ?

Mais Jacques Chirac acclamant MM. Mitterrand, Barre, Giscard d'Estaing et Marchais, ce ne peut être que du masochisme ou de la dissimulation !

BRUNO FRAPPAT.

EDGAR DEGAS AU CENTRE DU MARAIS

Le carnet n° 18

C'est à Washington qu'il faut aller voir la grande exposition Degas qu'on aurait aimé voir en France pour le cent cinquantième anniversaire de la naissance du peintre français. Notons d'ailleurs que la précédente manifestation d'importance consacrée à *Degas* remonte à *1977* et qu'elle avait lieu aux Etats-Unis, à New-York. En France, il faut remonter *à 1969 pour trouver trace d'un* rassemblement de son œuvre, et encore cet ensemble était-il purement *hexagonal*.

A Paris, si l'anniversaire de la naissance d'Edgar Degas en 1834 est, malgré tout, célébré, c'est à une initiative privée qu'on le doit, celle du Centre culturel du Marais. Tout de même, les institutions nationales se sont montrées coopératives malgré le caractère peu conventionnel du centre que dirigent et animent Jacqueline et Maurice Guillaud. Le futur musée d'Orsay, c'est-à-dire l'actuel Jeu de Paume, a prêté, et même la Bibliothèque nationale, cette vieille carcasse, qui montre ainsi sa jeunesse de cœur... *Elle a prêté les* feuilles du carnet dit « n° 18 » d'Edgar Degas, ce qui est à la fois *une révélation et une grande souffrance* : on aimerait voir en effet aussi les dix-sept précédents, et les *vingt autres qui suivent*, toute la face cachée de ce peintre exigeant et secret.

« Degas, le modèle et l'espace », tel est le titre de l'exposition dont le catalogue vient enfin de sortir, volumineux et abondamment illustré, notamment de ces œuvres restées aux quatre coins du monde, ce qui en fait, davantage qu'un catalogue, un beau livre d'étrennes. La mise en pages du volume s'est à peine assagie, clarifiée, par rapport à celle des précédents catalogues du centre, Altdorfer ou Friedrich. *On peut en* dire autant de la muséographie toujours aussi pittoresque, à la mesure *de son ambition : recréer, matérialiser* l'atmosphère de l'œuvre, l'esprit du peintre, grâce aux artifices d'une *manière de poésie contemporaine*. C'est parfois un peu surprenant.

Le carnet n° 18, déployé dans une salle *labyrinthique*, forme *la charnière* de ce parcours aux lumières et aux musiques changeantes. Il compte deux cent cinquante-six pages, couvertes de dessins ou quelquefois de lavis, de gouaches, réalisés au jour le *jour alors que le peintre allait* avoir trente ans. Degas abandonne ici ses modèles, quitte une période dite *« ingresque » pour se livrer à lui-*même. C'est la première fois, et peut-être la dernière, que le public *pourra voir ce carnet ainsi déployé*, la Bibliothèque nationale ayant dû en défaire la reliure afin de restaurer les *aquarelles, désacidifier le papier*, et s'apprêtant ensuite à remonter le tout.

Pour arriver au carnet, on aura auparavant traversé une grande salle qui est comme une forêt de sculptures. Presque l'intégrale de la série réalisée par l'artiste, soixante-neuf pièces prêtées par le (futur) musée d'Orsay, où ne manque que la danseuse habillée, celle-ci ne quittant pas le musée du Jeu de Paume, peut-être de peur d'endommager son tutu.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 21.)

DANS CE NUMÉRO

M. MESSMER

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député RPR de Moselle sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 2 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Messmer, maire de Sarrebourg, qui fut ministre des armées du général de Gaulle après avoir été haut commissaire de la République dans la France d'outre-mer répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Isnard du *Monde*, et de Gilles Leclerc et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le Monde

commentaires

Le Monde

L'antiracisme aujourd'hui

EXISTE-T-IL encore, un an après le succès de la marche des Beurs, une France antiraciste ? Et si oui, sur quelles bases ? A la veille de l'arrivée à Paris des cinquante vélomoteurs de Convergence 84 (1), qui tente, cette année, de reprendre le flambeau de la marche des Beurs, on peut se poser la question.

La coupure apparaît plus grande que jamais entre des rouleurs qui sont un peu l'avant-garde de la jeunesse issue de l'immigration et des forces militantes traditionnelles de plus en plus squelettiques. Une génération qui a grandi dans les périphéries des grandes agglomérations est parvenue, désormais, à l'âge adulte. Elle dénonce l'inadaptation des discours antiracistes qui lui semblent tourner à vide. La structure politique, dans sa totalité, lui paraît incapable de prendre en compte sa démarche. *« Ils parlent tous d'insertion, ils préparent tous notre expulsion »*, diront-ils à Paris samedi.

FACE à ces mises en cause, on peut imaginer le désarroi des élus de gauche et des organisations antiracistes de toujours. Sur le parcours, plus d'un collectif de soutien s'est montré désemparé par ces randonneurs insolents. La marche des Beurs, qui avait été un refus instinctif de la violence raciste, avait fait œuvre de rassemblement : elle fut sans lendemain. Les rouleurs de l'égalité qui prennent, cette année, la parole sans tuteur sèment le trouble ; cette pensée naissante et souvent contradictoire ne pourra pas demain être éludée.

Que disent-ils ? A l'antiracisme revendiqué en 1983, ils ajoutent l'égalité. Il s'agit moins pour eux de formuler des revendications ponctuelles en faveur de la seule immigration que d'affirmer une égalité pour tous, Français ou immigrés, élevés ensemble entre béton et bitume. Si les jeunes Maghrébins sont victimes de discrimination dans les cités, il en va de même sur des territoires identiques pour les jeunes Français. Et l'Antillais ou le harki, de nationalité française, peuvent être aussi l'objet de délit « de sale gueule ». Il n'y a pas pour eux de problèmes propres à l'immigration, mais des problèmes posés à l'ensemble de la société française.

LA démarche de Convergence est en définitive plus politique qu'humaniste. La France du mélange qu'elle revendique n'est pas celle du simple respect des différences. Portugais, Maghrébins ou Français, ils demandent, quelle que soit leur nationalité, une même citoyenneté.

Ils savent que, sur ce terrain, ils ne seront pas suivis par tous les militants antiracistes. Ils prennent donc directement l'opinion publique à témoin. Les médias — des radios locales à la presse catholique — ont largement relayé leur initiative. Les rouleurs de Convergence ont, en effet, su faire passer leur message par des moyens spectaculaires. Pourront-ils ainsi revitaliser utilement des réseaux militants plus traditionnels, en quête d'un deuxième souffle ?

NICOLAS BEAU.

(1) La randonnée s'achève samedi 1er décembre par un défilé, de Montparnasse à la République, auquel sont conviés, à partir de 14 heures, tous ceux qui soutiennent cette initiative. Une fête aura lieu, à partir de 21 heures, au fort d'Aubervilliers.

INVITÉ

La société métissée

La France pluri-ethnique existe déjà. Aussi le mot d'ordre juste, pour les « rouleurs » de Convergence 84, est-il celui d'égalité et non plus ceux d'assimilation ou de droit à la différence.

par ÉTIENNE BALIBAR (*)

EN adoptant comme mot d'ordre l'*égalité*, absolument parlant, entre tous les habitants du sol français sans distinction d'origine nationale, de culture, de « qualification » ou de couleur de peau, les « rouleurs » de Convergence 84 ont, comme on dit, « placé très haut la barre ». Ils ont pris le risque de « globaliser » toutes les revendications, toutes les luttes, toutes les actions de solidarité, par l'affirmation d'un principe avec lequel on ne peut pas ruser. Il le fallait pour faire prendre conscience de l'aggravation continue d'une situation et des périls qu'elle recèle, pour placer chacun devant ses responsabilités.

Ce pays doit maintenant oser se regarder en face. Certes, devant certaines surenchères, pour qui chaque fait divers est exploitable à tout va, il faut savoir « raison garder ». Mais il n'y a pas que l'insécurité individuelle. Il y a ce glissement continu vers des conflits du travail violents, sur fond de chômage et de pauvreté, qui ne seront pas nécessairement pour autant porteurs de transformations économiques. Il y a cette pétrification des corporatismes, qui préfigure une situation d'« ingouvernabilité », génératrice de tentations autoritaires. Il y a la progression en quelques mois d'un courant d'extrême droite charriant toutes les nostalgies du pétainisme et du colonialisme, jouant selon les lieux et les occasions de la séduction populiste et de l'intimidation, et diffusant ses « questions » dans toute la « classe politique », en commençant naturellement par la droite. Il y a la collusion meurtrière de ces mots qui peu à peu quadrillent la vie sociale : *chômage, immigration, insécurité, clandestins, familles, population, natalité*, etc., et qui désignent un seul et même bouc émissaire face aux difficultés d'existence : *l'étranger*, ou celui qui paraît tel (car beaucoup de ces indésirables sont tout ce qu'il y a de français, mais, comme le disait l'un des marcheurs des Minguettes : *« Il y a quelque chose de plus fort que l'état civil, c'est le faciès... »*).

Collusion meurtrière : de fait elle tue, jour après jour, à coups de bavures policières par-ci, de réflexes d'autodéfense par-là, de bouffées délirantes ailleurs (mais ce n'est pas n'importe quel délire). Et quand elle ne tue pas, elle humilie, elle surexploite, elle discrimine à l'école, au tribunal, à l'office du logement ou à l'embauche, elle dresse les « cages à rats » d'Aulnay, elle fomente des ratonnades estivales contre des colonies de vacances...

Le faux « problème de l'immigration »

Alors, contre cette régression collective, cette déchéance qui menace les forces vives du travail et de l'intelligence dans ce pays, oui à l'égalité comme principe et comme revendication permanente !

Certains disent : c'est utopique ! Ce le serait si, en s'exprimant ainsi, les jeunes rouleurs de Convergence 84 prétendaient ignorer les rapports de forces et de classes existant en France. Or c'est l'inverse : en dénonçant comme intoxication et imposture le faux « problème de l'immigration », en réclamant non pas telle ou telle mesure de protection ou d'assistance, mais la pure et simple reconnaissance de leurs droits, les rouleurs désignent le nœud des seuls *vrais* problèmes : *celui du racisme*, ancré dans les institutions avant de l'être dans les consciences (et les inconscients) ; *celui de l'inégalité* devant la fortune, l'emploi, la culture, le pouvoir, qui règne dans la société française à l'encontre des intérêts du plus grand nombre.

Ils ne peuvent à eux seuls, par les moyens symboliques qu'ils ont choisis, transformer cette situation (ont-ils vraiment cette illusion ?). Mais ils peuvent démontrer que tout se tient : que les immigrés, et leurs enfants de « deuxième » ou de « troisième génération », ne conquerront pas l'égalité effective des droits (le droit de vivre en citoyens complets du pays qu'ils contribuent à faire vivre, et non en sujets perpétuellement menacés), si leur cause n'est pas insérée dans le réseau des autres luttes sociales ; et réciproquement, que ces luttes ne surmonteront jamais les obstacles auxquels elles se heurtent aujourd'hui tant qu'elles ne feront pas du combat contre le racisme une priorité dans les faits : tant que, par conséquent, elles ne reprendront pas à leur compte, sans restrictions, les mots d'ordre d'égalité et de droits civiques.

A nous d'aider Convergence 84 à faire cette démonstration. Aux forces organisées, partis, Eglises, syndicats, associations, qui, chacune sur son terrain, ont pour objectif la lutte contre les inégalités d'en tirer les conséquences, et d'abord de balayer devant leur porte.

A la Goutte-d'Or comme à Marseille

Utopique, l'égalité ? Elle le serait s'il ne s'agissait que de projeter intellectuellement une société *souhaitable*, sans autre contenu que des rêves humanistes. Mais c'est l'inverse qu'exprime à sa façon une initiative comme Convergence 84, dissipant par là même quelques équivoques intéressées qu'on a cultivées l'an dernier autour de la « marche des Beurs » : c'est le fait incontournable et parfaitement *actuel* (je ne dis pas harmonieux) que, par-delà les ségrégations et les nostalgies, la France « multiraciale » et « pluri-ethnique » *existe déjà*, sous de multiples formes et en de multiples lieux. A la Goutte-d'Or comme sur les campus universitaires, à Marseille ou à Longwy.

Il y a gros à parier, d'ailleurs, que l'exaspération du racisme s'explique en partie comme réaction à cette réalité nouvelle, dans ce qu'elle a d'insupportable ou d'incompréhensible pour beaucoup de Français dont, au même moment, les certitudes et les « sécurités » vacillent. Le racisme trouve sa base permanente dans les traditions héritées du colonialisme, dans un nationalisme qui fait corps avec la continuité de l'Etat. Mais il serait complètement mystificateur, et désastreux, de voir en lui pour autant un atavisme ou une seconde nature : ce serait finalement une explication elle-même « raciste ». Et il serait tout aussi mystificateur, à l'inverse, de l'expliquer uniquement par les manipulations politiques qui l'exploitent. Le fond de la question, c'est la conjonction actuelle du blocage social et de l'intolérance au phénomène de masse qu'est devenu le « métissage » du peuple de ce pays.

Le terme est impropre ? Equivoque ? Mais tous le seront d'une façon ou d'autre puisqu'il s'agit, par définition, d'un phénomène nouveau et en pleine évolution vers un avenir relativement imprévisible, mais qui fait corps avec la « crise », la « modernisation » et la capacité d'innovation de la société française. Qu'on le veuille ou non, en effet, alors que depuis des générations déjà le travail « français » était de fait multinational, c'est aujourd'hui la culture française qui devient (ou redevient) une « multiculture », dès son niveau fondamental, celui de la langue. De même que les frontières de la francophonie ont cessé de coïncider avec celles d'un Etat ou d'un Empire français, de même des masses de plurilingues plus ou moins complets ont commencé d'habiter la langue française et de la transformer, ce qui produit déjà de nouveaux styles littéraires, et obligera l'apprentissage scolaire à se repenser de fond en comble.

C'est même, si l'on me permet l'expression, la sexualité « française » qui est devenue pluriethnique, avec la multiplication des « couples mixtes » comme avec la transformation de l'imaginaire érotique. Croit-on vraiment que ce soit un hasard si le conservatisme social, honteux ou prudent dans l'expression du racisme ouvert (« biologique »), donne en même temps libre cours à la défense et illustration de la natalité et de la famille « françaises ».

Dire que notre société est *déjà* multiculturelle ou pluri-ethnique, ce n'est pas suggérer qu'elle disparaît dans un melting-pot international indifférencié, ou qu'elle se dénature dans un américanisme, un soviétisme, un tiers-mondisme, que sais-je encore. C'est simplement montrer que les communautés, groupes ou générations « issus de l'immigration » ne sont pas des *minorités*, repliées sur elle-mêmes, mais des *composantes* à part entière du mouvement de production de notre avenir. C'est pourquoi la discrimination qui les frappe est une contradiction aiguë. C'est pourquoi l'égalité est le mot d'ordre juste, qui coupe court aux schémas symétriquement répressifs de l'« assimilation » et du « droit à la différence ». C'est pourquoi l'amputation violente de tout ou partie de ces communautés, perspective nullement irréalisable qui travaille l'imagination de certains de nos compatriotes (certains croient même, les malheureux, « compenser » par là ce qu'ils considèrent comme l'amputation des colonies) n'aboutirait, en fait de solution finale du « problème », qu'au gâchis économique, à la culpabilité collective, à l'immobilité culturelle.

L'autodestruction de la gauche

Dès lors on ne peut éviter de se demander pourquoi la gauche politique, au pouvoir depuis 1981, et qui se voulait l'initiatrice d'une rénovation de toute la société française, est restée aussi désespérément aveugle à cette nouvelle physionomie, à cette dynamique — certes conflictuelle — de notre peuple. Pourquoi n'a-t-elle su trouver d'autre correctif à la gestion quotidienne des inégalités, héritées des gouvernements antérieurs, que quelques mesures isolées, aux effets vite annulés ou dénaturés par leurs modalités d'application, quand il ne s'agissait pas de pure démagogie ? Répondre par la crise et ses effets démoralisants, par le poids des habitudes administratives, ou par la crainte qu'inspirent les désaveux de l'électorat, ne fait qu'accuser la flagrante incapacité qui semble marquer cette gauche à prendre des risques historiques, susceptibles de mobiliser la collectivité, pour transformer les rapports sociaux. Force est de le constater : par sa passivité mais aussi par ses actes, par son discours alternant l'humanisme abstrait, les stéréotypes de la lutte des classes et les professions rebattues du réalisme ou du modernisme technocratiques, elle a contribué à installer un *consensus* idéologique, dont la définition de l'immigration comme problème en soi est l'un des piliers, et dont il ne faut pas trop s'étonner qu'il alimente maintenant le regain d'influence de la droite, en lui fournissant de surcroît les moyens d'un chantage permanent sur les pouvoirs central et locaux.

Mais ce consensus recouvre en pratique l'autodestruction de la gauche. On parle d'éducation civique : la première « éducation » des citoyens, c'est celle qui se fait par l'exemple. Or il n'est pas une municipalité aujourd'hui, qu'elle soit de droite, socialiste ou communiste, qui ne pratique ouvertement ou honteusement les « quotas » raciaux dans l'attribution des logements sociaux. De même la gauche, après avoir dénoncé naguère Bonnet et Stoléru, a contribué activement à l'amalgame entre « immigrés » et « clandestins », à la pression en faveur du retour des immigrés (c'est-à-dire, en pratique, à faire pression sur eux pour qu'ils émigrent une seconde fois, non du pays de leurs pères, mais du pays de leurs enfants).

Une volonté politique collective

Contrebalancer l'idée du retour par celle de l'*insertion* n'arrange rien, au contraire, aussi longtemps qu'on ne fait rien pour distinguer ce dont il s'agit de la vieille pratique de l'*assimilation*. C'est faire directement le jeu de ceux qui vont martelant que les immigrés sont inassimilables, du moins au-dessus de certains seuils de tolérance, en dessous d'une certaine « qualification », au-delà d'une certaine « distance culturelle » ou d'une certaine pigmentation de la peau... Seront-ils « insérés », les OS de Talbot et de Citroën qui ont commencé par bénéficier du licenciement préférentiel ? Et s'il fallait montrer crûment la vérité du discours de l'insertion, les récentes mesures destinées à rendre encore plus difficile le regroupement familial s'en sont chargées. Que pèsent, face à ces actes réitérés, les déclarations estimables d'un ministre de l'intérieur personnellement favorable à l'octroi du droit de vote local aux résidents étrangers ?

La gauche, gouvernementale ou pas, est donc au pied du mur : en tenant le langage de la confusion, en appliquant pour l'essentiel les mesures inspirées par un consensus de fait avec la droite, rendues plus démoralisatrices encore par le voile de professions antiracistes abstraites dont on les couvre, elle se désarme elle-même face à des adversaires peu scrupuleux sur le chapitre des libertés (si ce n'est la « liberté d'entreprise »), et ouvertement décidées à effacer de nos institutions toute trace d'« égalitarisme ». Beaucoup de travailleurs ou d'intellectuels dans ce pays, qu'ils se considèrent ou non comme des « déçus du socialisme », ne sauraient prendre allégrement leur parti de cette situation : ni de se taire, ni pratiquer la politique du pire en renvoyant tous les camps dos à dos.

Ce qu'il faut dès lors, ce ne sont pas de nouveaux gestes symboliques, mais c'est l'inversion claire du cours suivi jusqu'à présent. C'est la construction d'une volonté politique collective capable de peser en permanence sur les choix gouvernementaux comme sur les pratiques administratives et sur l'électoralisme municipal, quoi qu'il en coûte d'efforts et de révisions intellectuelles.

C'est un des principaux mérites de Convergence 84 d'interpeller de fait la gauche — parfois brutalement — sur ces questions névralgiques, en désignant clairement la complémentarité entre racisme et politique de droite, mais en refusant toute complaisance envers les palinodies de la gauche, et donc toute demande aux pouvoirs publics. Si ceux-ci veulent et peuvent entendre, les terrains d'action pour les droits civiques et de lutte contre les discriminations ne manquent pas, et chacun les connaît. Convergence 84, pour son compte, se contente apparemment de manifester la réalité et la productivité du « mélange » dans la France d'aujourd'hui, de souligner à nouveau l'urgence d'engager le combat pratique contre les forces de conservation et de mort, et de jeter quelques-unes des bases d'un mouvement pour les droits civiques de tous, en particulier dans la jeunesse. Elle n'y parviendra pas seule. De grandes difficultés sont devant elle. Mais son initiative est déterminante.

(*) Maître-assistant à Paris-I.

★ Le titre et les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

COURRIER

Tempête dans un verre de glace

En réponse à M. André Giraud, ancien ministre, qui s'inquiétait du retrait du Groenland de la Communauté européenne (le Monde *du 22 novembre*), *nous avons reçu la lettre suivante de MM. André Bellon et Guy Vadepied, députés socialistes respectivement des Alpes-de-Haute-Provence et de l'Oise.*

Tout le monde savait à quel point l'Europe est un sujet sensible. Le moindre bruit qui, d'aventure, ride la surface des institutions amène une résonance considérable et souvent inattendue. Le débat sur la place du Groenland par rapport à la CEE en est une illustration particulièrement remarquable.

Loin de nous l'idée de nier l'importance du Groenland, sur le plan économique et stratégique. Mais au-delà de ces constatations, pour quels motifs de tels remous autour du retrait du Groenland de la Communauté économique européenne ? Pourquoi des responsables éminents s'inquiètent-ils aujourd'hui de cette décision ?

Les Groenlandais ont marqué leur volonté de se retirer de la Communauté essentiellement face aux problèmes de la pêche ; on peut le regretter ; mais, première constatation, un tel fait indique à quel point l'adhésion du Danemark en 1973 avait été mal négociée. Le Danemark a pris acte de la volonté des Groenlandais et a demandé le changement de statut du Groenland vis-à-vis de la Communauté. Deuxième constatation, cette décision n'engage pas l'avenir de façon rédhibitoire. Troisième constatation, la proposition de retrait a été votée par le Parlement européen et la quasi-totalité des membres de l'opposition nationale française ont voté pour.

Certains, d'ailleurs de la même opposition, nous demandaient de passer outre à cette volonté. En somme, ils nous demandaient de prendre une décision supranationale au sein de la CEE en contradiction avec la décision intérieure danoise. Ils nous demandaient même au nom des risques qui pèsent « sur les biens qui subsistent encore dans les domaines de la diplomatie et de la défense ».

Disons-le nettement : conception impossible des choses ! Nous n'avons pas à confondre les genres. La diplomatie et la défense ne sont pas mises en cause ; la France ne peut, par ailleurs, s'opposer à une décision interne au Danemark par une attitude rigide et supranationale qui aboutirait, ô paradoxe ! à refuser au Groenland un statut de territoire associé qu'elle a obtenu pour ses propres territoires d'outre-mer.

Racisme antiturc et terrorisme arménien

En complément de la lettre d'Abdine Dino, parue dans *le Monde* daté du 17 novembre 1984, sous le titre « Tête de turc », je tiens à préciser qu'en 1984, le racisme anti-turc a fait en France plus de victimes que le terrorisme arménien.

La communauté arménienne de France condamne elle aussi les crimes xénophobes, car le combat des Arméniens pour la reconnaissance de leur génocide de 1915 et la restitution de l'Arménie est un conflit entre les Arméniens et le gouvernement turc. Malgré d'innombrables persécutions subies par le peuple arménien sous le joug ottoman les Arméniens ont pardonné, en bons chrétiens, la participation de la population turque au génocide de 1915. Cependant, toujours dans un esprit de justice les Arméniens ont entrepris un combat politique contre le régime d'Ankara, qui ne trouvera fin qu'avec la résolution équitable de la question arménienne (...).

GRÉGOIRE AMIRZAYAN,
journaliste arménien (Valence).



Contre l'Ordre des sages-femmes

Deux sages-femmes salariées sont traduites en correctionnelle pour « exercice illégal de la profession » à la suite d'une plainte déposée par le conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes. Cette accusation est grave ! Que recouvre-t-elle ?

Nous n'avons pas respecté l'inscription et le paiement des cotisations à l'ordre des sages-femmes. Pourquoi ?

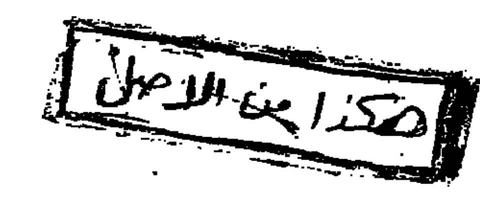
Nous sommes opposées à l'obligation d'adhérer à un organisme avec lequel nous sommes en complet désaccord, et de favoriser par là même son fonctionnement.

1) Parce que l'Ordre des sages-femmes est inadapté à l'exercice actuel de notre profession : Ordre des médecins avant d'être celui des sages-femmes, c'est une institution potiche !

2) Parce que l'Ordre s'est illustré régulièrement par son activité répressive et par des prises de position que nous refusons de cautionner (sur la contraception et l'avortement... et autres affaires à suivre !).

3) Enfin, parce que le corporatisme n'a pas à être érigé en loi ! Nous demandons le respect du libre choix associatif, le respect des libertés individuelles.

EMMANUELLE CROCE,
MICHELLE MAGNANT.
(Migne-Auxances.)



AMÉRIQUES

Etats-Unis

La communauté noire se mobilise contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud

Washington *(AFP)*. — Les Noirs américains ont décidé de se mobiliser contre la politique d'apartheid en Afrique du Sud et ont lancé une campagne rappelant, par certains aspects, les luttes pour les droits civiques dans les années 60 aux Etats-Unis.

Chaque jour, depuis une semaine, des manifestations sont organisées devant l'ambassade sud-africaine à Washington, où une dizaine de leaders noirs, dont plusieurs membres du Congrès, ont déjà été arrêtés par la police. Les organisateurs de ces manifestations, réunis au sein du Mouvement de libération de l'Afrique du Sud, prévoient d'étendre le mouvement à partir du lundi 3 décembre aux treize consulats d'Afrique du Sud aux Etats-Unis.

Leur objectif immédiat est d'obtenir la libération de treize syndicalistes noirs détenus en Afrique du Sud, mais il visent aussi d'une façon plus générale le principe de l'apartheid et la politique d'*engagement constructif* » mené par le gouvernement Reagan à l'égard de Pretoria.

Selon ces organisateurs, cette campagne semble galvaniser la communauté noire comme aucune autre cause depuis la lutte pour les droits civiques il y a vingt ans, quand la « désobéissance civile » était à l'honneur.

« Tout le monde veut se faire arrêter... Ça peut durer longtemps à Washington », estime M. Walter Fauntroy, le représentant au Congrès du district de Columbia qui a passé une nuit en prison la semaine dernière après avoir refusé de sortir de l'ambassade sud-africaine. Le chanteur Harry Belafonte est venu manifester mercredi, et le pasteur noir Jesse Jackson a fait savoir qu'il viendrait bientôt.

M. Jackson a souvent attaqué la politique de discrimination raciale menée par Pretoria lors de sa campagne pour l'investiture démocrate à l'élection présidentielle. Ces attaques ont contribué à attirer l'attention sur le problème des Noirs sud-africains, de même qu'un certain nombre d'événements, notamment les manifestations qui ont entraîné plus de cent morts dans les *townships* noires en Afrique du Sud et l'attribution du prix Nobel de la paix à l'évêque anglican Desmond Tutu.

Mais les leaders noirs américains attribuent le lancement de la campagne à la réélection de M. Reagan le 6 novembre. Selon M. Randall Robinson, président du groupe de pression noir Transafrica, cette réélection écarte tout espoir d'apaisement et a, en fait, entraîné une *« intensification »* de l'oppression contre les Noirs en Afrique du Sud.

Les Noirs américains estiment que la politique d'*« engagement constructif »* menée par Washington — dont le but est d'essayer d'imposer discrètement des réformes à l'Afrique du Sud sans traiter ce pays en paria — n'a donné aucun résultat, et que la situation des Noirs sud-africains s'est dégradée depuis quatre ans. En outre, rappellent-ils, le Sénat, à majorité républicaine, a repoussé un amendement, déjà adopté par la Chambre, interdisant aux sociétés américaines d'investir en Afrique du Sud en raison de la politique d'apartheid.

● *A l'Agence américaine pour la protection de l'environnement.* — M. Lee M. Thomas a été nommé, jeudi 29 novembre, directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, en remplacement de M. William Ruckelshaus, qui a démissionné (*le Monde* du 30 novembre). — *(AFP.)*

Chili

Libération de trois religieux et expulsion d'un journaliste étranger

Santiago-du-Chili *(AFP)*. — Le gouvernement chilien a ordonné, jeudi 29 novembre, la libération de deux prêtres et d'un diacre arrêtés mercredi à Santiago au cours du mouvement de « protestation » nationale. Les prêtres libérés sont le Père chilien Mariano Puga et le Frère salésien polonais Mariano Kosiel. On ignore l'identité du diacre. Ils avaient été appréhendés avec deux séminaristes chiliens et un journaliste néerlandais indépendant dans le quartier ouvrier de Pudahuel. Ils étaient accusés de *« subversion »* et d'*« incitation au désordre »*.

Les autorités ont, d'autre part, décidé d'expulser le correspondant américain de l'agence de presse américaine UPI (United Press International), M. Anthony Edward Boadle. Selon le gouvernement, M. Boadle avait annoncé le 28 novembre la mort d'un soldat et de deux civils, *« information qui s'est révélée fausse »*.

Enfin, neuf Chiliens exilés en Europe qui tentaient jeudi dernier de rentrer ont été empêchés par les autorités de débarquer à l'aéroport de Siantago et contraints de repartir à bord du même appareil à destination de Buenos-Aires. Les exilés, communistes et socialistes, avaient pu s'embarquer sans difficulté à Rome dans un appareil à destination de Santiago, accompagnés par cinq parlementaires italiens, membres de différentes formations politiques.

● *Le département d'État justifie son soutien à l'octroi d'un prêt de la BID au Chili.* — Le département d'État a justifié jeudi 29 novembre par des raisons économiques et humanitaires son soutien à l'octroi au Chili par la Banque interaméricaine de développement (BID) d'un prêt de 125 millions de dollars. Plusieurs membres du Congrès avaient demandé à l'administration Reagan de faire usage de son droit de veto pour bloquer ce prêt afin de manifester le mécontentement des États-Unis face à l'augmentation de la répression au Chili. — *(AFP.)*

Pérou

L'ORDRE DE GRÈVE LANCÉ PAR LES SYNDICATS PROCOMMUNISTES A ÉTÉ INÉGALEMENT SUIVI

Lima *(AFP)*. — Une centaine de personnes ont été arrêtées, jeudi 29 novembre, lors d'affrontements avec la police dans les quartiers périphériques de Lima au cours d'une grève générale de vingt-quatre heures déclenchée par le principal syndicat péruvien, le CGTP, proche des communistes.

La grève n'a cependant donné lieu qu'à un nombre restreint d'incidents, contrairement à de nombreux mouvements similaires dans le passé. L'état d'urgence et la mobilisation policière ont joué un rôle dissuasif, de même que le refus de la Confédération des travailleurs du Pérou (CTP, proche de l'APRA, centre-gauche) de se joindre au mouvement. Les autorités ont fait état jeudi soir d'un *« échec »*. Le leader de la CGTP, M. Valentin Pacho, a assuré que 90 % des travailleurs avaient répondu à son appel. A Lima, les transports publics ont été quasiment paralysés toute la journée et la majorité des commerces fermés, de même que les banques, les écoles et les usines.

Dans les quartiers périphériques de la capitale, des affrontements ont opposé des étudiants et les habitants aux forces de l'ordre. Deux autobus ont été incendiés et au moins trois étudiants blessés par la police.

En province, le mouvement a été inégalement suivi dans le Sud, la grève a été totale à Cuzco et Arequipa, seconde ville du pays. En revanche, à Tacna, à la frontière avec le Chili, le mot d'ordre syndical n'a eu que peu d'écho, bien que les mines de cuivre de l'entreprise américaine Southern Perulopper Corporation soient en grève depuis plusieurs semaines.

Dans le Nord, la grève a été largement suivie à Piura et à Chimbote, mais est passée inaperçue à Trujillo, le bastion de l'APRA.

Le premier ministre, M. Luis Percovich a déclaré que, de toute façon, le gouvernement *« ne satisferait pas les revendications des organisateurs de la grève, parce qu'elles étaient trop politisées »*.

La plate-forme de la CGTP incluait des revendications au sujet d'un projet de la réglementation de la grève, d'une loi sur l'enseignement et du nouveau code pénal, ainsi qu'une demande de modification du budget visant à protéger les « communautés industrielles » (la cogestion dans les entreprises établie par le régime militaire du général Velasco, au pouvoir de 1968 à 1975.

Canada

M. Lévesque souhaite négocier « de nouveaux pouvoirs » avec Ottawa

De notre correspondant

Montréal. — A l'issue d'une semaine agitée qui s'est soldée par la démission de six ministres et de trois députés, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a confirmé, jeudi 29 novembre, qu'il fallait mettre temporairement de côté le projet indépendantiste du Parti québécois pour *« réclamer de nouveaux pouvoirs »* en négociant avec le gouvernement fédéral. *« Je laisse l'appel aux armes »*, a-t-il déclaré à la télévision canadienne. *« Car j'ai l'assurance qu'on va faire un bout de chemin avec M. Brian Mulroney »* (le nouveau premier ministre conservateur élu en septembre à Ottawa).

M. Mulroney a déclaré à plusieurs reprises qu'il souhaitait mettre fin à la confrontation permanente entre Ottawa et Québec au cours des dernières années du gouvernement Trudeau. Il a souhaité voir le Québec adhérer à la nouvelle Constitution canadienne, que M. Lévesque avait refusé de signer en 1982.

L'attitude de M. Levesque a suscité un malaise au sein du Parti québécois, fondé en 1968 et au pouvoir depuis novembre 1976. Sa décision annoncée la semaine dernière de ne plus faire de l'indépendance le thème principal des prochaines élections (en 1985 ou 1986) a exacerbé le débat entre les « modérés » et les « purs et durs ». Ces derniers estiment que le Parti québécois doit prendre le risque de perdre les élections en défendant ouvertement son projet nationaliste.

M. Lévesque a finalement choisi un autre risque, celui de provoquer une scission au sein de son parti. La démission de six ministres, en particulier celles de MM. Jacques Parizeau (finances) et Camille Laurin (vice-premier ministre chargé des affaires sociales), a ébranlé M. Lévesque, qui n'en a pas moins maintenu sa position tout en rappelant qu'il restait fidèle à *« l'idéal de la souveraineté »*. *« Les Québécois*, dit-il, *ne veulent pas entendre parler d'indépendance ; pour l'instant, ils veulent des réponses aux problèmes économiques et au chômage. »*

Et il rappelle aux cent mille membres du Parti québécois qu'il a obtenu l'appui du comité exécutif pour la convocation, le 19 janvier 1985, d'un congrès extraordinaire appelé à modifier l'article 1 du programme du Parti québécois. Cet article stipule que *« les prochaines élections générales porteront principalement sur la souveraineté du Québec (...). un vote pour le Parti québécois signifiera un vote pour la souveraineté du Québec »*. M. Lévesque propose de revenir à l'ancienne formulation plus générale : *« Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec. »*

L'adoption de cet article, lors du dernier congrès du parti, avait provoqué un véritable tollé chez les « modérés » qui parlaient de *« stratégie suicidaire »*. Les « purs et durs », qui veulent éviter un nouvel échec comme en mai 1980 (60 % *des électeurs avaient alors voté* contre la souveraineté), l'avaient finalement emporté.

M. Lévesque n'avait pas réagi. Il nous avait même déclaré (*le Monde* du 7 juin 1984) : *« Si nous avons une majorité, c'est-à-dire 50 % ou un peu plus, nous entamerons très rapidement le processus* [d'indépendance]. » Il semble que les sondages, de plus en plus désastreux pour le Parti québécois (à peine plus de 20 % des intentions de vote), et l'arrivée au pouvoir des conservateurs à Ottawa ont finalement convaincu M. Lévesque qu'il avait intérêt à mettre temporairement une sourdine à son projet d'indépendance.

A ceux qui l'accusent d'être *« le fossoyeur de l'indépendance »* et de se laisser prendre aux *« minauderies »* du nouveau premier ministre fédéral, M. Lévesque rétorque qu'il faut être *« réaliste »* et tenir compte des nouvelles perspectives qu'offre la fin du long règne à Ottawa des libéraux, sans pour autant, dit-il, *« oublier la question nationale »*.

La profession de foi de M. Lévesque n'a pas convaincu le plus puissant et le plus respecté des ministres, M. Parizeau. Dans sa lettre de démission, celui-ci reproche au premier ministre de remettre en question l'objectif *« essentiel »* du Parti québécois et de s'être engagé sur une voie *« stérile et humiliante »* en cherchant un terrain d'entente avec le gouvernement fédéral. Certains estiment que M. Parizeau n'a pas dit son dernier mot. *Le Devoir* écrit que celui qui fut ministre des finances pendant huit ans *« se met en réserve de la République du Québec, dont il rêve depuis quinze ans »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

EUROPE

Espagne

Les nationalistes basques modérés sont tentés par une alliance avec les radicaux proches de l'ETA

De notre envoyé spécial

Bilbao. — L'ETA militaire, que l'on disait à bout de souffle, a-t-elle recouvré une énergie nouvelle à la faveur de l'escalade de violence récente au Pays basque ? Est-il vrai, comme l'affirme un éditorial d'un quotidien de Madrid, que *« ce qui avait été gagné en six mois en matière de lutte antiterroriste a été reperdu en deux jours »* ? On serait tenté de le croire à Bilbao, traumatisée par tant de chocs successifs, face à ces cent mille personnes, le poing levé, criant *« Vive l'ETA militaire ! »* lors de l'enterrement de M. Santiago Brouard, le dirigeant de la coalition radicale Herri Batasuna, assassiné par on ne sait encore qui. Ou devant les affrontements de plus en plus violents de la police et des travailleurs des chantiers navals basques sur le point de perdre leur emploi et scandant, eux aussi, pour la première fois *« Vive l'ETA militaire ! »*. La situation au Pays basque est devenue insoutenable, affirment à l'envi l'opposition conservatrice et la presse de droite et d'extrême droite, pour qui *« le gouvernement socialiste a échoué »* face à ce problème. Et pourtant, soit qu'il s'agisse d'afficher un optimisme de façade, soit qu'il s'agisse d'exorciser leurs craintes, les socialistes, à Bilbao, s'efforcent de dédramatiser la situation. A leurs yeux, la démonstration de force de Herri Batasuna, la coalition qui ne cache pas ses sympathies pour l'ETA, n'est que feu de paille.

« Ce serait une grave erreur de mesurer la force de Herri Batasuna à la capacité de mobilisation qu'elle a démontrée dans ces circonstances exceptionnelles, affirme un des principaux dirigeants des socialistes basques. *Trop d'éléments conjoncturels ont joué : la personnalité de la victime, qui jouissait d'un charisme évident, un mouvement de répulsion face à une violence de plus en plus imprévisible, la nécessité de secouer une peur nouvelle : pour la première fois, les règles du jeu ont changé, car ceux qui appuyaient la violence se rendent compte qu'ils peuvent eux aussi en être les victimes directes. »*

Et de conclure que le gouvernement socialiste est sur la bonne voie : il faut continuer à lutter sans quartier contre l'ETA en combinant mesures policières (amélioration du niveau opérationnel des forces de l'ordre, pressions internationales et extraditions) et politiques (« réinsertion sociale » des membres de l'ETA « repentis »). Pas question, poursuivent les socialistes basques, de *« négocier avec le terrorisme »*, ce qui ne ferait que retarder son inévitable déclin. Pas question non plus de faire des concessions nouvelles au PNV (Parti nationaliste basque), majoritaire dans la région, afin d'éviter, au sein de la « grande famille » nationaliste, un glissement des plus modérés vers les positions radicales de Herri Batasuna. Pas question, tout simplement parce que *« l'histoire récente a prouvé que ce n'est pas en cédant aux prétentions des nationalistes que l'on met fin au terrorisme »*. Cette analyse tranchante a évidemment le don d'exaspérer les nationalistes de tous bords, qui contrôlent tout de même les deux tiers des sièges au Parlement autonome basque. *« Les événements ont démontré que nous avions raison*, souligne un dirigeant du PNV. *Les socialistes ont confondu leurs désirs avec la réalité en affirmant que l'isolement social de l'ETA était un fait acquis. Herri Batasuna a prouvé qu'elle disposait non seulement de cent cinquante mille électeurs, mais aussi de cent cinquante mille militants. Et, surtout, bon nombre de ceux qui levaient le poing à l'enterrement de Santiago Brouard appartenaient à d'autres formations politiques. »*

Les dirigeants du PNV le reconnaissent en effet sans fard : le *« vase communiquant »* entre leur parti et *Herri Batasuna a de nouveau joué*, au profit des plus radicaux cette fois, c'est-à-dire, en fait, au profit de l'ETA. Herri Batasuna en a bien conscience qui, tout en rejetant les manifestations de sympathie des autres formations politiques après l'assassinat de M. Brouard, a accueilli publiquement avec enthousiasme celles du PNV. Pour la première fois depuis des années au Pays basque, certains évoquent la possibilité d'un *« front commun nationaliste »* dirigé contre les socialistes et susceptible d'assurer à l'ETA une précieuse « couverture » politique. Une perspective d'autant plus plausible que le PNV traverse une grave crise et pourrait être tenté de chercher le salut dans la fuite en avant : les divergences publiques entre l'« appareil » du parti et le gouvernement autonome basque, portant en dernière instance sur la répartition du pouvoir de décision entre les deux organismes, ont, en effet, atteint un point de non-retour.

L'incompréhension semble plus que jamais totale entre socialistes et nationalistes quant à la manière de venir à bout de ce que les uns appellent « terrorisme » et les autres, pudiquement, « violence ». Les seconds se montrent d'autant moins convaincus par le discours énergique des premiers qu'ils n'y voient qu'un écran de fumée. *« Les socialistes nous accusent de ne pas collaborer avec eux dans la lutte contre l'ETA militaire, alors qu'ils sont les premiers à chercher à négocier en sous-main avec elle »*, affirme indigné un dirigeant du PNV.

Le gouvernement socialiste a-t-il réellement envoyé quelques émissaires prendre langue avec l'ETA ? Un timide processus de négociation s'était-il ébauché, auquel certains, dans les milieux « parapoliciers » par exemple, ont voulu couper court en assassinant M. Brouard ? Les dirigeants de la coalition Herri Batasuna, qui pourrait servir d'intermédiaire à l'organisation clandestine, ne démentent pas en privé que des contacts indirects aient pu être pris. Et de citer certains médiateurs de bonne volonté, issus de milieux aussi divers que l'armée ou l'Eglise, et l'un ou l'autre diplomate français à Madrid.

Dans ce Pays basque, où chacun campe plus que jamais sur ses positions, le mot « négociation » ne paraît pas à l'ordre du jour. C'est plutôt le langage dur que chacun a tendance à tenir. Et ce ne sont certainement pas les morts qui contribueront à assouplir les positions.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

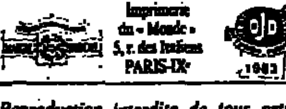
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (*deux semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

Tchécoslovaquie

L'étrange situation d'un prix Nobel de littérature

Deux traducteurs américains ont réussi à rencontrer à Prague le poète Jaroslav Seifert, lauréat du prix Nobel de littérature 1984, a-t-on appris jeudi 29 novembre à Stockholm. Une semaine plus tôt, les autorités tchécoslovaques avaient refusé un visa d'entrée à une équipe de la télévision suédoise qui souhaitait interviewer l'écrivain, à l'approche de la cérémonie de remise du prix Nobel, fixée au 10 décembre à Stockholm.

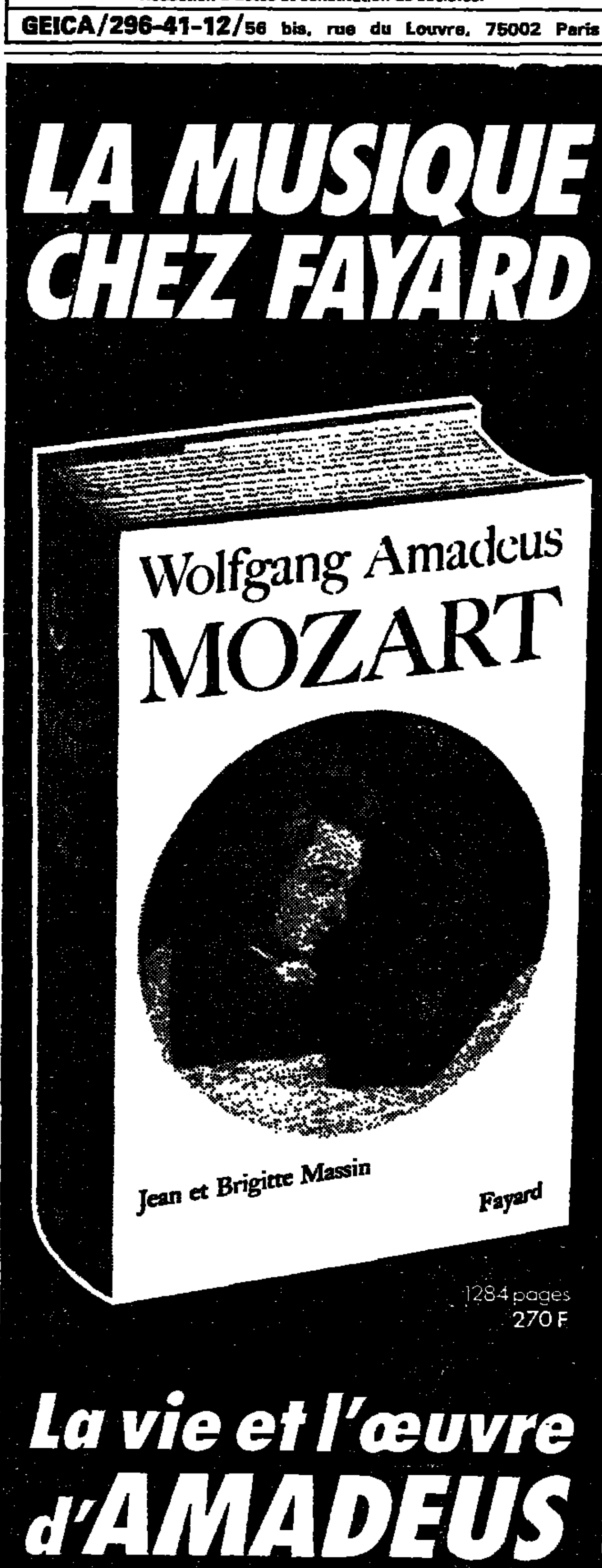
Jaroslav Seifert, qui est âgé de quatre-vingt-trois ans et souffre d'une maladie cardiaque, ne pourra se rendre lui-même en Suède et, ne sachant toujours pas lequel des membres de sa famille les autorités de Prague autoriseront finalement à le représenter, il apprend à toute sa famille à retenir par cœur le texte de son discours d'acceptation, ont expliqué les deux traducteurs américains qui l'ont rencontré.

Jaroslav Seifert — après un long séjour à l'hôpital — où il a appris que le prix Nobel lui avait été décerné — se trouve actuellement à son domicile, et c'est grâce à l'aide de l'ambassade de Suède que les deux traducteurs ont pu entrer en contact avec lui. Et s'ils ont pu obtenir de nombreux recueils de poèmes et des textes autobiographiques de Seifert, c'est grâce à l'aide spontanée que leur ont apportée de nombreux Pragois, dès qu'il ont eu connaissance de leur présence en Tchécoslovaquie. Certaines œuvres de Seifert — publiées avec réticence et à un tirage extrêmement faible — ont, en effet, été épuisées le jour même de leur mise en vente. — *(UPI.)*

[Que le simple fait de rencontrer Seifert à Prague puisse apparaître comme un exploit donne la mesure de l'étrange situation de ce vieil homme, *« artiste national »*, *« inscrit à tout jamais dans le cœur du peuple de son pays »* — comme l'écrivait récemment l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, mais qui se trouve aussi être un signataire de la Charte 77.

Selon des informations qui nous ont été communiquées par certains de ses amis de Prague, Seifert, alors qu'il se trouvait encore dans sa chambre d'hôpital, était gardé en permanence par deux policiers en blouse blanche, et seul le directeur de la maison d'édition des écrivains, M. Jan Pilar — celui-là même qui pendant des années avait refusé de publier toute nouvelle œuvre du poète, — avait librement accès à sa chambre.

Toujours selon ses amis, M. Pilar a ainsi fait signer à Seifert des documents dont le poète, qui souffre de trous de mémoire et d'absence, n'a conservé aucun souvenir. Toujours de même source, on affirme que les milliers de lettres qui lui ont été adressées de toute la Tchécoslovaquie, après l'annonce de son prix, ne lui ont pas été délivrées.]



RFA

LES SUITES DE L'AFFAIRE FLICK

Les explications embarrassées de M. Brandt

De notre correspondant

Bonn. — Pauvre M. Willy Brandt ! Le président du Parti social-démocrate (SPD) avait mis un point d'honneur ces dernières semaines à affirmer que personne dans sa formation n'avait été corrompu par l'argent du groupe Flick. Il était presque gênant, jeudi 29 novembre, de le voir s'empêtrer dans le scepticisme des députés de la commission d'enquête parlementaire au cours d'une deuxième audition, qui a duré près de huit heures. L'atmosphère n'était plus à l'excitation, comme lors de la comparution de l'ex-président du Bundestag, M. Barzel, ou le chancelier Kohl. Elle n'était pas plus à l'empoignade violente comme avec M. Franz-Josef Strauss, qui ne supportait pas de se faire dicter sa morale politique par quelques députés de base.

Contrairement aux autres, M. Brandt affirme ne jamais avoir reçu un sou lui-même, n'avoir eu connaissance à aucun moment d'une donation de Flick aux instances fédérales du parti. Mais il ne peut pas expliquer pourquoi son nom apparaît sur la fameuse liste où le comptable de Flick portait les sommes destinées aux hommes politiques, ou dans les annotations de M. von Brauchitsch, l'ancien fondé de pouvoirs du groupe. Il n'est d'ailleurs pas le seul à mettre en cause leur exactitude. S'il n'exclut pas que l'ancien trésorier du SPD, M. Nau, ait encaissé des fonds du groupe Flick, ce que celui-ci en a fait, il n'en sait rien. M. Nau est mort entre-temps, en 1983, emportant ses secrets dans sa tombe.

H. de B.

Le général Hans Speidel est mort

Le général Hans Speidel, qui fut le chef d'état-major de Rommel puis commandant en chef des forces terrestres alliées du Centre-Europe est mort le 28 novembre à Bad-Honnef, près de Bonn. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

L'art de se faire des amis

Hans Speidel, fils d'un officier des forêts, est né le 28 octobre 1897 à Metzingen, dans le Wurtemberg. Son étonnante carrière, qui l'a conduit en quelques années d'un des plus hauts postes de l'armée allemande en guerre contre les Alliés au commandement des forces terrestres alliées du Centre-Europe, a été due à une intelligence et à un charme tous deux au-dessus de la moyenne.

Sauf pendant la guerre de 1914-1918, où il servit dans un régiment de grenadiers, il ne fréquenta guère les champs de bataille. Ce parfait officier d'état-major était doué, dira un de ses premiers chefs, le général Beck, d'un *« talent particulier pour les relations publiques »*, d'une *« intelligence aiguë »* et d'une *« personnalité sympathique »*. Officier dans la Reischwehr, l'armée allemande d'après la première guerre mondiale, il poursuivit parallèlement ses études jusqu'au doctorat de philosophie. En 1933, il est envoyé à Paris comme attaché militaire adjoint, poste traditionnellement voué au renseignement : il avait auparavant appartenu au service d'espionnage pour l'Ouest de l'état-major général. Hans Speidel devient un personnage « bien parisien » et le restera tout au long de sa carrière.

Spécialiste des affaires françaises, il est de ceux qui négocient avec le général Dentz la reddition de Paris en 1940. Il sert de guide à Adolf Hitler lorsque celui-ci vient admirer la ville conquise. En août, il est chef d'état-major du général von Stulpnagel, commandant en chef des forces allemandes en France. Il restera à ce poste jusqu'en 1942, « trop doux avec les Français », dit-on à Berlin, aussi dur que les autres, avec plus d'habileté, diront les résistants. On l'expédie sur le front russe comme chef d'état-major des troupes italiennes qui y combattent.

Mais la France est son véritable métier. En avril 1944, il est nommé chef d'état-major du maréchal Edwin Rommel, commandant le groupe d'armées B face au probable débarquement. Il s'installe au château de La Roche-Guyon. Sous les ordres de son ancien chef, le général Beck, s'organise le complot qui aboutira le 20 juillet à l'attentat manqué de Rastenburg contre Hitler. Speidel, comme Rommel, est parmi les conspirateurs. Concours de circonstances ou habileté : il ne jouera — il ne s'en cachera pas après la guerre — aucun rôle dans le putsch manqué.

Il n'en passera pas moins trois mois et demi entre les mains de la Gestapo. Sans résultat : son habileté le sauve. On le rend à la Wehrmacht qui l'embastille à la forteresse de Kustrin, sur l'Oder. Il en sort en janvier 1945 bras dessus, bras dessous avec son geôlier, à la barbe des SS. Il rejoindra les lignes alliées et rencontrera... des troupes françaises.

Plus d'armée allemande. Hans Speidel devient professeur d'histoire à l'université de Tubingen et écrit *Invasion 44*.

Nul autre que ce général séduisant et aux mains apparemment propres n'est mieux placé pour conseiller le gouvernement allemand sur la mise sur pied de ses forces. Hans Speidel reprend le chemin de Paris. Il dirige la délégation militaire aux discussions sur la Communauté européenne de défense. Il devient ensuite représentant militaire de la République fédérale auprès d'Eisenhower, commandant suprême des forces alliées en Europe.

Sa nomination comme commandant en chef des forces terrestres alliées du Centre-Europe à Fontainebleau soulève une violente opposition en France. L'« affaire Speidel » durera plusieurs années. D'anciens résistants, d'extrême gauche ou non, l'accusent d'avoir été un des responsables de la répression et d'avoir fait fusiller des Français. D'autres, comme Henri Frenay, le défendent. Speidel n'en reste pas moins la coqueluche des salons parisiens. Les militaires alliés — allemands compris — lui reprochent un certain manque d'autorité et d'organisation, en un mot d'être plutôt un intellectuel mondain qu'un soldat. Les jeunes soldats français, fils de résistants fusillés, sont autorisés à servir outre-mer pour n'être pas placés sous ses ordres. Le général, avec son charme et son habileté habituels, traverse cette nouvelle tempête.

Il est devenu le « bon Allemand » type et le président Kennedy le fait commandeur de la Legion of Merit. Ayant dépassé la limite d'âge, il quitte ses fonctions en août 1963 pour devenir conseiller militaire du gouvernement allemand. Il deviendra président de la Fondation des sciences politiques et publiera, en 1977, ses Mémoires.

Il meurt comme il a vécu : avec très peu d'ennemis.

JEAN PLANCHAIS.

LE NEUVIÈME SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

« No problem »

Le neuvième sommet franco-britannique s'est achevé ce vendredi 30 novembre en fin de matinée à l'Elysée, où M. Mitterrand et Mme Thatcher devaient tenir, avant le déjeuner de clôture, une conférence de presse conjointe. Le chef du gouvernement de Londres était attendu dans la soirée en Avignon, où, en compagnie de M. Laurent Fabius, Mme Thatcher participera à la réunion du conseil franco-britannique, qui s'achèvera dimanche.

Les entretiens de jeudi ont essentiellement porté sur la situation de la Communauté européenne à quelques jours du conseil européen de Dublin, et ceux de ce vendredi matin sur les relations Est-Ouest après le « dégel » récemment observé dans les rapports entre Moscou et Washington à propos des négociations sur la réduction des armements.

« Il n'y a plus de problème. » Ainsi, la « dame de fer », faisant pour une fois mentir son surnom, a-t-elle résumé jeudi soir, tout sourires, les relations entre Paris et Londres. Non sans rendre hommage aux efforts déployés par M. Mitterrand durant le premier semestre de 1984, lorsqu'il exerçait la présidence du conseil européen. Le chef de l'Etat n'avait pas ménagé sa peine auprès... de Mme Thatcher, qu'il avait rencontrée à plusieurs reprises avant que les Dix parviennent à un accord au sommet de Fontainebleau. M. Roland Dumas, qui étrennait à l'époque ses fonctions de ministre des affaires européennes, a de son côté multiplié les va-et-vient Paris-Londres.

En fait, M. Mitterrand avait manifesté, dès son élection à l'Elysée, l'intention d'améliorer les relations franco-britanniques, et il avait eu à l'automne 1981, un entretien plutôt chaleureux avec Mme Thatcher à Londres. Mais le contentieux sur le budget de la CEE, et la dynamique propre des relations franco-allemandes (que les difficultés européennes n'avaient pu que renforcer), avaient bien vite fait passer au second plan ce renouveau de l'Entente cordiale.

Les nouvelles controverses communautaires n'opposent plus guère Londres à ses partenaires : le gros souci de Paris en la matière serait plutôt, pour l'heure, l'opposition italienne au système de distillation obligatoire des excédents de vin, qui permettrait d'amortir le choc de l'élargissement de la CEE. Et tout permet donc d'espérer que les relations franco-britanniques demeurent, pour quelque temps au moins, au beau fixe.

Il est pourtant un certain nombre de dossiers où la coopération « européenne » entre Paris et Londres fonctionne sensiblement moins bien qu'on pourrait le croire. Sur le plan institutionnel, les réserves britanniques s'accumulent en « petites notes » au bas des pages du rapport de M. Maurice Faure sur l'Union européenne, rapport qui est désormais achevé et que le comité *ad hoc*, présidé par M. Dooge, devrait transmettre aux Dix pour examen à Dublin. Encore Mme Thatcher met-elle visiblement un point d'honneur, maintenant qu'elle a obtenu à peu près satisfaction sur le budget, à ne plus apparaître comme le trublion de la classe communautaire, emploi dans lequel, au demeurant, ses collègues grec et danois la surpassent désormais sans difficulté.

Un autre dossier, plus précis, où l'entente franco-britannique est loin de revêtir toute la cordialité proclamée, est celui de l'avion de combat futur (ACF). La réalisation de ce chasseur des années 90, que la France, la Grande-Bretagne, la RFA, l'Italie et l'Espagne envisagent de construire ensemble, connaît déjà de sérieuses difficultés entre Paris et Londres. Outre-Manche, on met naturellement en avant la firme Rolls Royce pour fournir les deux réacteurs de cet avion de combat, alors que, à Paris, on estime que le modèle choisi (qui servirait aussi à remotoriser les Tornado britanniques, beaucoup plus lourds que l'ACF) est disproportionné au projet, en poids, en poussée et en coût. Rude bataille de motoristes en perspective !

Mais pour l'instant, foin de ces querelles d'experts, et Mme Thatcher ne le dira jamais assez : *« No problem. »*

B. B.

LE SORT DES JUIFS EN URSS

Point de vue

L'indifférence coupable

par ELIE WIESEL (*)

ILS furent les premiers. Les premiers à rejeter le règne de la terreur. Les premiers à défier le Kremlin. Les premiers à revendiquer librement, à visage découvert leur droit à la différence, à la liberté aussi.

Je parle des « juifs russes ». Je les ai rencontrés en 1965, lors d'un voyage en Union soviétique. Dans un ouvrage publié aussitôt après, j'ai tenté de témoigner pour eux. J'ai décrit leurs victoires sur la peur. J'ai raconté leur Simhat-Torah devant la grande synagogue de Moscou : des milliers et des milliers de jeunes s'y étaient rassemblés pour chanter et danser et célébrer ainsi leur adhésion à l'histoire du peuple juif. C'était évident : cinquante ans de dictature et d'éducation communiste n'ont pas réussi à étouffer la mémoire juive.

Un grand nombre de ces jeunes idéalistes se trouvent déjà en Israël et un peu partout dans le monde libre. Pas tous. La plupart sont restés en arrière. Maintenant on les appelle les *refuseniks*. Ils demeurent nos héros. Comment font-ils pour ne pas perdre l'espoir ?

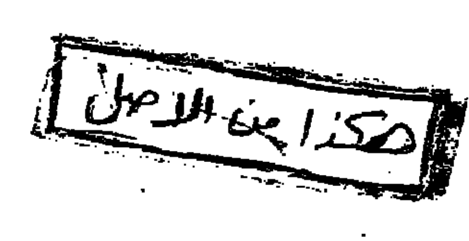
J'en ai rencontré quelques-uns, il y a quelques années, lors de ma troisième visite dans leur pays. Nous avons passé toute la nuit à parler de littérature et de philosophie juives. Certains attendaient leur visa depuis trois ans, d'autres depuis trois fois trois ans. Du moment où ils déposèrent leur demande d'émigration, ils vivaient comme en marge, dans une ambiance oppressive de chômage. Constamment suivis, traqués, interpellés par la milice pour des motifs anodins ou sans motif, ils constituent une société à part au sein de la population. Du coup, ils ne fréquentent plus leurs anciens collègues ; ils se retrouvent entre eux, s'entraident, se tiennent informés sur ce qui se passe dans le monde en général et dans le monde juif en particulier. Convaincus qu'un jour ils pourront sortir, ils vivent dans l'attente et la meublent par l'étude. En les quittant, lors de notre dernière rencontre, je leur posai la question d'usage si je pouvais faire quelque chose pour eux ; ils répondirent : *« Envoyez-nous des livres. »*

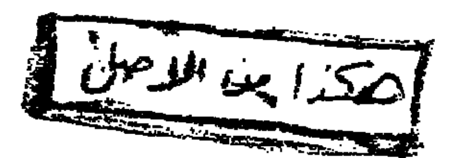
Seulement leur situation n'est plus la même. Elle a considérablement empiré. Brimades diverses, perquisitions, arrestations : le KGB suit une ligne plus dure. Tous les signes sont là pour qu'aucun doute n'en subsiste. La campagne d'intimidation vise surtout les éducateurs qui enseignent l'hébreu, la Bible et l'histoire juive. Mark Nepomniashchy, Yaakov Mesh, Yaakov Levin, Polina Green (de Tiraspol), Aharon Munblit (de Kishinev), Moisey Lieberman (de Bendery), Aleksander Kholmiansky et Yuli Edelshtein (de Moscou) et d'autres, dont on ne connaît pas encore les noms. Des perquisitions ont eu lieu chez Dan Shapira et Inesa Brokhina à Moscou. Les miliciens ont confisqué livres et objets rituels car, selon eux, ils recelaient des « stupéfiants ». Les inculpés sont accusés, pour la plupart, de *« menées subversives contre l'Etat »*. On craint des sentences sévères : elles devront servir d'exemples, d'avertissements. Ainsi ces prisonniers nouveaux iront rejoindre leurs prédécesseurs courageux Anatoly Sheransky et Vladimir Slepak dans leur prison.

Comment expliquer ces mesures du Kremlin ? Reflètent-elles des incertitudes au sommet ? Ou, au contraire, une volonté d'affirmer sa rigidité envers les puissances occidentales ? Toutes les hypothèses sont permises. En revanche, ce qui est certain, c'est que les *refuseniks* semblent entrer dans une ère sombre et menaçante. Ils comptent sur notre solidarité humaine pour tenir bon. Si nous la leur refusons, nous les condamnons à la solitude et au désespoir. Quant à nous-mêmes, notre indifférence ne nous serait jamais pardonnée.

★ Le magazine « Vendredi » présente, ce vendredi 30 novembre, à 20 h 35, un reportage intitulé « Etre juif à Moscou ».

(*) Ecrivain.





NEUVIÈME SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

« No problem »

LES JUIFS EN URSS

différence coupable



L'UNESCO à la dérive

II. – *Les grandes manœuvres*

par BERNARD BRIGOULEIX

L'UNESCO traverse actuellement, avec le retrait américain prévu pour la fin de cette année, et celui de la Grande-Bretagne annoncé pour 1985, une crise qui est sans doute la plus grave de son histoire. La personnalité et les méthodes de gestion de son directeur général, M. M'Bow, sont au centre des accusations formulées contre l'Organisation (*Le Monde* du 30 novembre). Mais la controverse est aussi, largement, de nature politique.

« *Si les Etats-Unis s'en vont, c'est beaucoup plus grave qu'on ne croit. Si la Grande-Bretagne confirme son retrait, c'est la fin d'une certaine idée de l'UNESCO. Si les Pays-Bas, le Japon ou la RFA suivent, c'est fichu.* » Pour être tout à fait officieuse, cette opinion n'en reflète pas moins celle de la direction actuelle de l'Organisation. Avec un correctif : les Occidentaux les plus « durs » ne partiront, s'ils vont jusqu'au bout de leurs intentions déclarées, que pour revenir. D'ici là, inévitablement, l'UNESCO connaîtra une phase d'hibernation.

Pour d'évidentes raisons budgétaires : les Etats-Unis fournissent à eux seuls un quart des ressources de l'Organisation (470 millions de francs en 1984), le Royaume-Uni environ 5 %. Si jamais le Japon suivait, lui qui cotise à raison de 11 %, la conjoncture prendrait l'allure d'une débâcle.

Mais pour des raisons politiques aussi : jusqu'à présent, avec des hauts et des bas, l'UNESCO a réussi à demeurer une des organisations internationales où « quelque chose se passait », qui surmontait les clivages Est-Ouest, et à plus forte raison Nord-Sud. Les retraits américain *et britannique* ne peuvent qu'accréditer l'idée, même s'ils ne sont suivis d'aucun autre, que c'en est bien fini de l'universalité, c'est-à-dire aussi d'une certaine forme de neutralité, de l'UNESCO. La « politisation » que Washington et Londres reprochent à M. M'Bow s'en trouvera sans doute renforcée. Mais du moins, estime-t-on du côté anglo-américain, les choses seront claires.

Politisation ? Un certain nombre d'autres Occidentaux émettent sur ce point un jugement plus nuancé. « *Bien sûr que l'UNESCO est politisée, mais c'est depuis toujours*, admet l'un d'eux, pourtant peu indulgent à l'égard de son directeur général. *Pour une raison très simple : ce n'est pas une organisation culturelle qui se mêlerait abusivement de politique ; c'est une organisation politique qui, statutairement, s'occupe de la culture.* » Le secrétariat ne paraît guère plus politisé *qu'il y a cinq ans, et de toute façon* il ne peut pratiquement pas agir sans décision du conseil exécutif et de la conférence générale bisannuelle.

Il est vrai que, de plus en plus, les membres de ce conseil sont des personnalités présentées par les Etats sur des bases relativement politiques, « *qui, à moins d'être notoirement analphabètes, sont toujours élues* », ajoute un autre observateur. En outre, et à l'inverse de ce qui se passe dans la « maison mère » des Nations unies, il n'existe pas de droit de veto : si composites et aléatoires soient-elles, les majorités pèsent très lourd. Le bloc des pays de l'hémisphère Sud ne peut espérer, seul, qu'une fragile majorité. Il en va, bien sûr, différemment si le camp soviétique vote avec lui. C'est donc à *ce jeu que s'est parfois prêté* M. M'Bow, lorsque sa position personnelle apparaissait menacée. Encore lui est-il arrivé jadis de défendre, non sans courage, des positions qui ne pouvaient que heurter Moscou.

L'affaire du « nouvel ordre de l'information »

En fait de politisation abusive, il lui a également été reproché l'appui qu'il a accordé au projet d'instauration d'un « *nouvel ordre mondial de l'information et de la communication* » (NOMIC, dans le langage codé de l'Organisation), inspiré du fameux « rapport McBride ». Cette affaire est aujourd'hui, au minimum, quelque peu passée de mode ; mais elle est très représentative des vertus et des errements de l'UNESCO.

La constatation de départ n'était pas fausse : l'information crédible, donc celle qui compte, émane essentiellement de quatre grandes agences de presse mondiales : UPI, Associated Press, Reuter et AFP. Or ces quatre agences sont occidentales. Plutôt que d'en tirer des conclusions flatteuses pour la liberté d'expression dont on jouit dans les démocraties industrielles avancées, de s'interroger sur la supériorité au moins tactique de l'information sur la propagande, les auteurs du projet NOMIC estimèrent qu'il était urgent, dans ces conditions, de valoriser les agences et autres médias du tiers-monde (le cas particulier de Tass étant tout de même un peu embarrassant), pour contrebalancer ce monopole de fait de la crédibilité, c'est-à-dire de l'influence.

Ce projet eût mérité la sympathie active des journalistes du monde entier, s'il s'était agi de s'opposer, dans les pays de l'Est ou du Sud, à la mainmise du pouvoir sur l'information. Mais il tournait le dos à une telle ambition, dès lors qu'il donnait la caution d'un « nouvel ordre » à la propagande là où il n'existe aucune liberté d'expression, et feignait de croire que seuls des obstacles économiques empêchaient cette propagande d'être prise aussi au sérieux que l'information diffusée par les grandes agences occidentales.

Il faut rendre cette justice à M. M'Bow qu'en dépit de quelques déclarations favorables au NOMIC, il n'est pas véritablement « monté au créneau » pour ce projet ; moins, en tout cas, que ne le lui reprochent les Américains, et que ne l'eussent sans doute souhaité ses auteurs. Aujourd'hui, la controverse sur le nouvel ordre mondial fait déjà un peu figure de combat d'arrière-garde, et chacun semble avoir compris que la crédibilité ne se décrète pas.

Le directeur général est-il dans le fond de son cœur aussi anti-américain qu'on l'en accuse à Washington ? Bien malin qui pourrait l'affirmer. Il a en tout cas opéré, peu après sa réélection de 1980, un net virage tactique. Jusqu'alors, il *n'avait jamais manifesté de sympathie* particulière pour l'URSS, bien au contraire. A la conférence de Belgrade encore, il avait vivement attaqué la RDA. Mais devant les réticences croissantes des Occidentaux à l'égard de sa gestion, M. M'Bow s'est incontestablement rapproché des pays de l'Est et des régimes les plus pro-soviétiques du tiers-monde. Iouri Andropov, une semaine avant sa mort, lui avait d'ailleurs envoyé une lettre de soutien.

Dans deux circonstances au moins, le directeur général de l'UNESCO a, en outre, été accusé par ses adversaires d'avoir manqué à *ses obligations de chef d'une administration internationale.* La première fois, dans l'affaire Stultz, ce fonctionnaire est-allemand de l'UNESCO retenu de force en RDA et qu'il avait d'abord défendu, en 1978 (comme il avait défendu un Roumain, M. Dimitriescu, en 1976), avant de sembler se désintéresser de son sort. La seconde, en acceptant ouvertement – et contrairement au principe maison – la démission de cinq Soviétiques « *en dehors du siège* » (l'usage veut que si un agent démissionne, il le fasse à Paris, où il doit pouvoir partir pour le pays de son choix ou demander l'asile politique).

Il est vrai que trois d'entre eux faisaient partie des quarante-sept espions présumés que la France a expulsés, et que M. M'Bow, informé quatre jours à l'avance de l'imminence de cette mesure, par les soins du Quai d'Orsay, conformément à la *tradition des organisations internationales*, n'a pas cru bon d'en avertir les intéressés. Mais les deux autres étaient, selon toute vraisemblance, des dissidents, pour lesquels M. M'Bow a entériné une démission envoyée de Moscou dans des conditions pour le moins suspectes.

Le jeu de Washington...

A peu près en même temps que M. M'Bow évoluait vers des sentiments plus amicaux à l'égard de l'Union soviétique – qui, pour la première fois, vota le budget en 1983 – et découvrait la vertu des majorités automatiques assurées par les pays du tiers-monde (lors de la conférence générale extraordinaire de 1982, le cadre budgétaire avait ainsi pu être adopté par plus de la moitié des cent soixante Etats membres, fournissant... 6 % des ressources de ce budget), il succombait *aux beautés, jusqu'alors inconnues* de cet esprit rationaliste, de la religion islamique. « *Miracle de la foi*, s'écrie, sur un ton faussement émerveillé, un de ses collaborateurs. *Je me souviens pourtant du jour point si lointain où, visitant une mosquée, il dut se faire expliquer discrètement les rites à observer. Qui aurait pu croire que cet agnostique...* »

Curieusement, le rapport de la cour des comptes du Congrès américain (GAO), s'il est accablant pour la gestion de l'UNESCO, ne prend pratiquement pas à partie son directeur général, si ce n'est dans son premier point, où est relevée l'« *extrême centralisation* » de l'Organisation autour de ce dernier. Tout se passe, en fait, comme si, dans un premier temps, les Etats-Unis *tenaient beaucoup à ce que* M. M'Bow reste en fonctions, et que ses méthodes personnelles produisent sur d'autres pays le contre-effet *espéré* à Washington.

De plus, on cherche manifestement à éviter de faire de cette menace de retrait, maintenant presque mise à exécution, une question de personne. Même Mme Jean Gerard, l'ambassadrice des Etats-Unis place de Fontenoy, qui se heurte sans cesse à M. M'Bow, n'insiste que sur le problème des structures et des méthodes de travail.

Contrairement à ce que l'on avait espéré du côté américain, seule la Grande-Bretagne, dans l'Europe des Dix, a pour l'instant suivi le mouvement, malgré les démarches pressantes dont elle a été encore tout récemment l'objet de la part des pays du Commonwealth. La France, quant à elle, ne l'a jamais envisagé une seconde, bien que, en privé, certaines personnalités gouvernementales ne cachent pas l'irritation que leur inspirent les méthodes de M. M'Bow. Elle a même tenté, y compris lors du voyage de M. Cheysson à Washington, les 19 et 20 novembre dernier, de faire revenir les Américains sur leur décision. Et Mme Gisèle Halimi, qui a récemment renoncé à son mandat de député pour poursuivre la mission dont elle a été chargée auprès du ministre des relations extérieures, et dont on dit qu'elle succéderait volontiers à Mme Jacqueline Baudrier comme ambassadrice auprès de l'UNESCO, a été dépêchée dans différentes capitales pour y exposer le point de vue français en la matière.

L'hypothèse d'un retrait était de toute façon à exclure, et Washington n'en attendait pas tant de Paris, qui abrite le siège de l'Organisation, *fournit de gros contingents de personnel*, et où les fonctionnaires « unesciens » dépensent, bon an, mal an, un nombre incalculable de dollars. En revanche, les Américains estiment que la France aurait très bien pu user de son influence, soit auprès de M. M'Bow lui-même, soit auprès de pays africains, pour trouver au directeur général une grande porte de sortie, qui lui eût permis de conserver de prestigieuses fonctions et les avantages qui s'y rattachent.

...et celui de Paris

Mais Paris mesure que, après un directeur général français – René Maheu – puis francophone, – M. M'Bow, – il est peu probable que le successeur de l'actuel « DG » appartienne à cette famille culturelle, avec les conséquences politiques que cela comporte. La France n'a donc aucune hâte particulière à *voir cette succession ouverte.* En outre, certains estiment, notamment au Quai d'Orsay, que le vrai problème de la dérive budgétaire de l'UNESCO *tient moins* à l'attribution de quelques bourses à l'OLP ou à tel « mouvement de libération » africain, ni même au train de vie du directeur général, qu'à une réalité que le départ de M. M'Bow ne rendrait aucunement caduque : la gestion d'un tel organisme n'est probablement pas l'affaire d'un grand universitaire ou d'un autre intellectuel prestigieux.

Paradoxalement, certains représentants africains sont plus embarrassés par la situation actuelle que ne le laisserait croire leur soutien apparemment sans faille à la direction générale. Ils redoutent, en effet, que le passage de M. M'Bow place de Fontenoy, surtout s'il se prolonge jusqu'à son terme normal, en 1986, ne rende ensuite bien difficile, par les controverses qu'il aura suscitées, la désignation d'un autre Africain à la tête d'une organisation internationale. Beaucoup sont partagés, en tout cas, entre la crainte de voir une démission imposée à M. M'Bow prendre l'allure d'une humiliation infligée à l'ensemble de leur continent et *celle qu'il ne soit plus* possible avant longtemps à l'un des leurs de siéger à un tel poste.

Naufrage ou guérison ?

A l'intérieur et à l'extérieur de ce palais de l'UNESCO que ses *architectes avaient voulu maison de* verre, des noms commencent à circuler, du moins parmi ceux qui pensent que l'« opération résurrection » *doit commencer par le choix* d'une très haute personnalité de toute confiance.

On cite souvent celui de l'ancien *premier ministre canadien*, M. Pierre-Elliott Trudeau – qui aurait l'immense avantage, pour Paris, d'être francophone, – de l'ancien chancelier Schmidt, de l'ancien chef du gouvernement australien, M. Malcolm Fraser, de M. Federico Mayor, ancien directeur général adjoint. Et, avec insistance, celui de l'actuel ambassadeur de Singapour à Washington, M. Tommy Koh, qui fut, de l'avis général, un remarquable président de la Conférence du droit de la mer, ou encore de l'ancien président colombien, M. Misael Pastrana Borero. Le nom de M. Cheysson a même été avancé par certains, soucieux de trouver au ministre des relations extérieures une sortie du Quai d'Orsay plus brillante qu'un simple retour à la Commission de Bruxelles...

Une chose, du moins, est sûre : même si le retrait américain s'inscrit dans un processus de défiance croissante de Washington à l'égard des institutions internationales, ONU comprise, il va, surtout avec le renfort britannique, obliger l'Organisation et son directeur général, mais aussi les Etats qui ne veulent pas (ou pas encore) suivre cet exemple, à réagir. D'autant plus que certains Américains et Britanniques commencent déjà à envisager, si aucun changement essentiel n'intervient et que le mouvement de retrait se précise, de fonder une organisation concurrente, sans doute auprès des Nations unies... à Genève.

Ce formidable électrochoc n'est pas tout à fait le premier, puisque les Américains avaient déjà amorcé leur retrait en 1974. Sera-t-il le dernier *avant le naufrage d'une* très belle et très grande idée ou, pour l'institution qui était chargée de l'incarner, le commencement de la *guérison* ?

FIN

AFRIQUE

Tanzanie

Les autorités de Dar-es-Salaam appellent à une solidarité des pays de la «ligne de front» face à Pretoria

De notre envoyé spécial

Dar-es-Salaam. — *« On l'avait bien dit » :* telle est, en résumé, la réaction — inquiète et agacée — de la Tanzanie, chef de file des pays de la « ligne de front » (1) et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, face aux nouvelles conversations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud qui ont, récemment, abouti à la signature de la *« déclaration de Pretoria »*. Même si les dirigeants de Maputo s'efforcent, aujourd'hui, d'atténuer la portée de cet accord sur un éventuel cessez-le-feu avec les *« bandits armés »* de la *« résistance nationale du Mozambique »* (RNM), les autorités de Dar-es-Saleam n'en continuent pas moins de penser que le régime de Samora Machel a mis le doigt dans un *« dangereux engrenage »*.

Comment imaginer, souligne-t-on dans les milieux autorisés de Dar-es-Salaam, que le *« pacte de non-agression »* signé, le 16 mars dernier à Nkomati, entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, serait un aboutissement, alors que *« le régime raciste de Pretoria n'a jamais respecté ses engagements »* et que *« sa duplicité rend vaine toute tentative de dialogue avec lui »* ? A en croire les responsables tanzaniens, les dirigeants de Maputo auront donc fort à faire pour ne pas succomber au chantage politique et économique de leur puissant voisin, qui veut les avoir à sa botte.

Certes, la signature du pacte de Nkomati est *« regrettable »*, dit-on à Dar-es-Salaam où l'on se garde, toutefois, de jeter la pierre au Mozambique qui n'avait malheureusement pas d'autre choix que celui de se soumettre au « diktat » de l'Afrique du Sud. La Tanzanie, à la tête des Etats de la « ligne de front », continue de proclamer une solidarité vigilante dans l'épreuve avec ce pays frère sans, pour autant, se faire trop d'illusions sur les chances de réussir, par la seule vertu du discours, à enrayer ce processus de *« satellisation »*. *« Les choses vont s'aggraver si les pays occidentaux refusent de voir la réalité en face, à savoir la menace que représentent, pour l'indépendance et l'intégrité territoriale du Mozambique, les négociations conduites par l'Afrique du Sud en position de force »*, assure-t-on à Dar-es-Salaam. Les Etats-Unis et l'Europe sont coupables, selon ces sources autorisées, d' *« indulgence »* à l'égard du régime de Pretoria, dont ils ont l'air d'apprécier le rôle d' *« honorable courtier »*, alors que celui-ci cherche à imposer un faux-semblant de paix. A quoi bon, dans ces conditions, s'apitoyer sur le sort de *« ce pauvre Mozambique »*, si l'on ne fait rien pour le soustraire à l'appétit de l' *« ogre »* sud-africain ?

Les adversaires les plus radicaux du régime de Pretoria exigent que celui-ci soit mis au ban de la communauté internationale. A tout le moins, serait-il nécessaire, insiste-t-on à Dars-es-Salaam, que les nations occidentales apportent leur soutien aux pays de la « ligne de front » qui luttent, avec de pauvres moyens, pour l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud et l'indépendance de la Namibie. Début septembre, lors de la réunion de l'Internationale socialiste à Arusha, M. Julius Nyerere, le chef de l'Etat tanzanien, ne leur avait-il pas reproché d'imposer un *« embargo de fait »* sur les livraisons d'armes à ces dits pays ? A cet égard, les responsables tanzaniens souhaiteraient que les nations occidentales cessent de *« jouer »* tel ou tel pays de la « ligne de front », en ignorant les autres. Ainsi, en est-il, à leurs yeux, de la France qui semble privilégier l'Angola et le Mozambique. *« Or,* note-t-on à Dars-es-Salaam, *nous formons un tout. La lutte de libération n'a de sens que si elle est collective. »*

Assurément, reconnaît-on à Dar-es-Salaam. Le combat doit d'abord être conduit sur le terrain même, mais le Congrès national africain (ANC), aussi bien que l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), ont besoin de bases extérieures. D'où la nécessité pour les pays de la « ligne de front », selon ces sources autorisées, d'être en mesure d'apporter un appui logistique à ces mouvements de libération. A cet égard, depuis qu'ils ont été expulsés du Mozambique après la signature du pacte de Nkomati, un certain nombre de membres de l'ANC se sont repliés, faute de mieux, sur la Tanzanie, qui n'a pas de frontière commune avec l'Afrique du Sud.

Y a-t-il un danger que les Etats de la « ligne de front » succombent, les uns après les autres, aux manœuvres de séduction de l'Afrique du Sud ? *« Le pacte de Nkomati est un cas particulier »*, affirment les autorités tanzaniennes. A leur avis, aucun autre pays n'entrera dans le jeu de Pretoria, même pas l'Angola qui, pourtant, a signé, en février dernier, avec celui-ci un simple arrangement parrainé par les Etats-Unis : un risque calculé, fondé sur la promesse que ce serait un pas vers l'application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie. On veut croire, à Dar-es-Salaam, qu'instruits par l'expérience, les dirigeants de Luanda ne suivront pas le mauvais exemple mozambicain.

Les autorités tanzaniennes conviennent que la grande époque de la lutte classique de libération qui avait abouti, en avril 1979, grâce à des pressions diplomatiques et militaires, à l'indépendance du Zimbabwe, est bel et bien révolue. Personne, ici, ne conteste que la Tanzanie et ses partenaires soient, aujourd'hui, en posture délicate. *« Nous manquons d'alliés puissants pour faire contrepoids au régime de Pretoria, qui bénéficie de « l'engagement constructif », à ses côtés, des Etats-Unis. »* On ne sait plus très bien, en définitive, où passe cette fameuse « ligne de front ».

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Ile Maurice

La démocratie quand même

(Suite de la première page.)

Le tandem n'a pas résisté longtemps à l'exercice du pouvoir. M. Jugnauth était président du MMM essentiellement parce qu'il appartient à la communauté hindoue, qui forme la moitié de la population. C'est pour le même mobile « ethnique » qu'il était devenu premier ministre. Un allié de circonstance, M. Harish Boodhoo, chef du Parti socialiste mauricien, avait été promu vice-premier ministre. Or cet hindou qui s'était voulu, il y a quelques années, le *« Gandhi de Maurice »* s'est révélé un redoutable manœuvrier. Il joua le premier ministre contre son ministre des finances avec tant d'adresse qu'au bout de neuf mois M. Bérenger démissionna entraînant dans son sillage dix autres ministres sur dix-sept. *« J'ai choisi l'épreuve de force, le « showdown », car nous ne pouvions plus travailler »*, dit-il aujourd'hui.

Cet effondrement du cabinet de gauche suscita, en août 1983, des élections générales anticipées que précéda une campagne très dure, tous les coups bas étaient permis. Le MMM obtint, certes, 46 % des suffrages exprimée mais le découpage électoral et la scrutin uninominal à un tour assurèrent la victoire à ses adversaires. L'« alliance » qui l'emporta était formée par le MSM (Mouvement socialiste militant — nouveau parti de MM. Jugnauth et Boodhoo), — le Parti travailliste et le PMSD. Elle domine l'Assemblée tout en n'ayant obtenu qu'une faible majorité (51 % des suffrages). Battu de soixante-quatorze voix dans son propre fief, M. Bérenger a été « repêché » grâce au système des *« best loosers »*, prévu pour rééquilibrer la représentation des différentes communautés et qui permet aux huit *« meilleurs perdants »* de siéger à l'Assemblée.

La politique, à Maurice, est affaire de passion. Les invectives pleuvent et la presse s'enflamme. Comment pourrait-il en être autrement dans cette arène qui regroupe, outre une bonne moitié d'hindous, 17 % de Tamouls, un quart de créoles, une petite minorité de Franco-Mauriciens et une bonne poignée de Chinois ? Et où l'économie est si fragile et dépendante des bonnes volontés extérieures qu'en 1984, la moitié des recettes en devises étrangères ont été fournies par l'exportation de sucre de canne acheté, par la CEE, presque au triple de son prix sur le marché mondial ?

Pourtant, le cocktail ethnique et religieux, apparemment explosif, et de sérieuses difficultés financières n'ont pas encore remis en cause les libertés essentielles sur cette île accueillante. *« Notre miracle »*, disent les Mauriciens, comme si des garde-fous invisibles, mais placés aux bons endroits, lui avaient évité jusqu'ici l'irréparable. *« Le miracle mauricien,* dit plus prosaïquement un ancien conseiller de Sir Seewoosagur Ramgoolam, « père de l'indépendance », promu aujourd'hui au poste avant tout honorifique de gouverneur, *c'est le mélange de plats chinois, indiens et créoles, de bouffe et de cultures »*.

Peu après son indépendance, en 1969, Maurice a largement profité d'un boom sucrier grâce à la monoculture de la canne, la CEE acceptant de reprendre à son compte un protocole sucrier passé dans le cadre du Commonwealth. Depuis, le cours du sucre a sombré, et Bruxelles continue d'acheter — à près de trois fois le prix pratiqué sur le marché libre — un demi-million de tonnes de sucre mauricien chaque année. Soit, en bonne année — sans sécheresse ni gros typhons, — 80 % de la production locale. *« Une véritable épée de Damoclès »*, résume M. Bérenger, qui n'est pas le seul à s'inquiéter des pressions des betteraviers européens pour supprimer le « privilège » de son pays.

L'île vit donc à l'heure d'une *« restructuration »* sucrière qui a déjà fait l'objet d'une demi-douzaine de plans et d'un bon nombre de manœuvres en sous-main. Six usines sur quinze doivent fermer. Le monopole des propriétaires — les *« dinosaures »* franco-mauriciens, que M. Bérenger, socialiste, se garde bien de défendre — va être battu en brèche par une association des travailleurs au capital. On parle de *« rationalisation »* — entendez *« centralisation »*, — en accord avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Le ministre de l'agriculture, qui préside, pour trois ans, la Sugar Authority, est persuadé que le sucre mauricien est *« viable et compétitif à long terme, même compte tenu des prix actuels du marché »* et que cette rentabilisation conditionne *« la stabilité sociale, économique et politique »* de l'île. Il nous assure que la *« réhabilitation »* de ce secteur passe par une amélioration de la productivité, donc par la *« fin de l'ère des fils à papa »*.

Le ministre de l'agriculture, dont l'opinion est ici largement partagée, estime justement que des *« décisions majeures doivent être prises rapidement »* dans le secteur sucrier pour — ajoute-t-il — *« éviter une catastrophe »*. Pourtant, l'équilibre socio-économique de l'île ne semble pas gravement menacé. En dépit du surpeuplement — plus de cinq cents habitants au kilomètre carré, — Maurice est un pays réellement en voie de développement, comme si, économiquement, il relevait plus de l'Asie du Sud-Est que de l'Afrique voisine. Le revenu annuel par habitant y est supérieur de 10000 F. Le taux de scolarisation dépasse 80 %. 150 000 foyers y disposent de l'électricité, et l'on compte dans ce petit pays 30 000 abonnés au téléphone.

La récession mondiale explique, en partie, que le taux de chômage soit important, de l'ordre de 20 %, et que 12 000 habitants soient considérés comme sous-alimentés. Le niveau de vie a légèrement baissé depuis 1981, et l'Etat s'est endetté à tel point qu'il a été contraint de faire appel au FMI pour obtenir un rééchelonnement de sa dette extérieure. Enfin, pour nourrir sa population, l'île importe, d'une année sur l'autre, entre 60 000 et 70 000 tonnes de riz, qu'elle ne produira jamais, ainsi que de la farine de blé.

« Zone franche » et tourisme

Mais le secteur sucrier ne compte plus que pour la moitié des recettes en devises et n'emploie que 85 000 personnes — saisonniers compris, — alors que d'autres secteurs font une percée. Le thé emploie aujourd'hui, sur de petites exploitations, une dizaine de milliers de familles, et ses recettes (300 millions de roupies, soit 5 % des rentrées de devises) ont sextuplé en trois ans. La « zone franche », dont les unités sont disséminées à travers l'île, emploie 32 000 salariés, dont la trentaine de milliers de « petites mains », mal payées, du secteur textile. Cette zone, qui a mis longtemps à vraiment s'implanter, compte pour 25 % dans les recettes de devises. Enfin, le tourisme de luxe a nettement repris, cette année, puisque 140 000 visiteurs auront été accueillis en 1984, le record de 1979 — avant la récession mondiale — étant ainsi battu.

Maurice est également en train d'investir dans l'élevage et les cultures vivrières afin de parvenir — riz et farine de blé non compris — à l'autosuffisance alimentaire. Déjà, le maïs est cultivé en association avec la canne à sucre. La *« redynamisation »* du secteur sucrier, chère à M. Jugnauth, fait de nouveau l'objet d'une négociation avec la Banque mondiale, le gouvernement mauricien estimant qu'une enveloppe globale de 80 millions de dollars lui sera nécessaire pour donner à l'économie le coup de fouet dont elle a besoin.

Pour M. Bérenger, dont le passage au ministère des finances a marqué le début de la remise en ordre, les gouvernants actuels *« font tout ce qu'il ne faut pas faire »*. D'autres reprochent à M. Jugnauth d'avoir tenté de *« juguler »* la presse et, surtout, de pratiquer le *« communalisme »*, en menant le jeu politique à partir de considérations ethniques, ce dont le premier ministre se défend avec la plus grande énergie. Il a prêté le flanc à la critique en déplorant la *« sous-représentation des hindous »* dans la fonction publique et en faisant grand bruit autour de la visite du président Singh, enfin en proposant — avant d'abandonner ce projet — de faire venir à Maurice l'une des urnes contenant les cendres d'Indira Gandhi.

Les principales réformes introduites par M. Bérenger ont été reconduites par l'« alliance » gouvernementale qui ne s'était pourtant pas privée, lors de la campagne électorale de 1983, de les lui reprocher. Les taxes sur les importations de farine et de riz ont été maintenues. L'abrogation d'une partie de la « taxe à la sortie » — imposée aux sucriers — a été reconduite, de façon à leur fournir un peu d'oxygène en vue de leur reconversion. La *« diversification »* de l'économie est un thème dont tout le monde saisit désormais l'importance. Les négociations avec le FMI et la Banque mondiale ont repris.

Pour M. Jugnauth, Maurice est *« sur le bon chemin »*. Moins optimiste, M. Bérenger juge néanmoins que *« l'unité, c'est-à-dire l'essentiel, a été préservée »*. Pour *« calmer le jeu »*, il se garde de réclamer des élections anticipées, en dépit du fait qu'il estime que le gouvernement actuel a perdu beaucoup de son crédit — pour n'avoir pas rempli ses promesses électorales — et que le MMM, *« après être passé près du drame en 1983 »*, a retrouvé une audience qui franchit, très nettement, les barrières ethniques. *« Nous contrôlons la situation et nous allons continuer d'apaiser les tensions »*, dit-il. Depuis la retraite, forcée, de Sir Seewoosagur, ancien premier ministre, âgé de quatre-vingt-trois ans, le personnel politique se renouvelle un peu et Maurice regarde en face son avenir. Certes, le climat n'est pas idyllique. Ainsi des « tracts séditieux » et des « lettres provocatrices » sont déposés actuellement dans les boîtes aux lettres. Mais, outrances verbales et manœuvres en sous-main ne sont pas venues à bout de cette petite démocratie qui sait, comme le bambou, plier sans rompre sous le vent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Après la reconnaissance de la République sahraouie par Belgrade

LE MAROC ROMPT AVEC LA YOUGOSLAVIE

Le Maroc a immédiatement rompu jeudi 29 novembre ses relations diplomatiques avec la Yougoslavie, cinquante-neuvième Etat dans le monde — dont trente en Afrique — à avoir reconnu la République arabe sahraouie démocratique (*le Monde* du 30 novembre), alors qu'il ne l'a pas fait avec d'autres pays, comme le Nigéria, qui se trouvent dans la même situation. Belgrade, qui a peu d'échanges économiques avec Rabat, a justifié sa décision par son *« soutien constant à la réalisation du droit des peuples à l'autodétermination en accord avec l'ONU et les non-alignés »*.

Le gouvernement marocain, qui a qualifié d' *« acte inamical »* la reconnaissance de cet *« Etat fantômatique »*, a le souci, après l'échec enregistré par sa délégation à la commission de décolonisation de l'ONU, d'empêcher que le geste de la Yougoslavie ne fasse tâche d'huile. D'abord au sein du mouvement des non-alignés où son influence est grande et où la RASD a l'intention de se faire admettre.

En Europe, ensuite, la Yougoslavie étant le premier pays européen à reconnaître la RASD. Elle pourrait, en effet, être imitée, dans un premier temps, par l'Autriche, qui, comme elle, a accordé un statut diplomatique à la délégation du Front Polisario, et par la Suède, qui a reconnu ce dernier.

Les craintes marocaines ne sont pas infondées, la RASD entendant pousser son avantage avec le soutien d'organisations comme le Secrétariat international de juristes, créé récemment à Paris (*le Monde* du 14 novembre), et les Amis de la RASD en France et dans le monde, qui ont entamé une campagne internationale. A Paris, M. Alain Vivien, député socialiste et président du groupe d'étude France-RASD de l'Assemblée, a annoncé son intention de demander sa transformation en Groupe d'amitié France-RASD, comme c'est le cas pour d'autres Etats reconnus, et d'inviter officiellement une délégation d'élus sahraouis.

PAUL BALTA.

Tunisie

REPRÉSENTANT LA LIBYE A L'ONU

M. Masmoudi risque d'être privé de la nationalité tunisienne

De notre correspondant

Tunis. — La Chambre des députés a voté, jeudi 29 novembre, un amendement au code de la nationalité, ramenant de dix à un mois le délai laissé à tout Tunisien pour renoncer à l'exercice d'une fonction au sein d'un service public relevant d'un pays étranger, avant de se voir retirer sa nationalité.

A l'évidence, cette modification vise tout particulièrement l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, qui a accepté le mois dernier le poste de représentant permanent de la Libye aux Nations unies (*le Monde* du 30 octobre). Il ne s'est trouvé que trois députés (une voix contre et deux abstentions) pour ne pas voter l'amendement, dont le rapport de présentation souligne *« la situation ambiguë,* (créée par des nationaux se mettant au service d'une présence étrangère) *qui pourrait être exploitée à l'encontre des intérêts et de la sécurité de l'Etat tunisien »*.

Si l'on se réfère au cas de M. Masmoudi, le seul connu, cette dernière considération traduit bien la méfiance que Tunis continue d'entretenir à l'égard du colonel Kadhafi. Il serait évidemment plus confortable pour celui-ci de réaliser ses visées unitaires en utilisant des Tunisiens et, mieux encore, s'ils sont connus, que d'agir à visage découvert. C'est très probablement la raison pour laquelle tous les opposants tunisiens trouvent si aisément asile et soutien chez lui et qu'il s'est évertué si souvent, mais, semble-t-il, sans grand succès, à rallier à ses thèses d'anciens dirigeants, exilés après être tombés en disgrâce. Ce vendredi, le journal *l'Action*, organe du PSD, sans citer M. Masmoudi, parle de *« trahison »* et dénonce *« ceux qui ont vendu leur âme au diable »*.

MICHEL DEURÉ.

ASIE

Japon

RENONÇANT AUX TRADITIONNELLES LIMITATIONS BUDGÉTAIRES

Le gouvernement envisage d'augmenter les dépenses militaires

De notre correspondant

Tokyo. – La presse japonaise, citant des sources gouvernementales, prête au premier ministre, M. Nakasone, l'intention d'accepter que le budget de la défense dépasse l'an prochain le seuil restrictif de 1 % du produit national. L'information n'a pas été démentie. Le dépassement n'apparaîtrait cependant pas clairement comme une décision politique. Il interviendrait sous une forme technique dans le courant de 1985, à l'occasion d'une rallonge budgétaire destinée aux augmentations de salaires des personnels militaires.

C'est en 1976 que le cabinet de M. Takeo Miki, soucieux de reconfirmer l'adhésion du Japon à sa Constitution pacifique et de limiter le développement des forces armées (que ce texte, pris au pied de la lettre, interdit), s'était imposé ce plafond budgétaire. Les successeurs de M. Miki, comme lui membres du Parti libéral démocrate (PLD), n'avaient pas seulement adhéré, bon gré mal gré, à ce principe, ils avaient aussi proclamé dans chaque campagne électorale leur attachement au principe du 1 % maximum.

M. Nakasone lui-même, bien que partisan avoué d'une abrogation des interdits constitutionnels relatifs aux forces armées, tenait encore des propos dans ce sens l'an dernier. Récemment, il déclarait que les forces armées nippones requièrent de *« nouvelles fondations »* pour jouer un rôle pacifique sur le plan international. Dans un registre assez différent, son ministre des affaires étrangères, M. Abe, estimait, en octobre, devant la Diète, que *« cette politique* [de limitation] *est une preuve importante de la volonté du Japon de ne pas devenir une puissance militaire »*. Elle est, ajoutait-il, une composante essentielle de sa *« diplomatie de paix »*.

A partir de quelles proportions la politique de dépassement traduirait-elle, éventuellement, une volonté de promotion au rang de *« puissance militaire »* ? Les frais de personnel ne sont pas les seules dépenses qui poussent aujourd'hui la défense à *crever un plafond* que les pacifistes jugent trop élevé au regard de la Constitution, mais que les réalistes jugent trop modeste au regard du rôle international du Japon et des dépenses de ses partenaires occidentaux.

Un facteur essentiel de la progression future des crédits militaires devrait être le programme quinquennal de développement des forces armées (1986-1990) actuellement mis au point. Il est clair que la réalisation de ces objectifs ne saurait s'accommoder des limitations budgétaires actuelles. Aussi le « groupe d'étude sur les questions de paix » (organisme privé chargé de conseiller le premier ministre sur les problèmes de défense), ainsi qu'un sous-comité du PLD, doivent-ils recommander prochainement leur abolition.

La question nucléaire

L'évolution en faveur d'un rôle et de moyens accrus des forces armées japonaises a connu, depuis une trentaine d'années, des hauts et des bas en fonction de la situation internationale, des stratégies américaines et de la conjoncture japonaise. Elle résulte aujourd'hui de quatre facteurs principaux :

1) La volonté des conservateurs japonais en général – et de M. Nakasone en particulier – d'effacer les séquelles du passé et de se doter de forces armées mieux adaptées aux dimensions du Japon et aux aléas de son environnement international ;

2) Les pressions des Etats-Unis sur leur principal partenaire et allié régional pour qu'il assume une part du fardeau et des responsabilités *stratégiques de Washington en* Asie ;

3) L'exacerbation de la rivalité américano-soviétique et l'accroissement des moyens militaires conventionnels et nucléaires de part et d'autre ;

4) L'affaiblissement au Japon du *mouvement pacifiste*.

Depuis l'accession au pouvoir de M. Nakasone fin 1982, cette évolution – qui faisait suite à l'immobilisme du cabinet Suzuki – s'est accélérée. Elle avait surtout été marquée jusqu'à présent par de fortes déclarations d'intention. Fondamentale, la levée de la contrainte budgétaire devrait lui permettre de passer aux réalisations.

Restera quand même, pour permettre aux forces dites d'*« auto défense »* d'atteindre la dimension voulue et de jouer, pleinement et légitimement, un rôle *« proportionnel à la puissance économique »* du Japon, le problème d'une réforme constitutionnelle, et, éventuellement, la question des armes nucléaires... En effet, sans leur possession, le Japon – face, dans sa *région*, à l'URSS *et* à la Chine qui possèdent ces armes, et dépendant du parapluie américain – peut-il être vraiment puissant, ou même indépendant, sur le plan militaire ? Le veut-il ? Le peut-il politiquement ?

A cet égard, les choses sont théoriquement claires. M. Nakasone lui-même nous le rappelait : il n'est pas question de remettre en cause les *trois principes du renoncement* à l'arme atomique : non-fabrication, non-possession et non-introduction de tels engins au Japon. Cela dit, les principes ne sont pas intangibles et peuvent souffrir d'accommodements, comme en témoigne la présence *routinière* dans les eaux *territoriales* et dans certains ports japonais de navires de guerre américains dotés d'armements nucléaires.

Le gouvernement, cependant, n'entend ni transformer les trois principes antinucléaires en loi, ni *signer de traité international* bannissant l'usage des armes atomiques. En un mot, il n'est prêt à sacrifier définitivement aucune option.

R.-P. PARINGAUX.

OCÉANIE

Australie

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 1er DÉCEMBRE

L'apparition d'un parti antinucléaire peut limiter l'ampleur de la victoire de M. Hawke

Correspondance

Canberra. – La survie du gouvernement travailliste de M. Bob Hawke en Australie n'a été à aucun moment en doute au cours de la longue campagne électorale qui se terminera samedi prochain, le 1er décembre. Selon les derniers sondages, les travaillistes vont même augmenter de près de 2 % leur proportion des voix dans l'électorat. Ce qui se traduirait par une majorité d'environ cinquante sièges – au lieu de vingt-cinq à l'heure actuelle – dans le nouveau Parlement.

Un tel résultat serait, dans une large mesure, attribuable à l'extraordinaire popularité personnelle du premier ministre. Avec l'opinion favorable, d'après les sondages, de près de 70 % des électeurs, M. Hawke a largement distancé le chef de l'opposition conservatrice, M. Andrew Peacock, dont la cote est tombée à 31 %. Pendant toute la campagne – et notamment dans un « grand débat » télévisé le 26 novembre, – la performance de M. Peacock a été nettement meilleure qu'on ne s'y attendait généralement. Elle n'a jamais, pour autant, mis en danger M. Hawke.

Cette disproportion dans la popularité des chefs des deux grandes formations politiques a pratiquement fait avorter tous les efforts de l'opposition pour susciter une discussion rationnelle touchant au fond des problèmes sociaux et politiques du pays. Fier de ce que son gouvernement a accompli pendant les vingt mois de son premier mandat dans les domaines de l'inflation, de l'emploi et de l'activité économique en général, M. Hawke s'est contenté de demander à l'électorat un vote de confiance personnel. Il semble que l'électorat soit prêt à le lui accorder, sans doute parce que l'Australien moyen s'identifie sans peine à ce premier ministre travailliste qui incarne, à ses yeux, un nationalisme resté très vivace à presque tous les niveaux de la société. Il est significatif que le slogan principal du Parti travailliste soit *« l'Australie d'abord »*.

Un nouveau parti politique juge cependant un peu creux le nationalisme affiché par M. Hawke et accuse le premier ministre non seulement d'être trop asservi aux Etats-Unis, mais aussi de mettre en danger la santé et la sécurité de ses concitoyens. Il s'agit du Parti antinucléaire (NDP), qui ne s'est constitué en parti politique qu'au mois de septembre dernier, mais n'en attire pas moins de plus en plus de monde. Selon certains commentateurs politiques, ce parti – avec un autre parti mineur, les Démocrates australiens – représenterait une menace *sérieuse pour le* gouvernement au Sénat.

A l'heure actuelle, ni les travaillistes ni les conservateurs n'ont la majorité absolue au Sénat, et M. Hawke espérait remédier à cette situation grâce au scrutin du 1er décembre. Même dans les circonstances les plus favorables, il aurait été très difficile pour lui de gagner le contrôle du Sénat, mais l'existence du NDP risque de rendre cette tâche presque impossible.

Une nouvelle force électorale

Il y a trois semaines, 3 % des électeurs seulement exprimaient l'intention de voter pour les candidats du NDP au Sénat. Mais, depuis ce moment-là, ce chiffre est passé à 8 % et même, selon certains sondages, à 17 %. En toute hypothèse, le NDP est devenu une nouvelle force électorale dont les partis les plus importants sont désormais obligés de tenir compte.

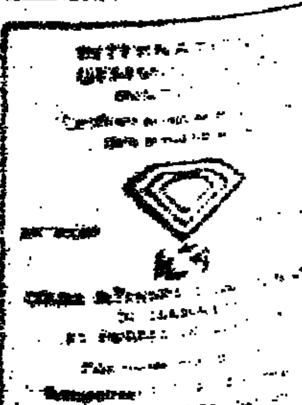
Quel genre d'électeurs se rallient à ce nouveau parti dont la plate-forme électorale se limite au désarmement nucléaire et à une opposition tenace à la vente d'uranium par l'Australie ? En premier lieu, le NDP attire beaucoup de jeunes *qu'inquiètent* à la fois la course aux armements en général et le rôle particulier que joue l'Australie en facilitant la production d'armes nucléaires. Ce n'est pas un hasard si, dans l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, le candidat venant en tête de la *liste NDP pour le Sénat est Peter* Garrett, le chanteur vedette d'un groupe rock très populaire dans la jeunesse.

Une deuxième catégorie d'électeurs attirés par le NDP vient de l'aile gauche du Labour. Déçus par la politique centriste – certains diraient conservatrice – menée par M. Hawke, nombre de travaillistes, publiquement ou non, appuient les partisans d'un programme antinucléaire proche de celui qui a été rejeté au dernier congrès national de leur propre parti. Dans l'Etat de Victoria, par exemple, un ancien sénateur travailliste, Mme Jean Nelzer, a démissionné du Labour pour conduire le NDP à la bataille. Les travaillistes craignent que, le 1er décembre, elle n'attire assez de voix pour dépasser un de leurs propres candidats. L'électeur qui veut que M. Hawke reste premier ministre, *mais qui désire tout de même* exprimer son inquiétude au sujet de la question nucléaire, aura la possibilité de voter travailliste pour la Chambre basse, mais NDP pour le Sénat. C'est une formule qui semble inquiéter la direction du Labour et a engendré une série de réactions destinées à neutraliser ce nouveau danger.

M. Hawke, pour sa part, encourage les Australiens à ne pas disséminer leurs voix en optant pour un parti mineur qui serait impuissant à accomplir quoi que ce soit de positif à Canberra. En outre, il a mis en valeur les initiatives prises par son gouvernement aux Nations unies et ailleurs *pour réduire les tensions* internationales et arrêter la course aux armements. Ses déclarations à ce propos ont reçu, ces derniers jours, un soutien assez inattendu grâce à son ministre des relations extérieures, M. Bill Hayden – l'un des ministres les plus respectés du gouvernement, – qui a pu annoncer l'accord du président Reagan et de M. Gromyko pour envoyer chacun en Australie, l'année prochaine, une délégation gouvernementale de haut niveau pour des conversations sur la limitation des armements. M. Hayden a également *fait savoir* que l'Australie avait décidé d'appuyer la résolution patronnée à l'ONU par le Mexique et la Suède, visant à arrêter tout déploiement de nouvelles armes nucléaires dans le monde. Quelques jours plus tard, l'Australie elle-même a présenté aux Nations unies une résolution sur l'arrêt des essais nucléaires, résolution qui a recueilli 109 voix contre 0 et 26 abstentions. C'est l'une des rares fois où l'Australie a pris ses distances à l'égard de ses alliés occidentaux traditionnels.

Reste à savoir si de telles initiatives vont suffire à dissuader la jeunesse *idéaliste et les travaillistes* désabusés d'abandonner le *« parti de la réforme »*, titre traditionnel dont le Parti travailliste se targue. Si le gouvernement perd ce pari, la liberté d'action dont il jouira après le 1er décembre sera limitée par un Sénat dont le soutien ne lui sera nullement acquis.

ROBERT LEAL.



PROCHE-ORIENT

LA RÉUNION DES CHEFS D'ÉTATS ARABES DU GOLFE

Toutes les médiations dans la guerre Irak-Iran ont échoué

De notre envoyé spécial

Koweït. — Le secret des délibérations, au cinquième sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui s'est réuni du 27 au 29 novembre, a été bien gardé. Les souverains d'Arabie Saoudite, du Koweït, de Bahrein, du Qatar, d'Oman et des Emirats arabes unis étaient rassemblés dans un hôtel auquel les journalistes n'avaient pas accès. Des éléments d'infanterie, de commandos, de blindés, des batteries antiaériennes même, cernaient le périmètre du sommet.

De rares conférences de presse réunies par des responsables koweïtiens ont néanmoins permis de déterminer les diverses questions qui figuraient à l'ordre du jour. A n'en pas douter, la guerre irako-iranienne continue de préoccuper au premier chef les pays de la région pour au moins trois raisons : les attaques contre les pétroliers naviguant dans le Golfe risquent, si elles devaient s'intensifier, de réduire les exportations et, partant, les revenus des Etats producteurs : le conflit qui oppose l'« Iran chiite » à l'« Irak sunnite » menace la cohésion et la stabilité des Etats voisins où cohabitent des citoyens appartenant aux deux communautés islamiques : les membres du CCG, qui ont déjà versé quelque 50 milliards de dollars à l'Irak pour soutenir son effort de guerre, souhaitaient vivement se débarrasser de ce fardeau.

Les chefs des six Etats arabes du Golfe n'ont pu que constater l'échec de toutes les missions de médiation qu'ils ont accomplies collectivement ou individuellement, ainsi que celles entreprises par l'ONU, l'Organisation de la conférence islamique, les pays non alignés. Faute de mieux, ils ont décidé de poursuivre leurs efforts pour conduire l'Iran à renoncer à son principal objectif, le renversement du régime irakien, et à se rallier à un compromis.

En attendant, diverses mesures ont été prises pour assurer la sécurité des Etats membres du CCG. Selon le vice-président du conseil koweïtien, le cheikh Sabah, une « *force d'intervention rapide* », sous commandement unifié, serait prête à intervenir « *à tout moment* » pour riposter à une éventuelle « *agression extérieure* ». De source officieuse, on apprend que les deux bataillons constitués à cet effet stationnent en territoire saoudien.

Certains observateurs étrangers estiment cependant que cette force a une valeur beaucoup plus symbolique qu'opérationnelle. Les Etats du Golfe tiennent, en effet, à manifester leur détermination d'assurer eux-mêmes leur défense, encore que trois d'entre eux — Oman, Bahreïn, l'Arabie saoudite — aient consenti aux Etats-Unis des bases ou de substantielles « facilités » militaires.

Aucune information n'a filtré sur le projet d'« *homogénéisation* » de l'armement des pays membres, lesquels s'approvisionnent indistinctement, et d'une manière jugée anarchique, notamment aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni. Seul le Koweït, qui s'est vu refuser par Washington la livraison de missiles antiaériens Stinger, s'est adressé à l'Union soviétique, mais a réservé à la France la part du lion de ses achats : la principauté a acquis l'année dernière du matériel militaire français pour une somme de 4,7 milliards de francs, représentant plus de 90 % de son carnet de commandes.

Les divergences interarabes ont été évoquées, indique la déclaration publiée à l'issue de la conférence. Une apparente neutralité est observée à l'égard des conflits qui opposent la Syrie, d'une part, à l'Irak et à l'OLP, de l'autre. Mais M. Yasser Arafat obtient pleine satisfaction, puisque les chefs des Etats du Golfe renouvellent leur « *soutien à la légitimité de l'OLP en tant qu'unique représentant du peuple palestinien* ». Le désaveu des organisations dissidentes de fedayins, ainsi que de leur protecteur syrien, est implicite mais net.

La déclaration finale de la conférence n'évoque même pas l'éventualité de la convocation d'un sommet arabe qui aurait dû se réunir ce mois-ci à Ryad. Les participants confirment ainsi la conviction générale que les divergences, notamment sur la question de l'éventuelle réintégration de l'Egypte au sein de la Ligue arabe, sont trop marquées pour permettre une telle réunion. A en juger par l'extrême discrétion observée par les membres du CCG, il semble bien que les délibérations n'ont finalement débouché sur aucune décision d'importance.

ERIC ROULEAU.

LES NÉGOCIATIONS LIBANO-ISRAÉLIENNES DE NAKOURA

Le désaccord persiste sur le rôle de la Force des Nations unies

De notre correspondant

Jérusalem. — La négociation militaire israélo-libanaise de Nakoura se trouve dans l'impasse. Aucun progrès significatif n'a été accompli, jeudi 29 novembre, lors de la sixième séance de pourparlers. Ceux-ci achoppent sur le rôle qui incomberait à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) au lendemain d'un retrait israélien.

Les deux parties conçoivent la mission des « casques bleus » de manière totalement différente. Israël souhaite voir la FINUL occuper tout le territoire qui aura été évacué par son armée depuis la Méditerranée jusqu'à la frontière syrienne à l'est, y compris le mont Barouk et la plaine de la Bekaa. Selon Jérusalem, les « casques bleus » auront pour tâche d'empêcher toute activité hostile à Israël, d'interdire les infiltrations de commandos et la contrebande et d'empêcher la réimplantation de « *bases terroristes* » dans le sud du Liban.

Les militaires israéliens estiment que, pour remplir efficacement leur mission, les troupes onusiennes — qui comprendraient alors environ dix mille hommes — devraient, pour l'essentiel, être stationnées dans le nord de la région évacuée, c'est-à-dire entre les rivières Awali, ligne aujourd'hui tenue par les Israéliens, et Zaharani. Plus au sud, où la FINUL n'aurait qu'une présence symbolique, les tâches de sécurité seraient assumées par l'Armée du Liban-Sud (ALS) du général Antoine Lahad, milice alliée d'Israël, transformée en « *brigade territoriale* ».

Les délégués israéliens aux entretiens de Nakoura s'attendaient, et s'attendent toujours, à voir leurs interlocuteurs jeter l'anathème sur l'ALS dont l'existence, inacceptable pour Beyrouth et Damas, porte atteinte à la souveraineté de l'armée et du gouvernement libanais. Or le blocage est venu d'ailleurs, prenant, semble-t-il, les Israéliens à contrepied.

Les Libanais tiennent le déploiement de la FINUL pour un problème purement intérieur relevant de leur seul ressort. Ils ne veulent pas étendre le mandat et la zone d'implantation des « casques bleus », mais, à l'inverse, les restreindre. Ils acceptent seulement que ceux-ci occupent les villes de Tyr et de Saïda — notamment pour protéger les camps de réfugiés palestiniens — et prennent position le long de la frontière israélienne. C'est seulement dans une seconde étape qu'ils consentiraient à élargir le rôle de la FINUL.

Pour Jérusalem, une présence onusienne aussi légère serait impropre à garantir la sécurité de la Galilée. Les zones abritant aujourd'hui les éléments les plus hostiles à Israël échapperaient en effet au contrôle des « casques bleus ». Le général Gilboa, chef de la délégation israélienne, a rappelé jeudi qu'à ses yeux le stationnement massif de la FINUL dans le Sud du Liban — et pas seulement sur la frontière — était la « *pierre de touche* » de la sincérité des Libanais dans leur vœu d'élaborer avec Israël un compromis viable.

Tandis que l'émissaire des Nations unies au Proche-Orient, M. Jean-Claude Aimé, s'active en coulisse pour rapprocher les positions des uns et des autres, les militaires israéliens s'impatientent. Le général Gilboa reprochait récemment à la délégation libanaise de répéter sans cesse le même discours « *comme un disque rayé* ». Vu d'Israël, seule une démarche syrienne auprès du gouvernement Karamé pourrait inspirer un changement de refrain à Nakoura.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Violences meurtrières au Liban.* — Selon les derniers chiffres, sept personnes ont été tuées et 17 autres blessées à la suite de l'explosion d'une voiture piégée, jeudi 29 novembre (*le Monde* du 30 novembre) à Aey, ville sous contrôle druze à l'est de Beyrouth. A la suite de cet attentat, un obus a été tiré sur le quartier chrétien de Qarm-el-Zeitoun à Achrafieh, tuant trois personnes et en blessant deux autres. — *(AFP.)*

● *Entretien Cheysson-Kaddoumi.* — M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a eu jeudi 29 novembre un entretien avec M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Cette rencontre, qui intervient quelques jours avant la visite à Paris du premier ministre israélien, M. Pérès, a porté sur « *les délibérations du dernier Conseil national palestinien* ».

Egypte

Le Néo-Wafd est divisé sur l'application de la loi islamique

Rien ne va plus au sein du parti d'opposition égyptien Néo-Wafd, entre les wafdistes traditionnels et les Frères musulmans élus aux législatives de mai sur les listes de ce parti. L'union « contre nature », à l'occasion de ce scrutin, entre les héritiers du mouvement nationaliste et laïque de Saad Zaghloul et les frères musulmans, dont l'organisation est interdite en Egypte depuis Nasser, pourrait se terminer par un prochain divorce, a déclaré l'un des dirigeants du Néo-Wafd, qui a demandé à garder l'anonymat : « *Il est possible que les huit députés frères musulmans siégeant actuellement à l'Assemblée sur les bancs du Wafd (58 députés au total) quittent le parti et gardent leur siège. Nous avons conclu un mariage de convenance avec les Frères musulmans. Mais ils se sont révélés plus Frères musulmans que wafdistes.* »

Le principal désaccord porte sur l'application de la *charia* (loi islamique). Pour la confrérie des Frères musulmans, l'application de la « *loi d'Allah* » prime toutes les autres considérations, alors que les wafdistes, dont la majorité n'a jamais été très en faveur du droit coranique, estiment que toute islamisation de la législation devrait être précédée d'études sérieuses. En effet, l'application de la *charia* pose des problèmes, tant en ce qui concerne les *houdoud* (châtiments corporels, amputations, lapidations, etc.) que dans le domaine bancaire, où elle implique l'abolition de l'intérêt.

Les dirigeants du Wafd reconnaissent qui, à la suite de l'alliance avec les Frères musulmans, beaucoup d'Egyptiens coptes ont décidé de ne plus voter pour le parti. « *Nous avons perdu autant de voix que nous en avons gagnées* », a affirmé un responsable wafdiste. La rupture avec les Frères musulmans pourrait intervenir avant l'assemblée générale du Néo-Wafd, prévue pour fin janvier. — *(AFP.)*

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE ATTENDU EN ÉGYPTE LE 1er DÉCEMBRE

Le roi Hussein de Jordanie effectuera une visite d'Etat en Egypte à partir du samedi 1er décembre, a annoncé, jeudi 29 novembre, la présidence égyptienne. Le souverain jordanien n'était pas allé en Egypte depuis le début du processus qui a abouti à l'accord égypto-israélien de Camp David il y a sept ans. Le président Hosni Moubarak s'était rendu à Amman le 9 octobre, et la visite du roi Hussein scellera la réconciliation des deux voisins d'Israël qui ont rénoué, le 25 septembre, leurs relations diplomatiques rompues en 1977. — *(Reuter, AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

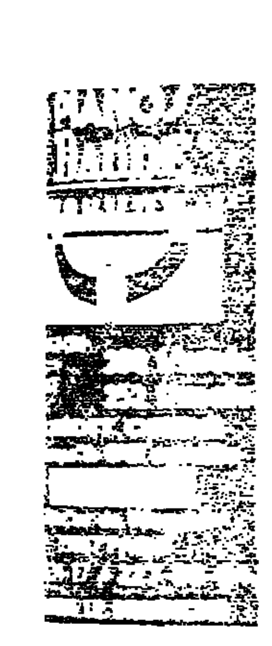
● LA « CAPTURE » D'UNE CENTAINE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES. — Le département d'Etat a déclaré, mercredi 28 novembre, qu'il n'avait aucune confirmation d'un rapport selon lequel une centaine de soldats soviétiques avaient été capturés par la résistance dans le sud-est de l'Aghanistan (*le Monde* du 29 novembre) où il y a eu récemment d'importants combats. — *(UPI.)*

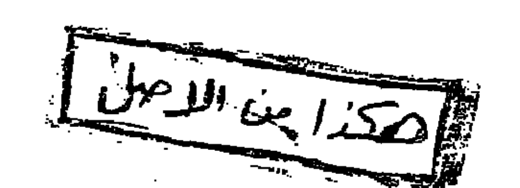
Ouganda

● REDDITION DE TROIS CENT CINQUANTE OPPOSANTS. — La radio ougandaise a annoncé, mercredi 28 novembre, que trois cent cinquante guérilleros antigouvernementaux se sont rendus volontairement aux autorités dans le district de Luwero, situé au nord de Kampala.

Pakistan

● AMNESTY INTERNATIONAL a, dans un communiqué rendu public le mardi 27 novembre à Paris, dénoncé les conditions dans lesquelles avait lieu le procès de personnes accusées de « conspiration » (*le Monde* du 30 novembre) et lancé simultanément un appel au président Zia Ul Haq, pour que quatre prisonniers menacés d'exécution puissent bénéficier d'un procès équitable. Trois des quatre prisonniers, précise Amnesty International, qui sont accusés d'un détournement d'avion en 1981, ont d'abord été condamnés à des peines de prison par un tribunal militaire, mais celui-ci a ensuite prononcé des condamnations à mort après avoir reçu une injonction officielle exigeant que ces peines soient reconsidérées.





Le Monde

politique

UN ENTRETIEN AVEC M. JACQUES TOUBON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RPR

«Le socialisme est devenu synonyme de régression sociale et même de pauvreté»

Dans la première interview qu'il accorde à un quotidien national depuis sa nomination comme secrétaire général du RPR le 18 novembre, M. Jacques Toubon insiste sur la préoccupation primordiale qui sera la sienne : faire gagner les élections de 1986 à son mouvement et à l'ensemble de l'opposition. Il précise aussi le sens à donner aux principes de renforcement de l'Etat et de restauration des libertés qui inspirent le programme du RPR. Celui-ci sera définitivement adopté au cours d'un congrès extraordinaire au printemps 1985.

« Votre nomination a pu faire croire à une rupture de générations et au renoncement au concept de rassemblement par la mise à l'écart de certains gaullistes ?

– L'équipe qui m'entoure a pour tâche primordiale de construire la victoire des élections législatives et, au-delà, la nouvelle politique de la future majorité parlementaire. La diversité sociale, intellectuelle, et à certains égards les sensibilités politiques représentées dans la nouvelle équipe nationale et dans le bureau politique qui sera élu le 21 décembre reflètent la notion de rassemblement sur laquelle a toujours été fondé le mouvement gaulliste. Le rajeunissement et le renouvellement du RPR correspondent simplement à une volonté de relance de son action mais n'entraînent aucune mise à l'écart de quiconque. On s'en apercevra vite.

– Votre réputation d'homme plus offensif que votre prédécesseur n'est-elle pas destinée à enrayer le courant du RPR séduit par M. Le Pen ?

– Notre problème n'est pas du tout, comme les nostalgiques de la IVe le croient, de nous préoccuper de nos relations avec telle ou telle formation, avec tel ou tel homme politique, de nous occuper de cuisine partisane. Nos affaires, ce sont les affaires des Français. Notre action se situe face à l'opinion et elle sera jugée par l'ensemble des Français. Les électeurs se situeront par rapport à nous. Nous ne leur proposerons pas des combinaisons mais des objectifs pour le redressement de la France.

– Pourtant M. Chirac a reconnu qu'une partie de l'électorat de M. Le Pen aux européennes provenait de l'opposition et naturellement du RPR. Comment pouvez-vous la récupérer ?

– Cela est dû au double effet de la radicalisation du débat politique et de la proportionnelle. Je veux souligner la responsabilité que prendraient les socialistes si, en instaurant la proportionnelle pour les législatives, ils permettaient l'élection de députés du Front national que le scrutin majoritaire aurait les plus grandes chances d'empêcher.

– Toutefois n'allez-vous pas être conduit à durcir, à droitiser, votre vocabulaire et votre action ?

– En ai-je donné l'exemple depuis que je suis secrétaire général ?

– Une autre attirance s'exerce sur l'électorat RPR venant de la part de M. Raymond Barre. Comment résister aux séductions du député du Rhône ?

– La vraie question est de savoir s'il existe, entre la stratégie de la majorité et celle de l'opposition, une tierce stratégie qui serait parallèle à celle de l'opposition, mais qui, par définition, ne la rejoindrait pas. Si, comme je le crois, il n'existe pour les élections législatives qu'une seule stratégie, celle de l'union de l'opposition, face à la stratégie de survie du pouvoir, chacun devra faire son choix au moment de l'échéance.

– Vous n'imaginez donc pas une division de l'opposition d'ici à seize mois ?

– J'ai à cet égard peu d'imagination et beaucoup de foi.

– Comment allez-vous organiser le mouvement en vue des élections législatives ?

– L'équipe comporte un secrétaire national aux élections, M. Jacques Chartron, qui sera principalement chargé auprès de moi de préparer les investitures. Mais le secrétaire national, chargé des relations avec les partis d'opposition, M. Roger Romani, et le secrétaire national chargé des élus locaux, le jeune maire de Chalon-sur-Saône, M. Dominique Perben, ainsi que le secrétaire national aux fédérations, M. Alain Marleix, seront appelés autour de moi pour préparer et mener la campagne. Mon intention est de m'investir personnellement et de réunir régulièrement et dès maintenant une petite cellule, ainsi composée, et à laquelle participera le président du groupe de l'Assemblée nationale, mon ami Claude Labbé.

Combat contre la proportionnelle

– Mais vous ignorez encore le mode de scrutin.

– Je prépare les élections quel que soit le mode de scrutin. Quand on a de bons candidats, une bonne implantation, de bonnes propositions et un courant qui vous soutient, le mode de scrutin importe peu. De plus s'agissant de la réforme de la loi électorale, nous avons d'ores et déjà engagé le combat contre la proportionnelle. Je souhaite prendre part personnellement au débat qui aura lieu à l'Assemblée nationale, quand le gouvernement y présentera son projet. Ce sera un des rares sujets pour lequel je reprendrai totalement mon activité parlementaire en commission et dans l'hémicycle.

– Comment allez-vous renforcer vos contacts avec l'UDF en vue de l'élaboration d'une plate-forme commune ?

– Je vais commencer par rencontrer les secrétaires généraux des partis de l'opposition. Je souhaite pousser la préparation de cette plate-forme commune et j'espère que nous pourrions au prochain printemps proposer aux Français une sorte de contrat de confiance entre l'opposition nationale et eux.

– Allez-vous mener des actions particulières pour attirer à vous les déçus du socialisme ?

– Dans un premier temps, dans chacune des régions, nous allons soumettre l'ensemble de nos propositions à la réflexion et aux critiques de tous les partenaires de la vie économique, sociale et culturelle où un chargé de mission du RPR prendra des contacts. A la suite de cette concertation nous adopterons au cours d'un congrès extraordinaire au printemps 1985, l'ensemble de nos propositions et de nos objectifs. Ceux-ci seront à la fois le résultat de nos convictions et des aspirations de tous les Français que nous aurions rencontrés.

– Aux assises de Grenoble les militants du RPR se sont montrés sur certains sujets assez conservateurs et parfois réactionnaires, notamment en ce qui concerne les problèmes sociaux, l'IVG, la sécurité, les immigrés. Cela n'est-il pas contradictoire avec votre volonté d'ouverture intellectuelle, sociale et politique ?

– Il faut d'abord tenir compte de l'atmosphère et, de l'ambiance des Assises nationales, de l'extraordinaire enthousiasme qui s'y dégage. Les assises de Grenoble n'ont pas failli à cette règle. D'autre part, il ne faut pas s'attendre que les militants du RPR ni qu'aucun Français puisse être aujourd'hui l'âme en repos, l'esprit tranquille, apaisé, serein devant la dramatique insuffisance de l'action du gouvernement dans un certain nombre de secteurs de la vie nationale.

» Notre mouvement aura l'occasion sur l'ensemble des problèmes que vous citez de publier ses objectifs.

Quatre missions pour l'Etat

– Et cependant pour le moment les principes généraux de votre politique n'apparaissent pas très clairement.

– Il est vrai que dans la confusion et les faux-semblants organisés par le pouvoir, il est souvent difficile de s'y retrouver. Les principes de notre future politique sont extraordinairement simples. Il s'agit à la fois de reconstruire l'Etat et de retrouver les libertés. Refaire un Etat rénové, resserré autour des quatre missions qui sont celles de tout Etat républicain : souveraineté, unité nationale, sécurité et solidarité. Il s'agit d'opposer à l'Etat attrape-tout, partisan et hésitant que nous avons depuis trois ans et demi, un Etat désormais respectable, efficace et impartial.

» Notre deuxième principe consiste à retrouver les libertés individuelles, concrètes, économiques, sociales, culturelles qui ont été lentement grignotées par l'Etat-providence depuis trente-cinq ans et souvent abattues par pans entiers depuis 1981. Nous voulons faire du corridor étroit dans lequel se meuvent aujourd'hui les personnes, les familles, les salariés, les entreprises, les collectivités locales un vaste espace où dans le cadre de la loi chacun pourra se déterminer librement, prendre l'initiative, agir selon son libre arbitre, donc, simplement, exercer sa responsabilité.

» Nous ne proposons pas de substituer le libéralisme au socialisme. Notre préoccupation n'est pas dogmatique. Nous proposons en France aujourd'hui, au niveau de protection sociale que nous avons atteint avec l'organisation économique qui est la nôtre, de réintroduire dans notre société certaines libertés qui ont été entamées et qu'il est indispensable de rétablir pour faire face aux exigences de l'avenir.

– En mentionnant « le niveau social qui est le notre » voulez-vous dire que le RPR n'envisage pas de réduction de ce niveau de protection sociale ?

– Un Etat efficace et une économie prospère peuvent assurer la protection sociale à laquelle les Français ont droit, alors qu'un Etat pléthorique, glouton et une économie débile, asphyxiée sont incapables de le faire. C'est pourquoi le socialisme est devenu en fait aujourd'hui synonyme de régression sociale et même de pauvreté. Le retour des libertés est donc la seule garantie d'un nouveau progrès social. »

Propos recueillis par **ANDRÉ PASSERON.**

● *Pas de parti barriste.* – M. Raymond Barre a *« totalement désavoué »*, jeudi 29 novembre, l'initiative prise par un certian nombre de personnes à Bondy, en Seine-Saint-Denis, de créer un *« parti politique de tendance barriste »*. Le secrétariat de M. Barre indique, dans un communiqué, que *« les positions ou les initiatives que pourraient prendre les animateurs de ce groupement, intitulé Union libérale de progrès, ne sauraient engager qu'eux-mêmes »*.

● *Le RPR à Colombey-les-Deux-Eglises.* – Comme ils le font chaque année, les responsables et les parlementaires du RPR se sont rendus sur la tombe du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, sous la conduite de MM. Chirac et Toubon. M. Labbé, président du groupe parlementaire, a déclaré : *« Le gaullisme établit un lien entre les générations, nos passés sont différents, mais le même avenir nous rassemble. »* Les nouveaux membres du secrétariat national étaient présents.

CHARLES JOURDAN

EXTRAIT D'UN JUGEMENT (DÉFINITIF) RENDU LE 6 JUILLET 1984
PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VALENCE

ENTRE :
La Société CHARLES JOURDAN
Et
Monsieur Georges SEMERDJIAN
S.A.R.L. SEMERDJIAN Frères
15, rue du Terras
13002 MARSEILLE

Le 31 Mars 1982, la SARL SEMERDJIAN FRÈRES a mis en vente pour la première fois un modèle de chaussure sous la référence "LYDIA".

L'examen du modèle CAPRICE fait apparaître qu'il s'agit d'un escarpin pour femmes, perforé de trous carrés de 3 mm de côté, répartis de façon régulière et spécifique, et dont le bout est ouvert.

Or, comparé au modèle "CAPRICE", le modèle "LYDIA" présente les ressemblances suivantes : escarpin d'une même découpe, perforé de trous carrés de 3 mm de côté, talon de 6 cm, bout ouvert.

Ces multiples ressemblances, portant sur des éléments conférant son originalité au modèle "CAPRICE" démontrent suffisamment que le modèle "LYDIA" est une contrefaçon du modèle "CAPRICE".

Il apparaît dans ces conditions, que les faits reprochés au prévenu sont établis. Il échet de le déclarer coupable du délit de contrefaçon.

PAR CES MOTIFS

Le TRIBUNAL, déclare Monsieur SEMERDJIAN coupable des faits qui lui sont reprochés.

Le condamne à la peine de CINQ MILLE FRANCS D'AMENDE (5.000 F).

Déclare la S.A.R.L. SEMERDJIAN FRÈRES civilement responsable.

Condamne Monsieur SEMERDJIAN Georges et la Société SEMERDJIAN FRÈRES in solidum à payer à la Société CHARLES JOURDAN la somme de CINQUANTE MILLE FRANCS (50.000 F) à titre de dommages-intérêts.

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans les journaux suivants : "Le Monde", "Le Figaro", et "Le Dauphiné", aux frais de Monsieur SEMERDJIAN Georges et la S.A.R.L. SEMERDJIAN FRÈRES, ce à titre également de dommages-intérêts.

Pour Copie Conforme
Jacques KAM
Avocat à la Cour







POLITIQUE

CLIMAT DE VIOLENCE EN

Après la mort, le vendredi 30 novembre, d'un Européen à Ouégoa, dans le nord-est du territoire, la gendarmerie a lancé plusieurs opérations pour tenter de lever les barrages édifiés sur plusieurs axes routiers par les indépendantistes du FLNKS. C'est ainsi qu'un peloton de gendarmes mobiles a réussi à faire évacuer, sans incident, le barrage de Poya. Mais, dès que les gendarmes se sont éloignés, les militants du FLNKS ont incendié une dizaine de maisons dans le village et ont reconstitué un barrage, qui a de nouveau été démantelé par les forces de l'ordre.

L'opération de Poya était apparemment le prélude à une vaste remise en ordre. D'autres actions des forces de l'ordre étaient prévues dans la journée, tandis qu'était attendu le général de Barry, secrétaire général de la défense nationale.

A Nouméa, le maire, M. Roger Laroque (RPR), a appelé la population à faire du chef-lieu du territoire une ville morte, samedi 1er décembre, en signe de deuil. Mais il a surtout incité les Calédoniens *« à se tenir prêt à descendre dans la rue ». « J'espère être suivi par chacun »*, a ajouté M. Laroque.

Le FLNKS – dont deux dirigeants se trouvent à l'étranger, M. Tjibaou au Vanuatu, M. Urégéi en Malaisie – a estimé que la libération, jeudi, du sous-préfet des îles Loyauté constitue *« un gage de bonne volonté pour pouvoir entrer en négociation »*.

Trois militants du FLNKS incarcérés pour avoir empêché le déroulement des élections territoriales, ont été mis en liberté provisoire, treize autres militants restant détenus.

A Paris, le gouvernement attend le retour de M. Barbeau, l'émissaire du ministre de l'intérieur, pour délibérer. Ce dernier a noué contact avec toutes les parties en présence *« dans le cadre d'une accélération du processus d'autodétermination »*, selon les termes employés par M. Lemoine, secrétaire d'Etat au DOM-TOM. M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, presse lui, le gouvernement *« d'aller très vite »* dans cette voie.

Dans l'opposition, M. Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a jugé qu'*« il est temps que le président de la République, garant de l'intégrité territoriale, prenne lui-même ses responsabilités »* ; tandis que M. Le Pen, président du Front national, demande la démission du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Enfin M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement local, se rend à Paris avec l'intention d'y être reçu par le chef de l'Etat.

La valise et le fusil

(Suite de la première page.)

Treize jours depuis les élections du 18 novembre, barrage contre barrage, fusils contre fusils, angoisse contre colère. Treize jours de ce tête-à-tête hallucinant dans la solitude des montagnes. Treize jours abandonnés de tous, les gendarmes calfeutrés dans leurs gendarmeries (trois gendarmes en moyenne par village). La République française aux abonnés absents. Treize jours de nuits sans sommeil, l'œil au rideau, le doigt sur la détente.

Et soudain, en une folle nuit et un matin, tout a éclaté. Jeudi soir, Eugène Guérin, un cultivateur blanc de soixante-dix-huit ans, est en train de planter paisiblement ses piquets d'ignames devant sa ferme quand il voit arriver un groupe de Canaques de la tribu voisine, armés de fusils et de tamiocs (haches traditionnelles). Le vieil homme connaît bien ses voisins. Il plaisante : *« Vous allez à la chasse ? » « Il va falloir que tu partes »*, lui répondent-ils. Brève discussion. Puis il est roué de coups de poing et de pied ; il roule à terre. *« Mais pourquoi me faites-vous ça ? »*, parvient-il à demander entre deux volées. Dans le même temps, un autre groupe de Canaques pénètre dans la ferme et blesse Mme Guérin d'une décharge de chevrotines. Son neveu l'emmène alors à l'hôpital de Koumac, laissant pour mort M. Guérin. Sur le chemin, la voiture sera prise pour cible par les Canaques ; on y décèlera sept impacts de chevrotine.

Toute la nuit durant, la Calédonie entière et la métropole tiendront pour mort M. Guérin. Les gendarmes n'osent pas s'aventurer de nuit jusqu'à la ferme ; c'est un élément léger d'intervention (ELI), arrivé dans la nuit en hélicoptère de Nouméa, qui découvrira le vieil homme à l'aube, transi et exténué, le visage tuméfié, à proximité de sa ferme.



Mais l'irréparable est accompli. La télévision a annoncé en direct la mort du vieil homme au journal du soir. Les nerfs du territoire ont lâché, et, vendredi matin, c'est le drame. Comme chaque matin depuis dix jours, les Canaques ont recommencé à barrer la route, mais, cette fois, les Européens se rebiffent. Un minibus transportant des enfants de retour de Nouméa est annoncé. Il faut lui laisser le passage. Une vingtaine de Blancs armés s'approchent du barrage. Un premier coup de feu part en l'air, tiré par les Blancs. Et c'est la fusillade générale. Près de soixante coups de feu en quelques minutes.

L'exode des Blancs

On descendra les blessés à l'hôpital de Koumac, recroquevillés à l'arrière des minibus. Mais on ne pourra pas sauver M. Mézières. Quatre Canaques sont capturés par les Européens, livrés aux gendarmes et évacués en hélicoptère sur Nouméa, où ils sont emprisonnés. Parmi eux un des meneurs, surveillant à l'internat de la tribu de Bondé.

Durant toute la journée de vendredi, les Blancs ont évacué non seulement les fermes isolées mais aussi des villages entiers du nord de la Calédonie, comme celui de Gomen, dont le maire indépendantiste est venu prévenir les gendarmes qu'il ne pouvait plus garantir la sécurité de la population. La grande majorité des habitants du village se sont repliés dans le bourg voisin, laissant Gomen déserté.

« Depuis plusieurs week-ends, nous ne cessons de faire et défaire les valises », raconte une femme de gendarme qui attend sur le petit aéroport l'avion salvateur qui l'emmènera à Nouméa. La semaine dernière déjà, elle a dû quitter la gendarmerie pour quelques jours ; puis elle est revenue. Elle repart aujourd'hui. Pour combien de temps, cette fois ?

A l'issue de cette journée où tout a basculé, deux impressions dominent : d'abord l'isolement quasi moyenâgeux des villages de montagne de ce petit coin de France sans liaison téléphonique de nuit avec le reste du territoire quand l'opératrice est couchée, seulement relié à Nouméa par le fil ténu de la radio de la gendarmerie. Où sont donc les 1 500 hommes arrivés à grand son de trompe dans le territoire ? Jusqu'à aujourd'hui, les trois gendarmes de Ouégoa ont été laissés à eux-mêmes malgré leurs appels pressants.

Seconde impression déchirante : ce sont des amis, des voisins qui s'affrontent. On a grandi ensemble, on trinquait régulièrement au bar, on siégeait ensemble au conseil municipal sous l'autorité du maire indépendantiste qui, depuis les événements, a trouvé refuge dans la tribu canaque. Et, un beau matin, les amis, les voisins se sont retrouvés des deux côtés d'un barrage de bidons et de branchages, séparés par les fusils. Aujourd'hui, rapprochés par leurs blessures, Blancs et Noirs voisinent dans les chambres trop étroites de l'hôpital de Koumac. Désormais seuls les séparent de simples paravents.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

LE RPR : le gouvernement a pris une voie raciste

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, après une réunion exceptionnelle du bureau de ce groupe a déclaré :

« La Nouvelle-Calédonie, le gouvernement après la voie du racisme et de l'apartheid, tel qu'il existe en Afrique-du-Sud. Le gouvernement porte aujourd'hui la totale responsabilité des affrontements entre Calédoniens, d'autant plus qu'il ne s'appuie pas sur le gouvernement légal du territoire composé pour moitié de Mélanésiens ». Le gouvernement, par ses actes et ses déclarations, se situe dans une position d'hostilité à l'égard du suffrage universel.

M. Labbé a dénoncé : *« Le caractère scandaleux des positions prises par le gouvernement socialiste australien qui apporte une aide morale et peut-être matérielle aux indépendantistes »*.

● *Rapatriés solidaires.* – Le mouvement du RECOURS a *« décidé de concrétiser la solidarité des rapatriés de France à l'égard de trois mille compatriotes installés en Nouvelle-Calédonie et de tous les Caldoches et Mélanésiens francophiles, en créant un comité de soutien à la Nouvelle-Calédonie française »*, présidé par ses dirigeants nationaux, MM. Guy Forzy, Claude Laquière, Kader Boualem et Jacques Roseau (2, rue Edmond-Rostand, 11000 Carcassonne). Le RECOURS demande *« à tous ceux qui ont vécu de près ou de loin le drame algérien de ne pas rester insensibles à celui qui risque de s'ouvrir demain en Nouvelle-Calédonie, car si, dans ses données et ses réalités économiques, géographiques et démographiques, la Nouvelle-Calédonie n'a rien à voir avec l'Algérie, la dialectique subversive et révolutionnaire que le FNLKS y développe actuellement est, par contre, identique à celle utilisée par le FLN en Algérie »*.

L'Assemblée nationale adopte le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon

Les députés socialistes et communistes ont approuvé le jeudi 29 novembre à l'Assemblée nationale le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon ; ceux du RPR ont voté contre, ceux de l'UDF, non représentés au moment du vote, n'ont pas pris part à celui-ci.

Beaucoup de bruit pour un texte dont le gouvernement affirme qu'il n'est qu'un aménagement technique : permettre à l'archipel de ne pas être totalement intégré à la Communauté européenne, ce qui augmenterait ses droits de douane alors qu'il importe les deux tiers de ce qu'il consomme des Etats-Unis et du Canada ; adapter la décentralisation à une collectivité locale particulière puisque n'y habitent que 6600 personnes toutes européennes de souche.

Pourtant l'opposition en a fait une affaire de principe. En 1976 une loi avait fait de Saint-Pierre-et-Miquelon un département. Cette fois on le transforme en collectivité territoriale de la République à statut particulier. M. Marcel Esdras (app. UDF, Guadeloupe) y voit un précédent fâcheux pour les autres départements d'outre-mer. Surtout le RPR, par les voix de MM. Didier Julia (Seine-et-Marne) et Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), craint un début d'éloignement de l'archipel par rapport à l'Europe et à la France. Il juge aussi un tel changement de statut contraire à la Constitution. De plus il regrette que la population locale n'ait pas été consultée.

M. Albert Pen (app. PS, député de l'archipel), lui, fait remarquer que tous les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon sont favorables à ce changement de statut alors qu'ils s'étaient opposés à la départementalisation ; ils sont tous proches il est vrai de la majorité. Les porte-parole du PS ont ajouté que ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire, et que le nouveau statut conservait de nombreux éléments de celui d'un département. De plus il ont fait expliquer que le préfet y aurait un pouvoir un peu plus accentué qu'en métropole, ne serait-ce que parce que la décentralisation des compétences y est moins accentuée.

Surtout M. Pen souligne que l'attachement des Saint-Pierrais et des Miquelonnais à la France a suffisamment été prouvé au cours de l'histoire pour qu'il ne tienne pas à une affaire de statut juridique !

Th. B.

Le conseil d'Etat valide l'élection de M. de Boishue, maire de Brétigny-sur-Orge

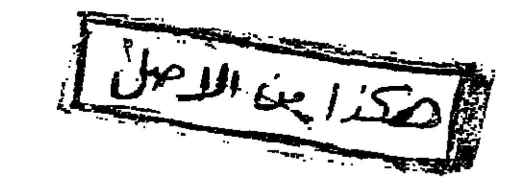
La ville de Brétigny-sur-Orge, dans l'Essonne, gardera son maire, M. Jean de Boishue (RPR). C'est ce qu'a décidé le Conseil d'État qui a infirmé la décision du tribunal administratif de Versailles annulant l'élection de M. de Boishue au conseil municipal.

A Brétigny, il avait fallu quatre tours de scrutin pour qu'une équipe municipale soit désignée. L'élection municipale de mars 1983, qui avait vu la liste reconduite par le maire sortant, M. Alain Blin (PC), l'emporter, avait été annulée par le Conseil d'Etat. Une nouvelle consultation avait été organisée en mars 1984. Et la liste de M. de Boishue avait finalement devancé celle de M. Alain Blin. Celui-ci contestait aussitôt l'éligibilité du vainqueur. Devant le tribunal administratif, il avait expliqué que le nouveau maire, n'étant ni électeur ni contribuable de la commune au 1er janvier 1984, n'était pas éligible.

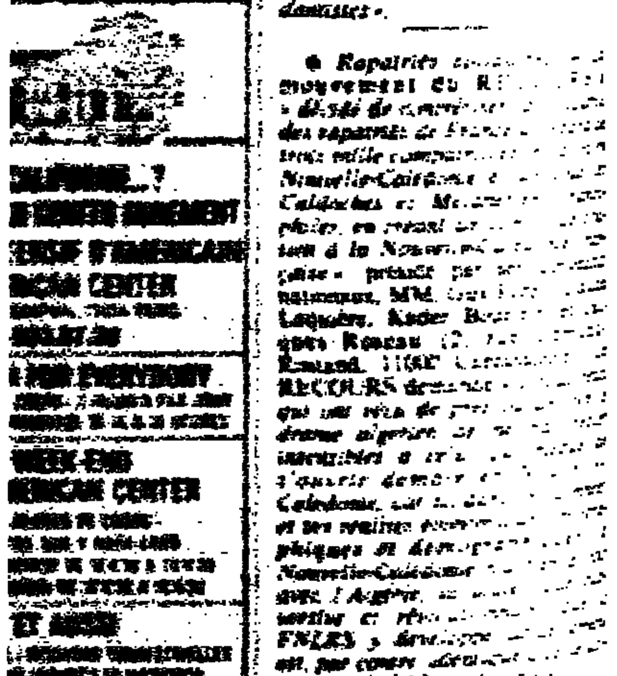
M. de Boishue affirmait qu'il remplissait les conditions pour figurer au rôle des contributions directes et qu'il y avait donc oubli de la part des services fiscaux. A l'appui de cet argument, il avait produit deux déclarations pour le recouvrement du droit au bail et la taxe additionnelle souscrites par son bailleur brétignolais. Il avait également précisé que l'administration fiscale avait en 1982 encaissé le chèque représentant le montant du droit au bail. Les juges du tribunal administratif ne l'avaient pas suivi. Ceux du Conseil d'Etat, en revanche, ont estimé que *« ces pièces suffisent à établir que M. de Boishue devait être inscrit au 1er janvier 1984 au rôle des contributions directes »*.

M. de Boishue est donc confirmé dans ses fonctions de premier magistrat de la commune de Brétigny.

P. D.







POLITIQUE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le pire n'est pas fatal

« Le gouvernement est-il décidé à appliquer, en Nouvelle-Calédonie le statut d'autonomie institué par la loi du 6 septembre 1984 ? », demande M. Pierre Messmer au nom du RPR. *« Pourquoi revenir sur l'application de ce statut, dans sa lettre et dans son esprit ? »*, demande M. Valéry Giscard d'Estaing au nom de l'UDF.

A cette allure, l'opposition sera bientôt unanime pour rendre justice au travail accompli depuis trois ans par le gouvernement, qui essaie de conduire en Nouvelle-Calédonie, une politique du « juste milieu ». C'était l'objectif de M. Georges Lemoine, dont la démarche avait été désapprouvée à la fois par l'opposition et les indépendantistes canaques.

Ce revirement ne saurait surprendre, car toute recherche d'une solution politique de la question calédonienne passe par le processus d'autodétermination enclenché en juillet 1983 lors de la « table ronde » de Nainville-lès-Roches et fixé dans le nouveau statut d'autonomie interne qu'a adopté le Parlement en mai dernier.

Les négociations qui avaient réuni pendant quatre jours les dirigeants du Front indépendantiste et leurs adversaires politiques dans le château de cette bourgade de l'Essonne s'étaient traduites par des convergences très importantes et, en définitive, par une avancée que nul n'aurait osé espérer auparavant.

Le chef de file du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, et M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement territorial, n'avaient pas contesté le relevé des accords intervenus au terme de ces discussions et repris ensuite dans le préambule du projet de loi déposé par le gouvernement.

Ce relevé exprimait des progrès *significatifs dans le sens d'une* meilleure compréhension réciproque. Les élus de la communauté caldoche reconnaissaient la « légitimité » des revendications du *« peuple canaque, premier occupant du territoire »*, ainsi que son *« droit inné à l'indépendance (...) dans le cadre de l'autodétermination prévue par la Constitution de la République française »*. Les délégués séparatistes admettaient pour leur part que *« pour des raisons historiques, l'autodétermination est également ouverte aux autres ethnies, dont la légitimité est reconnue par les représentants du peuple canaque »*.

C'est cette dernière phrase qui suscita ensuite diverses interrogations, parce qu'elle pouvait donner lieu à des interprétations contradictoires. De part et d'autre, on affirmait pourtant qu'*« il faut préparer cette démarche vers l'autodétermination qui sera le fait du peuple calédonien »*.

Les dirigeants du RPCR avaient finalement refusé de signer ce texte pour conserver une marge de manœuvre face à un électorat généralement peu porté aux compromis, dès que l'appartenance du territoire à la République française paraît en cause.

Mais il avait été admis qu'après les élections territoriales un comité Etat-territoire serait chargé de *« préparer les conditions dans lesquelles sera exercé le droit à l'autodétermination »*.

Le pronostic des élections législatives de 1986 a enrayé le processus : *pour le RPR, il suffit d'attendre* que la gauche passe la main pour revenir à une politique favorable aux Européens ; pour le FLNKS, il faut au contraire arracher l'indépendance avant que la gauche ne *quitte le pouvoir*. Mais quelles que soient les conclusions de la mission de M. Charles Barbeau, qui sera de retour à Paris samedi soir et présentera aussitôt son rapport au premier ministre, la reprise du dialogue entre le RCPR et le FLNKS – si reprise du dialogue il y a – devra se faire d'une façon ou d'une autre sur ces acquis, ceux de Nainville-lès-Roches, dont le principal mérite est de montrer qu'entre les deux communautés la cohabitation demeure concevable.

Les efforts déployés sur le terrain par M. Lafleur pour apaiser les esprits au sein de la communauté européenne et la volonté manifestée jusqu'à présent par les dirigeants du FLNKS d'éviter l'irréparable – en dépit des derniers affrontements de Ouégoa – tendent à indiquer que le pire n'est pas nécessairement fatal. L'espoir du gouvernement, qui se refuse à envisager pour l'instant de gros déploiements de forces, est que pour chacune des deux communautés – mais surtout pour les caldoches – ces douze derniers jours aient constitué une utile leçon de choses, et, mieux encore, provoqué une prise de conscience.

ALAIN ROLLAT.

M. Brunhes (PCF) demande « le respect des engagements pris envers le peuple canaque »

M. Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, a répondu, au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, le jeudi 29 novembre, sur TF1, aux déclarations faites la veille par le premier ministre. *« Il faut une autre politique »*, a dit M. Brunhes, après avoir affirmé que les travaux d'utilité collective (TUC) ne sont pas une bonne solution au problème du chômage des jeunes. *« Nous n'avons pas le droit*, a déclaré M. Brunhes, *de laisser se développer des illusions. »*

Au sujet de la Nouvelle-Calédonie, M. Brunhes a déclaré que le règlement du conflit passe *« par le respect des engagements pris envers le peuple canaque »* et *« surement pas par le déploiement de la force, en tout cas pas par son utilisation »*.

M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souligné, quant à lui, la nécessité d'un « dialogue » en Nouvelle-Calédonie. M. Billardon estime que la situation actuelle résulte des *« inégalités extraordinaires »* entre Européens et Canaques, inégalités qui sont l'*« héritage des gouvernements précédents »* et contre lesquelles il faut *« lutter »*.

M. Billardon s'est félicité, d'autre part, des résultats annoncés par le premier ministre dans la mise en place des TUC.

Canberra minimise son différend avec Paris

Le gouvernement australien s'efforce de minimiser le « malaise diplomatique » apparu entre Paris et Canberra au sujet de la Nouvelle-Calédonie et qui a provoqué la convocation au Quai d'Orsay, le mercredi 28 novembre, de l'ambassadeur d'Australie en France, M. Peter Curtis (*le Monde* du 30 novembre).

Les milieux officiels de Canberra, cités par l'AFP, soulignent que le gouvernement de M. Hawke éprouve sympathie et compréhension pour les problèmes que rencontre la France en Nouvelle-Calédonie, mais estiment que l'Australie n'en a pas moins le droit d'avoir son opinion à ce sujet et de l'exprimer publiquement comme en privé. Les mêmes milieux observent que les intérêts nationaux australiens sont concernés par la situation et que *« l'Australie sera encore là »* même si la France devait un jour se retirer du territoire. On note que, si M. Hayden a pu présenter la Nouvelle-Calédonie comme *« l'un des derniers vestiges du colonialisme dans le Pacifique sud »*, le président Mitterrand lui-même avait publiquement déclaré que sa politique visait à *« abolir la situation coloniale »* dans l'île.

On rappelle enfin que le ministre australien des affaires étrangères a souhaité que la France conserve des responsabilités en Nouvelle-Calédonie, même après une éventuelle indépendance.

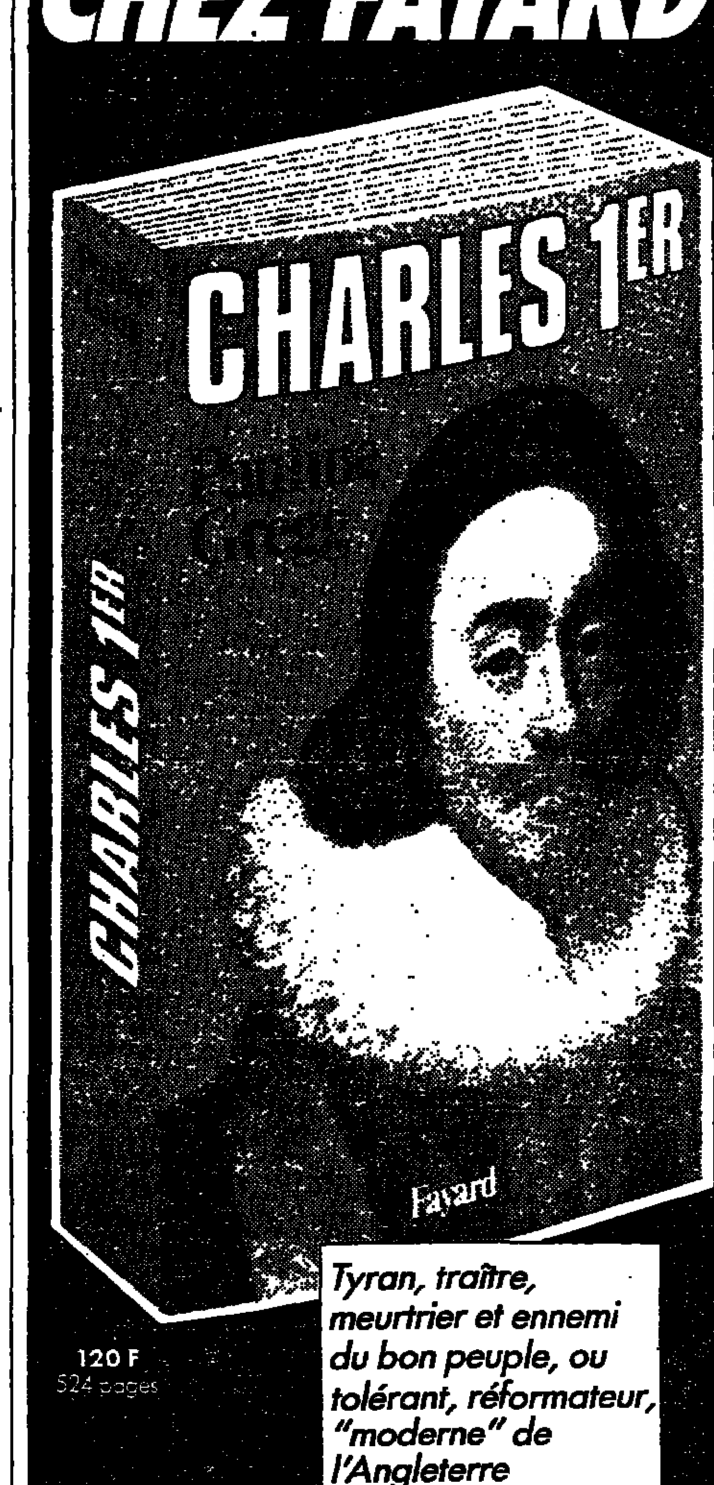
Tout en maintenant ainsi son *« droit au commentaire »*, il apparaît que le gouvernement de Canberra ne cherche nullement à envenimer une polémique avec Paris, encore moins à jeter de l'huile sur le feu dans la crise calédonienne dont l'aggravation a au contraire tout lieu de l'inquiéter.

Les observateurs notent en revanche qu'il lui est difficile de rester silencieux alors que s'achève une campagne électorale au cours de laquelle le Parti travailliste, au pouvoir, a dû se défendre au moins autant contre une concurrence *« à gauche »* que contre ses adversaires de l'opposition conservatrice *(voir en page 7 notre correspondance sur les élections australiennes.)*

Il était difficile dans ces conditions à M. Hawke et à son ministre des affaires étrangères – quelle que soit la manière dont les Australiens ont eux-mêmes réglé autrefois le problème de leurs aborigènes – de ne pas réaffirmer nettement leurs convictions *« anticolonialistes »*.

● *Le RPR et l'Australie.* – M. Jean Chérioux, sénateur RPR de Paris, a donné jeudi 29 novembre sa démission du groupe d'amitié France-Australie, dont il était vice-président. Dans la lettre qu'il a adressée à M. Pierre Vallon (Un. cent., Rhône), président de ce groupe, M. Chérioux se déclare *« scandalisé »* par les propos du ministre australien des affaires étrangères, qui *« constituent une ingérence inadmissible »* dans les affaires françaises et *« apparaissent incompatibles avec les liens d'amitié traditionnels entre la France et l'Australie »*.







POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le jeudi 29 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

• CONVENTIONS INTERNATIONALES

Entrée de la Guinée équatoriale dans la zone franc. Mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques. – Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales :

– Le protocole conclu le 24 août 1984, à Yaoundé, entre la France et la Banque des Etats de l'Afrique centrale permettra l'entrée de la Guinée équatoriale dans la zone franc ;

– L'adhésion de la France à l'accord conclu le 21 novembre 1983, à Bruxelles (« Cost 43 »), permettra à notre pays de participer à la mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques, destiné à fournir en temps réel des données météorologiques et océanographiques.

Les résultats de cette coopération internationale, une fois passée la période actuelle de recherche et d'expérimentation, serviront notamment à améliorer la navigation maritime, les prévisions météorologiques, la signalisation des tempêtes et les prévisions de formation et de déplacement des glaces. Les pêcheurs, les services de protection des côtes, les entreprises de construction d'ouvrages en mer et sur le littoral ainsi que les entreprises d'exploitation d'hydrocarbures en mer seront bénéficiaires de ces progrès.

• QUALITÉ DES PRODUITS INDUSTRIELS

Inciter les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits pour accroître leur compétitivité et mieux répondre aux besoins des consommateurs. – M. le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures concernant la qualité des produits industriels et des services qui les accompagnent.

La qualité des produits est avant tout de la responsabilité des entreprises. Les mesures présentées ont pour but d'encourager les initiatives qu'elles prennent dans ce sens. Elles s'ordonnent autour de trois axes.

1) Sensibilisation des entreprises et des consommateurs.

Plusieurs actions de sensibilisation aux avantages que procure une gestion rigoureuse de la qualité seront conduites dans les semaines à venir à destination du monde industriel (tour de France d'un « train de la qualité », films et animations divers).

L'accent sera mis également sur le rôle positif que peut jouer un dialogue suivi entre producteurs et distributeurs, en particulier pour renseigner les industriels sur les réactions du marché.

L'effort en faveur de la qualité des produits français contribuera à une meilleure adaptation des produits aux attentes des consommateurs.

L'Association française de normalisation (AFNOR) sera chargée d'une mission de promotion de la maintenance dans l'industrie en organisant notamment la concertation entre partenaires concernés (industrie, artisanat, distributeurs, sociétés de maintenance et consommateurs).

2) Amélioration des moyens techniques à la disposition des entreprises.

– L'accès aux services et aux conseils en matière de qualité sera facilité, en particulier grâce aux fonds régionaux d'aide au conseil.

– De nouveaux moyens d'essais, publics ou privés, seront agréés dans le cadre du réseau national d'essais.

– Le statut de la marque « NF » sera modifié de façon à renforcer son rôle fédérateur, sur une base volontaire, et élargir son champ d'application.

– La création d'une association pour la promotion de la qualité sera encouragée et un dispositif permanent d'études de l'image de nos produits à l'étranger sera mis en place.

3) Développement de la formation à la qualité.

– Les actions de formation à la qualité dans l'enseignement supérieur, entreprises à titre expérimental en 1983-1984, seront amplifiées en 1984-1985, notamment dans les instituts universitaires de technologie industriels.

– L'enseignement de la qualité sera progressivement introduit dans le cycle secondaire technique : les élèves qui achèveront un cycle d'étude, du CAP au BTS, en 1986-1987, auront été sensibilisés à ces problèmes.

– De même, la prise en compte de la qualité dans la formation professionnelle sera renforcée.

• AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Encourager les travaux réalisés dans les vingt millions de logements existants pour soutenir l'activité du bâtiment et améliorer les conditions de vie des français. – Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration de l'habitat.

La politique menée dans ce domaine, qui s'applique aux quelque vingt millions de logements existants, intéresse tous les français. Elle a été marquée depuis 1981 par un doublement des aides publiques, la priorité donnée à l'amélioration des quartiers d'habitat social et des résultats importants en matière d'économies d'énergie. Elle permettra de réaliser l'objectif du IXe Plan consistant à réhabiliter cent quarante mille logements par an dans le patrimoine locatif social.

1) L'effort ainsi engagé est conforté par les nouvelles possibilités de déduction fiscale que le budget de 1985 accorde aux propriétaires effectuant de grosses réparations. En outre, 1 milliard de francs de la quatrième tranche du fonds spécial de grands travaux seront consacrés à ces investissements.

2) L'efficacité des financements sera renforcée par des mesures de simplification et d'extension des dispositifs existants :

– Prêt conventionné unique pour l'ensemble des travaux d'un montant supérieur à 25 000 francs par logement ;

– Procédure allégée et moyens supplémentaires pour les petits travaux dans les logements sociaux ;

– Simplification et revalorisation des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

3) Les préoccupations quotidiennes des ménages les plus modestes seront mieux prises en compte :

– Par une orientation plus sociale de la prime à l'amélioration de l'habitat et des aides de l'ANAH ;

– Par le lancement d'un plan pour économiser les charges et par des mesures particulières pour améliorer la sécurité dans les logements.

• ACTION EN FAVEUR DES ARTISANS

Un effort très important a été accompli depuis trois ans en faveur du développement du secteur artisanal.

Le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de l'action menée en faveur des artisans.

Cette action concerne huit cent cinquante-trois mille entreprises artisanales qui, employant deux millions trois cent mille personnes, apportent une contribution importante au maintien de l'emploi. Elle comporte quatre volets principaux.

1) La formation.

Les fonds d'assurances formation, institués par la loi du 23 décembre 1982, relative à la formation professionnelle des artisans, ont déjà permis d'affecter 180 millions de francs à des actions de formation. En outre, soixante-dix mille artisans ont suivi des stages préalables à l'installation.

L'amélioration de l'apprentissage a été engagée : dès cette rentrée, la possibilité a été donnée à vingt mille jeunes de bénéficier d'un complément de formation en apprentissage (CAP connexe, mention ou option complémentaire). La liste des formations complémentaires sera complétée pour la rentrée 1985 afin de mieux adapter les formations aux besoins des entreprises et des jeunes attirés par les métiers.

2) Les financements.

L'action menée vise à faciliter l'accès des artisans à un ensemble diversifié de moyens de financement :

– Prêts spéciaux à l'artisanat (7,2 milliards de francs en 1984) ;

– Prêts des CODEVI ;

– Prêts participatifs simplifiés ;

– La mise en place du livret d'épargne-entreprise, les déductions fiscales en faveur des créateurs d'entreprises et la réduction de 10 % de la taxe professionnelle en 1985 complètent ce dispositif.

3) Le développement des entreprises

L'Etat, les régions et les chambres des métiers ont mis en place, par voie contractuelle, un dispositif d'assistance technique et d'accompagnement au développement des entreprises artisanales.

Les moyens et les atouts de ces entreprises feront l'objet d'une campagne nationale d'information tout au long de 1985.

La recherche de simplifications administratives sera accélérée pour alléger, dès 1985, les formalités existantes et préparer une présentation simple et accessible des principales dispositions législatives et réglementaires intéressant ce secteur.

Cette action sera complétée par le dépôt prochain au Parlement d'un projet de loi instituant la société unipersonnelle, qui adaptera le statut des sociétés à responsabilité limitée à l'existence d'un détenteur unique du capital social.

4). Le statut des artisans

L'amélioration des droits et des conditions de vie et d'emploi dans les entreprises artisanales a fait l'objet des lois relatives au statut des conjoints d'artisans et de commerçants et à la retraite à soixante ans, dont l'essentiel des dispositions sont aujourd'hui entrées en application.

• INITIATIVES LOCALES TOURNÉES VERS LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

Encourager l'initiative, faciliter la création, promouvoir le développement local. – Le secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement des initiatives locales tournées vers la création d'activités.

La politique menée dans ce domaine s'appuiera sur les dispositions des contrats de Plan en cours, qui permettent à l'Etat et aux collectivités territoriales de favoriser les initiatives locales. Ses grandes orientations sont les suivantes :

1) Repérer les innovations créatrices d'activités.

Des accords seront conclus à cette fin avec des organismes spécialisés tels que l'ANVAR, le CNRS, les laboratoires universitaires et d'entreprise et les centres techniques professionnels. Ils privilégieront les projets permettant de valoriser les marchés locaux. Cinq contrats de ce type au moins seront passés en 1985 ;

2) Mobiliser les financements.

Une étude sur les conditions du développement de l'épargne de proximité, à laquelle les différents départements ministériels concernés seront associés, est en cours.

Le programme interministériel de création d'emplois d'initiative locale, qui portera, en 1985, sur cinq mille emplois, sera orienté vers le soutien aux créations de type micro-économique, associant les acteurs locaux.

3) Soutenir les créateurs d'entreprises.

Le développement des initiatives locales bénéficiera des efforts menés en faveur de la création d'entreprises par les chambres consulaires, l'Agence nationale pour la création d'entreprises, les comités d'expansion, les associations de développement et les associations de pays.

En outre, deux contrats de Plan sont en cours de négociation. L'un, avec le comité de liaison des boutiques de gestion, qui conseille l'initiative naissante ; l'autre, avec la Confédération générale des coopératives ouvrières de production, qui aide au développement des coopératives.

4) Promouvoir un partenariat local.

En 1985, seront lancés une vingtaine d'expériences locales faisant coopérer, pour le développement d'activités nouvelles, les banquiers, les industriels, les élus et les créateurs autour de projets communs.

5) S'appuyer sur les grands mouvements d'économie sociale

La coopération, la mutualité, les mouvements associatifs seront associés à l'ensemble des initiatives prises pour développer l'économie locale.

6) Utiliser les travaux d'utilité collective.

Les travaux d'utilité collective pourront être utilisés pour la création d'activités nouvelles d'économie sociale.

7) Encourager chez les jeunes l'esprit d'initiative et de coopération.

Une convention entre les départements ministériels concernés et les associations gérant des œuvres périscolaires sera signée, afin de sensibiliser les élèves à l'initiative locale et à l'économie sociale.

(Lire page 28.)

Le Sénat estime que le budget de l'agriculture traduit un « désengagement de l'Etat »

Le Sénat a rejeté, le vendredi 30 novembre, le budget du ministère de l'agriculture ainsi que le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) (*le Monde* du 22 septembre et des 8 et 9 novembre). Seuls les sénateurs socialistes et ceux de la gauche démocratique qui appartiennent au MRG l'ont approuvé ; les communistes se sont abstenus. Si les crédits ont été repoussés en bloc, la discussion et le vote d'une disposition spéciale instituant une taxe sur les primes des contrats d'assurance contre les accidents du travail (que doivent obligatoirement souscrire les exploitants agricoles) ont été reportés au 8 décembre, M. Michel Rocard souhaitant que le ministre de l'économie puisse donner son avis.

En tout état de cause, l'ensemble des sénateurs, à l'exception des socialistes, sont défavorables à cette taxe *« injuste »* car elle vise à financer, en partie, l'assurance accident du travail complémentaire facultative par un prélèvement sur les primes des cotisants à l'assurance obligatoire.

La majorité de la Haute Autorité – favorable à l'opposition – ainsi que le PC y ont vu une autre preuve du « désengagement de l'État » à l'égard de l'agriculture.

Aussi bien le RPR, les RI, l'Union centriste que les communistes ont déploré l'insuffisance des crédits de l'agriculture.

Pour les prestations sociales, tous les groupes, y compris les socialistes, ont déploré que l'abaissement de l'âge de la retraite des agriculteurs à soixante ans ne soit pas à l'ordre du jour en 1985. Une mesure à laquelle M. Rocard a réaffirmé son attachement en expliquant toutefois que son coût (estimé à 3 milliards) ne permettait pas d'envisager sa mise en œuvre, compte tenu de la rigueur qui caractérise non seulement le budget de l'agriculture mais l'ensemble du budget de l'Etat.

« Ce budget ne prépare pas l'avenir », a affirmé M. Philippe François (RPR, Seine-et-Marne). Une inquiétude qui est revenue comme un leitmotiv sur les bancs de la majorité sénatoriale tout au long du débat.

Si la majorité sénatoriale a constamment tenté d'opposer le ministre de l'agriculture au monde agricole, un point a particulièrement retenu l'attention de tous les sénateurs : les quotas laitiers. Un débat agricole ne peut en effet se dérouler à Paris sans que plane l'ombre de Bruxelles et de la politique agricole commune.

Les quotas laitiers ? *« C'est un changement complet de cap qui est proposé aux agriculteurs : jusqu'à présent ils cherchaient à produire toujours plus »*, a déclaré M. Roland de Luart (RI, Sarthe) tout en concédant que *« la limitation de la production s'imposait »*. Pour lui, c'est l'application *« technocratique »* qui est en cause. *« Les représentants du syndicat le plus important »* ont refusé de s'associer à la gestion des quotas, a rétorqué le ministre de l'agriculture, faisant allusion à M. François Guillaume, président de la FNSEA.

Egalement inquiet du sort des producteurs de lait, M. Jacques Eberhard (PC, Seine-Maritime) a mis l'accent sur les conséquences de la baisse de la production sur le marché de la viande bovine M. Bernard Laurent (Un.-cent., Aube) a parlé d'un *« effondrement du marché de la viande bovine »*.

Ce marché *« connaît de graves difficultés »*, a reconnu M. Rocard. Il a précisé que la France a obtenu de la Communauté *« la prorogation des mesures d'intervention sur le marché et la restriction des importations de viande maigre »*. Un programme d'aide est donc en cours d'exécution, et le ministre de l'agriculture espère que les partenaires européens ne feront pas obstacle à ces mesures susceptibles de transgresser les règlements communautaires. Il a d'autre part précisé que les références laitières sont désormais connues, le décret ayant été publié jeudi 29 novembre.

Enfin, M. Rocard n'a pu résister à la tentation de mettre en contradiction les champions du libéralisme qui crient au désengagement de l'Etat dès qu'il s'agit de l'agriculture.

R. Sa.

Une visite de M. Le Pen en Suisse est marquée par plusieurs incidents

De notre correspondant

Berne. – Le rapide passage en Suisse romande de M. Jean-Marie Le Pen ne sera pas passé complètement inaperçu. Il a suscité des remous et provoqué quelques incidents. Le plus sérieux s'est produit mardi soir 27 novembre à Sion dans le Valais, où près de sept cents personnes étaient venues écouter le chef de file du Front national. Au cours d'une bagarre, un député démocrate-chrétien, M. Bernard Varone, a été giflé et jeté à terre par un membre du service d'ordre de M. Le Pen.

Dernière étape de la tournée helvétique de l'homme politique français, la conférence de Sion avait été organisée par le Renouveau rhodanien, mouvement d'inspiration conservatrice proche des milieux intégristes d'Ecône de Mgr Lefebvre. L'orateur a été interrompu par de jeunes manifestants alors qu'il parlait de sexualité et d'avortement. Des membres du service de sécurité de M. Le Pen sont immédiatement intervenus pour expulser les perturbateurs, s'en prenant, sans ménagement, au député valaisan, qui cherchait à s'interposer. Après cette altercation, la réunion a continué normalement en présence de deux membres du gouvernement cantonal. Le député malmené a manifesté son intention de porter plainte.

La veille, déjà, une vingtaine de personnes qui tentaient de chahuter M. Le Pen avaient été expulsées par la police lors du discours qu'il prononçait devant le club Efficience, association de cadres et de chefs d'entreprise de Lausanne. Auparavant, le président du Front national avait participé à un déjeuner-débat mis sur pied par le cercle lausannois de la presse, qui avait pris l'initiative de l'inviter en Suisse.

A chaque fois, il a enfourché ses chevaux de bataille favoris, mettant notamment l'accent sur l'immigration, sans apporter vraiment d'éléments nouveaux. Visiblement irrité par une émission que vient de lui consacrer la télévision suisse romande sous le titre « La ruée vers l'ordre », M. Le Pen n'a pas manqué de faire la leçon à la presse helvétique, la jugeant à la fois *« hostile et gauchie »* et s'étonnant qu'*« elle ne soit pas du tout représentative de l'opinion de ce pays »*. Apparemment peu satisfait du portrait brossé par la télévision romande, il a d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait, s'il s'estime diffamé, saisir la justice suisse.

La première visite politique dans la Confédération de ce personnage controversé a aussi été accompagnée de diverses protestations. Plus de trois cents personnes ont assisté, mardi soir à Lausanne, à une manifestation de *« mise en garde contre le phénomène Le Pen »* avec la participation de M. Henri Noguères, président d'honneur de la Ligue française des droits de l'homme.

J.-C. B.

M. FABIUS AU « NOUVEL OBSERVATEUR » : la vraie liberté doit s'accompagner d'un partage du savoir

Dans une interview au *Nouvel Observateur*, M. Laurent Fabius déclare : *« Les pays classiques s'intéressaient à trois choses : l'économie, la politique et l'armée. Les pays modernes doivent s'intéresser en plus à trois autres priorités : la science, l'administration, les médias. Parce que ces trois instances-là sont et seront déterminantes pour la vie des citoyens, sans qu'elles soient actuellement équilibrées par de véritables contre-pouvoirs. Certes, nous avons commencé à opérer des changements dans ces trois domaines. La décentralisation est une réforme historique ; les médias connaissent une heureuse libération et les changements technologiques y pénètrent, permettant le passage des* mass media *aux micromédias ; on développe fortement la recherche. Mais tout cela n'est pas encore assez pour assurer aux citoyens une liberté suffisante face à ces pouvoirs.*

» La vraie liberté, demain, doit s'accompagner d'un partage du savoir, afin que chacun d'entre nous puisse éviter d'être manipulé par la science, par l'administration, par les médias ou par le pouvoir politique. Je plaide donc pour un formidable bond en avant de la formation, qui permette de favoriser dans la société ces contre-pouvoirs. Je plaide pour que la France connaisse la génération la mieux formée de son histoire afin qu'elle soit, réellement, la plus libre. »

M. GREMETZ INVITE LES COMMUNISTES A « FAIRE CONNAITRE LA RÉALITÉ » DES PAYS SOCIALISTES

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, chargé des questions internationales, déclare, dans une interview publiée par *l'Humanité-Dimanche* du 30 novembre, que la dégradation de l'image des pays socialistes dans l'opinion française est due à *« la campagne menée par la Trilatérale, campagne mondiale, au moment où le capitalisme est en crise,* [et qui] *vise à boucher toute perspective aux gens »*.

M. Gremetz invite les communistes à *« faire connaître la réalité »* des pays socialistes. *« Nous devons le faire,* dit-il, *parce que nous luttons pour le socialisme. Et parce que cette aspiration universelle au socialisme, c'est ce qu'on essaie de démolir. »*

Au sujet de la Pologne, M. Gremetz déclare qu'*« il y a des extrémistes de droite et des extrémistes de gauche, qui veulent empêcher les réformes économiques et démocratiques »*. *« C'est le sens,* dit-il, *de l'horrible assassinat du père Popieluszko (...). Mais, malgré cela, Jaruzelski a réaffirmé : nous continuerons. »*

UN DÉBAT A SCIENCES-PO

L'opposition est-elle crédible ?

Le bureau des élèves de l'Institut d'études politiques de Paris a organisé samedi 24 novembre dans l'amphithéâtre Émile-Boutmy sous l'égide du *Monde* un débat sur le thème « L'opposition est-elle crédible ? » M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, représentait la gauche face à M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges, et à M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne.

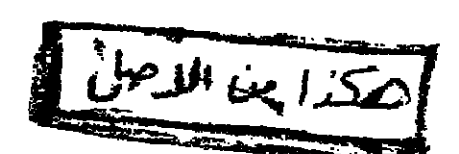
Pour le maire d'Épinal, il serait *« absurde »* d'élaborer à l'avance un *« catalogue de la Redoute de promesses catégorielles »*. En revanche l'opposition présente selon lui un *« projet »* c'est-à-dire *« un ensemble d'objectifs, un esprit et un comportement »* traduisant l'union de l'opposition. Il faut, estime M. Seguin, rassembler les Français autour d'un libéralisme légitimé par plus de participation, corrigé par une intervention de l'Etat veillant à la cohérence des efforts et compensé par une protection sociale de qualité.

Pour M. François d'Aubert, l'opinion est lasse des *« caprices idéologiques »* et ne souhaite pas de nouveau programme. En 1986, reconnaît-il, la marge de manœuvre de l'opposition, si elle gagne, sera faible. Il ne faut donc pas *« faire rêver les Français »*, mais *« apaiser la situation en évitant de bouleverser et de traumatiser, réaliser la démocratie économique en réhabilitant le pouvoir économique du citoyen et enfin libéraliser totalement le domaine culturel, le faire progressivement pour les nationalisations et améliorer la protection sociale »*.

Pour M. Dominique Strauss-Kahn : *« L'opposition aujourd'hui nous promet l'Amérique mais nous prépare l'Angleterre. L'illusion folle est de croire qu'il suffit de transposer en France ce qui est la conséquence de l'esprit d'entreprise, du dynamisme, c'est-à-dire le remplacement de la protection sociale par des assurances pour qu'*ipso facto *on crée la cause, c'est-à-dire qu'on restitue en France le goût du risque. »*

M. Seguin reproche aux socialistes leur *« programme fou »* d'avant 1981. M. d'Aubert remarque que la gauche agite des épouvantails – *« l'opposition, Reagan, Thatcher »*, – mais ne défend aucun bilan. A propos du problème de la cohabitation, M. d'Aubert estime qu'elle n'est *« ni possible ni souhaitable »*, alors que M. Strauss-Kahn fait remarquer que la réponse dépend de la composition de l'Assemblée : *« Si la nouvelle majorité est écrasante, le président de la République sera amené soit à démissionner – ce que je ne crois pas – soit à organiser une situation de latence pendant un ou deux ans. Si au contraire la victoire de l'opposition est diffuse, on peut concevoir que le président appelle comme premier ministre une personnalité susceptible de fédérer une majorité dans le Parlement. »*

A. P.





*Tu vois, cette statue n'est pas la vraie. Pourtant elle est aussi vraie que la vraie.

C'est vrai. Les silicones Rhodorsil RTV® de Rhône-Poulenc permettent la reproduction à l'identique, au micron près, de toute œuvre d'art. Les originaux sont ainsi précieusement conservés à l'abri des agressions diverses. Mais que notre ami grec se rassure, la reproduction est parfaite.

Cette technique Rhône - Poulenc permet de la même façon la conservation des statues originales de la villa Médicis à Rome. Au Maroc, les visiteurs du premier muséum d'histoire naturelle d'Afrique pourront contempler un dinosaure aussi vrai qu'un vrai. Comme les Parisiens vont admirer les chevaux de Marly, sans craindre que la pollution ne les détruise à jamais.

Rhône-Poulenc nourrit, soigne, habille, construit, protège la vie et les cultures, permet aux hommes de communiquer.

Dans ses différents secteurs d'activité, Rhône-Poulenc gagne du terrain. Rhône-Poulenc investit pour l'avenir.



Le Monde

société

LA VISITE EN FRANCE DE L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBERY

Le coup d'éclat d'un homme du « juste milieu »

Le docteur Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre et chef de la Communion anglicane, qui rassemble plus de soixante-cinq millions de chrétiens à travers le monde, est l'hôte de l'épiscopat catholique français du 30 novembre au 6 décembre.

Il doit visiter notamment Paris, où il sera reçu par MM. Claude Cheysson et Jacques Chirac, Lyon, Autun, Taizé et l'abbaye bénédictine du Bec-Hellouin. Dans l'entretien qu'il nous a accordé à Lambeth Palace, et qui sera diffusé au « Jour du Seigneur » (TF 1) le dimanche 2 décembre à 10 h 15, le docteur Runcie s'explique sur sa récente intervention dans la vie politique et économique de la Grande-Bretagne et parle de ses relations avec l'Eglise catholique. Selon lui, *« un évêque ne peut éviter de faire des affirmations politiques »*.

De notre envoyé spécial

Londres — A soixante-trois ans, le docteur Robert Runcie, père de deux enfants et cent deuxième archevêque de Cantorbéry depuis 1980, réunit en sa personne les contrastes — pour ne pas dire les contradictions — de l'Église anglicane. A la fois catholique et réformée, sorte de *via media* entre catholiques et protestants, cette Eglise, née de la rupture en 1531 entre Henri VIII et le pape Clément VII, après que celui-ci eut refusé d'annuler le mariage du roi avec Catherine d'Aragon et de bénir sa nouvelle union avec Anne Boleyn, plonge ses racines dans l'Eglise indivise. Elle revendique saint Alban, martyrisé en 304, et saint Augustin, premier archevêque de Cantorbéry, comme saints de l'Eglise d'Angleterre et se considère comme partie intégrante de l'Eglise universelle fondée par Jésus-Christ.

De ses origines catholiques, elle a conservé sa structure épiscopale, avec les trois ordres d'évêque, prêtre et diacre ; l'importance attachée à l'eucharistie paroissiale ; la persistance ou plutôt la renaissance des ordres religieux. L'apport protestant, en revanche, se fait sentir dans la liberté doctrinale, la décentralisation pastorale et juridique, la place des laïcs, y compris les femmes, la possibilité pour les prêtres, et même pour les évêques, de se marier...

« La confiture demain ? »

Rien ne destinait cet ecclésiastique affable, mesuré, avec juste ce qu'il faut d'onction chez un prélat de l'Eglise établie d'Angleterre, au plus haut poste de la Communion anglicane. Robert Runcie n'est venu à la prêtrise que tardivement, à l'âge de trente ans, et cela, selon ses propres dires, *« après bien des hésitations »*. Pendant la guerre, il commandait un bataillon de blindés des Scots Guards, avec le grade de lieutenant. En marche vers le Rhin, au cours d'un engagement particulièrement dangereux, il réussit à sauver plusieurs de ses hommes d'un char en flammes, exploit pour lequel il reçut la Military Cross (croix de guerre).

L'intervention du docteur Runcie dans le débat politique en Grande-Bretagne à la mi-octobre a d'autant plus surpris qu'il s'est toujours défini comme *« un homme du juste milieu, soucieux d'écouter les points de vue de tous les horizons »*. A la suite du nouvel évêque de Durham, le docteur David Jenkins, qui avait critiqué l'attitude du gouvernement face à la grève des mineurs, l'archevêque de Cantorbéry, loin de calmer le jeu, s'était livré, dans une interview au *Times*, à une analyse sévère pour la politique de Mme Thatcher, déplorant *« le désespoir des pauvres »*, fustigeant ceux qui *« traitent les gens comme le rebut de la société »* et demandant, avec une ironie inhabituelle : *« Jusqu'à quand faudra-t-il attendre la confiture pour demain ? »*

Dessin de CAGNAT.

Le docteur Runcie nous a dit qu'il *« ne regrette pas d'avoir soulevé des questions très importantes »*, malgré les vives réactions suscitées, car *« un évêque qui se préoccupe du bien-être des gens ne peut éviter de faire des affirmations politiques »*. L'évêque n'est pas un homme politique ou un diplomate et ne doit pas poursuivre son but par des moyens partisans, ajoute-t-il, mais *« il a un devoir d'énoncer des principes, de lancer des avertissements et de stimuler la pensée — surtout lorsqu'il voit des choses dans une société qui menacent la cohésion de celle-ci »*.

Il est du devoir de tout chef religieux qui représente l'Evangile, estime le docteur Runcie, de *« parler en faveur des pauvres et des petits, de ceux qui ne peuvent pas faire entendre leurs voix dans tel ou tel débat »*. Mais il s'agit de parler *« de façon raisonnable, en baissant le ton d'une controverse, car actuellement on est trop enclin à avoir recours à une rhétorique violente qui divise les gens et sacrifie la vérité à l'efficacité »*.

Si la querelle autour de la théologie de la libération touche moins l'Eglise anglicane, sauf peut-être dans les Caraïbes, l'archevêque de Cantorbéry pense que cette théologie *« attire l'attention opportunément sur un aspect qu'on ne doit pas éliminer de l'Evangile, de l'enseignement de Jésus ou des prophètes : à savoir que la foi opère un changement non seulement chez l'individu, mais dans la société »*. Cela dit, *« l'Evangile est beaucoup plus riche et plus mystérieux dans sa totalité qu'un programme politique »*.

Sur le plan œcuménique, enfin, si le climat entre les Eglises anglicane et catholique s'est amélioré *« au-delà de tout espoir »*, le docteur Runcie reconnaît que des problèmes graves subsistent : il cite l'ordination des femmes, considérée par Jean-Paul II comme *« un obstacle très sérieux »*, les mariages mixtes, la reconnaissance des ministères. L'archevêque de Cantorbéry demeure optimiste toutefois : *« Je crois que nous avançons et que nous avons la volonté de réussir. Dans beaucoup de domaines, nous avons remplacé la concurrence par la coopération. »*

Mais comment dire la foi aujourd'hui ? *« Si l'Eglise veut garder sa place dans la vie intellectuelle de la nation,* répond-il, *elle doit chercher à répondre aux questions intelligentes et ne pas craindre la spéculation. »* Le problème, c'est de trouver un langage qui convienne aussi bien aux intellectuels qu'aux gens à la foi simple, car *« la dextérité mentale n'est pas un passeport pour une compréhension supérieure de l'Evangile »*. En revanche, l'archevêque estime *« normal qu'on débatte de la naissance virginale du Christ pour montrer que l'Evangile ne traite pas simplement d'une curiosité gynécologique, mais plutôt d'une chose nouvelle réalisée par Dieu dans le Christ »*, tout en regrettant *« la manière dont le débat fut mené en Angleterre, à cause de l'impossibilité de traiter de mystères théologiques dans les mass media ! »*

ALAIN WOODROW.

ÉMINENT PHILOSOPHE JÉSUITE

Le Père Bernard Lonergan est mort

Le philosophe et théologien jésuite Bernard Lonergan est mort au Canada, à Pickering (Ontario), le 26 novembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1922 et ordonné prêtre en 1936, il était professeur, de 1953 à 1965, à l'université grégorienne de Rome. Atteint d'un cancer du poumon en 1965 il est retourné au Canada afin de continuer ses recherches personnelles.

Considéré par beaucoup comme un des penseurs chrétiens les plus brillants et originaux de son époque, Bernard Lonergan a donné son nom à dix centres de recherche à travers le monde et a déjà fait l'objet de plus de deux cents thèses de doctorat. Nommé expert au concile Vatican II, son œuvre maîtresse, publiée en 1957, s'intitule *Insight : a study of human understanding* (Intuition : une étude de l'intelligence humaine).

Sa pensée, qualifiée de « thomisme transcendantal », consiste à réinterpréter les écrits de saint Thomas d'Aquin à la lumière de la méthode d'analyse philosophique élaborée par Emmanuel Kant et développée par les écoles phénoménologique et existentialiste. Selon Lonergan, il s'agit de remonter le processus psychologique chez saint Thomas pour arriver aux concepts mentaux qui précèdent la formulation verbale.

Les centres de transfusion sanguine disposeront d'un test de diagnostic du SIDA

Tous les centres français de transfusion sanguine vont très prochainement pouvoir disposer d'un test de diagnostic du SIDA (Syndrome d'immuno-déficience acquise) : la nouvelle devait être annoncée par l'Institut Pasteur production (IPP), samedi 1er décembre, à l'occasion du Salon APDILA (1).

L'industrie pharmaceutique française semble ainsi, pour l'instant, avoir pris une longueur d'avance sur son homologue américaine, qui annonce la mise sur le marché de tests analogues au printemps prochain.

Déjà, au niveau de la recherche fondamentale, une équipe de l'Institut Pasteur avait été la première — c'était en janvier 1983 — à isoler le rétrovirus LAV (Lymphadenopathy Associated Virus), responsable de la redoutable maladie. Elle était suivie de peu par des chercheurs du National Cancer Institute américain qui identifiaient le virus baptisé HTLV 3, qui s'est révélé depuis analogue au LAV.

La course était ainsi lancée vers l'exploitation de cette découverte aux retombées diagnostiques mais aussi commerciales évidentes, puisqu'une firme américaine évaluait il y a peu le marché à 50 millions de tests par an *(le Monde* du 24 octobre).

« Nous avons décidé d'aller très vite pour prendre de vitesse les Américains », dit-on à l'IPP. Et, peu après l'isolement du LAV, l'IPP lançait, en collaboration avec la Fondation Pasteur et la firme SANOFI, un important programme de développement qui a abouti à la mise au point du test automatisé Elisa. Destiné à éviter d'éventuelles contaminations par le virus du SIDA lors de transfusions sanguines, ce test repose sur une méthode immuno-enzymatique permettant de détecter les anticorps que fabrique un organisme (chez un donneur de sang par exemple) lorsqu'il est infecté par le LAV (*le Monde* du 7 juillet).

Il ne s'agit pas encore, pour l'IPP, de commercialiser Elisa. La méthode a en effet déjà prouvé son efficacité lors d'essais sur quelques centaines de dons de sang. Mais il reste encore à la tester à plus grande échelle afin, comme on le souligne chez IPP, *« de la valider sur le plan technique et de corriger éventuellement son mode d'emploi pour faciliter son usage »* avant de pouvoir la diffuser plus largement auprès de tous les utilisateurs potentiels.

Ce n'est qu'après ces vérifications qu'Elisa pourra être produit en série et vendu, en Europe par IPP, aux Etats-Unis et au Canada par l'entremise de Blood Virus Diagnostic Corporation — une société créée aux Etats-Unis en juillet dernier par IPP et la firme américaine Genetic Systems — ainsi que dans le reste du monde par l'une ou l'autre de ces deux sociétés.

E. G.

(1) Salon organisé par l'Association des pharmaciens directeurs des laboratoires analystes biologistes, au Palais des Congrès à Paris, du 1er au 2 décembre.

UNE AUGMENTATION DE 74 % DES CAS EN UN AN AUX ETATS-UNIS

Le Centre américain de contrôle des maladies d'Atlanta annonce que les cas de SIDA ont augmenté aux Etats-Unis en 1984, de 74 % par rapport à 1983. Les trois quarts des malades atteints en 1983 sont décédés. Près de quatre mille cas ont été déclarés cette année, précise le Centre d'Atlanta, dont notamment 73 % d'homosexuels, 17 % de drogués, 4 % d'immigrés haïtiens et 1 % d'hémophiles, ces derniers contaminés par les dérivés du sang qu'exige le traitement de leur maladie.

D'autre part, en Australie, où l'on dénombre trois cents malades, les autorités ont décidé de munir les policiers de gants en matière plastique jetables, car ils se refusaient à pratiquer les tests d'alcoolémie sur les automobilistes de peur d'être contaminés par le virus du SIDA. — *(AFP et Reuter.)*

M. GÉRARD FUCHS, PRÉSIDENT DE L'OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION

M. Gérard Fuchs a été nommé, jeudi 29 novembre, au conseil des ministres, président de l'Office national d'immigration en remplacement de M. Paul-Marc Henry.

[M. Gérard Fuchs est né le 18 mai 1940. Polytechnicien, il est maître de recherche au CNRS et maître de conférence à l'École polytechnique. Adhérent, en 1965, de la Convention des institutions républicaines, il milite à la CFDT. A partir de 1971, il est l'un des animateurs du mouvement Objectif socialiste. Il rejoint le PS en 1974, lors des Assises du socialisme et siège au comité directeur de ce parti depuis 1975. Il soutient les positions de Michel Rocard au congrès de Metz (1979). Lors du premier gouvernement Mauroy, il est conseiller technique auprès de M. Jean-Pierre Cot, au ministère de la coopération et du développement. Il siège au Parlement européen de juillet 1981 à juin 1984.

Suppléant au Bureau exécutif du PS, en juin 1981, il devient, en septembre 1984, membre adjoint du secrétariat national du PS, chargé des études.]

DEUX SONDAGES SOULIGNENT LA BANALISATION DE LA XÉNOPHOBIE

Selon un sondage SOFRES réalisé du 9 au 14 novembre pour *le Nouvel Observateur* publié le 30 novembre, 27 % des Français interrogés sont *« tout à fait d'accord »* (12 %) ou *« plutôt d'accord »* (15 %) avec *« la campagne menée par Jean-Marie Le Pen sur le thème de l'immigration »*. Cette proportion est de 15 % parmi les symphatisants du PCF, et de 19 % parmi ceux du PS, de 32 % parmi ceux de l'UDF et de 44 % parmi ceux du RPR. D'autre part, 74 % des personnes interrogées sont opposées au droit de vote des immigrés — vivant depuis un certain temps en France — aux élections municipales ; 68 % pensent qu'il faut *« simplement empêcher d'entrer de nouveaux travailleurs immigrés »*, contre 25 % qui pensent qu'il faut *« renvoyer un grand nombre de travailleurs immigrés dans leur pays »*. Toutefois, 51 % des personnes interrogées estiment que les travailleurs immigrés ont joué, durant les vingt dernières années, *« un rôle positif »* dans notre économie.

Un autre sondage, réalisé par la SOFRES également du 9 au 14 novembre pour la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), confirme la banalisation de la xénophobie en France. Questionnés sur leur accord avec *« les idées défendues par Jean-Marie Le Pen »*, sans plus de précision sur leur contenu, 26 % des Français interrogés (plus du quart de l'échantillon) se déclarent *« tout à fait d'accord »* (4 %) ou *« plutôt d'accord »* (22 %). Le même pourcentage de 26 % se retrouve dans l'approbation de l'opinion suivante : *« Pour que la France reste la France, il faut faire une différence entre les vrais Français et les autres. »*

● *Grève de la faim de sept jeunes Maghrébins en Saône-et-Loire.* — Sept jeunes tunisiens et algériens de Torcy (Saône-et-Loire) ont commencé, le 29 novembre, une grève de la faim. Ils entendent ainsi protester contre l'incarcération de Kaddour Abaïdia, leur camarade arrêté pour avoir blessé d'un coup de couteau un jeune homme, dans la nuit du 25 au 26 à la sortie d'un bal.

Peine aggravée en appel pour Toumi Djaïdja

De notre correspondant régional

Lyon. — Les magistrats de la cour d'appel de Lyon ont aggravé, jeudi 29 novembre, la condamnation à quinze mois de prison ferme prononcée contre Toumi Djaïdja, le 15 octobre dernier, par le tribunal de grande instance de Saint-Etienne (*le Monde* du 23 octobre et du 13 novembre). Si, en termes de prison ferme, la peine infligée à l'animateur de la marche antiraciste de l'automne 1983 est allégée, la cour a, en revanche, rendu un arrêt de deux ans d'emprisonnement, dont neuf mois avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

Dans les attendus lus rapidement par le président Carlioz, face à un public très calme, on pouvait relever des formules comme : *« Les faits se rapprochent du grand banditisme. »* Pour la justice, la culpabilité de Toumi est évidente. Les incertitudes des témoignages s'expliquant par les conditions « psychologiques » des premières dépositions, enregistrées très rapidement après les faits — le vol avec violences, opéré le 26 février 1982, de 5 444 francs au préjudice d'un supermarché stéphanois. De plus, la cour s'est appuyée sur la condamnation plus lourde de trois coïnculpés — formellement identifiés — et qui n'avaient pas, eux, interjeté appel du jugement de première instance. Or, déclare en substance la cour, si les témoins ne se sont pas trompés dans leur identification de trois des auteurs, ils ont peu de chances de s'être égarés au moment de la reconnaissance du quatrième.

L'arrêt a été accueilli avec *« accablement »* par les amis du prévenu qui, le matin même, avait fait part de son optimisme à l'un de ses proches. Plusieurs associations de jeunes issus de l'immigration se sont réunies dans la soirée. Les sentiments oscillaient entre le caractère *« exemplaire dans le mauvais sens »* de la décision de justice et la révolte face à une *« provocation »*. Une des animatrices du mouvement antiraciste lyonnais nous a confié : *« L'institution judiciaire veut nous dire que, quels que soient nos problèmes, elle a pour elle les moyens et la force, et elle entend les utiliser. »*

Juste après l'annonce de la sentence, les avis étaient partagés quant à l'attitude à adopter : pourvoi en cassation — une démarche qui dépend du seul condamné, — attente d'une mesure de libération conditionnelle ou d'un régime de semi-liberté, demande de grâce présidentielle.

L'un des derniers espoirs des jeunes Lyonnais tient à la réussite de l'opération « Convergence » qui se termine ce samedi à Paris (1). A Lyon, le jugement n'a pas provoqué que des manifestations hostiles. Pouce levé, moue de satisfaction, un homme qui se présente sous le nom de Gérard-Rodolphe Larmangeat de Beaufort s'est approché des journalistes pour raconter ses malheurs : *« Je suis Français moi »*, a commencé le président de l'association Lyon-Sécurité. Personne n'a écouté la suite.

« Au banquet de la France, il y a toujours de la place pour un de ses enfants », avait conclu le substitut du procureur de la République au cours de l'audience d'appel, en souhaitant la libération immédiate du prévenu. Il n'a pas été suivi. En fait de banquet, c'est une gamelle de prisonnier qui attend le condamné Toumi Djaïdja.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Lire page 8 l'article de Nicolas Beau.

Le maire de Dugny (Seine-Saint-Denis) s'oppose à l'installation d'un centre de rétention administrative dans le périmètre de son agglomération

M. Félix Lacan, maire (PC) de Dugny, en Seine-Saint-Denis, a exprimé, dans une interview à l'AFP, le jeudi 29 novembre, l'inquiétude que lui inspire l'implantation dans sa commune d'un « centre de rétention administrative », destiné aux étrangers en situation irrégulière en instance de départ pour leur pays d'origine après une décision judiciaire.

La création de tels centres régionaux, au nombre de treize, avait été décidée en avril dernier par le gouvernement. Mille personnes, en moyenne, chaque mois font l'objet d'une décision d'expulsion, assortie d'une rétention administrative de sept jours maximum, délai nécessaire pour leur trouver une place d'avion à destination de leur pays. Ces personnes étaient « retenues », jusqu'à présent, dans les commissariats, ainsi qu'au centre d'Arenc, près de Marseille. Les treize centres dont la création est prévue doivent assurer, avec une capacité de cinq cents à six cents lits, des conditions d'hébergement meilleures que celles que peuvent offrir les commissariats, surchargés.

Quatre de ces centres doivent être gérés par la gendarmerie nationale (les neuf autres centres par la police nationale), qui a décidé d'en installer un à proximité de l'aéroport de Roissy-en-France. Un terrain militaire étant disponible à Dugny, cette localisation a été retenue.

Le maire de la commune estime que ce centre *« doit être implanté au-delà du périmètre de toute agglomération »*. M. Lacan a refusé, *« pour des motifs d'ordre technique »*, la demande de branchement à l'égout communal présentée pour la construction du centre.

● *Manifestation d'immigrés contre des policiers à Roubaix.* — Lors de la reconstitution, le 29 novembre, d'un accident de la circulation, trois cents jeunes habitants maghrébins d'une cité de Roubaix ont conspué les policiers présents. L'accident avait eu lieu le 21 novembre. M. Hoste, gardien de la paix, avait été fauché et grièvement blessé par une voiture volée qui effectuait un gymkhana. Le conducteur avait réussi à prendre la fuite.

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE ET DE GESTION

Quand les élèves sont saisis par la fièvre des affaires

ILS sont six mille actuellement scolarisés dans les classes préparatoires de haut enseignement commercial des différentes sections des établissements privés et publics. Six mille jeunes bacheliers qui ont choisi de s'orienter vers un enseignement les préparant à assumer des fonctions de gestion ou de management. Des jeunes attirés par le monde des affaires et la vie des entreprises.

Née à la fin des années 60, la nouvelle génération des lycéens a rangé au placard les tabous de ses aînés. Le commerce ne lui apparaît pas comme une fonction secondaire, voire critiquable. Conséquence de la crise ou volonté de participer au développement d'une entreprise petite ou grande, les lycéens sont de plus en plus nombreux à manifester leur intérêt pour l'économie.

L'accès aux classes préparatoires de haut enseignement commercial n'est pas aisé. La sélection des candidats demeure sévère. Pour les heureux élus, cependant, la vie n'est pas toujours rose. Travail, collantes, travail, le rythme est soutenu. Les mathématiques voisinent avec l'histoire et la géographie économique, les langues vivantes avec la culture générale. Les élèves de « prépa » apprennent une masse de connaissances que leurs professeurs jugent toujours indispensables. Ces garçons et ces filles – ces dernières représentent près de 45 % des effectifs – vivent dans l'angoisse. La hantise, c'est le concours de fin d'année, ainsi qu'en témoignent ci-dessous les élèves d'un lycée de Limoges.

Car la classe de prépa ne représente qu'un moment dans le parcours de ces jeunes. A peine le baccalauréat en poche, il faut songer à s'inscrire aux concours d'entrée dans les grandes écoles. Ces établissements sont le but à atteindre. Pendant toute une année, souvent deux en cas d'insuccès, les prépas vont rêver des écoles prestigieuses où ils apprendront à devenir des cadres du commerce international, de la finance ou du marketing. Dès maintenant, les élèves doivent penser aux écoles qu'ils ambitionnent, car les inscriptions aux concours ont lieu très tôt.

Que choisir parmi la multitude d'écoles qui vantent si bien leur qualité et la possibilité qu'elles offrent à leurs étudiants d'accéder à des postes de responsabilité ? Les plus prestigieuses et souvent les plus anciennes sont connues. Elles ont fait leurs preuves, et leur réseau puissant d'anciens élèves assure leur promotion. HEC, l'ESSEC, l'EDHEC de Lille ou l'ESC de Lyon brillent de toute leur renommée. Les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE, parfois appelées SUP de co), gérées par les organismes consulaires de grandes villes de province, ont aussi fait la preuve de leur dynamisme *(voir liste page 18)*. Le concours d'entrée est commun aux dix-huit ESCAE à l'écrit et particulier à chaque école pour l'oral. Les candidats ont le droit de s'inscrire à cinq écoles au maximum au moment où ils déposent leur dossier, avant le 25 janvier 1985.

Pour que les lycéens deviennent des jeunes loups du commerce, comme aime à les représenter le dessinateur Mathieu, les écoles ont tout prévu. Cours, stages, jeux d'entreprises, laboratoires de langues, informatique, se succèdent au long de trois années. Une période pendant laquelle enseignants et professionnels s'efforcent de former *« des entrepreneurs... des étudiants brillants, mais surtout des garçons et des filles qui osent, qui ont envie de se battre pour gagner »*, comme l'explique le directeur de HEC dans l'entretien qu'il nous a accordé.

SERGE BOLLOCH.

L'immersion dans la vie des entreprises

CATHERINE, un sac lourdement chargé de documents à la main, attend l'autobus à la sortie de l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) de Rouen. Derrière elle, la longue façade de l'école, devant les bâtiments de l'université allongés sur le campus de Mont-Saint-Aignan. Dans le bus, qui plonge vers la ville, elle raconte ses deux classes préparatoires à Paris et à Reims, son initiation l'an dernier à la vie de l'école, sa découverte du marketing et de l'informatique de gestion. *« La première année, les cours sont encore très théoriques,* explique Catherine. *De plus, nous devons nous initier à des disciplines nouvelles comme le droit des affaires ou la comptabilité. Depuis cette rentrée, je vis quelque chose de différent car le programme de deuxième année nous permet d'utiliser les connaissances acquises pour résoudre des problèmes concrets de la vie des entreprises. »*

La ville lui plaît, elle la trouve *« vivante »*, l'enseignement à l'école correspond au choix qu'elle a fait, *« une carrière internationale dans le secteur commercial »*. Catherine le reconnaît, en tenant sa raquette de tennis qui suit les oscillations de l'autobus, elle ne regrette pas les deux ans passés en classe préparatoire.

Autre lieu, autre pays même. A l'angle d'une petite rue pavée, entre Morton College et Magdalen College, le petit bâtiment de l'Ecole européenne des affaires (EAP) à Oxford. Derrière les fenêtres étroites, une soixantaine d'élèves venus de trois pays (France, Angleterre et Allemagne) effectuent leur deuxième année de scolarité à l'EAP. Cette école est implantée dans trois villes : Paris, Oxford et Berlin, où les étudiants apprennent successivement *« à mieux comprendre le monde qui les entoure »*. Annie et Laurent évoquent les difficultés pour suivre un enseignement entièrement en anglais. *« Des cours de gestion dans une langue étrangère, au début ce n'est pas évident. »* Annie reconnaît que les premières semaines demandent un effort supplémentaire mais *« on s'habitue vite »*. Le tutorat, spécialité anglaise, aide à passer les moments difficiles et, explique Laurent, *« la découverte des entreprises britanniques, de leur mode de fonctionnement, apporte très vite un plus »*.

Le programme de deuxième année accorde une place importante aux techniques et aux processus de prise de décision dans les fonctions majeures de l'entreprise. Alors, aux claviers des *microcomputers* ou dans les locaux de la bibliothèque, les étudiants cherchent à s'initier au management. Selon Annie, *« les clubs sportifs ou autres, nombreux à Oxford, aident à vaincre l'isolement »*.

Retour en France, aux portes de Paris, plus précisément sur le campus de Jouy-en-Josas. Des bâtiments dispersés entre les arbres, de longs couloirs bordés de salles de cours, un univers qui séduit moyennement Bertrand, élève de première année de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC). Il regrette l'éloignement de la capitale sensible pour lui, ancien élève d'un lycée de province. Le premier trimestre à HEC lui a permis d'acquérir des notions nouvelles. Il a découvert des disciplines inconnues des élèves de prépa. *« Des matières un peu rébarbatives »*, avoue-t-il, tout en reconnaissant que rapidement l'intérêt augmente lorsqu' *« on réalise leur importance dans la fonction de management d'une entreprise »*. Le rythme de travail en lycée l'a bien préparé à apprendre, *« toujours apprendre »*. A HEC, les enseignants lui demandent aussi de prendre un peu plus de responsabilités. *« Il ne suffit pas d'être attentif en cours, de bien suivre, il faut également s'impliquer, être créatif. »*

S. B.

(Lire la suite page 16.)



Voyage au centre d'une « prépa »

L'ANGOISSE. Sous leurs airs un peu trop *« cool »*, les vingt-quatre élèves de la prépa HEC du lycée Gay-Lussac, à Limoges, ont besoin de se rassurer. L'angoisse ici, comme dans toutes les prépas, a d'abord un objet : le concours. Mais au « Gay-Lu » s'y combine quelque chose en plus, à peine perceptible, fugitif, insaisissable. Il faudra du temps pour l'entendre exprimé. Il faudra auparavant les avoir entendus chercher et dire sans fard comment et pourquoi ils se trouvent dans cette classe.

Le hasard, parfois. Franck ne le cache pas, et s'en amuse même. *« Je voulais faire une école scientifique. Un jour, un ami m'a dit : « Tel que je te connais, je te verrais bien dans une école de commerce. » Et vas-y pour une école de commerce ! J'ai déposé mon dossier et je suis là. »* A l'entendre, le hasard – ou l'ami – n'a pas mal fait les choses. *« Dans cette prépa, au moins on nous demande tout sur tout. Quand, aujourd'hui, je vois mes camarades de maths-sup qui font onze heures de maths par semaine, je ne peux m'empêcher de penser : les pauvres ! »*

Il arrive aussi que le « hasard » ait revêtu d'autres traits. Ce qui frappe, à écouter ces lycéens – onze garçons, treize filles, quatre doublants – c'est l'importance de raisons d'apparence négative qui les ont conduits vers le secteur commercial. Le mot, parfumé rétro, de « vocation » n'a pas une cote élevée à la bourse des choix d'orientation.

Ces élèves plutôt brillants, issus d'une terminale C pour la quasi-totalité, deux ayant obtenu le bac D, ont d'abord rejeté l'université. Florence le dit très bien : *« Je n'avais pas de motivation profonde pour le commerce, mais je ne voulais pas envisager d'entrer en fac. D'abord : quelle formation choisir ; ensuite : la licence, ce n'est pas grand-chose, et enfin : le travail à l'université n'est pas très poussé. »* Même rejet de la part de Catherine, pour d'autres raisons : *« Je voulais faire médecine. Quand j'ai appris que ça se passait dans des amphis où s'entassent cent étudiants, je n'ai plus eu envie. »* Elle a pensé d'abord à préparer une école d'infirmières, ou à postuler pour une prépa « bio maths sup ». Il n'en existe pas à Limoges. Pourquoi pas le commerce ?

Pourquoi pas, en effet. D'autant que ces élèves se sont renseignés, ont interrogé des conseillers d'orientation. *« Au lycée on nous a prévenus ; tout est bouché, sauf le commerce. »*

Alors, faute d'y avoir rêvé depuis toujours, ils se sont comme résignés. Pas tous, cependant. Laurent a procédé par élimination, mais une bonne raison guidait son choix. Il *« déteste la physique et les sciences naturelles »*. Il nageait dans l'indécision en fin de terminale. Une carrière toutefois l'attirait : la diplomatie. L'exemple familial et le bon sens ont fait le reste. L'une de ses sœurs travaille à l'ONU, après avoir été élève de HEC. Le voici donc qui vise les grandes écoles parisiennes ou l'EDHEC de Lille, avec une conviction très pertinente en forme d'euphémisme : *« Actuellement, une formation commerciale, ça ne nuit pas pour exercer la profession de diplomate. »*

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 16.)

JG4

L'immersion dans la vie de l'entreprise

(Suite de la page 15.)

La vie associative favorise la responsabilisation des élèves, les aide à conduire des projets en toute liberté. Cet aspect de la vie à HEC le séduit. Grâce à cette formation, il va peut-être acquérir la « *compétence* » dont il rêve déjà.

Trois écoles, trois situations différentes, mais partout des jeunes qui ont fait le choix de préparer une carrière commerciale. A l'ESC de Reims ou à l'EDECH de Lille, au CERAM de Nice ou à l'ESSEC de Cergy-Pontoise, d'autres bacheliers ambitionnent aussi de devenir les gestionnaires des entreprises de l'an 2000. La motivation est forte chez des jeunes qui possèdent en 1984 une vision différente de l'entreprise de nombre de leurs aînés. Eux ont compris et acceptent la compétition nationale et internationale. Ils veulent créer ou innover, même si certains, une fois leurs études terminées, se contentent de demeurer de sages administrateurs.

Confrontées au monde des affaires, soumises aux lois du marché et à la concurrence, les écoles de commerce et de gestion innovent et s'adaptent continuellement. « *Nos programmes sont très souples*, explique M. Henri Jolles, directeur des études à l'ESC de Rouen. *Chaque année certains cours disparaissent au profit d'autres, plus novateurs. L'école est ainsi en mesure d'intégrer rapidement dans la pédagogie tout changement affectant la vie des affaires.* »

Des enseignants permanents, mais exerçant toujours une petite activité de conseil ou d'étude pour des entreprises, et l'intervention de nombreux professionnels, cadres ou dirigeants, assurent aux écoles un contact continu avec le monde des affaires. Les stages, conseillés, recommandés ou obligatoires permettent aux élèves de se familiariser avec un milieu qui deviendra un jour le leur.

Directeur de Sup. de co Reims, M. Pierre Lamborelle explique : « *Au moment de son diplôme, un étudiant de Reims dispose déjà d'une expérience professionnelle de six à neuf mois.* » Dans cette école un stage en fin de première année d'une durée de six semaines à trois mois permet aux étudiants *un premier contact véritablement* professionnel avec une entreprise en France ou à l'étranger. « *Les fonctions sont variées*, précise M. Lamborelle. *Elles consistent à gérer une supérette ou à réaliser une étude de marché ou encore à mettre en œuvre un projet informatique.* »

Au début de la troisième année un stage de responsabilité de trois à six mois permet de diversifier leur expérience des affaires. Ainsi, en 1983, Sandrine a participé au lancement d'un produit dans un laboratoire, Laurence à l'organisation informatique de Citroën à Neuilly, Pascal à un stage d'audit comptable chez Arthur Andersen à Paris et Jean-Philippe à une étude financière pour la succursale du Crédit Lyonnais à New-York.

Pas de stagiaires touristes

Dans toutes les écoles de province comme de Paris, cette notion de stage en situation est partie intégrante de l'enseignement. M. Gérard Pelcener, responsable des relations extérieures à l'ESC de Rouen, affirme : « *Le stage tel que nous le concevons n'a strictement rien à voir avec un job d'appoint. Pas de stagiaires touristes travaillant du bout des doigts. Ce que l'entreprise attend d'un élève, c'est qu'il s'engage et qu'il s'implique totalement.* » Immergés dans le monde du commerce et de la gestion, ces élèves utilisent les acquis théoriques qu'ils ont amassés lors des cours. Ils constatent que les notions de comptabilité ou de finance, difficilement apprises pendant la scolarité, se révèlent bien utiles.

Mais la coupure n'est jamais trop importante dans les écoles entre l'enseignement théorique et la pratique. De nombreux exercices à partir de cas concrets, de jeux d'entreprises, de simulations, permettent aux étudiants de confronter leur connaissance à la réalité. C'est le cas de « Pygmalion », utilisé par les étudiants de deuxième année de l'ESC de Lyon, un jeu pour « *mettre les étudiants en appétit par rapport aux stratégies d'entreprises* ».

Maîtriser le monde extérieur

L'enseignement de langues vivantes, la maîtrise des outils informatiques assurent aux futurs gestionnaires un complément indispensable à leur formation. « *Une grande école de gestion constitue un creuset dans lequel l'acquisition de compétences et de connaissances professionnelles doit aller de pair avec l'épanouissement personnel de ses étudiants* », déclare M. Gérard Morel, directeur de l'ESC de Rouen. Dans cette école, comme dans beaucoup d'autres, l'accent est mis sur l'« *épanouissement* » aussi bien culturel que physique des élèves. Les connaissances en marketing ou en logistique sont certes importantes, mais elles ne suffisent pas à former le futur cadre. Ce dernier doit être capable de connaître et de comprendre l'environnement de son milieu de travail. Les relations, les rapports humains, les liaisons avec le monde extérieur, qu'il soit public ou privé, ne doivent pas avoir de secret pour les élèves, ou du moins ils doivent être aptes à les maîtriser.

M. Dominique Xardel, directeur de l'ESSEC, définit ainsi les qualités humaines des dirigeants de demain, « *rigueur, force de travail, capacité à communiquer et ouverture sur le monde* ». Les écoles de commerce et de gestion tentent depuis quelques années de former de tels cadres. « *Pas seulement des belles mécaniques*, explique un enseignant, *mais aussi des hommes* »... Et des femmes puisque ces dernières sont de plus en plus nombreuses à choisir la carrière des affaires.

S. B.

Voyage au centre d'une « prépa »

(Suite de la page 15.)

Pour Véronique, l'objectif aussi est affiché : la politique. Elle a soupesé les voies d'accès et conclut : « *HEC est plus coté que Sciences Po.* » D'autres ont ressenti encore plus nettement un attrait vers les carrières commerciales. Dès la classe de première, Isabelle avait découvert son intérêt pour le marketing et la publicité. Mais « *c'est un secteur touché en ce moment ; aussi faut-il être le mieux armé possible. Et une formation moins spécialisée me tente davantage : une école de commerce* ».

« Spécialisée », le mot est lâché. Il revient sans cesse dans leur bouche. Comme un péril majeur. Lorsqu'ils affirment, comme Catherine, que cette prépa « *mène à un métier ouvert vers les relations, vers les contacts avec les autres* », c'est aussi pour constater que la classe préparatoire elle-même est une formation « *ouverte* ». Ainsi Vincent, qui aime beaucoup l'histoire et la géographie, apprécie-t-il de « *continuer pendant trois ans après le bac sans se spécialiser* », ce qui « *n'est pas le cas en maths-sup* » où maths et physique prennent le pas très tôt. De même, Nathalie qui définit la prépa HEC comme exigeant un « *niveau convenable dans toutes les matières* ». Ce que Laurent appelle « *rester tous azimuts* » et conserver ainsi plus de chances pour l'avenir.

La « *chance pour l'avenir* », ils la mesurent, aussi, au style même de cette prépa. « *On apprend à réfléchir, à structurer nos idées*, reconnaît Véronique. *On apprend la rigueur.* » Les enseignants eux-mêmes se plaisent à cet effort de réflexion polyvalente. Professeur d'histoire-géo, M. Robert Chamonard avoue que « *cette prépa est intéressante à cause de ses programmes. On y traite des rapports avec la politique. Par exemple, la comparaison entre Poincaré et Raymond Barre, entre le Front populaire et le gouvernement actuel* ». Mme Monique Niguès, professeur de philosophie, acquiesce : « *J'ai l'impression qu'en apportant aux élèves une solide culture générale et la rapidité de tri des connaissances, nous les préparons à maîtriser l'enchaînement des mécanismes humains et économiques. La culture générale et la manière de réfléchir sur cette culture les arment pour leur future situation de cadres d'entreprise. Après tout, pour vendre en Arabie saoudite, il est utile de connaître au moins autant la civilisation islamique que les statistiques.* »

Le complexe de la province

Le paradis, en somme ? Les multiples références aux prépas scientifiques couvrent peut-être quelques bouffées de nostalgie. Et puis, une prépa c'est tout de même toujours l'antichambre du concours. En sachant, comme le dit Alain que, « *à l'arrivée, il n'y aura pas de la place pour tout le monde* ». Ils y pensent, même si tous ne visent pas les grandes écoles parisiennes. Conscients que la sélection sera plus que sévère, et qu'en cas d'échec il ne leur restera que la fac, les langues, « *en recommençant à zéro* ». Dans cette classe assez homogène, d'où les bacheliers B sont exclus, ils essaient pourtant de ne pas trop s'abandonner au vertige de la compétition. « *On échange des idées pour les devoirs de philo*, affirme Fabienne, *on s'aide, en langues notamment.* » « *C'est peut-être ça, la province...* », disent-ils.

Voilà le doigt mis sur l'autre inquiétude qui les habite. La province. Limoges. Le sentiment diffus et bien présent d'être loin. Loin de tout. De Toulouse, où les chances de réussite leur paraissent supérieures. Depuis 1977, et jusqu'en 1983, sur les cent quatre-vingt-deux élèves qui les ont précédés dans cette classe, trente-deux ont intégré une école parisienne (1), neuf l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, soixante-dix une ESCAE (Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises), vingt-six l'Institut commercial de Nancy et quarante-sept une autre école. Quels qu'ils soient, les chiffres pèsent moins que le sentiment. Celui de savoir les Parisiens favorisés, entre autres. Ils en prennent *pour exemple* le fait que leurs futurs rivaux de la capitale auront pu bénéficier, pour se préparer aux épreuves de philo où l'art est au programme, d'un cycle de conférences organisé à leur intention, avec la participation du ministère de la culture. L'intuition aussi que lorsque la compétition est plus serrée — par le nombre d'élèves en particulier — l'« *envie de vaincre augmente et avec elle le niveau* ».

C'est pour cela qu'ils ont besoin, comme ils le confessent eux-mêmes, de se rassurer. Par découragement, par réalisme, peut-être pour conjurer l'avenir, certains modèrent leurs ambitions. Par lucidité aussi : « *Si l'on vaut quelque chose, que l'on sorte de HEC ou d'une école de province, ce sera aussi bien. A la sortie d'une grande école*, estime Florence, *on est mieux payé au début. Mais au bout de quelques années, c'est la valeur qui fait la différence.* »

Il n'empêche. Ces élèves, dont onze sur les vingt-quatre ont au moins un des deux parents dans l'enseignement, ont beau savoir qu'ils ne sont pas délaissés — la classe est peu nombreuse, leurs professeurs tous agrégés ont été, eux aussi, soigneusement choisis, — ils se sentent au pied du mur. « *C'est à nous de prouver*, dit Pierre, *qu'on est les meilleurs.* » Ils appellent à l'aide, partageant l'aveu de Nathalie : « *Pour que j'apprenne un peu, il faut qu'on exige beaucoup de moi.* »

CHARLES VIAL.

(1) Cinq HEC, sept ESSEC, neuf ESCP, onze EAP (ex-Ecole européenne des affaires).

هكذا من الاصل

POINT DE VUE

Demain l'Europe

par PHILIPPE ALBERT (*)

QUE ce soit pendant la période d'expansion des années 60 ou pendant la période de crise qui lui a succédé les entreprises ont eu un besoin accru de cadres de management bien formés, dont le profil devait évoluer avec la situation économique.

C'est pour répondre à cette nouvelle demande que les écoles de commerce traditionnelles se sont fondamentalement transformées, dès le début des années 60. Dès cette époque, l'enseignement classique du droit, de la comptabilité, des langues, etc., a laissé la place aux disciplines nouvelles du management, très fortement inspirées du modèle américain.

En deux décennies, les grandes écoles de gestion ont constitué un nouveau corps enseignant de professeurs permanents (1) renforcé par un réseau très dense de professeurs vacataires, issus des entreprises, au bénéfice mutuel des deux parties. Le nombre des stages – trois en moyenne pendant la scolarité – et des travaux sur le terrain en témoigne : la pédagogie a été organisée pour s'immerger dans l'entreprise. Les cours optionnels de spécialités se sont multipliés : on en compte plus de cent dans certains grands établissements.

Le niveau du recrutement, sur concours, par les classes préparatoires s'est élevé. Entre 1960 et 1983, le nombre d'écoles supérieures de gestion est passé de 20 à 27 alors que le nombre de leurs diplômés passait de 1 500 à plus de 30 000. Ceux-ci trouvent immédiatement un emploi à la sortie et le marché est loin d'être saturé.

Les grandes écoles ont également diversifié leurs activités : centres de formation continue, études et recherches sous contrats, programmes de troisième cycle ont élargi leur champ d'intervention. Parallèlement, et avec d'autres atouts, l'université a connu un développement similaire avec les instituts universitaires de technologie (IUT)... les maîtrises de gestion, les instituts d'administration des entreprises (IAE) et les diverses formations de troisième cycle.

Cette rapide évolution des grandes écoles, harmonieusement réparties sur le territoire, a été rendue possible par le soutien actif des milieux professionnels et particulièrement des chambres de commerce qui ont joué un rôle de leader. Elle a été facilitée par l'autonomie des écoles permettant l'innovation, l'émulation et l'adaptation aux besoins spécifiques. Elle a été accélérée par l'esprit d'entreprise qui a animé les pionniers de l'enseignement de la gestion en France. Les écoles les plus dynamiques ont établi des accords de coopération et d'échanges avec leurs homologues étrangers. La Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises – créée en 1968 – a joué un rôle décisif en favorisant la formation des professeurs aux Etats-Unis, puis en France, et en facilitant la coordination entre les établissements.

Ainsi la France s'est dotée, en vingt-cinq ans, du deuxième système d'enseignement de la gestion du monde, après celui des Etats-Unis. Les autres pays européens – à l'exception de l'Angleterre – n'ont pas réalisé la même performance.

Malgré tout, cet enseignement a ses faiblesses. On peut lui reprocher d'être trop calqué sur les méthodes enseignées outre-Atlantique. Les spécificités culturelles des entreprises françaises et européennes n'ont pas été vraiment assimilées par le système d'enseignement de la gestion. Cela est dû à l'insuffisance des travaux de recherche, qui, trop éparpillés, n'ont pas permis de conceptualiser des méthodes et de proposer des techniques qui correspondent vraiment au génie de notre pays. Ceci est vrai pour la plupart des autres pays européens.

De la même façon, le système forme très bien les cadres que s'arrachent les grandes entreprises à la sortie de la scolarité. Avec des salaires de débutants forts élevés, allant de 9 000 à 12 000 francs par mois. Il convient moins bien à la formation d'entrepreneurs ou de cadres de PME dont l'économie a besoin aujourd'hui. Mais l'adaptation vers cette nouvelle clientèle a commencé.

Enfin – et ceci n'est pas contradictoire – malgré la référence américaine constante, l'enseignement reste insuffisamment international. Trop hexagonal, il n'est pas encore assez ouvert sur les courants d'affaires internationaux, les exigences du marché mondial, les spécificités de l'exportation et de l'implantation à l'étranger.

L'enseignement français de la gestion n'est pas non plus assez présent à l'étranger. Par manque de moyens collectifs et de politique à long terme, la France n'a pas su répondre – malgré de notables exceptions – aux besoins apparus en Afrique, en Asie et en Amérique latine, laissant cette place à nos concurrents.

Pour être fidèles à leur mission dans le futur, les grandes écoles de gestion sont contraintes de s'adapter très vite au nouvel environnement. La vague de fond qui frappe l'économie les touche autant. Elles sont confrontées aujourd'hui à un quadruple défi : internationaliser leur enseignement, mieux intégrer la dimension technologique, enseigner le « nouveau management » qui convient à « l'entreprise du 3e type », assimiler les nouveaux médias dans la pédagogie.

Pour mener à bien cette profonde transformation qui porte à la fois sur le fond et la forme des enseignements, l'investissement intellectuel et la souplesse d'adaptation requis sont considérables.

Cette mutation sera tout à fait réussie si elle sait se nourrir des exemples français et étrangers. Notre succès dans une économie ouverte, basée sur la compétitivité internationale des services, des techniques avancées, et de toutes les branches de l'industrie traditionnelle, ne sera possible qu'en évitant tout placage artificiel. Ce qui nécessite, pour l'enseignement de la gestion, à la fois le regard international et l'ancrage dans nos spécificités culturelles.

Le modèle japonais est fascinant et inaccessible. Le modèle américain est omniprésent. Avec *le Prix d'excellence* (2) qui propose le management du temps de crise, on sent qu'ici comme ailleurs le mot de Reagan, « *America is back again* », s'applique. Le modèle européen, qui peut naître d'un sursaut collectif qu'on pressent ici et là, reste à construire.

(*) Directeur du développement du groupe Ecole supérieure de commerce de Lyon.

(1) Leur nombre est d'environ 450, répartis en 27 établissements en 1984.

(2) *Le Prix d'excellence*, de T. Peters et R. Waterman. Interéditions.













Les dernières-nées des écoles de province

Les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), créées parfois depuis fort longtemps par les chambres de commerce et d'industrie, assurent dans de grandes villes de province un haut enseignement commercial. Elles étaient au nombre de seize avant 1982. Depuis cette date, deux nouveaux établissements ont vu le jour, l'un à Tours et l'autre, à la rentrée de 1984, à Grenoble.

● Tours

« Après deux ans de fonctionnement, nous avons mis en œuvre tout ce que nous avions prévu. » M. Philippe Cunier, directeur de l'école supérieure de commerce de Tours, est un homme aussi heureux qu'enthousiaste. Son ambition de faire de l'avant-dernière-née des ESCAE un établissement de pointe à l'usage des candidats aux carrières de hautes responsabilités du commerce et de la gestion est en passe d'être réalisée. Il restera toutefois à vérifier au mois de juin prochain si les soixante premiers promotionnaires se voient offrir des emplois correspondant à leur qualification.

Les responsables de l'école se plaisent à mettre en avant le nombre de candidats qui postulent à l'entrée. *« Pour l'ouverture de 1982, il y a eu mille sept cent quatre-vingt-trois candidats pour soixante places. Les deux années suivantes on est passé à deux mille cent soixante-huit, puis, deux mille deux-cent soixante-trois postulants pour, respectivement, cent quarante et deux cent trente places. »* Les structures de l'école supérieure de commerce du Centre permettraient d'accueillir jusqu'à deux cent soixante-dix élèves, voire plus, car l'agrandissement des locaux est possible. Pendant ce temps, le corps professoral a lui aussi suivi la progression des effectifs : de quarante on est passé à quatre-vingt-douze, dont quatre-vingts chargés de cours. Le plus âgé des enseignants a quarante-trois ans. Pourquoi un tel engouement ?

M. Cunier avance plusieurs raisons. *« D'abord,* dit-il, *l'école est bien située géographiquement et, qui plus est, dans une région économique globalement favorable avec des industries jeunes. Dès le départ, elle a bénéficié de soutiens très importants, et la conception et la mise en œuvre des programmes ont été étudiées très finement. Mais la raison la plus forte tient dans la nouveauté, laquelle permet une adaptation parfaite aux besoins des entreprises. C'est une force considérable. »* Application de cette affirmation : Sup de Co Tours a reçu un millier d'offres d'emplois ces douze derniers mois. *« Nos élèves seront des généralistes d'entreprise formés aux méthodes de communication et d'expression orale et qui trouveront des places de cadres aussi bien dans les fonctions directoriales que financières, commerciales, administratives, comptables, de production, d'informatique ou de logistique. »*

Cette formation équilibrée, qui intéresse aussi bien les grandes entreprises que les PME, passe par la double compétence : management et informatique. *« C'est l'une de nos orientations les plus connues,* dit M. Philippe Cunier, *mais il faut souligner aussi la création d'une filière logistique et informatique toute nouvelle pour les écoles françaises. »* La logistique qui prend de plus en plus de poids, c'est la gestion des flux physiques de l'approvisionnement à la distribution, donc le processus stratégique par lequel l'entreprisse peut accroître sa capacité concurrentielle. Quant à l'« arme informatique », elle fait partie de chaque option : logistique comme contrôle de gestion, comptabilité et vente-distribution.

Lieu de rencontres pour les entreprises, l'école est devenue aussi un pôle de formation permanente. Un programme pour cadres et dirigeants de haut niveau a été mis en place, et c'est à partir de ces rencontres que s'élaborent les matériels pédagogiques adaptés aux situations actuelles.

A Sup de Co Tours, les conférences-débats se multiplient. On a parlé monnaie électronique, nouveaux médias, grande distribution. *« Aujourd'hui,* explique M. Cunier, *le développement passe par une orientation internationale. »* Des accords de coopération ont été noués avec des *business schools* anglaises, des stages export ont été réalisés par des élèves en Allemagne, aux U.S.A. et au Japon, des missions ont été effectuées pour le compte de cinquante-huit entreprises françaises en Asie du Sud-Est et en Amérique du Nord. Mais la région Centre n'est pas laissée de côté : cinquante entreprises ont commandé des enquêtes de marché ou des études informatiques. C'est bien la preuve que Sup de Co Tours est intégrée au milieu économique.

ALEXIS BODDAERT.

● Grenoble

Installés dans des locaux flambant neufs situés au centre de Grenoble et jouxtant l'immeuble à peine achevé de la chambre de commerce et d'industrie, les quatre-vingt-cinq élèves de Sup de Co apparaissent comme des étudiants très privilégiés.

D'abord parce qu'une promotion unique de garçons et de filles dispose à elle seule des 4 500 mètres carrés d'une école qui accueillera dans trois ans deux cent cinquante à trois cents étudiants. Ensuite, parce qu'ils se sentent beaucoup mieux insérés dans le milieu culturel, social et économique grenoblois que leurs camarades relégués à l'extérieur de la ville sur le vaste campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères. Enfin parce qu'ils ont été sélectionnés parmi les deux mille trois cent quarante-deux candidats.

A peine sortie de terre et de l'esprit de ses créateurs, l'école supérieure de commerce de Grenoble est déjà très convoitée parce qu'elle s'inscrit, dès la première année, dans le peloton de tête des ESCAE, celles qui sont le plus recherchées par les élèves des classes préparatoires. L'attrait de la région n'a pas été négligeable, mais il ne peut pas expliquer à lui seul cet engouement.

Le directeur de l'école, M. Jean-Paul Leonardi, trouve une justification plus naturelle dans l'appui apporté au projet par le milieu industriel grenoblois. Il a ainsi rendu aussitôt crédible l'école. *« Toute notre campagne de promotion auprès des élèves des classes préparatoires au haut enseignement commercial (HEC) fut menée en collaboration avec les entreprises grenobloises qui ont détaché une dizaine de leurs cadres,* explique le directeur. *Lorsque Merlin-Gerin, la Sogreah, Neyrpic, Caterpillar, Hewlett Packard, les plus grosses et les plus prestigieuses entreprises de la région, délèguent un de leurs ingénieurs pour soutenir une telle initiative et convaincre des parterres d'élèves, la démonstration est plus convaincante. »*

Mais, surtout, c'est l'aspect innovateur du projet grenoblois qui semble avoir séduit les candidats. Il repose sur la nécessité ressentie par les industriels de Rhône-Alpes de revaloriser la fonction commerciale, *« l'entreprise devant disposer, tant sur le marché national que sur le marché international, de vendeurs de haute compétence »,* souligne le directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, M. Claude Bour. *Dans ces deux domaines, il existe de gros besoins ».*

Impliqués dans la création de l'école, les industriels grenoblois le sont également dans son fonctionnement. Ainsi, Sup de Co est la première école de commerce qui, dans son budget, bénéficie d'un concours financier direct des entreprises locales. Celles-ci se sont, en effet, constituées en association de soutien afin d'apporter à l'école une contribution financière non négligeable puisqu'elle représente 15 % de son budget.

« Tout le démontre aujourd'hui : en créant l'école supérieure de commerce de Grenoble, la chambre de commerce et d'industrie savait qu'elle répondait d'abord à une demande des entreprises de la région. Grandes ou petites, internationales ou locales, traditionnelles ou technologiquement en pointe, les entreprises régionales restaient dans le cadre de collaborateurs formés à leurs besoins. Dans le même temps, il nous fallait endiguer le phénomène classique des jeunes qui « font souche » dans leur lieu de formation au détriment de leur pays d'origine », note M. René Michal, président de la chambre de commerce et d'industrie. A Sup de Co de Grenoble, trente-huit élèves seulement sont issus de la région Rhône-Alpes (onze Grenoblois, quatorze Lyonnais, treize d'autres villes de Rhône-Alpes) et quarante-sept viennent des autres régions françaises, dont onze de Paris. Grenoble se distingue enfin une nouvelle fois des autres ESCAE en accueillant moins de jeunes filles (vingt-quatre) que de garçons (soixante et un). *« L'image de l'école y est peut-être pour quelque chose,* déclare son directeur. *L'esprit de pionnier et la volonté d'entreprendre seraient-ils mieux partagés par les garçons que par les filles ? »*

CLAUDE FRANCILLON.

Où apprendre la gestion ?

LE nombre des écoles de commerce n'a cessé d'augmenter depuis quelques années. D'un côté, les entreprises sont à la recherche de gestionnaires bien formés, de l'autre de plus en plus de jeunes sont attirés par des écoles qui mettent en avant leur ouverture sur le monde des affaires. Des établissements de tous niveaux, de tous types, il en existe près d'une centaine répartis dans les principales régions.

Nous avons choisi de publier les coordonnées de quelques écoles qui répondent à plusieurs critères : concours d'admission après la classe préparatoire, durée des études de trois années, reconnaissance des diplômes...

— Ecole européenne des affaires (EAP), 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, tél. (1) 766-51-34.

— Ecole de hautes études commerciales du Nord (EDHEC), 58, rue du Port, 59046 Lille Cedex, tél. (20) 54-25-34.

— Ecole supérieure de commerce de Lyon (ESC), 23, avenue Guy-de-Collongue, 69132 Ecully, BP 174, tél. (7) 833-81-22.

— Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), 79, avenue de la République, 75011 Paris, tél. (1) 355-39-08.

— Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales (ESSEC), avenue de la Grande-Ecole, 95021 Cergy-Pontoise, tél. : 038-38-00.

— Ecole des hautes études commerciales (HEC), 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas, tél. (3) 956-80-00.

— Institut commercial de Nancy (ICN), 4, rue de la Ravinelle, 54000 Nancy, tél. (8) 335-22-52.

***

Les Ecoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) dépendent des chambres de commerce et d'industrie. L'écrit de leur concours est commun.

— **Amiens** (Picardie). — 18, place Saint-Michel, 80038 Amiens Cedex. Tél. : (22) 91-57-02.

— **Bordeaux.** — Domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : (56) 80-70-50.

— **Brest.** — 2, av. de Provence, 29272 Brest Cedex, B.P. 214. Tél. : (98) 03-25-01 et 03-28-99.

— **Clermont-Ferrand.** — 4, bd Trudaine, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 92-39-71.

— **Dijon.** — 29, rue Sambin, 21000 Dijon, tél. : (80) 72-12-40.

— **Grenoble.** — 7, rue Hoche, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 43-02-12.

— **Le Havre.** — 1, rue Emile-Zola, 76090 Le Havre Cedex. Tél. : (35) 21-12-18.

— **Lille.** — Av. Gaston-Berger, 59045 Lille Cedex. Tél. : (20) 52-67-19 et 52-62-59.

— **Marseille.** — Domaine de Lumigny, case 911, 13288 Marseille Cedex 9. Tél. : (91) 41-01-60.

— **Montpellier.** — 2300 av. des Moulins, 34030 Montpellier Cedex, B.P. 6069. Tél. : (67) 40-42-43.

— **Nantes.** — 8, route de la Jonelière, 44003 Nantes Cedex, B.P. 72. Tél. : (40) 29-44-55.

— **Nice** (CERAM). — Sophia-Antipolis, 06561 Valbonne Cedex, B.P. 20. Tél. : (93) 33-95-95.

— **Pau.** — 74, allée de Morlaas, 64000 Pau. Tél. : (59) 02-88-51.

— **Poitiers.** — 62, rue Jean-Jaurès, 86001 Poitiers Cedex. Tél. : (49) 88-25-75.

— **Reims.** — 59, rue Pierre-Taittinger, 51061 Reims Cedex, B.P. 302. Tél. : (26) 08-06-04.

— **Rouen.** — Bd André-Siegfried, 76130 Mont-Saint-Aignan, B.P. 34. Tél. : (35) 74-03-00.

— **Toulouse.** — 32, rue de la Dalbade, 31068 Toulouse Cedex. Tél. (61) 25-03-25.

— **Tours.** — 1, rue Léo-Delibes, 37005 Tours Cedex, B.P. 0535. Tél. : (47) 27-42-43.

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE HEC

« Nos diplômés doivent disposer d'une culture qui va au-delà des techniques de management »

Le rôle des classes préparatoires, l'enseignement du management, la création de nouvelles écoles de gestion ; sur tous ces sujets, le directeur de l'école des Hautes Etudes commerciales (HEC) s'exprime. Jeune, responsable depuis deux ans de la prestigieuse école de Jouy-en-Josas, M. Jean-Paul Larçon, le sourire toujours au bord des lèvres, parle.

« Ignore-t-on toujours le marketing en France ?

– Non, pas du tout, cette notion a, depuis plusieurs années, été prise en compte par la société française. Mais nous sommes dans un pays où la culture économique a été dominée par les ingénieurs. La technologie a occupé pendant longtemps une place nettement plus importante que le marketing dans la mentalité des responsables d'entreprises. De plus, on a favorisé le développement de deux cultures séparées, voire opposées. Les fonctions de gestionnaire ou d'ingénieur ont toujours été clairement différenciées dans le système industriel, puisqu'elles l'étaient dans le système de formation.

– Des écoles d'ingénieurs se sont adaptées en créant des enseignements de gestion.

– Cette introduction a été tentée, elle est excellente mais le résultat n'est pas totalement probant. Il semble utile aussi dans certains cas que les ingénieurs, une fois leur diplôme en poche, entament une nouvelle scolarité dans une école d'affaires. C'est de cette façon que pourront apparaître de nouveaux cadres de haut niveau possédant à la fois la maîtrise de la technologie et l'esprit commercial. L'avenir est sans doute à ces mutants.

– Du côté des écoles de gestion, quelles sont les dernières évolutions ?

– Le développement des *business school* en France date des années 60. A cette époque de défi américain, la référence était les Etats-Unis. Les professeurs de marketing ou de finances allaient se former aux Etats-Unis. Chaque année, des échanges étaient organisés entre les deux pays pour permettre aux élèves de se perfectionner. Le même phénomène se produisait dans d'autres pays européens, eux aussi sous l'emprise de la mode américaine.

» Dans les années 1970-1975, cet engouement pour les Etats-Unis a fait place à une plus grande sagesse. Les échanges européens se sont développés. Des écoles d'Allemagne, d'Angleterre, de Suède, d'Espagne... ont tissé des séries d'accords entre elles.

» Depuis trois ou quatre ans, les écoles se tournent vers l'Asie du Sud-Est. Le monde asiatique devient une préoccupation majeure. Ainsi, à HEC, nous recrutons des étudiants en Chine, au Japon, à Hongkong, et des professeurs conduisent des missions d'étude permanent dans tous ces pays.

– HEC cherche à scolariser des étudiants étrangers ?

– Le programme international de management (PIM) permet à des élèves de HEC d'effectuer leur troisième année d'études hors de France : un semestre sur le continent américain, l'autre en Europe. Parallèlement, l'école accueille des étudiants étrangers qui viennent faire connaissance avec notre culture, mais aussi notre façon d'enseigner l'économie. Le campus de Jouy reçoit ainsi de futurs cadres internationaux. C'est un facteur important pour le développement du commerce international de notre pays.

– Existe-t-il des différences dans l'enseignement du management en France et aux Etats-Unis ?

– Le degré d'autonomie des managers est très différent entre les deux pays. Aux Etats-Unis, par exemple, les banques, qui sont des entreprises de taille moyenne, ont une grande liberté stratégique. En France, au contraire, les firmes, quelle que soit leur taille, ont une interaction très forte avec leur environnement politique et social. Les dirigeants, les responsables des services, doivent être en contact avec les syndicats, les représentants des instances locales ou régionales, les administrations, les organismes financiers... Ces contacts avec les partenaires de l'entreprise occupent bien souvent la moitié du temps des dirigeants. Conséquence pratique de cette constatation pour nous, école, nous devons former des diplômés disposant d'une culture qui va bien au-delà des techniques de management. Le cadre dirigeant doit être un généraliste, maîtrisant les disciplines de la gestion, mais surtout disposant d'aptitudes générales lui permettant d'anticiper et d'imaginer les problèmes, et de faire preuve de personnalité dans les choix qu'il effectue.

– Les élèves sont-ils encore motivés une fois qu'ils sont entrés à l'école ? L'important, dans une grande école, est d'en franchir la porte. La sortie, elle, ne provoque pas de compétition entre étudiants.

– Cette critique était fondée il y a quelques années. Des élèves, après l'effort fourni dans les classes préparatoires, avaient tendance à se laisser aller, dans les grandes écoles, une fois le concours acquis. A HEC, nous avons réintroduit quelque peu de l'esprit de compétition. Il ne s'agit pas de créer un pseudo-classement mais de motiver les élèves dans les cursus différenciés pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. Nous devons les aider à mener des projets individuels, à s'investir dans tout ce qui est la vie associative, culturelle ou les liaisons avec le monde des affaires, à s'auto-organiser.

» Les élèves sont conscients de l'univers dans lequel ils vont se trouver à la sortie de l'école. Ils savent que le monde des entreprises est assez rude. Ils ont compris qu'il n'existe plus de droits acquis. Il faut être bon et faire preuve de ses capacités à gérer une unité, à diriger une équipe. HEC souhaite former des entrepreneurs. Pour moi, ce sont, certes, des étudiants brillants, mais surtout des garçons et des filles qui osent, qui ont envie de se battre pour gagner.

– Les classes préparatoires permettent aux élèves d'affronter les concours. Mais l'enseignement dans les lycées n'est-il pas demeuré très éloigné de la vie ?

– Les préparations à HEC comportent un programme très intéressant au niveau de la culture tant littéraire que scientifique que tout cadre doit posséder. La frénésie de la préparation au concours fait que les élèves apprennent souvent trop vite un programme immense. La « prépa » HEC dure officiellement une année, mais de nombreux élèves ne réussissent au concours d'entrée qu'au bout de deux années. La question se pose donc d'allonger la durée des « prépas » commerciales et de les aligner sur les « prépas » scientifiques. Il serait souhaitable, dans ce cas, d'étaler le programme pour que les jeunes s'enrichissent dans de bonnes conditions. Il semble absurde de mener avec une telle précipitation un enseignement d'une aussi grande importance.

– Les candidats doivent-ils présenter un ou plusieurs concours ?

– Le problème est celui de la diversification des écoles tout autant que celui des concours. En France, je pense que les écoles ne sont pas assez diversifiées. Chacune devrait rechercher une qualité propre, une spécificité, un type de formation qui permettrait aux élèves de choisir en fonction d'une orientation future, d'un projet de carrière. Même les grandes écoles parisiennes pourraient adopter un style particulier qui motiverait les élèves à présenter tel concours et pas l'autre.

– Faut-il créer de nouvelles écoles de gestion ?

– Ecoutez, le total des trois années de HEC représente environ neuf cents étudiants. Pour moi, c'est presque un maximum afin que nous puissions nous connaître, nous rencontrer. A chaque début d'année, j'annonce aux élèves que mon bureau est ouvert et que je peux, s'ils le désirent, les recevoir, mais ceci ne serait pas possible avec un effectif beaucoup plus élevé.

» Je pense donc qu'une école, pour rester à taille humaine, ne doit pas compter plus d'un millier d'élèves. Cela suppose que, face à l'attrait des formations à la gestion chez les jeunes, de nouveaux établissements se créent. Cela a été le cas dans plusieurs villes de province ces dernières années. Encore une fois, je souhaite que ces établissements possèdent leur propre spécificité et recrutent les étudiants à partir de projets clairement proposés.

– Vous ne craignez pas la concurrence de nouveaux établissements ?

– Nous sommes pour la compétitivité entre les écoles. C'est là un bon moyen de stimuler l'administration et le corps enseignant. Il est vrai que les écoles françaises ont plutôt tendance à se positionner par rapport à nous, HEC, mais à l'étranger nous ne bénéficions heureusement pas de cette position dominante. Lorsque je voyage en Amérique ou en Asie, je ressens beaucoup plus l'impact de la compétition mondiale et les efforts nécessaires pour améliorer encore la compétitivité interne de HEC.

– Et vous réussissez ?

– Les efforts que nous faisons pour placer HEC dans le peloton de tête des écoles mondiales ne sont pas vains. Le rayonnement des professeurs, la présence des anciens élèves, jouent un rôle important. J'ai eu un grand plaisir à entendre les étudiants de Stanford qui m'ont dit apprécier HEC parce qu'ils utilisaient un ouvrage de Bruno Solnik, un professeur de finances de l'école... »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.

JUSTICE

Bataille d'avocats à l'Assemblée nationale

Le barreau de Paris reste privilégié

Le Palais-Bourbon ressemblait plus le jeudi 29 novembre à un congrès d'avocats qu'à une Assemblée d'élus du peuple qui légifèrent. Si la République n'est plus tout à fait celle des avocats, les maîtres du barreau — et tout particulièrement ceux de Paris — ont su garder l'oreille du législateur. Jeudi, il leur fallait sauver le privilège des quelque six mille avocats parisiens qui ont le droit d'effectuer tous les actes de procédure non seulement devant le tribunal de grande instance de la capitale, mais aussi devant ceux de la périphérie : Bobigny, Créteil et Nanterre.

En jargon judiciaire, cela s'appelle la «multipostulation». Privilège, parce qu'en province chacun ne peut postuler que devant son propre tribunal. Conséquence de la création des trois tribunaux de banlieue, ce privilège date de 1971 et il ne devait être que provisoire. Mais, comme souvent en France, le provisoire dure, et, jeudi, la majorité des députés ont décidé de le pérenniser au prix de quelques exceptions *(nos dernières éditions du 30 novembre)*.

Pour en arriver là, *« que de bruits et de fureurs »*, comme l'a souligné le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), un ancien magistrat. La passion avait même gagné les avocats de province, alors que, comme l'a rappelé avec force M. Robert Badinter, ils ne sont concernés en rien. Sauf que tout ce qui touche à cette obligation pour un avocat d'avoir un correspondant quand il doit effectuer des actes de procédure devant un autre tribunal que le sien soulève les passions. Combien sont-ils à vivre essentiellement de cette situation ?

Pour les rassurer, le garde des sceaux a réaffirmé que le principe de la territorialité permettait d'assurer *« au mieux le fonctionnement des tribunaux »* ; c'est aussi ce que pensent les magistrats, a rappelé M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commission des lois et avocat à Belfort, qui a toutefois reconnu que c'était un principe *« quelque peu archaïque »* et qu'il faudrait donc avoir *« un jour ou l'autre un débat »* sur ce sujet, mais que *« le moment n'était pas venu »*. Ce n'est pas ce que pense M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), lui aussi avocat.

Il a proposé que soit mis fin au principe de territorialité le 1er janvier 1988 ; mais il fut le seul à voter son amendement.

Car, pour une telle affaire, les clivages traversent tous les groupes. Seul le PC parle d'une seule voix : oui, dit M. Louis Odru (PC, Seine-Saint-Denis), il faudra supprimer la territorialité ; mais, pour l'heure, il ne faut pas freiner le développement des barreaux de la périphérie parisienne, qui permettent aux avocats d'être près des justiciables qui en ont le plus besoin.

Le gouvernement avait, en effet, proposé le maintien pur et simple du système provisoire actuel. Mais M. Badinter, dont chacun sait qu'il aurait préféré une autre solution, et particulièrement une entente entre les quatre barreaux concernés, le défendit avec une passivité qui lui est peu coutumière ; au point que M. Pierre-Charles Krieg (RPR, Paris), toujours un avocat, lui déclare *« amicalement »* qu'il semblait *« être commis d'office »*. La commission des lois, après avoir tenté vainement de trouver un accord, fit adopter un amendement. Cet amendement prévoit qu'un avocat parisien ne pourra pas postuler pour un confrère de province devant un tribunal de province et qu'il devra passer par un avocat de banlieue pour les affaires de saisies immobilières régies par les articles 673 et suivant de l'ancien code de procédure civile, ainsi que dans les procédures de partage et de licitation régies par les articles 970 et suivants. De même, l'aide judiciaire sera réservée aux avocats du tribunal.

Si une partie de la droite se dit satisfaite de ce compromis, les socialistes ne cachèrent pas leurs réticences. M. François Massot (PS, Alpes-de-Haute-Provence), mais avocat à Paris, aurait préféré le projet non amendé ; qui peut lui reprocher de vouloir à Paris un barreau fort et dynamique ? A l'inverse, Mme Paulette Nevoux (PS, Val-de-Marne) et M. René Rouquet (PS, Val-de-Marne) regrettèrent qu'on ne mette pas fin à l'exception parisienne ; qui peut leur reprocher de craindre le désert judiciaire dans les banlieues et de souhaiter que les avocats soient près de leurs clients ? Mais les uns et les autres parlent-ils des mêmes avocats ?

Le projet fut voté par 379 voix contre 59. Les communistes ne prirent pas part au vote ; M. Valéry Giscard d'Estaing s'abstint, comme à chaque fois qu'il n'y a pas accord entre les deux groupes de l'opposition ; le RPR vota contre, sauf 28 des siens, essentiellement parisiens ; l'UDF pour, sauf ses deux députés de banlieue ; le PS fut unanime dans le vote pour ; chez lui, il faut être discipliné.

• *Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce.* — Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (*le Monde* du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, Me Michel Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Le professeur Mériel serait revenu sur ses accusations

La reconstitution de l'intervention chirurgicale au terme de laquelle Nicole Berneron a succombé, le 30 octobre, au centre hospitalier régional de Poitiers, a eu lieu le 29 novembre. Les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, tous deux inculpés d'assassinat, sont toujours maintenus en prison, bien que le second ait vu sa demande de mise en liberté acceptée par M. Pierre Hovaere, juge d'instruction chargé de l'affaire. La chambre d'accusation devrait statuer le 6 décembre.

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Dans le bloc opératoire du service d'ORL que dirige le professeur Jean-Pierre Fontanel, la reconstitution de l'intervention chirurgicale aura, au total, duré près de cinq heures. Le docteur Denis Archambeau était arrivé au centre hospitalier dans une voiture banalisée et, fait notable, sans menottes. *« Mon client*, nous a déclaré Me Jean Damy, *a également été très touché par les marques de sympathie que lui ont prodiguées à cette occasion ses confrères »*. Le docteur Diallo, qui n'était pas présent au moment des faits, ne participait pas à cette reconstitution.

Quelques heures auparavant, Me Bernard Drouineau, du barreau de Poitiers, et Pierre Chaigne, de Paris, défenseurs du docteur Diallo, avaient publié un communiqué affirmant : *« Le professeur Mériel a admis lui-même que le décès de Mme Berneron pouvait avoir d'autres causes et qu'une inversion des flexibles n'est aucunement imparable. A ce jour, les résultats détaillés de l'autopsie de Mme Berneron ne sont pas parvenus et les circonstances de l'opération et du décès n'ont pas été établies avec précision (en particulier le rôle et l'emploi du temps, les absences des uns et des autres) »*.

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour Me Jean Damy, cette reconstitution a *« confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal »*. Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière visant ce médecin ne puisse plus être retenu contre lui, le geste considéré initialement comme anormal pouvant être clairement expliqué et ayant, en outre, été effectué sous les yeux du professeur Mériel.

Questions sans réponses

Trente minutes après le début de l'intervention, le docteur Archambeau quitte le bloc opératoire. Que se passe-t-il ensuite ? A plusieurs reprises, le professeur Mériel s'absente de brefs instants. Est-il présent au moment précis où le professeur Fontanel, chirurgien, achève son acte opératoire ? Nicole Berneron présente-t-elle à ce moment une coloration anormale de la peau et des muqueuses (cyanose) ? Si oui, cette cyanose est-elle intense ? D'apparition rapide ? Il ne semble pas que la reconstitution ait permis de conclure de manière formelle sur toutes ces questions. Elles sont pourtant essentielles, ne serait-ce que pour confirmer la thèse de l'assassinat sur laquelle, si l'on en croit les défenseurs du docteur Diallo, le professeur Mériel est aujourd'hui revenu. *« Le professeur Mériel va de contradiction en contradiction »*, assure-t-on de bonne source.

Un mois après le décès de Nicole Berneron, la question est, aujourd'hui, de savoir si ces contradictions sont ou non le fait d'un homme de bonne foi. Ou, en d'autres termes, si ce décès, et l'explication qu'on en donne, sont bien, au total, l'œuvre d'un plan machiavélique.

JEAN-YVES NAU.

EN BREF

Explosion au siège de personnels d'un syndicat pénitentiaire

Une violente explosion, qui a blessé légèrement cinq personnes, a ravagé, jeudi 29 novembre, vers 18 heures, les locaux parisiens du Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires (SNAPP), 12, rue des Moulins, dans le 1er arrondissement.

La nature de cette explosion n'a pas encore été déterminée. L'hypothèse d'un attentat, immédiatement envisagée, sans être encore écartée, n'est pas mise en évidence par les premières constatations. Les enquêteurs n'ont pas relevé de cratère dans le plancher. Si l'on a découvert des traces d'un liquide inflammable aucun débris d'engin explosif n'a été trouvé.

La déflagration, qui a été suivie d'un incendie vite maîtrisé, s'est produite peu de temps après une réunion du bureau du syndicat en vue des élections professionnelles du 22 janvier prochain.

Mandat d'amener contre un des auteurs de « Suicide, mode d'emploi »

Mme Nida Bertolini, juge d'instruction au tribunal de Paris, vient de délivrer un mandat d'amener contre M. Yves Le Bonniec, co-auteur du livre *« Suicide, mode d'emploi »*. M. Le Bonniec avait été inculpé, le 25 octobre 1983, d'homicide volontaire par fourniture de moyens et de non-assistance à personne en danger, non en tant qu'auteur du livre, mais pour avoir indiqué par lettre à un lecteur de l'ouvrage qui souhaitait se donner la mort, des précisions sollicitées sur la manière d'y parvenir.

Depuis son inculpation, M. Le Bonniec, avait été convoqué à plusieurs reprises par le magistrat instructeur pour être entendu. Il ne s'était jamais présenté.

Dans un communiqué, les auteurs du livre et leur éditeur, M. Alain Moreau, estiment qu'il s'agit d'une *« ultime manœuvre pour criminaliser leur démarche »*.

ÉDUCATION

Les dispositions gouvernementales sur l'école privée sont critiquées par le rapporteur du Sénat

Le rapporteur de la commission des affaires culturelles du Sénat pour le projet de loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »*, M. Paul Séramy (Un. cent. Seine-et-Marne), a décidé de consacrer un tome de son rapport au seul article 15 du projet qui concerne l'enseignement privé et qui, estime-t-il, est rattaché *« de manière complètement artificielle »* au texte.

Considérant que le gouvernement chercherait à dissimuler la portée des nouvelles propositions qu'il a faites après le retrait du *« projet Savary »*, M. Séramy constate qu'une partie des mesures *« se trouve noyée au milieu d'un texte relatif à la décentralisation de l'enseignement public, qui en perd toute homogénéité »* et que l'autre figure dans le projet de budget pour 1985. Il craint que *« cette présentation baroque ne corresponde à la volonté d'empêcher tout débat sérieux »*.

Dans ce deuxième tome de son rapport, destiné à éviter *« tout escamotage »*, M. Séramy note que le nouveau projet de MM. Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement, *« pour être moins dangereux »* que celui de M. Alain Savary, *« n'en contient pas moins nombre de dispositions inquiétantes »* ; son application aurait pour conséquence *« de diminuer les garanties dont bénéficie la liberté de l'enseignement, de rendre beaucoup plus difficile la conclusion de nouveaux contrats et même de placer artificiellement certains établissements dans une situation matérielle difficile »*. A ces critiques s'ajoute celle, selon le rapporteur, de pouvoir *« créer ou réveiller des conflits dans un domaine où l'apaisement devrait être recherché »*.

M. Séramy justifie les amendements (qu'il proposera lors de la reprise de l'examen du texte en séance publique à partir du 10 décembre et qui ont été approuvés par les seuls commissaires de la majorité sénatoriale) par le fait que le projet *« tend à limiter dans les faits — en restreignant la possibilité pour les établissements privés de répondre le cas échéant au « besoin scolaire » — le droit des familles à choisir un type d'établissement plutôt qu'un autre »*. Hostile à cette *« régression »*, M. Séramy affirme toutefois ne pas vouloir prendre parti en faveur de tel ou tel type d'établissement : il faut, écrit-il, que le choix des familles, *« quelles que soient leurs ressources, puisse s'exercer librement, et que chaque type d'établissement soit à même de remplir efficacement son rôle et de répondre à sa vocation propre »*.

Ainsi M. Séramy n'est pas favorable au retour brutal à la loi Debré et propose de maintenir les dispositions de la loi Guermeur, qui contenait notamment le principe du *« caractère propre »* de l'établissement privé et la nomination des maîtres *« sur proposition »* du chef d'établissement. Il juge que la notion de *« besoin scolaire reconnu »* ne sera plus respectée, dès lors que la commune est signataire des contrats d'association pour les créations nouvelles. Ainsi souhaite-t-il que la commune ne se prononce que sur la réalité du *« besoin scolaire »* et non sur l'opportunité d'une création. Pour la contribution financière des communes dont les enfants sont scolarisés dans une autre commune, le rapporteur admet que le représentant de l'Etat, en cas de désaccord, fixe cette contribution ; mais il rend cette contribution *« facultative »* pour la commune non-siège de l'établissement, si cette dernière offre le même genre d'éducation et dispose de capacités suffisantes d'accueil.

ANNE CHAUSSEBOURG.

SPORTS

LES PROJETS DE M. ALAIN CALMAT

L'aménagement des rythmes scolaires commencera dans le premier degré dès la fin de l'année

Temps mieux négocié pour le sport, structures adaptées et performantes, moyens plus importants et mieux utilisés, tels sont les trois axes définis par M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, pour une politique sportive qu'il a qualifiée d'*« ambitieuse »* à l'occasion de sa première conférence de presse officielle réunie le 29 novembre à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), lors d'un colloque sur le sport de haut niveau.

Après avoir consacré les quatre premiers mois de sa charge à la réflexion, le ministre, qui entend prolonger la politique engagée par son prédécesseur, Mme Edwige Avice, avec la loi sur le sport du 16 juillet 1984 et les quatre cents conventions pour les athlètes de haut niveau, a aussi défini des *« actions nouvelles »* pour permettre à chacun de *« s'adonner aux activités physiques et sportives »* et à l'élite de *« représenter dignement »* la France dans les compétitions. Dans le détail, les trois axes de l'action de M. Calmat sont les suivants :

• *L'organisation du temps.* — Il s'agit notamment de l'aménagement des rythmes scolaires pour les jeunes. *« Chaque fois que les conditions locales le permettent »*, des formules d'aménagement du temps scolaire, dans le premier degré, doivent être mises en place à la fin de l'année, en liaison avec le ministre de l'éducation nationale *« pour faire naître une véritable mentalité sportive dans notre pays »*. Le contenu détaillé du projet pourrait être établi avant la fin de l'année. En ce qui concerne le second degré, M. Calmat a jugé la réalisation de ces aménagements « prématurée ».

Dans les sections sports-études, on ira plus loin *« en tenant mieux compte, pour l'aménagement des études, des contingences de l'entraînement »*.

Adultes et personnes âgées bénéficieront, d'autre part, de dispositions adaptées à leurs problèmes, telles qu'un meilleur accueil sur les stades et dans les piscines et une formation de moniteurs spécialisés pour le troisième âge.

• *L'amélioration des structures.* — Il s'agit d'abord de généraliser les centres d'entraînement nationaux sur le modèle de l'INSEP pour les disciplines démunies. Trois centres seront créés en 1985, à Montry pour le cyclisme, à Pointe-à-Pitre pour l'athlétisme et à Chamonix pour les sports d'hiver. Les centres d'entraînement régionaux devraient, de leur côté, doubler leurs effectifs d'ici à 1988, et des assises nationales de la médecine du sport devraient être organisées au cours du premier semestre 1985 afin d'apporter *« la cohésion qui fait défaut »* dans ce domaine.

• *L'accroissement des moyens.* — Le ministre veut conclure des accords entre l'Etat et les fédérations sur la base de plans quadriennaux réalistes portant, notamment, sur la préparation olympique avec des objectifs révisés chaque année. La mise en place du nouveau corps de professeurs de sport comblera, quant à elle, *« un retard historique en donnant au sport français de véritables « ingénieurs » dans chaque spécialité »*. Enfin, le nombre des conventions pour athlètes de haut niveau doublera d'ici à 1988 pour concerner quelque huit cents personnes.

Les ressources financières pour mettre en œuvre ces objectifs viendront du Loto sportif dont les dispositions seront rendues publiques avant la fin de l'année.

• Selon un sondage réalisé par Louis Harris, le 22 octobre, auprès de huit cents personnes pour le *Parisien libéré*, 65 % des personnes interrogées sont favorables à un arrêt des cours à 15 h 30 pour permettre la pratique sportive. Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans y sont favorables à 80 %.

PMU contre Loto

Le Loto sportif, dont le gouvernement a adopté le principe pour *« apporter au sport français des ressources supplémentaires au bénéfice des actions nouvelles »*, sera *« un jeu simple et attrayant qui contribuera à la promotion de l'ensemble des sports »*, a rappelé M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, au cours de sa première conférence de presse.

Les modalités de ces paris ne seront pas rendues publiques avant la fin de l'année. Pourtant, les consultations ont été menées à bien et un accord semblait s'être dégagé sur un modèle de grille où les paris sportifs auraient été doublés par une grille classique de Loto. *« La Société d'encouragement de la race chevaline qui dirige le PMU a fait de nouvelles offres pour gérer le jeu. Nous sommes en train de les étudier »*, a révélé M. Calmat.

Le PMU, qui traverse une période difficile, offrirait notamment ses services pour la gestion du jeu à des conditions beaucoup plus intéressantes que le Loto national.

Du coup, la part revenant au Trésor sur le montant des jeux pourrait être plus élevée. Le ministère de l'économie, des finances et du budget a donc demandé qu'on y regarde à deux fois avant de confier le Loto sportif à la société présidée par M. Michel Caste, qui a été le principal promoteur de l'idée.

Le Loto sportif servira-t-il à renflouer le PMU — qui a naguère combattu les concours de pronostics — en même temps qu'il apportera des ressources nouvelles indispensables au sport français ? La réponse sera donnée prochainement. Mais, d'ores et déjà, M. Calmat s'est appliqué à lever les réticences à l'égard des tricheries que pourraient engendrer de tels paris sur des championnats de football, de rugby, voire de basket-ball : *« La gestion des fonds recueillis sera paritaire, et un comité de l'éthique sera placé sous ma présidence pour veiller à la régularité du jeu et des compétitions-supports. »*

A. G.

• TENNIS : *Internationaux d'Australie.* — Le Français Guy Forget s'est qualifié pour le troisième tour des championnats internationaux d'Australie, vendredi 30 novembre, en battant l'Indien Vijay Amritraj (tête de série numéro 15) 6-3, 6-1, 7-6. Exempt au premier tour, Tarik Benhabilès a passé le deuxième tour en battant l'Allemand de l'Ouest Hans Dieter Beutel 5-7, 4-6, 6-4, 6-3. Après Pascale Paradis, Sophie Amiach s'est également qualifiée pour le troisième tour du tournoi féminin en éliminant la Sud-Africaine Beverly Mould 6-3, 7-5.

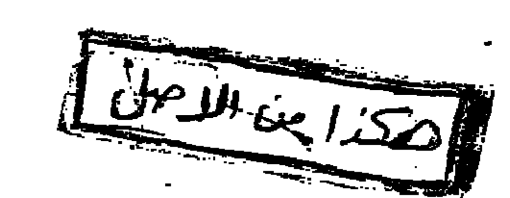
AUTOMOBILISME

Vatanen impose la Peugeot 205 Turbo 16 au Rallye de Grande-Bretagne

En dépit d'un tonneau au cours de la nuit précédant l'arrivée et d'un arbre de transmission brisé dans les dernières spéciales, le Finlandais Ari Vatanen a remporté, le 29 novembre, le rallye de Grande-Bretagne, dernière épreuve du Championnat du monde 1984.

Depuis le rallye de Côte-d'Ivoire, le titre était attribué au Suédois Blomqvist, mais la supériorité de la Peugeot 205 turbo 16 du Finlandais est telle qu'elle est d'ores et déjà la grande favorite du Championnat 1985 : en cinq sorties, depuis le Tour de Corse, c'est en effet la troisième victoire consécutive de Vatanen, après la Finlande (Mille Lacs) et l'Italie (San Remo).

Sans les ennuis des dernières heures de course, le Finlandais aurait laissé le deuxième, Hannu Mikkola (Audi Quattro), à plusieurs minutes : Eklund (Toyota) et Michèle Mouton (Audi Quattro), respectivement troisième et quatrième, sont à plus de 14 minutes. Face à cette percée de Peugeot, Audi cherche encore la réplique, mais Lancia pourrait être opérationnel dans la seconde partie du Championnat 1985, avec son nouveau modèle « 038 » à quatre roues motrices.



Le Monde

culture

CINÉMA

« FLEURS DE PAPIER », de Guru Dutt

Splendeur du mélodrame indien

Un vieillard aux cheveux blancs retourne une dernière fois sur le lieu d'antiques exploits : le studio de cinéma où il connut la gloire. Les lumières s'allument, techniciens, acteurs s'affairent. Suresh Sinha (Guru Dutt), metteur en scène, s'apprête à tourner. Au fil de la narration, vie privée et vie publique se rejoignent en une confession qui se veut à la fois un portrait grandeur nature de l'artiste glorieux puis déchu et un *témoignage sur un métier*, le cinéma, et le cinéma hindi en particulier, le grand cinéma commercial.

Guru Dutt, metteur en scène mort en 1964, avait trente quatre ans quand, en 1959, il acheva *Fleurs de papier. Deux ans plus tôt, Pyaasa (la Soif)*, que nous verrons début 1985, lui avait valu la gloire. Il connaisait parfaitement le cinéma américain, et d'abord Hitchcock. Il visita Londres à plusieurs reprises et manqua de peu de tourner une vie d'Omar Khayyam avec le célèbre opérateur anglais Jack Cardiff. Le projet échoua, mais *Fleurs de papier*, espérait-il, consacrerait sa jeune gloire. Le public indien, aussi passionnel dans ses admirations que dans ses refus, le rejeta. Dépité, trahi, le cinéaste continuera à travailler comme producteur et comme acteur, mais ne réalisera plus un seul film.

Des allures prémonitoires

Dans le monde hautement impersonnel de l'ancien cinéma indien, Guru Dutt a voulu faire œuvre d'auteur tout en respectant les canons de l'industrie. Il suit le chemin contraire de Satyajit Ray qui, en 1956, jeune débutant, avait connu la gloire internationale avec *Pather Panchali*, ignoré dans son pays. L'exemple de Ray obsédait Guru Dutt qui n'en continua pas moins de lutter à l'intérieur du système en place. *Fleurs de papier* prendra rétrospectivement, après sa mort, des allures prémonitoires. Guru Dutt comme le Suresh Sinha du film, a vu sa vie privée ruinée. Dans la réalité comme dans la fiction, Waheeda Rehman, l'interprète de Shanti, la jeune inconnue rencontrée par Suresh un soir de pluie dans un parc, est le *deus ex machina* par qui le drame se noue.

Ce film est un peu le *Sunset boulevard* de l'Hollywood indien, moins cynique, vécu du côté de celui qui s'est laissé prendre au mirage des « fleurs de papier », à ce monde de l'artifice et du faux-semblant. La musique et le chant y tiennent une place considérable. Le Cinémascope, utilisé pour la première fois en Inde, six ans après *la Tunique*, mais en noir et blanc, ajoute au mythe : Guru Dutt-Suresh Sinha vit et meurt par le cinéma. Le magicien est pris à son propre piège.

Pyaasa dépasse infiniment *Fleurs de papier*, c'est le film fou où les conventions du genre, poussées à l'absurde, crèvent l'écran, où la passion se joue de part et d'autre de la toile blanche. Mais *Fleurs de papier*, quelques années avant *Huit et demi* de Fellini, nous livre la confession d'un enfant du siècle indien, déballant tout l'absurde de l'art populaire par excellence que fut longtemps, tant à Bombay qu'à Hollywood, le cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

★★ Deux plaquettes ont été consacrées à Guru Dutt, l'une en anglais, de la *National film archive of India*, en 1973, l'autre française, en 1975 (collection *l'Avant-scène*), due à Henri Micciollo.

THÉATRE

« TORIL » de Jacques Guimet

Le Tzigane et l'entrepreneur

Le *toril* est une enceinte toute proche de l'arène où le taureau est détenu avant la course.

Par actes successifs, la course conduit le taureau à la mise à mort. Le toril n'est que l'antichambre de l'exécution de ses hôtes.

Le taureau qu'évoque Jacques Guimet dans sa nouvelle pièce, *Toril*, n'est pas vivant ni sur le point d'être poignardé : c'est tantôt une figure d'autrefois peinte par des gitans sur la paroi d'un abri, tantôt une sorte de masque de minotaure d'une cérémonie.

Il est exact que dans des chambres retirées de telles ou telles ruines, ou dans des arrières de grottes, les Tziganes de passage ont laissé des traces de fresques ou bien des représentations gravées au couteau (la grande nef gravée dans un recoin du château de Lourmarin, autrefois à l'état de ruine, est connue des habitants du Luberon, par exemple).

Une constante de l'écriture dramatique de Jacques Guimet est de confronter des faits bruts réels, des paroles toutes crues vivantes, à une substance de fable, le conte l'emportant presque, en crudité, en vérité, sur l'information terre à terre.

Le Vélodrome d'hiver, à Paris, sous l'occupation allemande, les stades de Pinochet aujourd'hui, versions humaines géantes du toril, ne passent-ils pas les limites du croyables ? Dans un autre ordre de faits, le « Français moyen », si tant est qu'il existe encore, ne se fait pas une représentation juste du degré d'horreur des « antres » de dizaines de milliers de sous-prolétaires qui, à deux pas des appartements du centre ville, luttent dans le noir complet contre le froid et la faim.

Bon an mal an, les Tziganes ont été l'objet de persécutions. La pièce de Jacques Guimet met en jeu des Tziganes qui se terrent dans les décombres d'un bâtiment, sur les hauteurs dépeuplées d'une agglomération, cependant qu'une cité neuve mène sa vie en contrebas. Une entreprise de rénovation de cette zone cherche à obtenir leur départ.

Les échanges entre l'entrepreneur et le Tzigane ont lieu sous les espèces d'un dialogue où la brutalité, la grossièreté, ne font qu'une seule parole avec une très étrange poésie surnaturelle, aurifiée, comme cuite au soleil. On dirait qu'une poétique de maléfices incantatoires, très proche d'une bagarre au couteau, « piège » des trivialités immédiates de faits divers, et les « révèle ».

Alain Chambon, qui est depuis une dizaine d'années décorateur de théâtre, réalise ici sa première mise en scène : il s'est employé essentiellement à dynamiser et à isoler sous un jour implacable le tournoi d'instincts, de violences et de figures cérémonielles arbitré par Jacques Guimet. Chambon a été assisté par Nathalie Holt. Karin Romer, Francis Arnaud et Dominique Bony interprètent *Toril*.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 21 heures.

EXPOSITIONS

Edgar Degas au Centre du Marais

(Suite de la première page)

Seul le bronze est ici admis : le bronze-femme et le bronze-cheval, s'agitant en tous sens, mus par une continuelle torsion, comme si le point commun, l'axe, était la hanche du premier et les reins du second. Cela pour la plus grande gloire de la gymnastique. Et pour l'émotion ? Le mouvement capté dans ses formes inachevées, entre deux instants, moments de déséquilibre et presque de disgrâce où s'engagent pourtant toute la grâce et la fragilité d'un corps, femme ou bien cheval.

Les peintures, les dessins, les pastels, les gravures, forment le troisième et dernier volet de l'exposition. Evidemment très, trop, fragmentaire. Quels tableaux pouvaient venir des quatre coins du monde, compte tenu des tarifs d'assurance ?

Malgré tout, le Musée des beaux-arts de Buenos-Aires a prêté un portrait de Diego Martelli (une autre version se trouve à Edimbourg), tableau qui n'était pas revenu en Europe depuis 1937. Une autre peinture a pu venir d'Oslo *(la Femme au petit chien)*. Des pastels ou des dessins sont également arrivés de Rotterdam, Berne, Londres, Stuttgart et Wuppertal.

La France est restée discrète : *le Bal à la cour de Prusse* (musée de Strasbourg) et surtout *le Bureau de coton à la Nouvelle-Orléans* (musée de Pau). Quelques prêts généreux de particuliers, quelques autres de galeries.



Il y a sans conteste un grand plaisir à voir tous ces Degas, mais il est en revanche impossible de tirer la moindre conclusion d'une série si partielle, et trop dépourvue de ces œuvres majeures qui sont à la fois *l'explication et le mystère du génie* d'un artiste.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Jusqu'au 27 janvier. Tous les jours, de 10 à 19 heures.tél. : 272-73-52.

Polichinelle à Chaillot

« L'homme qui ne donne pas de coups de bâton n'est pas un homme. » Ainsi parlait Polichinelle : celui de Duranty (1831-1880), ami de Baudelaire et de Daumier, qui du Pulcinella napolitain fit la marionnette la plus virulente qu'on ait jamais vue dans un castelet français. Daniel Soulier – qui fut l'Arlequin du *Prince travesti* de Vitez – vient de ressusciter Polichinelle à Chaillot à travers les décors et les marionnettes de Karina Chérès, qui sont déjà à eux seuls de vrais chefs-d'œuvre de fraîcheur nostalgique. Parmi les manipulateurs, Alain Recoing anime le héros bossu de la belle énergie qui convient.

Les textes sont d'une efficacité dans le dialogue tout à fait étonnante. Daniel Soulier en a choisi quatre qui fonctionnent ensemble comme les actes d'une tragédie grinçante : l'éducation de Pierrot, fils du financier Cassandre, Polichinelle dans son tonneau, feignant d'être retiré du monde, Polichinelle chevalier d'industrie, Polichinelle aux enfers, trompant la mort, défiant le diable de son rire éclatant. On reste confondu de tant d'innocence dans l'immoralisme : nos conformismes sont plus récents que nous ne l'aurions cru. La vie est là, dans sa poésie cruelle : ainsi quand Polichinelle abandonné de tous supplie en vain un Pierrot ingrat qui s'éloigne impassible en poussant sa charrette dans le brouillard. Image sublime, parmi tant d'autres, de ce spectacle qui ne procède en rien d'une démarche archéologique, mais qui nous restitue, généreusement, une richesse qui nous manquait.

BERNARD RAFFALLI.

★ Jusqu'au 22 décembre, matinées à 14 h 30 sauf le lundi; samedi 15 h. Grand foyer du théâtre de Chaillot. Renseignements : 505-14-50.

Caroline Marcadé au Havre

C'est Carolyn Carlson au temps où elle dirigeait le groupe de recherches de l'Opéra de Paris, qui révéla le caractère primesautier et les dons d'improvisations de Caroline Marcadé. Devenue chorégraphe à son tour celle-ci a tenté d'échapper à son emploi de poupée mécanique et sautillante et de donner une image plus vraie d'elle-même.

Femme-enfant, sensible et romantique, Caroline Marcadé possède l'art de camper des personnages drôles et touchants, très humains : des « paumés » *(les Petits Gras)*, des marginaux (Pierre Robert), des jeunes filles en mal d'existence *(Tendre est la nuit)*,... mais elle aime aussi se réfugier dans les souvenirs d'enfance qu'elle évoque joliment dans un climat à la Fitzgerald *(A la mémoire de ma fille chérie)*.

Implantée au Havre, avec une compagnie de huit danseurs, elle va devoir amener un public nouveau à la danse. Mais sa récente création, *Deuxième légende*, ne répond pas exactement à cet objectif.

Montée sur le vaste plateau de la Maison de la culture, elle feuillette pendant plus de deux heures les pages d'un livre d'images impossible à décrypter. Ses tableaux-vivants sur fond de musiques d'opéra rappellent Reinhilde Hoffmann ou Maguy Marin mais sans leur force agressive. Faute d'un dessin chorégraphique, le spectacle n'est qu'un beau monument vide.

MARCELLE MICHEL.

Foire de l'art actuel à Zurich

Les foires de l'art contemporain se succèdent mais ne se ressemblent pas forcément. Forum, celle de Zurich, née cette année, a par exemple la particularité de réunir presque exclusivement des galeries engagées dans la promotion des tendances les plus nouvelles de l'art actuel. Autrement dit ce n'était pas là qu'il fallait aller pour dénicher des Picasso, des Léger, des Matisse...

Sur le thème de l'art des années 80, voire des tendances des années 90 (qui fut aussi le propos de « tables rondes » assez confuses, on peut l'imaginer), 60 galeries étaient au rendez-vous, du 22 au 27 novembre dans les halles de Zuspa. Dix étaient new-yorkaises, dont trois de East Village, le nouveau centre du commerce de l'art actuel où sont lancés et font fureur les graffitistes.

A ce fort contingent américain qui apporterait une bonne dose d'images crues, farfelues, électriques, tirées des médias, il fallait ajouter autant de galeries allemandes permettant la confrontation des plus jeunes néo-expressionnistes aux peintures chargées de pâtes orageuses. Hors de cette alternative, point ou peu de salut, mais quelques percées italiennes (avec la Transavant-garde et les « vieux » d'Arte povera), et françaises, ratissant plus large (Garouste chez Durand Dessert; Pincemin, galerie de France; Viallat, J. Mitchell, Buraglio, galerie Fournier; Saytour, Lévêque, galerie Eric Fabre; Alberola, Le Gac, mais aussi Baselitz et Jean Michel Basquiat chez Templon.)

Jean-Michel Basquiat, la jeune vedette de la scène new-yorkaise, présenté dans plus de cinq stands, est un des *poulains de la galerie* Bischofberger, l'une des deux galeries zurichoises de la foire.

Les Suisses en général ont boudé Forum, y voyant une opération montée contre la grande foire de Bâle. Si les Zurichois ne sont pas venus, ils ont en revanche organisé durant le week-end deux journées « portes ouvertes » dans leur galerie.

Mais la nouvelle foire de Zurich lancée par M. Rolf Lambrigger et une société d'actionnaires, semble avoir tout de même fait un assez bon début pour se maintenir, avec ou sans les Suisses.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Fantômes romantiques

Moins provocant que *Ave Maria* de Jacques Richard, *Un amour interdit*, premier long métrage de Jean-Pierre Dougnac, est tout aussi insolite dans le cinéma d'auteur français de cette morne saison.

Huit ans après *la Marquise d'O* d'Éric Rohmer, Dougnac a filmé une nouvelle d'Heinrich von Kleist, *l'Enfant trouvé*, et il s'est appliqué à ce que l'on évite la comparaison. Handicap : les dialogues écrits par lui sonnent faux.

Plus heureuse est la transposition esthétique ? Entre une certaine réalité sociale, des rêves, des fantasmes, Dougnac a modelé ses propres visions, utilisé des décors et des architectures baroques d'Italie, mêlé le rituel des pratiques chrétiennes aux passions étranges. L'histoire, emmêlée par des retours en arrière, baigne dans un climat de mort, d'amour obsessionnel, de haine, de vengeance.

Les situations de mélodrame – et il y en a ! – virent au fantastique avec, en particulier, le thème du double : un enfant d'adoption remplace l'enfant légitime, emporté par la peste, le jeune homme Nicolo devenant sosie du Colino disparu dont le souvenir hante la femme qu'il sauva d'un incendie.

Si la lenteur du rythme narratif exige un certain temps d'accommodation, si la distribution hétéroclite gêne parfois, on est, tout de même, fasciné par ces fantômes romantiques qu'incarnent Fernando Rey, Saverio Marconi et, surtout, Brigitte Fossey, blonde Elvire d'entre deux mondes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

Un « Othello » sophistiqué

Au nom d'une certaine culture, à moins que ce ne soit au nom d'une certaine philosophie théâtrale, voici *Othello transformé en vieille femme* coiffée d'un fichu jaune, tremblotante et transpirante. Othello, un clown râlant, bavant, hurlant, le visage crispé sur d'indicibles horreurs, parvenant à peine à articuler les phrases de l'amour, la guerre, l'orgueil que lui a destiné Shakespeare. Othello-ver-de-terre, laissant sur le sol des lanières de peau, des bouts de cœur, des parcelles de raison.

Voici également Iago, imperturbable, les mains dans les poches, tranquille comme Baptiste, ayant abandonné sa puissance et sa fascination pour une intelligence revancharde. Voici encore Desdémone (Odile Roire), secouée de fous rires hystériques. Et Cassio (Christian Benedetti), casqué et botté, fort élégant dans son manteau de drap épais, bleu nuit. Emilia (Emmanuelle Grangé) en tailleur. Et le héraut dont les oreilles sont coincées dans un bonnet qui évoque les aventures de l'Aérospatiale, s'abritant des embruns méditerranéens derrière un parapluie noir de PDG.

Othello au Théâtre de l'Est Parisien tend à prouver qu'un acteur de qualité n'est pas forcément un metteur en scène de talent. Si Christian Colin sait s'entourer – François Clavier et André Wilms sont deux excellents comédiens, – *sa mise en scène* est une suite d'élucubrations sophistiquées, choquantes pour des imaginations plus conventionnelles, et nullement convaincantes. Ainsi, cette multiplication des lits sur scène, symbole de celui de Desdémone. *Lit maudit dans lequel elle* connaîtra la mort plutôt que l'amour. Mais Christian Colin a d'indéniables qualités de peintre. Il a une façon de regrouper ses comédiens, de les éclairer, qui évoque ces tableaux, d'ombres et de lumières, *merveilles du XVIIe siècle*.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de l'Est Parisien, à 20 h 30.

Motus, un groupe qui bouge

C'est sans doute à son séjour au Centre de danse contemporaine d'Angers, *au temps de Nikolaïs que* Manuèle Robert doit son goût d'une recherche gestuelle poussée dans tous les sens et à propos de tout. L'inspiration de ses ballets y gagne une grande diversité.

Un style Motus cependant se dégage. Il tient à l'originalité du groupe, cinq filles remuantes et un peu chahuteuses, unies par une même approche du mouvement, une même forme d'humour.

Peau d'échappement, créé au Théâtre Déjazet, n'est pas une réussite et l'on ne voit pas comment Motus *pourrait rattraper cette pièce*. Intéressante par son sujet – le conditionnement urbain – elle est décevante par son traitement superficiel et simplet qui assimile les stress et les angoisses des citadins à une sorte de psychodrame agrémenté de chutes brutales et d'un jeu symbolique de colin-maillard. La musique de Piazzola suggère des vertiges que la chorégraphie n'atteint pas.

Heureusement, il y a *Vol de nuit*, irrésistible lâcher de sorcières emperruquées, girouettes folles poussées par des vents contraires, secouées de tressaillements spasmodiques. et doublées en fond de scène par cinq mignonnes sorcières en herbe. Sans compter le malicieux clin d'œil à Carlotta Hikeda et autres danseuses Butô.

M. M.

★ Théâtre Déjazet, à 18 h 30, jusqu'au 11 décembre, le 2 décembre à 15 h 30.

M. Lang et les industries des « biens immatériels »

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, s'est rendu jeudi 29 novembre, à l'École des Hautes Etudes Commerciales (HEC), à Jouy-en-Josas (Yvelines) où avaient lieu des rencontres sur *« L'investissement culturel : une nouvelles stratégie pour l'entreprise »*. Il y a rappelé l'importance *que devraient avoir, selon lui*, les industries culturelles, à propos desquelles il a utilisé la formule de *« industries des biens immatériels »*, pour souligner que, au cours des trois dernières années, elles avaient au pire la stabilité mais souvent une *croissance de 15 % à 20 %*.

Il a cité notamment les résultats d'une enquête réalisée en 1982 et 1983 dans l'État de New-York, et dans le New-Jersey, aux États-Unis, et qui montre l'importance économique prise par les activités culturelles : plus de deux milliards de dollars de chiffre d'affaires pour un territoire de 52 millions d'habitants, soit une population à peu près équivalente à celle de la France.

M. Lang est revenu sur la question du mécénat d'entreprise et sur les mesures que le gouvernement envisage en faveur de ce système. Ainsi le passage de un à deux pour mille des déductions fiscales accordées aux entreprises pour le soutien qu'elles peuvent apporter non seulement aux associations reconnues d'utilité publique, mais également à des opérations qui bénéficieront d'un *« agrément spécial »*. Cette mesure doit être discutée à l'occasion de la loi de finances pour 1985. La seconde mesure encore à l'étude, consisterait à assimiler à de la publicité certaines *opérations de sponsoring ou de parrainage*, et donc à les considérer comme des charges déductibles du revenu imposable. Enfin, M. Lang a émis le vœu que soit créé dans chaque région une sorte de « M. Mécénat » qui aide et informe les entreprises sur leurs droits et leurs intérêts en ce domaine.

F. E.

Drôle d'opéra au musée Grévin

L'idée de sous-titrer *Il était trois fois...* « Opéra drôle » n'est pas plus heureuse que de dire : « Vous allez rire » avant de raconter une histoire, et cependant il faut bien se faire une raison, cet opéra dont le texte et la mise en scène sont de Gilbert Lévy et la musique de Graciane Finzi se révèle réellement amusant.

Trois actes, trois histoires : conte de fées perverti, film d'épouvante à l'anglaise, aventure de science-fiction, secrètement reliés entre eux. Bien entendu, on se moque un peu du prétendu pouvoir des fées, de la Belle au bois dormant insensible aux baisers du prince charmant, de Frankenstein et de King-Kong... Enfin le grand Ordinateur et Superman ne sortent pas grandis d'un épisode fantaisiste de *la Guerre des étoiles*. Mais ce spectacle ni bête ni méchant sait préserver la part de rêve qui s'attache à ces enfantillages. En les mettant en pièces avec autant d'humour que de gentillesse, sans vulgarité ni faux intellectualisme, les auteurs nous donnent plutôt l'occasion de nous pencher sur ces purs produits de l'imagination et de penser secrètement avec La Fontaine : si *Peau-d'Ane* m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême.

Pour six chanteurs et cinq musiciens, tous jeunes et talentueux, Graciane Finzi a écrit une partition où les clins d'œil – à l'opéra (contemporain), au jazz, à la musique de film, – comme ceux de Ravel dans l'*Heure espagnole*, créent un style homogène sans autre prétention que de servir au mieux l'argument théâtral. La parole et le chant s'enchaînent sans cesse avec distinction et naturel.

Si l'on ajoute à cela la réussite des décors ingénieux de Samuel Zagury et la finesse des éclairages de Didier Allely, voici un spectacle bien réglé, *divertissant*, pouvant *plaire* à un large public et auquel on peut souhaiter l'heureuse carrière qu'il mérite.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Il était trois fois...*, au Théâtre du musée Grévin, à 20 h 30.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Empire de Dadi (musique d'Erik Satie). - Théâtre Gémier, 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

TEP (364-80-80), Théâtre, 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33). — Débats : 21 h : « Agar », d'A. Hemmi (lecture). — Concerts-animations : 18 h 30 : Le Forum des percussions. — Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi : Le medium, de G.C. Menotti ; Encyclopédie audiovisuelle du cinéma, 16 h : J. Vigo, de C.-J. Philippe : 19 h : Max Ophuls, de C.-J. Philippe.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Chauve-souris.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Le chevalier à la rose ; 18 h 30 : Beaux Arts Trio.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Soirée portugaise, duo Ouro Negro.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : la Reine morte ; 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : L'amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. — Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-60-15), 20 h 30 : N'être (dern.)

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : l'Intruse - Léonie est en avance.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Recors.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Corneille. — La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h 30 : Hop Signor ; 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, no 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. — Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où, à partir du 3.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac ; l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. — Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Cérémanie.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 30 : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Talca, Paris et Broadway.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phœnix Park.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : le Chevalier à la mode.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Vodka Cola.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone (dern.).

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, à 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les voisins ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

Vendredi 30 novembre

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, J'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche a mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Musique de Turquie.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Pepe de Cordoba.

L'ECUME (542-71-16), 20 h 30 : Muche ; 22 h : L. Raymond, C. Baretto Trio.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : Les Mille et Une Nuits.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), voir Festival d'Automne.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : J. Sommer.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

La danse

A. DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Peau d'échappement.

CENTRE MATHIS (241-50-80), 20 h 30 : Ch. Pages, H. Takagi.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), 20 h 30 : Werkcentrum Dans.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), voir Festival d'Automne.

THEATRE DE L'UNION (246-20-83), 18 h 30 : Ensemble T. Kressel.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Téléphone, Le Médium.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 20 h 30 : Barca di Venetia per Padova, O comme Eau.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Medea.

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était 3 fois...

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. et X. Gagnepain.

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Ensemble vocal Contrepoint (Marcello, Buxtehude).

Lucernaire, 20 h 30 : M. Nakai (Bach, Stravinski, Ravel).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : M. Delfosse, J. Vandeville (J.-S. Bach et ses fils).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal Ars Musica, dir. Cl. Carrot, Chorale Chante-Marne, dir. J.-F. Combier (Geoffray).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : G. Cheny ; 22 h 30 : Tsoa.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : B. Few, A. Silva, Ch. Henderson.

GIBUS (700-78-88), 22 h : Flying Padovani + Jet Boys.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabarius ; 0 h 30 : Worthy.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Dollar Brand.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cyril Jazz Band.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Alafia.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 . R. Franc.

LA SPHÈRE (806-77-96), 20 h 30 : Kamal Trio.

SUNSET (261-46-60), 22 h : Minigruel.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Suresnes, Eglise (772-38-80), 21 heures.

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), le 1er à 20 h 30, le 2 à 14 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) (D. soir, lund.), 20 h 30, dim. 15 h : Une pièce d'amour.

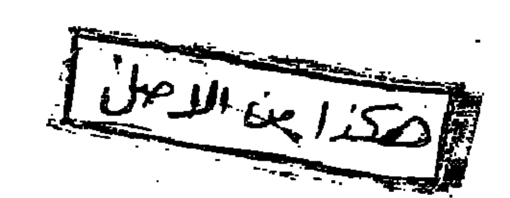
Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), les 30, 2 à 19 h 30 : Medea.

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Flamenco Puro.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 20 h 30 : A. Piovanelli.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Dortoir des grandes, de H. Decoin; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Soudan, de J. Rawlins; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Règlement de comptes.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Cheminot, de P. Germi; 17 h : cinéma des Caraïbes : Smile orange, de T. Rhone; 19 h : cinéma japonais : trésors de la collection Matsuda : les Quarante-Sept Ronins, de Sh. Makino.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Mayfair (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum, 1er (296-80-40) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (528-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER (L'EXÉCUTEUR) (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

BOY MEETS GIRL (Fr) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, (607-87-61).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, (364-51-98).

L'HISTOIRE SANS FIN, (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, (297-49-70) ; UGC Danton, (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; Colisée, (359-29-46) ; UGC Normandie, (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, (742-60-33) ; Richelieu, (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, (343-01-59) ; UGC Gobelins, (336-23-44) ; Montparnos, (327-52-37) ; Mistral, (539-52-43) ; Gaumont Convention, (828-42-27) ; Murat, (651-99-75) ; Images, (522-47-94) ; Secrétan, (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, (v.o., Studio Bertrand) (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, (233-67-06) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaîté Rochechouart, (878-81-77) Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, (327-84-50) ; Montparnos, (327-52-37) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE JUMEAU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount City (562-45-76)) ; Paramount Opéra (742-56-31) ; Maxéville (770-72-86) ; Paramount Montparnasse (335-30-40).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg (272-63-32)) ; UGC Odéon (225-10-30) ; UGC Rotonde (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f., UGC Montparnasse (574-94-94) ; UGC Boulevard (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos II (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz (562-20-40)) ; UGC Gobelins (336-23-44)) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCKING SILVER (Dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.). Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

THIS IS THE ARMY *(A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).*

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN AMOUR INTERDIT (Franco-Ital.) (*) : Forum Orient Express (233-42-26) ; Cluny Ecoles (354-20-12) ; Quintette (633-79-38) ; George-V (562-41-46) ; UGC Marbeuf (561-94-95) ; Saint-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Lumière (246-49-07) ; Bastille (307-54-40) ; Montparnasse Pathé (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE *(Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).*

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES YEUX LA BOUCHE *(It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).*

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Bertrand (783-64-66).

PAPA LONGUES JAMBES (A., v.f.) : Contrescarpe (325-78-57).

PARIS VOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

PEAU D'ANE (Fr.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (H. sp.) (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Balzac (561-10-60).

RAGTIME (A., v.o.) : Ciné 13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RAMBO (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling (606-94-98).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Médicis (633-25-97).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS D'UN POÈTE (Fr.) : Art Beaubourg, 7e (278-34-15).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Rialto (607-87-61).

TAKING OFF (A., v.o.) : Ciné 13 Première (sam., dim.) (259-62-75).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (Hsp) (554-46-85).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Action Ecoles (325-72-07).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA TRACE (Fr.) : Parnassiens (335-21-21).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Rialto (607-87-61).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse (326-58-00).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) : Lumière (246-49-07).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon (267-63-42).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine (329-11-30), Action Lafayette (329-79-38).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : St-Lambert (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp) (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon (267-63-42).

LE CAMION (Fr.) : Denfert (321-41-01).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Quintette (633-79-38).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65), Parnassiens (320-30-19).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : Champo (354-51-60).

DANTON (Fr.) : Cinéma Présent (203-02-55).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost-A., v.f.) : Capri (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise (700-89-16).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : Cinoches (633-10-82).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night (296-62-56).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic (544-43-14).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois (556-46-85).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches (633-10-82).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté (327-95-94).

HAIR (A., v.o.) : Boîtes à films (622-44-21).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles (325-72-07).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois (554-46-85) ; Boîte à films (Hsp) (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE *(A., v.o.) : Olympic Luxembourg (633-97-77).*

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Arcades (233-54-58).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois (554-46-85).

JULIA (A., v.o.) : Bonaparte (326-12-12).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Parnassiens (335-21-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Parnassiens (335-21-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

OTHELLO *(A., v.o.) : Reflet Logos-I, 5e (354-42-34).*

Les festivals

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 : Pendez-moi haut et court ; 20 h : l'Arnaqueur ; 16 h 30 et 21 h 30 : Soupçons ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith.

CYCLE LETTRES, CONFESSIONS, JOURNAUX INTIMES Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : Aurélia Steiner ; 20 h : Smorgasbord ; 22 h : Anatomie d'un rapport.

ÉLOGE A LA RIGUEUR : ÉRIC ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; 20 h : l'Amour l'après-midi.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v.o./v.f.), Grand Rex, 2e (236-83-93), 19 h 30 : Swordkill, 21 h : the Mutilator ; 22 h 30 : les Guerriers de la montagne magique.

HOMOSEXUALITÉ A L'ÉCRAN (**) (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), 19 h : Piège mortel ; 16 h 30, 21 h 30 : la Matiouette.

LAUREL ET HARDY, (v.f.) Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Les montagnards sont là.

NUIT DU DESSIN ANIMÉ FRANÇAIS, Escurial, 13e (707-28-04), 0 h 45.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07). Hammett ; la Plage du désir.

CARLOS SAURA (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h : Cria Cuervos (**).

GENE TIERNEY (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Route du tabac.

FRANÇOIS TRUFFAUT, *Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : la Peau douce.*

LES FILMS NOUVEAUX

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (**), film franco-italien d'Axel Berger. V.f. : Paramount-City (562-45-76) ; Maxéville (770-72-86) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse (335-30-40) ; Convention St-Charles (559-33-00) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Secrétans (241-77-99).

CHRISTMAS STORY Film américain de Bob Clark. V.o : Forum Orient-Express (233-42-26) ; Ambassade (359-19-08) ; V.f. : Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Bastille (343-79-17) ; Montparnos (327-52-37) ; Bienvenüe-Montparnasse (544-25-02) ; Images (522-47-94) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

LE CONVOI DES CASSEURS, film américain de Charles Griffith. V.f. : Rex (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

FLEURS DE PAPIER, film indien de Guru Dutt. V.o. : Forum Orient-Express (233-42-26) ; St-André-des-Arts (326-48-18) ; Elysées-Lincoln (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt (544-43-14).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES, *film français de Gérard Oury.* Forum (297-53-74) ; Richelieu (233-56-70) ; Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Marivaux (296-80-40) ; Cluny-Palace (354-07-76) ; Paramount-Odéon (325-59-83) ; Bretagne (222-57-97) ; Ambassade (359-19-08) ; George-V (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Français (770-33-88) ; Bastille (307-54-40) ; Nations (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Galaxie (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé (320-12-06) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Victor-Hugo (727-49-75) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Pathé-Wepler (522-46-01) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta (636-10-96).





RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Formule 1 : Jane Birkin.
Emission de M. et G. Carpentier.
Un plateau entièrement féminin : autour de Jane Birkin, Kim Wilde, les Stars Sisters, Lio, Diane Dufresne...

21 h 50 Téléfilm : l'Année noire.
D'après le roman de C. Castellaneta, mise en scène M.-T. Giordana, avec G. Desarthe, G. Amato, M. Foschi...
Le plan d'action du commissaire Spada, après la mort de Fugazza, est totalement modifié. Une seule solution pour ce play-boy tortionnaire : fuir l'Italie fasciste, mais Casella assassiné, Spada est sur le point d'être arrêté. Un feuilleton décoratif.

22 h 45 Photographie et société.
Emission de Teri Wehn Damisch.
Réalité de l'image ou l'image nous manipule (2e partie).
Gisèle Freund, une des plus grandes photographes du siècle, analyse la réalité événementielle dans ses rapports avec sa représentation photographique : intelligence et sensibilité.

23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny...
Troisième épisode : Béatrice est confrontée avec les dures réalités de la production télévisée. Archétype de la femme moderne, fougueuse et séduisante, Béatrice enquête. Une comédie légère, bien jouée.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Recherches et filatures », sont invités : Alain Borer (Rimbaud en Abyssinie ; Un sieur Rimbaud se disant négociant), *Michel del Castillo* (la Gloire de Dina), *San Antonio* (Faut-il tuer les petits garçons qui ont les mains sur les hanches ?), *Henri Vincenot* (l'Œuvre de chair).

22 h 50 Journal.



23 h Ciné-club (cycle japonais) : Voyage à Tokyo.
Film japonais de Y. Ozu (1953), avec C. Ryu, C. Higashiyama, S. Hara, S. Yamamura, H. Sugirama (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Un vieil homme et sa femme se rendent à Tokyo pour visiter leurs enfants. Ceux-ci, dérangés dans leurs habitudes, les accueillent avec réticence. Histoire intimiste traitée, par une mise en scène ascétique, comme une méditation sur la rupture des liens de famille, la vieillesse et la mort. Admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Etre juif à Moscou.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage du magazine TV Aktuelt (Copenhague) tourné en Union soviétique en août 1984, sur la condition des Soviétiques de confession juive. Sont-ils nombreux à vouloir quitter l'URSS ? Succession d'interviews, de témoignages, de certains membres de la communauté juive de Moscou. La possibilité d'obtenir un visa, les conditions de vie dans un régime totalitaire.

21 h 30 Journal.

21 h 55 Téléfilm : le Petit Manège.
Un conte de G. Rozes, d'après une idée de M. Rouzière, Réal. D. Tragarz, avec J. Franval, V. Zaoui, Y. Gilot...
C'est l'histoire d'une amitié entre une petite fille, Cynthia, et un vieux forain retraité, Moustache. Celle, aussi, d'un manège de chevaux de bois entreposé dans la grange de Moustache et qui ne fonctionne plus. Mais, pour le bonheur de sa petite amie, le vieux forain va le refaire tourner. Une bonne idée d'histoire un peu mystérieuse et fantastique. On lui reste malheureusement extérieur.

23 h Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôle d'histoire ; **17 h 10**, Fruggle rock ; **18 h**, La dernière pirogue ; **18 h 20**, Une passion : la Varende ; **18 h 55**, Inspecteur Gadget ; **19 h**, Feuilleton : Foncouverte ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 50**, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, L'Australienne ; **22 h**, **le Refrain de mon cœur**, film de W. Lang (comédie musicale) ; **23 h 50**, Tous en scène ; **0 h 40**, **La Bête**, film de W. Borowczyk (érotique) ; **2 h 15**, **la Ballade de Narayama**, film de Sh. Imamura (drame) ; **4 h 20**, Les KO de Canal Plus ; **5 h 20**, **l'Éventreur de New-York**, film de L. Fulci (épouvante).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Le bal à l'époque romantique », de D. Barberis.
21 h 30 Black and blue : en passant par l'Espagne.
22 h 30 Nuits magnétiques : quatre hôtels.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Cycle d'échanges franco-allemands, émis de Baden-Baden : Russianet Ludmila, ouverture de « Glinka », « Concerto en la mineur pour violon et orchestre », de A. Dvorak, « Concerto pour orchestre », de B. Bartok, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sous la direction de E. Tchakarov, et V. Hudecek, violon.
22 h 22 Les soirées de France-Musique : œuvres de Purcell, Chopin, et musique traditionnelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 30 NOVEMBRE

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, est l'invité de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 30.

Les programmes du samedi 1er et du dimanche 2 décembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION DE DEMAIN

Les constructeurs européens annoncent la couleur

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur a décidé, mardi 27 novembre, d'appuyer l'adoption d'une norme européenne unique de radiodiffusion par satellite, norme proposée par l'association européenne des fabricants de matériels électroniques grand public (EACEM). Dans sa sécheresse, le communiqué officiel peut sembler obscur. Il marque en fait une étape importante dans une gigantesque bataille industrielle dont l'enjeu n'est rien moins que le renouvellement du marché mondial de la télévision.

Une bataille complexe, secrète comme toutes celles qui se déroulent autour d'une norme technique, mais qui peut peser sur l'avenir de l'industrie nationale de la télévision comme sur celui du marché des programmes. Les choix précédents du standard 819 lignes ou du système SECAM n'ont-ils pas contribué à l'essor puis à l'isolement de notre télévision nationale ?

A première vue, le problème posé semble simple. La télévision par satellite, qui se joue des frontières, s'accommode mal de la disparité des standards couleur : *grosso modo* SECAM pour la France, les pays de l'Est et une partie de l'Afrique, NTSC pour l'Amérique du Nord et le Japon et PAL pour le reste du monde. Les constructeurs européens ont donc pris l'initiative de rechercher une nouvelle norme, unique, avec d'autant plus d'empressement que les brevets des anciens standards viennent à expiration et ne rapportent plus rien.

Du « C MAC » au « D2 MAC Paquets »

En 1983, l'Union européenne de radiodiffusion adopte le « C MAC Paquets », un standard proposé par un diffuseur britannique, l'Independent Broadcasting Authority (IBA). Cette solution technique ingénieuse permet de résoudre tous les problèmes posés à la diffusion par satellite : standard unique pour la couleur, plusieurs canaux son de très bonne qualité et possibilité de transporter des données numériques. De plus, il ouvre la voie vers une télévision à haute définition en améliorant la qualité de l'image, grâce au traitement numérique. Mais le C MAC Paquets a un gros inconvénient : il est mal adapté à toute autre forme de diffusion (réseau terrestre, câble, vidéo, etc.) et suppose une modification coûteuse du récepteur.

Les deux constructeurs européens Thomson et Philips contre-attaquent en proposant le « D2 MAC Paquets », une norme simplifiant la précédente mais qui a l'avantage de s'adapter à tous les types de diffusion. Un simple décodeur branché sur la prise péritélévision du téléviseur permet de répondre à tous les cas de figure. Le marché est donc beaucoup plus important et, même si l'évolution vers la haute définition est plus lente, elle est moins coûteuse pour le consommateur.

C'est ce dernier standard qu'a finalement adopté l'EACEM le 16 octobre. Mais ce consensus des constructeurs européens n'est rien s'il n'est pas relayé par les gouvernements, seuls capables d'imposer des normes. Là, la partie est moins facile. Le gouvernement britannique renoncera-t-il facilement aux retombées industrielles et économiques du standard d'IBA ? La République fédérale d'Allemagne fait la sourde oreille : elle préférerait conserver le plus longtemps possible le vieux PAL-SECAM, qui peut être reçu par les spectateurs d'Allemagne de l'Est...

Au-delà de l'Europe, il y a les Américains et les Japonais, qui comptent sur le satellite de télévision directe pour passer sans détour à la haute définition, ce qui suppose une tout autre stratégie industrielle. La chaîne américaine CBS a, depuis 1980, un programme de recherches commun avec Sony ; Compact Video et RCA travaillent sur d'autres approches du problème.

Rien n'est joué. Le marché mondial de la télévision peut reproduire les divisions qui l'ont déchiré dans les années 60. Mais une norme unique européenne peut encore l'emporter ou, au minimum, protéger les industriels européens de la machine de guerre japonaise. Le temps presse : il faut deux à trois ans, après l'adoption d'une norme, pour arriver au développement industriel. Ce sera déjà trop tard pour le satellite de télévision directe TDF 1 et ses antennes de réception. Une bonne occasion perdue.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Image et stratégie propose de faire des spots publicitaires politiques

Le « quart d'heure Fabius » ? *« C'est une bonne chose que le premier ministre s'explique devant les Français » :* 55,9 % d'entre eux le pensent, contre 13,3 % qui estiment le contraire et 17,8 % que *« cela indiffère »*. Ce sondage (1), commandé à l'IFREP par le cabinet de conseil en communication Image et stratégie, confirme celui de la SOFRES et conforte son directeur, M. Thierry Saussez, dans sa conviction : *« On gagne toujours à communiquer. »* Les questions posées concernent la communication politique, l'image des hommes politiques et les professionnels de la communication politique *(voir encadré)* et confirment les résultats de nos investigations sur *« le rejet de la politique » (le Monde* du 6 septembre).

« La crise de confiance de la société française envers les hommes politiques, explique M. Saussez, *vient à la fois d'un problème de fond — l'impuissance face à la crise — et d'un problème de communication : ils disent tous la même chose. »* Les « conseils » sont justement là pour les aider à se différencier, à donner d'eux une image singulière, et 38 % des Français estiment que ces spécialistes *« sont utiles »*. Toutefois, le réflexe courant des « politiques » est encore négatif, car, estime M. Saussez, *« ils ont peur de perdre une partie de leur substance, de leur message, en entrant carrément dans la société de communication »*. En restant un *« artisan »*, l'élu, le responsable politique, est sûr de *« rester le patron »*.

Au contraire, estime le directeur d'Image et stratégie — un cabinet qui travaille exclusivement pour l'opposition, — l'homme politique doit être *« déculpabilisé »* à l'égard du « marketing politique », notamment en faisant valoir que la communication n'est pas seulement un enjeu, mais *« un problème de fond de la société » : « Le vécu individualisé de la crise conduit au corporatisme et aux comportements asociaux ; l'inadaptation de la communication sociale aggrave le phénomène. »*

M. Saussez fait aussi des propositions. Pour les élections de 1986 *« prendre en compte les progrès de la télévision dans la campagne électorale »* et *« mettre à la disposition des candidats des équipes techniques »*, plutôt que de se contenter des déclarations des leaders. Profiter de l'ouverture de nouveaux médias et de l'évolution du marché publicitaire pour promouvoir la communication sociale sur les nouvelles chaînes de télévision et les stations locales de radio : *« Sortir du sous-développement de la communication sociale et de l'archaïsme de la communication politique »*. Surtout, *« ouvrir les créneaux publicitaires de la télévision à la communication sociale »*, et faire ainsi accéder la politique à cette forme *« moderne »* de communication qu'est le spot publicitaire. M. Saussez rappelle qu'il avait alerté à ce sujet Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, en 1982. Il vient récemment de *« prendre contact »* à ce sujet avec le premier ministre.

Y. A.

(1) Sondage national réalisé par l'Institut français de recherche psychosociologique, du 24 au 30 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de mille quinze personnes.

Franc et sincère

Voici les réponses à certaines des questions du sondage de l'IFREP :

Qu'attendez-vous d'un homme politique en général ?
— Qu'il soit franc, sincère... 36,4 %
— Qu'il connaisse bien ses dossiers... 25,7 %
— Qu'il soit énergique... 19,1 %
— Qu'il s'exprime bien... 15,2 %.

— *A votre avis, existe-t-il en France des spécialistes qui conseillent les hommes politiques sur leur façon de s'exprimer ou de se présenter à l'opinion publique ?*
— Oui... 70,3 %
— Non... 8,9 %.
— Ces spécialistes sont utiles, car il est important que les hommes politiques se fassent comprendre le mieux possible... 38,6 %
— Ils sont peut-être utiles, mais ils « fabriquent » des hommes politiques différents de ce qu'ils sont en réalité... 19,9 %
— Ils sont inutiles, car les hommes politiques doivent se débrouiller tout seuls... 14,2 %.

Les progrès du cinéma holographique

Le 22 avril 1982 — un siècle jour pour jour après l'invention par Etienne-Jules Marey du fusil photographique, ancêtre du cinéma — deux chercheurs-cinéastes de l'université de Paris-VIII, Claudine Eizykman et Guy Fihman présentaient les premières images holographiques animées françaises. Le travail des deux chercheurs sur les propriétés du laser permettrait enfin d'envisager un cinéma en relief accessible à tous sans lunettes spéciales, un domaine que les chercheurs soviétiques explorent depuis des années sans succès probant. On n'en était alors qu'aux premiers balbutiements, à l'animation image par image. Une vingtaine de vues holographiques imbriquées sur une même plaque de 60 × 50 centimètres reconstituait le vol des goélands, cher au cœur de Marey, pour sept spectateurs correctement situés par rapport à l'écran...

Deux ans et demi plus tard, quelques subventions publiques ont permis de réaliser des progrès substantiels. L'appareillage complexe nécessaire pour faire voler les goélands se réduit à une discrète rampe d'éclairage. Cette miniaturisation ouvre la voie à des applications intéressantes dans le domaine de l'affiche publicitaire, par exemple.

Mais il y a beaucoup mieux. Claudine Eizykman et Guy Fihman sont parvenus à enregistrer et à reproduire des scènes d'une minute sur des pellicules 35 mm et 70 mm. Lorsque l'on colle son œil à l'étrange machine, comme dans une baraque foraine, on reste surpris, déconcerté. Les personnages évoluent dans un espace visuel aux frontières mal définies, restitué par le cône de lumière verdâtre du laser. Plus de champ ni de perspective classique : le ciné-hologramme fait voler en éclats les lois de la représentation, stabilisées depuis la Renaissance.

Quel statut, quel avenir donner à ces nouvelles images ? Les deux chercheurs savent bien que l'usage social des inventions ne peut se déterminer *a priori*. Ils laissent ouvertes toutes les directions de recherche mais, en passionnés de cinéma, se proposent maintenant de mettre au point un vrai système de visualisation : un écran d'un mètre de base visible par une cinquantaine de spectateurs. Les problèmes posés par la durée des enregistrements, la qualité des émulsions et des lasers sont aujourd'hui résolus. Il reste à mettre en œuvre pratiquement des technologies dont le coût très élevé dépasse de beaucoup les quelques subventions dont bénéficient les deux inventeurs.

J.-F. L.

LE FINANCEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

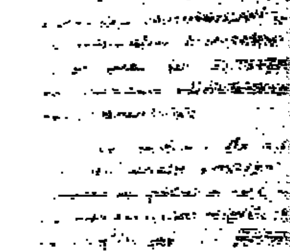
Vingt-deux millions d'explications

Vingt-deux millions d'usagers vont recevoir un dépliant de trois pages décomposant les grandes lignes du budget des PTT. Le ministre, M. Louis Mexandeau, y explique à quoi servent les 62 milliards collectés par la poste, par les télécommunications, ou produits par le placement des fonds déposés à la Caisse d'épargne. Il montre que, avec près de 40 milliards de francs, *« de loin le plus important budget civil d'investissement de l'Etat »*, les PTT vont contribuer au financement des nouvelles technologies.

La modernisation de la poste, d'abord, avec l'informatisation progressive de dix-sept mille bureaux, la mise en place de la télécopie et de la télémessagerie publiques. Et puis, la carte à mémoire, le satellite, un million de Minitel supplémentaires. Les réseaux câblés, enfin, auxquels les PTT consacreront 1 milliard de francs en 1985 et peut-être le double, comme l'a annoncé M. Mexandeau à Lyon, s'il s'agit d'atteindre plus vite la masse critique de prises installées.

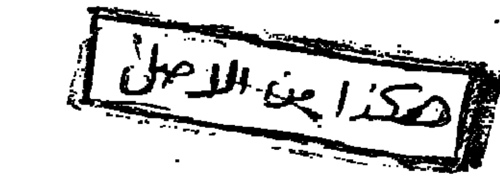
Cette avalanche de nouvelles technologies, ce saut délibéré dans le futur, feront-ils oublier aux abonnés du téléphone la hausse de 25 % de la taxe de base, aux usagers de la poste les retards constatés dans l'acheminement du courrier ?

J.-F L.









صورة عن الأصل

TION

ISION DE DEMAIN

péens annoncent la couleur

JEAN-FRANÇOIS LACAN

e et stratégie propose de faire spots publicitaires politiques

holographique

COMMUNICATION

LA SITUATION AU « MONDE »

Une déclaration du Syndicat du Livre

Après la suspension de la grève, qui a empêché la diffusion de notre journal lundi et mardi, les discussions entre les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ et la direction doivent reprendre le jeudi 6 décembre.

A propos de la situation au *Monde*, le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) avait publié, mardi 27 novembre, le communiqué suivant :

« Le Comité intersyndial du Livre parisien CGT – presse – s'est réuni le mardi 27 novembre 1984 pour prendre connaissance « des graves événements survenus au journal le Monde *entre la direction et les services administratifs ayant entraîné la non-parution du titre.*

» Le Comité inter presse CGT et les délégués syndicaux de l'entreprise, pour leur part, ont signé une déclaration commune avec la direction du Monde *pour fixer le cadre des négociations qui vont intervenir dans la période qui vient.*

» Les élus CGT de l'entreprise du Monde, *toutes catégories confondues (employés, ouvriers, cadres), ont fait par ailleurs une déclaration réaffirmant leur position favorable à l'ouverture de toute forme de négociations et opposée à la mise en cause des accords conventionnels et contractuels.*

Le Comité inter presse estime qu'il doit être possible de trouver une solution aux problèmes posés au journal le Monde *en s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune signée par le CILP-CGT et la direction, ce qui doit permettre la reprise du travail dans les services administratifs.*

» Le Comité inter presse demande instamment à la direction de reprendre d'urgence les négociations avec les représentants CGT des services administratifs sur des bases nouvelles.

» Les ouvriers du Livre CGT ne sont nullement engagés par le mouvement de grève actuel et souhaitent qu'une solution rapide soit apportée au conflit qui, s'il devait se prolonger, risquerait de mettre en cause l'avenir du titre.

» Le Comité inter presse CGT n'entend pas être pris en otage par les querelles entretenues à l'échelon de la direction.

» Devant les graves dangers que court le journal le Monde *en cas de non-parution prolongée, le Comité inter presse CGT appelle les ouvriers du Livre à la vigilance et à sortir le titre en toutes circonstances. »*

TÉLÉVISION DIRECTE PAR SATELLITE

M. Fillioud précise le contenu des deux chaînes publiques

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a reçu, le 29 novembre, les présidents des différentes sociétés du service public de la télévision pour faire le point sur le contenu des deux chaînes publiques diffusées par le satellite TDF 1 à partir de 1986. Le premier canal, alimenté par le service public français, diffusera « *des productions pour l'essentiel originales, s'inscrivant largement dans un projet de développement des coproductions européennes* ». La conception de cette chaîne a été confiée à M. Pierre Desgraupes, ancien PDG d'Antenne 2.

Le second canal se consacrera à la rediffusion des meilleures émissions de la télévision française et d'autres télévisions francophones, selon le schéma de la chaîne TV 5, actuellement diffusée aux réseaux câblés européens par le satellite ECS 1. Le service public français y sera associé à des télévisions étrangères.

Pour financer la programmation de ces deux canaux, la Société française de satellite, en voie de constitution, devra trouver des partenaires intéressés par la location d'espace. En effet, les deux autres canaux de TF 1, confiés à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, ont obtenu l'exclusivité du financement par la publicité classique.

CANAL PLUS ET LES PIRATES

La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 29 novembre, l'ordonnance de référé rendue le 22 novembre par M. Pierre Drai, président du tribunal qui, à la requête de la société Canal Plus, avait interdit la distribution du numéro de décembre de la revue *Radio plans*, dans laquelle était publié un article fournissant des données techniques propres à la réalisation du décodeur (*le Monde* du 24 novembre). L'arrêt de la cour estime que « *le principe de la liberté de réception* », invoqué par l'éditeur de la revue en cause, « *ne peut autoriser quiconque à prétendre bénéficier gratuitement des services de Canal Plus* » et que « *en informant ses lecteurs des moyens techniques de constituer un appareil permettant le piratage des émissions et les appropriations par des tiers* », le journal causerait à Canal Plus « *un préjudice commercial manifestement illicite* ». D'autre part, le parquet du tribunal de Paris a ouvert une information à la suite de la plainte de Canal Plus contre *le Quotidien de Paris*, pour provocation au délit de vol (*le Monde* du 29 novembre).

● *Le décodage de Canal Plus.* – La Fédération nationale des chambres syndicales d'artisans ou de commerçants professionnels de l'électricité ou de l'électronique (FEDELEC) conteste les décisions du SIMAVELEC (Syndicat des constructeurs) sur le dépannage des abonnés de Canal Plus. La FEDELEC estime notamment que le forfait de 200 francs proposé par les constructeurs aux revendeurs pour assurer gratuitement la mise au point des téléviseurs déficients (*le Monde* du 9 novembre) est insuffisant. Si elle n'obtient pas de meilleures conditions auprès des constructeurs, la FEDELEC déclare que ses adhérents refuseront de « *réparer à leurs frais les erreurs des autres* ».

SIX NOUVELLES RADIOS LOCALES PARISIENNES MENACÉES

La commission Galabert devait se prononcer, vendredi 30 novembre, sur la menace de suspension d'autorisation de six radios locales privées parisiennes, auxquelles on reproche d'émettre avec une puissance trop forte ou d'occuper une autre fréquence que celle qui leur a été officiellement attribuée. Ces six radios sont parmi les plus connues de la FM parisienne : NRJ, accusée de brouiller Radio 7 (la station de Radio-France destinée aux jeunes de l'Ile-de-France) et les communications des pompiers de Paris ; 95,2, trop puissante elle aussi, Radio libertaire et la Voix du lézard, placées sur une fréquence illicite ; Radio Solidarité, qui brouille également Radio France et TSF 93, confrontée à un problème de puissance et de fréquence.

Les représentants de ces six radios devaient être reçus vendredi par la Haute Autorité, dont la démarche n'exclut pas une action pénale de TDF (Télédiffusion de France) qui, d'ici peu, pourrait porter plainte contre ces mêmes radios.

LE 40e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE PARISIENNE

Issu de la Fédération de la presse clandestine, le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, sous l'impulsion de M. Emilien Amaury, était fondé voici quarante ans. Le SPHP regroupe aujourd'hui quatre-vingt-dix-huit titres, dont *l'Express*, *le Nouvel Observateur*, *le Point* ou *VSD*, aussi bien que des périodiques comme *Lui* ou *l'Auvergnat de Paris*. Son président en exercice est M. Georges Montaron, directeur d'*Hebdo TC-Témoignage chrétien*.

A la réception organisée à Paris jeudi 29 novembre dans les salons du Pavillon Gabriel, on notait la présence de plusieurs membres du gouvernement – Mme Huguette Bouchardeau, MM. Robert Badinter, Paul Quilès et Georges Fillioud – d'anciens ministres – MM. Jean-Pierre Fourcade, André Fosset, Léo Hamon et Philippe Malaud – ainsi que de MM. Hervé Bourges, PDG de TF 1, et André Holleaux, président de FR 3, de M. Georges Vedel, membre du Conseil constitutionnel et de nombreuses personnalités du monde de la presse.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Le lieutenant-colonel (ER) Marcel PROUTEAU
et Mme Marcel Prouteau,
M. et Mme Lucien BROTONS,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Stéphane,

célébré le vendredi 30 novembre 1984 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Décès

– Le 17 octobre 1984, nous quittait

M. Georges DAHAN,
percepteur en retraite,
chevalier du Mérite social,
ancien délégué pour le Vaucluse
du comité français
pour la campagne mondiale
contre la faim,

Son épouse,
Son fils,
Et toute sa famille,

demandent à ceux qui l'ont connu et estimé d'avoir une pensée pour lui.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 29 octobre 1984, à Nîmes.

17, rue Ménard, Nîmes.

– M. Eugène Delaunay,
architecte,
son époux,
M. et Mme Edmond Mamand,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme Marcel Chiffoleau,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès, à la suite d'une longue maladie, du

docteur Gilberte DELAUNAY,

de la faculté de médecine de Paris,

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame-de-Bon-Port des Sables-d'Olonne, suivie de l'inhumation *dans le caveau de famille, le 29 novembre* 1984, dans l'intimité familiale.

8, avenue de Sceaux,
78000 Versailles.
80, rue Corneille,
78150 Le Chesnay.

– Mme Pierre-André Gimond,
née Cornéo, son épouse,
M. et Mme Gérard Bourgadier,
Valérie et Hermine,
M. Jean-Philippe Gimond,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Gimond, Vendé,
Son beau-père Guido Cornéo,
Ses belle-sœur et beau-frère,
Mme Dolly Sonneville,
Willy Cornéo,
Yvonne Brottier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-André GIMOND,

le 22 novembre 1984, à Paris, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Marcel d'Ardèche dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Sylvain Ziza
et ses enfants,
M. et Mme René Checler,
M. et Mme Jean-Claude Ayache
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Akoun
et leurs enfants,
Les familles Canoui, Jonathan, Lellouche, Akoun, Fassina,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Lucien LEVY-FASSINA,
née Yvonne Checler,

survenu le 29 novembre 1984, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi *3 décembre, à 11 heures, au cimetière* Montparnasse, où l'on se réunira.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

30, rue Montrosier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Faustin POTAIN,
président d'honneur de Potain SA,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 29 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à La Clayette (Saône-et-Loire).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de La Clayette le samedi 1er décembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de Beaudemont.

De la part des familles :
Potain, Garmier, Paitre, Marichy, Kalafatélis, Mayen, Girard, Mohn.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration,
Le président-directeur général
Et l'ensemble du personnel de la société Potain,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Mme Faustin POTAIN,
fondatrice et président honoraire
de la société Potain,
chevalier
de l'ordre du Mérite national.

Les obsèques auront lieu en l'église de La Clayette (Saône-et-Loire) le samedi 1er décembre, à 14 h 30.

– Anne et Jean-Jacques Languepin,
Yves, Marie et Jeanne Languepin,
Magali et Rémy Stermann,
Catherine, Michel et Gilles Stermann,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Lotte SCHWARZ,
pédagogue et écrivain,

survenu le 26 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le lundi 3 décembre *1984, à 14 h 45.* Entrée : avenue du Père-Lachaise, métro Gambetta.

5, rue Rollin,
75005 Paris.
8, rue Paul-Léautaud,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme Raymond Tournoux,
son épouse,
M. et Mme Yves Thierry-Mieg,
Philippe, François, Arnaud,
leurs enfants,
M. Roland Tournoux,
Le docteur et Mme Gérard Bourcier,
Tristan et Vincent, leurs enfants,
M. Renaud Tournoux,
M. Frédéric Tournoux,
Mlle Aude Tournoux,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Tournoux
et leurs enfants,
Mlle Geneviève Lambert,
Son frère, ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Plion, Roux et Pichard du Page,
Mlle Odile Trebucq,
M. Sylvain Modet,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Raymond TOURNOUX,
journaliste parlementaire, historien,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
membre de l'Institut,

survenu le 23 novembre 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Rantechaux (Doubs) le 28 novembre.

Une messe de Requiem sera célébrée le mercredi 5 décembre 1984, à 9 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

75, avenue de Breteuil, 75015 Paris.
Enfants Tournoux :
22, rue Desaix, 75015 Paris.
(*Le Monde* daté 25-26 novembre.)

– M. André Valensi,

Mme Françoise Valensi,
M. Gérard Maarek
et leurs enfants,

Mlle Jeanne Valensi
Et M. Kurt Ruderman,
Mme Ilia Rigopoulo
et ses enfants,
Mme Lucette Valensi,
Ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère

Lina VALENSI,
née Boccara.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 28 novembre 1984.

Ils rappellent le souvenir de :

son fils

Pierre VALENSI,
décédé le 17 octobre 1970,

et son petit-fils

Denis VALENSI,
décédé le 27 mai 1983.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

72, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

– *Mme André Veber,*
Mme Claire Legat Veber,
M. et Mme Jean Veber-Quetu,
M. et Mme Michel Veber,
M. et Mme Claude Veber,
M. et Mme Robert Veber,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André VEBER,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,

survenu le 26 novembre 1984.

– M. et Mme Gilbert Wolff
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Leray
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Bernard,
leurs enfants et petite-fille,
ont la grande douleur de faire part du décès, le 28 novembre 1984, de

Mme Jacqueline Pierre WOLFF,
née Bloch-Vormser.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a deux ans nous quittait notre très chère

Régine COURTIN.

Que tous ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Communications diverses

– L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord, 18, rue Vézelay à Paris 8e, invite tous les anciens combattants d'AFN et leur famille à l'inauguration de la place des Combattants-en-Afrique-du-Nord, qui aura lieu à Paris le samedi 1er décembre 1984, à 18 heures, carrefour boulevard Diderot-rue de Lyon (face à la gare de Lyon).

– Pour le vingt-cinquième anniversaire de La Roue tourne (association d'entraide du spectacle) et le dixième anniversaire du décès de son fondateur, Paul Azaïs, une messe sera célébrée en l'église Saint-Eustache (rue du Jour) le dimanche 2 décembre à 18 heures.

Lotte Schwarz

Témoin exceptionnel de son siècle, éducatrice et mémorialiste, Lotte Schwarz est morte, lundi 26 novembre, à Paris (*le Monde* du 29 novembre). Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

« Je veux vivre jusqu'à ma mort », *proclamait Lotte Schwarz, reprenant les mots de Jean Paulhan, dans le remarquable livre de Mémoires qu'elle a publié il y a cinq ans (1). Elle aura vécu complètement, passionnément, en s'engageant chaque fois tout entière pour quelque chose en quoi elle croyait. Vivante, vibrante, participant passionnément à tous les espoirs et aux désespoirs de son temps.*

« Une de ces femmes que je considère comme le modèle d'humanité le mieux réussi », *a dit d'elle Jean-Marie Domenach qui la connaissait depuis longtemps.*

Née en 1902 à Prague dans une famille juive allemande de vieille culture, elle passe sa jeunesse à Munich dans le milieu bohème de Schwabing, parmi les peintres et les poètes. Sa rencontre, en 1923, avec Karl Radek, un des dirigeants de la IIIe Internationale qui travaille en Allemagne en clandestin, sera décisive. « Votre place est chez nous en Russie. C'est là qu'on bâtit le bonheur... », *lui a-t-il dit. La jeune fille ardente, idéaliste, se préparera pendant trois ans, s'acharnant à apprendre les choses les plus diverses pour qu'elles puissent lui servir, là-bas : elle étudie l'économie politique à Vienne, passe un diplôme de psychanalyse adlérienne, devient professeur de gymnastique moderne, étudie les langues étrangères...*

Elle passera dix années à Moscou, 1926-1936. Venue pour donner un sens à son existence, elle se demande bien vite si elle n'est pas arrivée trop tard ; elle découvre pêle-mêle les talents de peintre aquarelliste de Boukharine, les contradictions d'un Lounatcharski ou d'un Litvinov, l'antisémitisme discret de la Pravda, *elle assiste en 1927 à la « purge » de Radek, accusé de trotskisme, exclu, déporté ; elle connaît Boris Pilniak, l'Allemand de la Volga, alors président de l'Union des écrivains, auteur à succès, riche, honoré qui disparaîtra, accusé d'espionnage au profit des Japonais...*

Quittant la Russie, elle arrive dans la France du Front populaire, puis de la guerre et de la déportation. Sa mère et son beau-père – le diplomate autrichien Otto Pohl, – qui avaient choisi de rester à Moscou, se suicideront au lendemain du pacte germano-soviétique.

Elle, elle continuera à se dévouer aux autres, mettant toute son énergie et son intelligence à sauver des enfants juifs de la déportation puis, après la guerre, à rééduquer ceux qui avaient survécu.

Cette extraordinaire contemporaine aurait dû nous servir de modèle, de maître. Elle vécut ses dernières années, modestement, près de la Contrescarpe, avec la même curiosité insatiable, sans amertume, prête à l'enthousiasme. « Vieille, utopiste, étrangère. Autant de raisons de susciter la méfiance ». *Ainsi se qualifiait-elle en jubilant. Ce pourrait être son épitaphe.*

NICOLE ZAND.

(1) *Je veux vivre jusqu'à ma mort* (Seuil, 1979). Voir aussi les récits de Lotte Schwarz : *les Morts de Johannès* (Actes Sud, 1983).

ÉCHECS

LES JEUX OLYMPIQUES AURONT TOUJOURS LIEU EN GRÈCE

Tous les quatre ans à Salonique : le comité central de la Fédération internationale d'échecs (FIDE), dans le cadre du vingt-cinquième congrès de la FIDE qui se tient dans cette ville, a pris, le jeudi 29 novembre, « *avec enthousiasme et à l'unanimité* », la décision de « *faire revenir les JO aux sources du mouvement olympique* ».

Ainsi, tous les quatre ans, des représentants de près de cent pays, de l'URSS aux Etats-Unis, – des îles Vierges à la Papouasie-Nouvelle-Guinée – prendront le chemin de la Grèce pour y disputer les Jeux olympiques d'échecs. La FIDE (deuxième fédération sportive du monde après celle du football) a bien mérité – une fois n'est pas coutume – de sa belle devise : « *Gens una sumus* » (1).

L'union n'interdit pas la lutte. Elle est acharnée sur les centaines d'échiquiers des 26es JO de Salonique. L'URSS, sans Karpov ni Kasparov, est solidement en tête après *dix rondes (sur quatorze à jouer)*, avec 29 points. L'équipe soviétique a écrasé la Hongrie (4-0), mais a dû concéder le match nul face à la Suède et, très grande surprise, a été battue dans la neuvième ronde par les Etats-Unis (2,5-1,5). Beliavsky perdant au premier échiquier contre Djindjikhachvili, son ex-compatriote !

L'équipe de France, très renforcée par la présence de l'ancien champion du monde franco-soviétique Boris Spassky, qui joue maintenant sous nos couleurs, fait un bon parcours. Haik, Kouatly, Seret, Andruet, Mannouck et leur chef de file maintiennent la France dans les vingt premières équipes avec 22 points, à 3 points seulement des Etats-Unis en seconde position.

(1) « Nous sommes unis. »



INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS

Noël au pays des merveilles

Comme chaque année, la Mairie de Paris célèbre Noël en offrant des divertissements aux enfants et aux personnes âgées.

Du 7 décembre au 6 janvier, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, les jeunes visiteurs pourront admirer la « Crèche merveilleuse », créée par Primo Filippucci. Mesurant 15 mètres de long sur 4 mètres de large, elle représente, à gauche, l'Occident, avec le village de Greccio (près d'Assise) où le 14 décembre 1223 fut « inventée » la première de toutes les crèches, des rivières qui coulent, des moulins et la Grèce, patrie du roi mage Gaspard. A droite, c'est l'Orient, avec Jérusalem, Bethleem, l'Egypte, la vallée des Rois et les palais de Melchior et Balthazar. Enfin, au centre, la crèche. Les santons sont ceux de l'école de Perugino (1450), recopiés par le sculpteur Petrignani. La crèche merveilleuse sera inaugurée le 7 décembre à 16 heures par M. Jacques Chirac, et ouverte au public de 11 à 19 heures. (Prix d'entrée : 10 F au profit de l'UNICEF.)

Du 19 décembre 1984 au 2 janvier 1985, de 14 heures à 18 heures, sur le Champ-de-Mars, les enfants pourront parcourir la « Forêt enchantée » (composée de près de huit cents sapins décorés et illuminés) à bord de petits trains, y admirer des sculptures d'animaux ou de personnages taillés dans des blocs de polystyrène, et découvrir sur la pelouse du Champ-de-Mars une banquise où prendra place un ours de 6 mètres de haut entouré de six otaries.

Enfin, les personnes âgées pourront retirer plus de 50 000 places gratuites pour des opérettes, concerts, pièces de théâtre, galas de variétés ou spectacles de cirque (s'adresser à la section du bureau d'aide sociale de Paris de l'arrondissement dont on dépend).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

« Le musée de Cluny présenté aux jeunes », 14 h 30, 6, place Paul Painlevé, M. Serres.

« Napoléon et Paris », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand, Mme Bouquet des Chaux.

« La coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de l'Orangerie », 10 heures, place de la Concorde (Approche de l'Art).

« La franc-maçonnerie », 15 h 45, 16, rue Cadet (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Duhesme.

« Le sacre de Napoléon », 15 heures, métro Cité, Mlle Lemarchand.

« Le Conseil d'État », 15 heures, 2, place du Palais-Royal, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Lycée Henri IV », 15 heures, 23, rue Clovis, Mme Ferrand.

« La Seine et ses ponts », 14 h 30, place du Châtelet (Paris Autrefois).

CONFÉRENCES

SAMEDI 1er DECEMBRE

14 h 45 : 36, rue des Mathurins, M. M. Lamy : « Jusqu'où peut-on aller dans l'expérimentation scientifique ? » (Le Nouveau Faubourg).

DIMANCHE 2 DECEMBRE

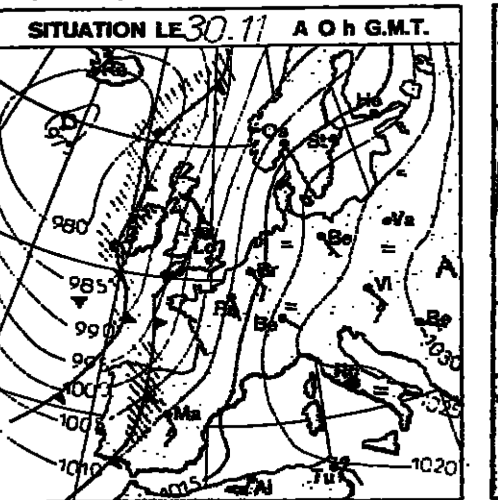
15 h 30 : 13-15, rue de la Bûcherie, M. René Escaich : « Il y a 110 ans, quand naissait Marianne III » (Les Artisans de l'Esprit).

60, boulevard Latour-Maubourg, Henri Brumfeld, 14 h 30 : « Florence » ; 16 h 30, « Vence et San-Marino » ; 18 h 30, « Singapour » (Rencontre des Peuples).

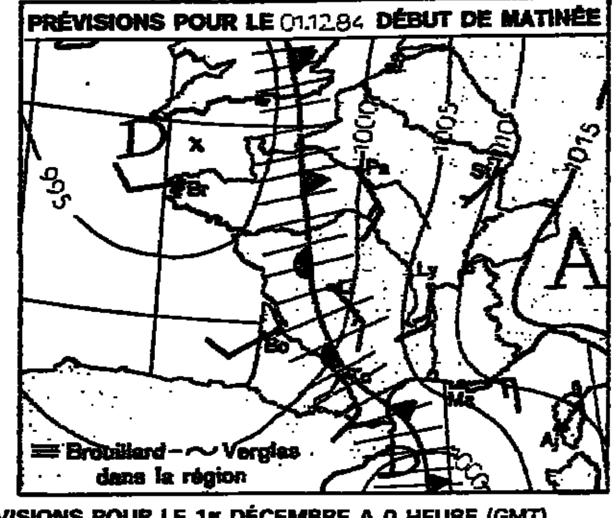
Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.11 A 0 h G.M.T.

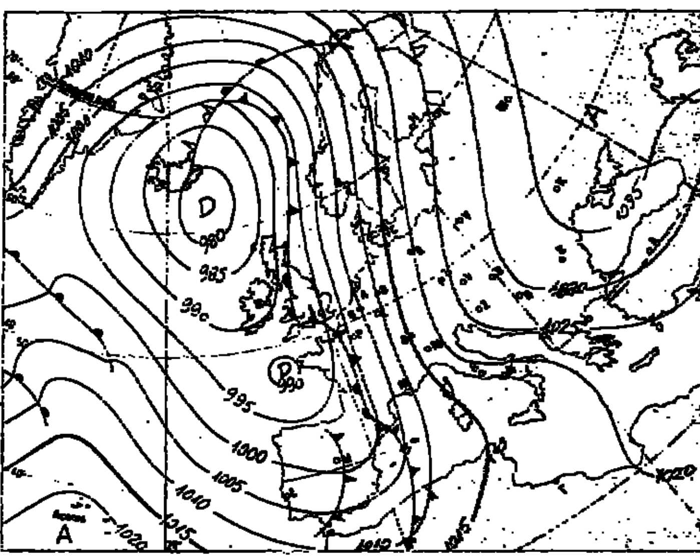


PRÉVISIONS POUR LE 01.12.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre vendredi 0 heure et samedi 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Les hautes pression d'Europe de l'est maintiennent des conditions anticycloniques sur les régions de l'Est et ralentissent la pénétration de la perturbation du proche Atlantique, dont la progression sera toutefois plus rapide sur l'Aquitaine vers le Midi méditerranéen.

Samedi : la zone pluvieuse, située dans la nuit de vendredi à samedi de la Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine, s'étendra en fin de soirée des régions du Nord et des Ardennes, au Centre, au sud du Massif Central et au sud des Alpes. Les pluies seront faibles à modérées sur les régions de la moitié nord, pour être plus abondantes en prenant un caractère orageux sur les régions méridionales, particulièrement sur les versants sud du relief. A l'avant de cette zone, le ciel sera nuageux à très nuageux, excepté encore sur l'extrême Est où, le matin, quelques petites gelées se produiront dans la vallée de l'Alsace. Le vent soufflera modéré de secteur sud-est à sud. A l'arrière du mauvais temps, quelques éclaircies apparaîtront de la Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine en soirée. Le vent s'orientera alors à l'ouest, nord-ouest. Les températures maximales seront en légère baisse, surtout dans le Nord-Ouest où elles seront de l'ordre de 10 degrés. Ailleurs, elles atteindront de 12 à 16 degrés du Nord au Sud.

Évolution pour dimanche : le matin, zone encore nuageuse et pluvieuse du Nord-Est au Lyonnais et au sud des Alpes, avec évolution orageuse en Corse dans la journée. Ces pluies, faibles au Nord, plus abondantes au Sud, s'atténueront pour ne subsister sous forme d'averses que sur le sud-est des Alpes et la Corse en soirée. Ailleurs, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies, plus développées sur les régions du Sud-Ouest. Les températures minimales sur la moitié ouest seront en baisse par rapport à la veille de 4 à 7 degrés. Les températures maximales seront stationnaires.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 30 novembre, à 7 heures, de 1006,7 millibars, soit 755,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 novembre; le second, le minimum de la nuit du 29 novembre au 30 novembre) : Ajaccio, 18 et 6 degrés; Biarritz, 17 et 14; Bordeaux, 13 et 7; Bourges, 12 et 5; Brest, 13 et 12; Caen, 13 et 8; Cherbourg, 12 et 8; Clermont-Ferrand, 14 et 9; Dijon, 10 et 0; Grenoble-St-M.-H., 13 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 3; Lille, 12 et 6; Lyon, 13 et 8; Marseille-Marignane, 16 et 10; Nancy, 12 et – 1; Nantes, 13 et 10; Nice-Côte d'Azur, 16 et 8; Paris-Montsouris, 14 et 6; Paris-Orly, 14 et 5; Pau, 15 et 3; Perpignan, 17 et 13; Rennes, 12 et 8; Strasbourg, 9 et – 4; Tours, 14 et 6; Toulouse, 14 et 13; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 13; Amsterdam, 10 et 6; Athènes, 14 et 7; Berlin, 9 et 0; Bonn, 12 et 3; Bruxelles, 10 et 7; Le Caire, 23 et 22; îles Canaries, 22 et 15; Copenhague, 9 et 6; Dakar, 24 et 19; Djerba, 20 et 13; Genève, 8 et – 1; Istanbul, 10 et 6; Jérusalem, 16 et 4; Lisbonne, 14 et 12; Londres, 13 et 8; Luxembourg, 9 et 4; Madrid, 12 et 8; Montréal, 11 et 2; Moscou, – 14 et – 14; Nairobi, 20 et 13; New-York, 16 et 4; Palma-de-Majorque, 16 et 5; Rio-de-Janeiro, 25 et 22; Rome, 18 et 6; Stockholm, 7 et 3; Tozeur, 20 et 12; Tunis, 20 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 1er décembre

Nouveau Drouot : art primitif, poupées, jouets, jeux.

Corbeil-Essonnes, 14 heures : argenterie, bijoux, objets d'art ; **L'Isle-Adam, 14 h 30** : tableaux modernes.

Dimanche 2 décembre

Chantilly, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Château de Courtalain** (Eure-et-Loir), 14 h 30 : tableaux modernes, orfèvrerie ; **Chartres**, 10 heures : vins fins : **Enghien**, 14 h 30 : art nouveau, art déco, livres illustrés, reliures : **Evreux**, 11 heures : bibelots, cuivres ; 14 h 30 : tableaux modernes, tableaux anciens, meubles, objets d'art ; **Fontainebleau**, 14 heures : tableaux du dix-neuvième et modernes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : archéologie ; **Vernon**, 14 h 30 : meubles, bronzes, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 11 heures : bijoux, orfèvrerie, céramiques ; 14 heures : cannes à systèmes ; 14 h 15 : orfèvrerie ; 15 heures : bijoux, montres.

PLUS LOIN

Samedi 1er décembre

Auch-en-Gascogne, 13 h 30, 14 h 30 et 21 heures s'il y a lieu : mobilier ; **Avignon**, 14 heures : cartes postales ; **Bolbec**, 14 heures : objets d'art, meubles ; **Lyon**, 15 heures : fourrures ; **Marseille**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Toulouse**, 14 heures : timbres ; **Vannes**, 14 heures : meubles, argenterie, bijoux, objets d'art.

Dimanche 2 décembre

Abbeville, 14 heures : fourrures, bijoux, tableaux modernes, meubles, hautes curiosités ; **Arles**, 14 heures : vins fins ; **Bressuires**, 14 h 15 : céramiques, meubles, objets d'art ; **Châteaudun**, 14 h 30 : mobilier d'un château ; **Cherbourg**, 14 h 15 : vins fins ; 15 h 30 : meubles, tableaux, bibelots, argenterie ; **Cognac**, 14 heures : vins ; **Dijon**, 14 heures : mobilier d'une propriété : **Joigny**, 14 h 30 : tableaux modernes, argenterie, bijoux, meubles, objets d'art ; **La Flèche**, 14 heures : Extrême-Orient ; **Limoges**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Lussac-les-Eglises** (Haute-Vienne), 10 heures : mobilier d'un château ; **Pontivy**, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux modernes ; **Rouen**, 14 heures : maquettes, jouets ; 15 h 30 : armes, objets d'art sur le thème de la chasse ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : monnaies ; **Saint-Dié-les-Vosges**, 14 heures : tableaux anciens et modernes, objets d'art, meubles ; **Sergines** (Yonne), 14 heures : meubles ; **Vichy**, 14 heures : tableaux, jouets, art nouveau, meubles ; **Vitry-le-François**, 14 h 30 : tableaux, meubles, art populaire, objets en trompe-l'œil

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉS ET BROCANTE

Angoulême, **Bordeaux-Quinconces**, **Clermont-Ferrand-Aulnat**, **Evry 2**, **Le Mans**, **Mâcon**, **Paris** (quai Branly), **Saint-Brieuc**.

BREF

PRENEZ LE TEMPS D'UNE ACTION BÉNÉVOLE. — Des personnes âgées rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne. La solitude dans la ville est trop souvent leur lot. Vous pouvez être utile. L'association Les Petits Frères des pauvres recherche des bénévoles pour ses actions auprès des personnes âgées à Paris et en banlieue.

Contactez-nous au (1) 293-25-80.

COMÉDIENS PROFESSIONNELS. — Deux stages de trente-cinq heures, « Doublage pour comédiens » et « Comportement face à la caméra » sont organisés par l'Institut national de l'audiovisuel. Ils sont réservés aux comédiens qui peuvent justifier de vingt-quatre cachets pour chacune des deux années précédant le stage. Ils auront lieu à Paris : le premier, du 3 au 7 décembre et du 17 au 21 décembre : le second, du 17 au 21 décembre.

★ AFDAS (Fonds d'assurance formation des activités du spectacle et de l'audiovisuel), 20, rue Fortuny, 75017 Paris. Tél. : (1) 227-95-93.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 novembre :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 27 janvier 1967 fixant les modalités d'application de la loi du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger, modifié par le décret du 21 mars 1969 et par le décret du 4 août 1980.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la moyenne nationale de participation des communes aux dépenses légales d'aide sociale et de santé des départements.

● Relatif aux pouvoirs de tutelle conférés aux recteurs d'académie.

UNE CIRCULAIRE

● Modifiant la circulaire du 6 août 1980 modifiée, relative aux investissements directs français à l'étranger et étrangers en France.



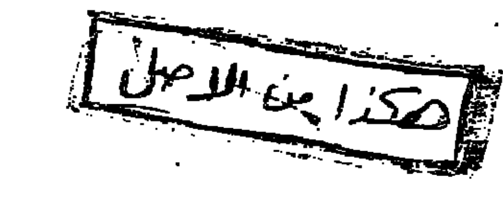


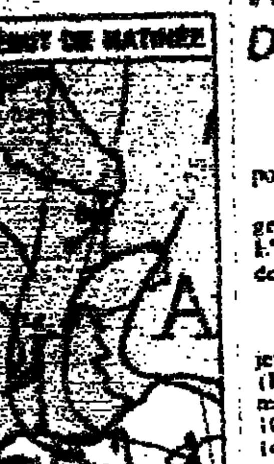
LOTO NATIONAL — TIRAGE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 1984

3 6 8 11 22 27 — 10 (complémentaire)

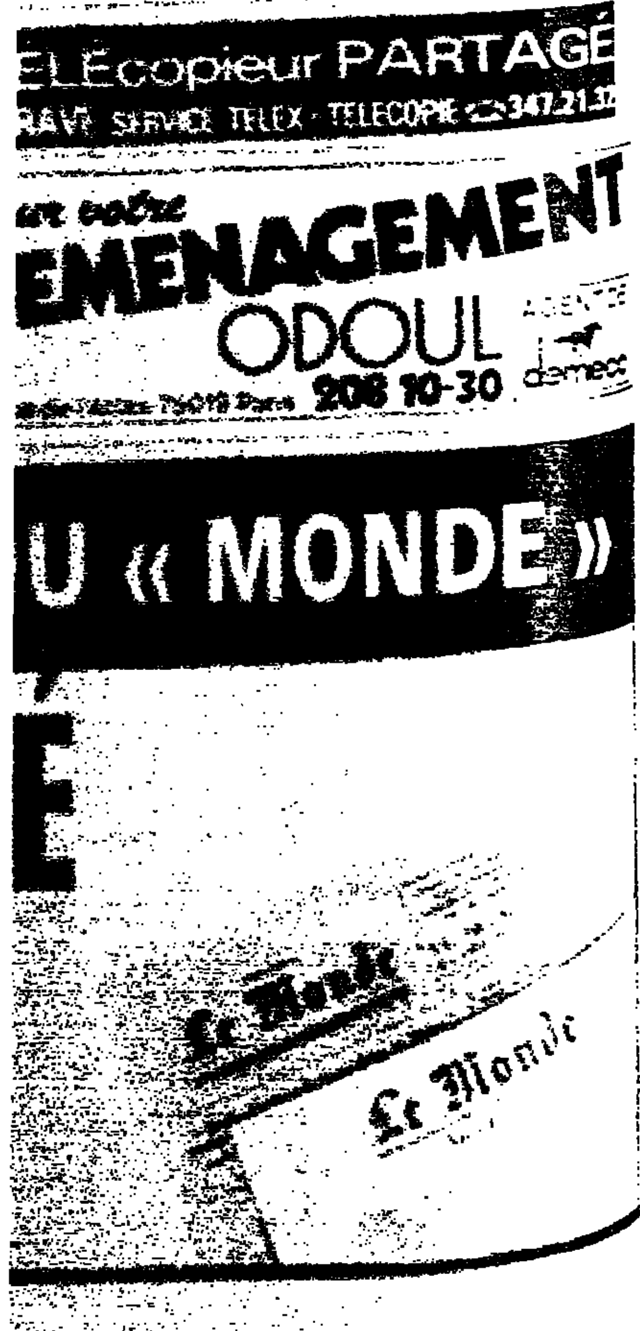
SUPER BONUS DE DÉCEMBRE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 BONS NOS	[illegible]	263 745,00 F
5 BONS NOS + complémentaire	[illegible]	27 425,00 F
5 BONS NOS	[illegible]	2 645,00 F
4 BONS NOS	[illegible]	60,00 F
3 BONS NOS	[illegible]	6,00 F

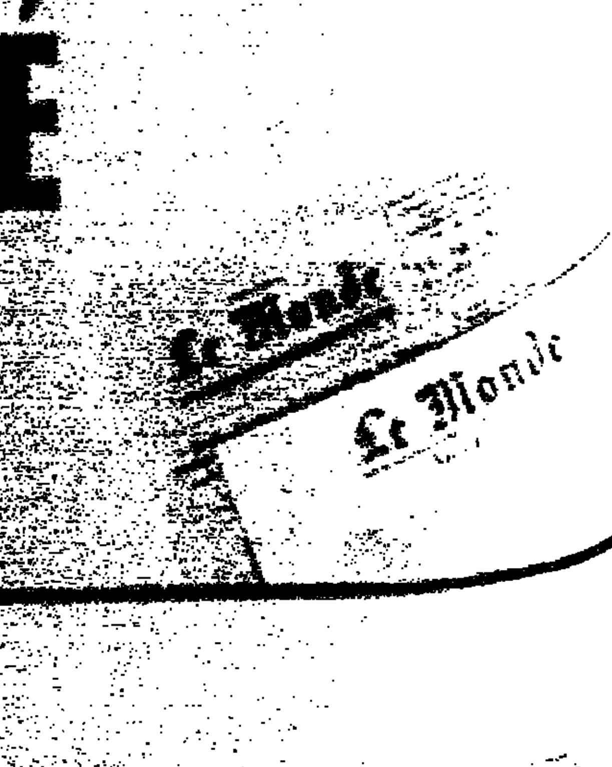




WEEK-END D'UN CHINEUR







	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Métro MAUBERT
bon imm. chf cent. individuel, gd liv., 1 petite chbre, entrée cuisine, salle de bains, w.-c., 45, bd Saint-Germain samedi, dimanche, lundi 14/17 heures.

6e arrdt

MONTPARNASSE VAVIN catég. luxe, 6 P. 185 m² + 2 services, 5e ét. asc. balcon soleil. 2.800.000 F. 535-86-37

7e arrdt

Mº SOLFERINO
bon immeuble calme, chauffage, séjour, 1 chambre, entrée, cuis. équipée, s.de-bains, w-c, agréablement aménagé. 24, RUE MARTIGNAC. samedi, dimanche, lundi 14/17 heures.

10e arrdt

GARE DE L'EST
rue du faubourg St-Martin
STUDIO CFT
129.000 F
Immo Marcadet. 252-01-82.

11e arrdt

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE bel imm. pierre de taille, 138 m² + chbre de service, liv. 50 m², chf. cent. ind., impecc., 1.200.000 MICOT 344-43-87.

12e arrdt

Métro GARE-DE-LYON
bel immeuble pierre de taille, grand living, 1 chambre, entrée cuis., salle de bains, w-c, refait neuf agréablement aménagé. 6 av., DAUMESNIL, samedi, dimanche, lundi 14/17 heures.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE (près)
4 p. cuis., bns + s. d'eau, asc., parkg qualité, 331-88-46.

LOFT
329-58-65.

SYMPATHIQUE MAISON
avec atelier, accès rue, calme, soleil, 230 m².
Px 1.600.000 F. 587-33-34.

15e arrdt

4, PL. GÉNÉRAL-BEURET
bel immeuble rénové

3 pièces, 60 m², balcon travaux, salle de bains 5e étage, très clair

590.000 F.

Sur pl., sam., 10 h 30/12 h 30.

Mº LA MOTTE PICQUET
imm. récent tt cft. 7e ét. 2 Pces, entrée, cuis., salle de bains, wc – s/jard. soleil 146, bd de GRENELLE samedi, dimanche, lundi 14/17 heures.

16e arrdt

BOULEVARD FLANDRIN 100 m² A RÉNOVER. TRÈS BEL IMMEUBLE. GARBI 567-22-88.

18e arrdt

Résidence MAIRIE DU 18e 53, RUE DU SIMPLON IMMEUBLE NEUF, standing (prêts conventionnés possible) STUDIOS à partir 354.000 2 p. + parkg à part. 469.800 3 p. + parkg à part. 683.800 Sur place du mardi au samedi (14 à 19 h) ou tél. 258-44-96 CECOGI (1) 575-62-78.

SQUARE CARPEAUX
ATELIER D'ARTISTE
146 m² en duplex, caractère mezzanine + service. 1.700.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Bel appt., gd séjour, 3 ch., tt cft, 5e ét., asc. Samedi, 14 à 17 h, 12, avenue Laumière.

20e arrdt

140, RUE HAXO
Excellent placement, 2 pièces, cuis., salle d'eau, chauffage individuel, impeccable, 2e étage 250.000 F. Sur place SAMEDI, de 14 h à 17 h.

A VENDRE 1 MAISON INDIV. 6/7 pces, tt cft + gd s/sol. 950.000 F. Attias.
Tél. : 757-46-41 ou le soir 041-61-12.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
PROX. RER ET BOIS
SUPERBE IMM. RÉCENT
pierre de t., chf. individuel
TRÈS BEAU 125 m², seul à l'étage. SÉJ. 45 m², cheminée, 3 chambres, 2 sanitaires. Frais d'acquisition réduits
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

LES ARCS 1800
Vds superbe duplex 6/7 pers., pied des pistes, prix très justifié, 420.000 F. Tél. M. FAGE-BAUME, hres bur. (1) 544-04-20, ap. 20 h (1) 747-09-81.

DEAUVILLE
Urgent, vend appt central 90 m² récent, 8.000 F le m², 112, av. Victor-Hugo. T. 500-70-91 après 20 h.

DEAUVILLE centre
champ de courses
300 m gare SNCF
2 P. neuf 36 m²
balcon 5,80 m², cave
vue Sud Ouest
465.000 F
Tél. 723.31.96

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e, 566-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e-7e arrts.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e Conseil 47 ans d'expérience. Prix rentes indexés garanties. Etude gratuite discrète.

PARTICULIER vend VIAGER LIBRE, région MEAUX, jolie maison pierre apparente, 5 pièces, entrée, confort, 2 garages, terrain 2.800 m², 1 tête 60 ans. T. (16-26) 80-65-35.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Métro CENSIER.

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le NUMÉRO 1
de la location entre particuliers
104, rue de Richelieu, 75002 PARIS. Tél. 296-58-46.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert
75001 Paris. Mº St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et cadre supérieur IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS toutes catégories STUDIOS, VILLAS PARIS et BANLIEUE, 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. 889-89-66, 283-57-02.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Piquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

hôtels particuliers

VERSAILLES
Résidentiel, calme.
TRÈS BELLE MAISON
LOUIS-PHILIPPE
Magnifique jardin.
EMBASSY - 562-16-40.

locations meublées demandes

Paris

NOUS CHERCHONS pour notre fille de 19 ans, SUISSESSE une belle chambre dans une famille avec enfants, habitant dans un quartier équivalent, à partir du 1er février au 30 septembre 1985. Notre fille suivra un cours à la Sorbonne pendant cette durée. Veuillez adresser votre lettre aussi vite que possible à : Dr Robert PROBST Langackerstrasse 11, CH – 8057 ZURICH, Suisse.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 286-11-08.

boutiques

Ventes

INVESTISSEUR
pptaire vend 1.400.000 murs restaur. Revenu net 195.000, poss. interméd., 296-12-08.

bureaux

Ventes

94 CACHAN
Dans ensemble résidentiel. A vendre ou à louer bureaux 290 m² en r.-de-ch. + réserve 270 m² en sous-sol, peut être divisible en 2 lots.

A vendre 2 locaux commerciaux ou profession. 100 m² et 77 m² en r.-de-ch. + réserve en sous-sol, SITIF 547-60-50.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, Télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

Siège social, rue St-Honoré
Constitution stés, tous services
PARIS ILE-DE-FRANCE
INITIATIVES. Tél. 260-91-63.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Indre-et-Loire, sur terrain de 820 m² bourg de Lussault, 4 km d'Amboise, bordure R.D. 751, rive gauche de la Loire, circuit des châteaux, à vendre habitation surface habitable r.-de-ch. 85 m², 1er ét. 60 m² + garage 16 m². Prix : 340.000 F. Conviendrait à particulier, commerce ou profession libérale. S'adresser à MAIRIE DE LUSSAULT-SUR-LOIRE, le matin.
Tél. : 16 (47) 57-16-29.

fermettes

Particulier vend à particulier charmante FERMETTE rustique restaurée. Environnement calme et vallonné, près Jupilles 72500. Proximité magnifique forêt de berge. Accès rapide par autoroute. Téléphoner de préférence jours ouvrables. A partir de 19 heures au : (16) 41-88-50-44.

propriétés

TOURAINE 210 km Paris, DEMEURE caract. 8 p. cft ; communs, joli jdin ombragé. Cab. CHATET, 37150 Francueil.

Périgord sud, beau moulin à eau, de caractère, en état, sur 5 ha, site protégé, dem. pierre 7 p., confortable + moulin, libre. Exceptionnel, 750.000 F. Cab. JARGEAU 47500 LIBOS. Téléphone : (53) 71-01-28.

PRÈS RAMBOUILLET
Partic. vend cause départ
AGRÉABLE MAISON NEUVE
Liv., 3 chbres, cuis., bains
2 w.-c. + studio en annexe
gar. 2 voitures. Sur beau jardin
2.000 m² bordé par rivière
775.000 F. Tél. (37) 82-75-58.

NOGENT-SUR-MARNE
EXCELLENTE MAISON
BOURGEOISE, s/550 m² terrain
Quartier MAIRIE ET GARE
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
Tél. : 873-50-22 et 47-71.

33 - PORTETS, 25 km Bordeaux, bord de la Garonne, propr. caract., cft, surf. utile 500 m² + dépend. 800.000 F. Tél. 8-9 h - 19-20 h : (56) 67-32-02.



OFFRES D'EMPLOIS

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

NEUILLY-SABLONS
offre situation d'avenir à

JEUNES SPECIALISTES EN DROIT FISCAL OU EN DROIT DES SOCIETES
DE HAUT NIVEAU

Une formation appropriée, le sens du contact et quelques années d'expérience sont indispensables (des connaissances comptables et une bonne maîtrise de l'anglais seront très appréciées).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au :
3, Villa Emile Bergerat
92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

JRP/Jean Regnier Publicité

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ, 35/45 ans

Recherché par G. MARTIN spécialiste en lubrification industrielle, pour devenir :
ADJOINT au DIRECTEUR

- Activités technico - commerciale et administrative des ventes,
- Expérience en entretien, fabrication et bureau d'études.
- Connaissances en Hydraulique et Electro-mécanique. Anglais souhaité.

Poste à GUYANCOURT (78280) dans cadre agréable, région VERSAILLES

Adresser CV et prétentions
SAMM
Direction du Personnel
224, quai de Stalingrad
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

URGENT

C.E. Secteur Tertiaire recherche pour la gestion et l'animation de ses 2 Bibliothèques d'Antennes (Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise)

UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE

- Titulaire du CAFB
- Exp. en Entreprise souhaitée
- Permis VL indispensable
- Salaire brut 6.601 F 95 cts + avantages sociaux.

Lettre de cand. + CV à adresser M. le Secrétaire du CE de la CNAVTS, 12/14, rue de Joinville 75019 PARIS

emplois régionaux

Régie RADIOS LOCALES LANGUEDOC-ROUSSILLON
recherche immédiatement son
CHEF DES VENTES (H/F)
capable d'animer et d'optimiser un réseau de
VENDEURS SPOTS PUBLICITAIRES
sur un marché régional et local.
Le candidat idéal, âgé de 30 ans est dynamique, et créatif, est un professionnel de la vente d'espaces, connaît le monde de la radio et s'intéresse à la conception publicitaire. Une rigueur administrative et une envie de s'imposer complètent le profil du titulaire d'un poste offrant des conditions de travail agréables et une rémunération attractive.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à :
HAVAS MONTPELLIER Nº 14590 qui transmettra

emplois internationaux

BUREAU D'ETUDES INTERNAT. cherch. URBANISTES Pour mission de 3 ans de une capitale africaine. Profil désiré :
- Formation d'architecte ou d'ingénieur.
- Expérience de planification urbaine.
- Expérience de projets en Afrique.

Faire offre détaillée sous nº 298.193 M. RÉGIE PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris

ASSOCIATION s'occupant d'adolescents délinquants, caractériels et cas sociaux cherche

ÉDUCATEUR (trice)

diplômé(e) pour poste de prévention et de semi-liberté.

Ad. lettre de candidature avec C.V. dét., comportant entre autre le nom et l'adresse des employeurs précédents, recommandations et réf. à : ANDM Le logis. 74370 ARGONAY

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
Ouest de la France
recherche
INGÉNIEUR HYDROLOGUE

Grande école souhaitée. Connaissances informatique 3/5 ans d'expér. pour diriger départ. « Qualité des eaux ». Env. C.V. + photo + prétent.

sous référence Nº 8825 AT à HAVAS EMPLOI
136, av. Ch.-de-Gaulle
92000 NEUILLY.

traduction demande

Diplômée Genève cherche traductions à domicile angl., esp., française. Écr. S. Pierard, 82, rue Philippe-de-Girard (18e)

gérances libres

Couple photographe cinquantaine ch. emploi ou gérance magasin hors région Paris étudierait ttes propos. Écrire à M. CANAPA. 36160 STE-SÉVÈRE.

capitaux propositions commerciales

Als mittelgrosse, expandierende Generalbau-Unternehmung, tätig im Grossraum Zürich, suchen wir als Diversifikation

EINE VERTRETUNG für Küchen falls möglich als Generalvertretung für die Schweiz, ansonsten als Gebietsvertretung der deutschen Schweiz oder für den Grossraum Zürich.
Interessenten senden bitte ihre Unterlagen an :

HUNKELER
GENERALUNTERNEHMUNG

Mülligerstrasse 3
CH – 5413 Birmenstorf/AG
0041/56 85-19-16

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

A vendre RANGE ROVER 1982, 1re main, 43.000 km toit vinyl, pare-buffle, banquette arrière, intérieur bois, glaces électriques, peinture neuve et pneus neufs. Tél. 233-75-76.

190 E. Avril 84 parf. état. T.O.E. alarme et chaîne. Prix 100.000 F. Tél. 341-24-70 hres bur.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris 11e.

Cours

J.H. donne cours d'Arabe (dialecte syrio-libanais) tous niveaux ainsi que d'Arabe moderne. Tél. 586-28-70.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...

En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents. Toutes possib. existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles (sommiers à lattes).

Par exemple : un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.650 F, un cossu 3 places en cuir véritable à 6.920 F, en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP vous verrez, c'est direct.
CAP, 37, rue de Citeaux 75012 Paris. Tél. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon
Tél. (7) 860-02-54.

Enseignement





american center
261, boulevard Raspail 75014 Paris

THE AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
cours/american in v.o.
- session trimestrielle de janvier
- stages intensifs tous les 15 jours
- week-ends à l'American Center
- préparation au T.O.E.F.L.

Inscriptions immédiates - renseignements 335.21.50

emi

Détectives

DÉTECTIVE PRIVÉ
Tél. : 822-95-52
ENQUETES
(Affaires privées, industrielles et commerciales)
FILATURES
(Auto-Moto)
Toutes missions France et étranger. Rapports utilisables devant les tribunaux.
Preuves pour la justice.
Rapide - Discret - Efficace.

Instruments de musique

VDS CLAVECIN SPERRHAKE 145, ETAT neuf, 3 ANS POSSI. LIVRER 27.000 F. Tél. (71) 05-22-25.

VDS PIANO PLEYEL 1/4 QUEUE 1922, ACAJOU, PARFAIT ETAT, 35.000 F TÉL. (71) 05-22-25

Cherche vieux violons et violoncelles, français et italiens en bon état. Paiement au comptant. Ecr. s/nº 8.664 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PIANOS LABROSSE
10, RUE VIVIENNE
75002 PARIS – 260-06-39
OCCASIONS – NEUFS
Instruments sélectionnés.
Nous conseillons les clients.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci 6e – 326-68-28.

Part. vends livres 18e, 19e, 20e siècle illustrés – Listes gratuite. P. Quillet – 12, place du Théâtre, 26200 MONTELIMAR.

Manuscrits

Rech. manuscrits en vue promouvoir et éditer.
(1) 278-18-60 (19 et 22 h).

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt
Pose assurée – 757-19-19
BINEAU MOKET'S.

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris
Prix posée : 65 F/m²
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
Téléphone : 858-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
peint à la main, gros. 1/2 gros. détail. Exposition permanente. 85, r. M.-Ange – 75016 – 651-61-67.

Particuliers (offres)

IBM 196.C à boule, moitié prix 4.000 F. IBM 82C 1980. 3.000 F. Télécopieur Xerox. Tél. : 249-82-26.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. TÉL. 359-76-98

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
Reçoit sur rendez-vous 735-26-86 (Tél. en soirée).

Restaurants

Sur sa terrasse unique au bord du Loing
Hôtellerie
La Vanne Rouge ***
77690 MONTIGNY-SUR-LOING.
Tél. : 16 (6) 424-82-10.
(Site classé de l'Ile-de-France)

A 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

Restaurant LA CALÈCHE
4, rue du Coq-Gris,
77300 FONTAINEBLEAU.
Téléphone : 422-61-77.
SPÉCIALITÉS POISSONS.

Troisième âge

RÉSIDENCE « LES CÈDRES »
10' Porte Italie, Paris
Tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF
(1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-41-75.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée, 5 chbres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limite à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension-accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir. Px : de 1.750 F à 2.000 F selon période.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
16 (81) 38-12-51

Croisière de Noël au Sénégal sur voilier (30 m) Dakar – Gambie – Casamance – Cap Skirring – Dakar. P.O. Box 16682, Amsterdam ou tél. (0) 20-250139/255104.

A louer petite maison cft. à STE MAXIME ds le VAR de mai à sept. T. (65) 43-15-89

VACANCES 85
VS VOULEZ ALLER AUX USA
Vs pouvez ÉCHANGER votre maison ou votre appt + de 3000 demandes américaines. Inscrivez-vous dès maintenant ASS. SÉJOURS, M. Baudier 13770 Venelles (42) - 61-05-57

A louer mai, sept. très beau T2 à Palavas-les-Flots (34) tt. cft. Tél. (65) 43-15-89.

Loue studio meublé pied des pistes, station ski. Liaison Corbier-Toussuire. Renseign. : Raymond Sport, 73530 Saint-Jean-d'Arves. (79) 59-70-81.

Reste places pour séjours vacances familiales ou individuelles dans le Queyras. Association de loisirs Tél. : 16 (92) 45-70-82.

30 NOVEMBRE
(de 12 à 20 heures)
1er et 2 DÉCEMBRE
(de 10 à 20 heures)
13e EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
FOSSILES - BIJOUX
PIERRES PRÉCIEUSES
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques
PARIS (14e)

Le Monde

économie

A SON QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS CONFÉDÉRAL

La CFTC critique le gouvernement mais garde ses distances vis-à-vis de l'opposition

De notre envoyé spécial

Marseille. — Devant mille cinq cents congressistes réunis au Palais des congrès de la cité phocéenne, M. Jean Bornard a donné, le 29 novembre, un coup d'envoi au quarante-deuxième congrès confédéral de la CFTC. Au cours d'une brève allocution, le président de la CFTC a regretté l'absence de M. Delebarre, ministre du travail, et a souligné la progression sans précédent de son organisation depuis trois ans. La veille, il avait — le fait est inhabituel dans le monde syndical — présidé un colloque sur les mutations technologiques en présence de M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF.

Alors que, pour M. Chotard, les négociations sur la flexibilité de l'emploi arrivent *« à leur terme »*, chaque participant s'est évertué à dédramatiser les mutations technologiques. Le président de la commission sociale du CNPF a plaidé pour une *« attitude volontariste et optimiste »*. Dénonçant les *« rigidités »* du système salarial, il a défendu avec modération les emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA) et a prôné la négociation *« à tous les échelons »*.

M. Bornard a évité de dénoncer globalement la démarche du patronat, tout en en relevant les *« contradictions »* et en faisant état de ses *« perplexités »*. Le président de la CFTC a mis en garde contre *« le danger considérable de déshumanisation des entreprises »*, jugeant *« impensable »* que l'introduction de nouvelles technologies ne soit pas négociée dans l'entreprise. *« On n'a pas le choix*, a-t-il conclu. *Si on ne fait pas ces modernisations, on disparaitra. »* En présentant le 29 novembre, pendant plus de deux heures, son rapport d'activité, M. Guy Drilleaud, secrétaire général de la CFTC, s'est montré plus sévère pour le patronat, qualifiant les ENCA d'opération démagogique : *« Le message du patronat, c'est mieux licencier pour mieux embaucher. Quel thème pour un CNPF responsable! Nous refusons d'y souscrire. Nous disons non M. Chotard! »*

Mais c'est au gouvernement que M. Drilleaud a réservé avec sévérité la plupart de ses banderilles. Pour lui, l'emploi est *« le problème numéro un »*. Tout en rejetant les thèses de ceux qui pensent qu'il y a *« trop d'immigrés »*, il a demandé plus de rigueur contre l'immigration clandestine.

Assimilant les formations-parkings aux *« formations du désespoir »*, le secrétaire général de la CFTC a émis de sérieuses réserves sur les congés de conversion et les travaux d'utilité collective. Plus globalement, il a dénoncé « des *incohérences qui désorientent et désespèrent les travailleurs* ». Evoquant la *« sous-représentation »* de la CFTC (six sièges) au conseil économique et social, il s'en est pris au *« sectarisme gouvernemental » : « La preuve est faite que c'est la république des petits copains. »* Pour M. Drilleaud, *« l'Etat règne en maître, il n'y a plus de politique contractuelle »*. Célébrant la *« belle victoire »* de la CFTC sur l'enseignement privé, il a invité les congressistes à rester *« mobilisés »*, car un étranglement est toujours possible.

« Les salariés, a continué M. Drilleaud, *ont fait un effort considérable, et ils ne voient pas la crise économique sortir du tunnel »*, mais, a-t-il ajouté, *« les solutions propres à sortir le pays de la crise restent encore à définir, d'autant que l'endettement hypothèque gravement l'avenir »*. Le secrétaire général de la CFTC a ainsi tenu à prendre ses distances avec certaines propositions de l'opposition, rappelant au passage l'apolitisme de sa confédération et son *« inspiration chrétienne »*. Revendiquant la participation des salariés dans l'entreprise, il a présenté une analyse nuancée des lois Auroux — *« En cas de changement de gouvernement, ces dispositions ne doivent pas être remises en cause »* — et a jugé *« scandaleuse »* toute atteinte au monopole syndical des cinq confédérations représentatives. Un avertissement qui visait le RPR.

Intervenant au nom de l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés, UGICA-CFTC, M. Bernard Ibal a jugé l'opposition *« guère plus rassurante »* que le gouvernement en ajoutant que *« l'apolitisme CFTC a raison de se garer de gauche et de droite »*.

Le congrès s'est préoccupé de ses divisions internes à propos du règlement du contentieux lié à la radiation provisoire de la fédération du bâtiment (*le Monde* du 29 novembre), accusée de non-respect des statuts. Un *« déplorable gâchis »*, a souligné M. Etienne Simon, vice-président de la CFTC. L'ultime étape de ce règlement devant le congrès a donné lieu à de pénibles passes d'armes. S'exprimant au nom de l'ancienne fédération du bâtiment, M. Pattier a dénoncé la *« folle escalade de la radiation »*, en demandant que la CFTC *« redevienne ce qu'elle était à l'origine »*, laissant entendre qu'elle s'était trop éloignée du message social de l'Eglise.

Si M. Simon s'est borné à reprocher aux « exclus » d'avoir *« préféré les faux-fuyants »*, à la recherche d'un compromis, *« même médiocre »*, un dirigeant de la nouvelle fédération BATI-MAT-TP s'est livré à une violente attaque contre le *« comportement écœurant »* et l'*« arrivisme provocateur »* de ces *« mauvais syndicalistes »* animés de *« haine contre Jean Bornard »*.

Le congrès a réservé un meilleur accueil à un délégué de base du bâtiment du Loir-et-Cher qui plaidait avec conviction en faveur des « exclus » : *« L'article 1er des statuts* (référence à la morale sociale chrétienne), *nous l'avons dans les tripes, comme vous. Il faut arrêter la casse ! »*

A travers une querelle sur l'application des statuts, ce sont en fait deux conceptions du syndicalisme chrétien qui se sont affrontées. Les congressistes ont suivi l'avis de M. Bornard et ont prononcé la radiation définitive de cette fédération par 72,88 % des mandats exprimés contre 27,11 %. Un vote qui révèle un réel déchirement chez nombre de militants qui ont mal compris qu'un différend, au départ statutaire, prenne une telle dimension.

MICHEL NOBLECOURT.

Sécurité sociale : 18 milliards d'excédent à la fin de 1984 mais un léger déficit pour 1985

La Sécurité sociale devrait terminer l'année 1984 avec un solide « matelas » de 18 milliards de francs, mais, l'an prochain, ce magot devrait être un peu écorné — sauf mesures nouvelles permettant de rétablir l'équilibre, — en raison du poids croissant des retraites.

C'est le double constat que devrait apporter le rapport que Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales présentera le jeudi 6 décembre aux membres de la commission des comptes de la Sécurité sociale.

Les derniers calculs confirment le chiffre annoncé dès le 12 septembre par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, en présentant le projet de budget pour 1985 : sauf accident imprévisible (car l'on n'a pu prendre en compte que les dépenses d'assurance-maladie des neuf premiers mois de 1984), l'excédent du régime général s'élèvera à 18,1 milliards de francs.

Ce résultat tient compte en effet des dépenses supplémentaires décidées en cours d'année comme le relèvement du « plafond » du « complément familial » pour les ménages à *double revenu (coût : environ* 600 millions de francs), ou la « rallonge » accordée aux hôpitaux pour suivre l'augmentation des salaires de la fonction publique; des économies pratiquées par l'Etat, comme la réduction de la cotisation d'assurance-maladie des adultes handicapés (perte : 525 millions de francs en 1984), et des mesures de trésorerie diverses (essentiellement le placement des fonds), qui doivent rapporter 2 milliards à 2,5 milliards de francs sur l'année 1984.

L'excédent est dû, pour l'essentiel, à deux phénomènes. Il résulte, pour une part, d'un volume de cotisations légèrement supérieur aux prévisions : la hausse des rémunérations inférieures au plafond de la Sécurité sociale a compensé la baisse du nombre des cotisants. Il provient surtout d'une évolution favorable des dépenses d'assurance-maladie. A la fin d'octobre, celles-ci n'avaient augmenté que de 11,2 %, en moyenne annuelle, soit un peu plus de 3 % en francs constants. La décélération est particulièrement nette pour les dépenses hospitalières, dont l'augmentation était de *1 % environ en francs constants, sur* douze mois. L'excédent de l'assurance-maladie devrait donc largement dépasser 10 milliards de francs.

Ce *« matelas »* permet d'aborder l'année 1985 dans de bonnes conditions — puisque les déficits des années antérieures ont été épongés *dès la fin de 1983 — en fournissant* une réserve pour les placements. Cela suffira-t-il pour assurer l'équilibre l'an prochain ? En fait, en prolongeant l'évolution de 1984, les experts prévoient actuellement un déficit de 3,1 milliards de francs (soit moins d'une journée d'encours).

Les mesures prises depuis deux ans ont permis de réduire l'écart entre les recettes et les dépenses — et même d'aller temporairement au-delà — mais elles n'ont pas permis d'assurer un équilibre durable du régime général. En 1985, celui-ci ne bénéficiera que d'un accroissement limité de ses recettes « ordinaires » : de l'ordre de 3 % si les hypothèses économiques du gouvernement, correspondant à une baisse de 0,7 % du nombre des cotisants, se vérifient : il ne conservera que quelques centaines de millions de francs sur le reste de la contribution sociale de 1 %.

En revanche, le changement du mode de calcul et de la date de versement des cotisations sociales devrait produire son plein effet (1). Avec le placement des disponibilités *de trésorerie, le « bénéfice » devrait* être encore de 5 à 7 milliards de francs. Mais il faudrait que l'État se mette lui aussi à jour de ses dettes : les retards de paiement (sur la part « patronale » des cotisations des fonctionnaires, sur les contributions au Fonds national de solidarité et au financement de l'allocation aux adultes handicapés), *qui représentaient* plus de 10,4 milliards de francs au début d'octobre, dépassent encore les 7 milliards.

Surtout, le déséquilibre « structurel » engendré par la progression inéluctable des dépenses de retraite (sous le double effet de la démographie et de l'avancement de l'âge de départ) sera plus évident : la caisse vieillesse devrait enregistrer un déficit de quelque 8 milliards de francs. Malgré la baisse de la natalité au cours des années 70, la branche famille devrait elle aussi connaître un déficit, plus limité (de l'ordre de 2 milliards de francs), dû notamment aux dépenses supplémentaires entraînées par la loi sur la famille.

Seule la caisse d'assurance-maladie resterait excédentaire. On table actuellement sur un accroissement de 3 % en volume des dépenses, comme en 1984. Cette projection ne paraît pas excessivement optimiste, compte tenu de l'infléchissement observé depuis 1981 dans les dépenses de santé. En particulier, la décélération des dépenses hospitalières devrait se confirmer du fait d'une série de mesures, antérieures parfois à la politique de rigueur (ralentissement des investissements, blocage des recrutements, moindre augmentation des salaires de la fonction publique, etc.).

L'alignement du tarif des consultations hospitalières sur celui de la médecine « de ville » devrait économiser 320 millions de francs l'an prochain (2), et la réforme de la nomenclature médicale, environ 400 millions. De plus, il est évident que le ministère des affaires sociales tiendra compte de l'évolution du nombre des actes — et des « dérapages » éventuels — dans la revalorisation des tarifs médicaux.

Ces prévisions, si elles se confirment, permettent au régime général d'espérer passer 1986, l'accroissement des dépenses ne pouvant manger tout l'excédent. Mais il reste à trouver un mode de financement assurant un équilibre durable : c'est une des questions posées à la Commission des comptes.

GUY HERZLICH.

(1) Les entreprises de dix à quatre cents salariés payant les salaires entre le 1er et le 10 du mois suivant le travail devront verser leurs cotisations au plus tard le 15, au lieu d'avoir un mois de délai. Mais, pour leur éviter deux versements à la fois, le décret publié au *Journal officiel* du jeudi 29 novembre précise que le paiement des cotisations dues le 15 décembre pourra être étalé sur six mois. le CNPF a protesté à nouveau contre la mesure qui *« sera fatale à beaucoup d'entreprises »*, notamment dans le bâtiment et les travaux publics.

(2) Le prix passera de 26,95 F à 70 F pour une consultation de généraliste, de 46,15 F à 103 F pour un spécialiste à partir du 1er janvier 1985 et le remboursement sera de 75 % au lieu de 80 %.

TRES FAIBLE PROGRESSION DES DEPENSES DE SANTE EN OCTOBRE

Les dépenses d'assurance-maladie en octobre, que vient de publier la caisse nationale des travailleurs salariés marquent une très faible progression. En moyenne annuelle le taux de croissance général est de 11,2 % fin octobre contre 11,1 % fin septembre ; pour les honoraires privés il est de 11 % contre 11,1 % fin septembre, malgré une légère progression des honoraires dentaires (+ 10,6 % contre + 10,3 % fin septembre) due à une augmentation du nombre d'actes.

En revanche les dépenses dues aux prescriptions des médecins progressent (+ 13 % contre + 12,2 % fin septembre), notamment celles de pharmacie. Il en va de même pour les indemnités journalières versées aux assurés malades : + 6,4 % contre + 5,3 % en septembre.

Grève de la SEITA : Paris menacé de pénurie de tabac

Tandis que l'approvisionnement en tabac reprend dans certaines régions, c'est l'établissement de Paris (à La Plaine-Saint-Denis) qui est bloqué depuis deux jours, menaçant de pénurie l'Ile-de-France. Trois autres centres sont bloqués ; celui de Châteauroux, Le Mans, Lille ; Marseille est perturbé ; six centres en revanche fonctionnent normalement (1). La SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle du tabac et des allumettes) livre actuellement un peu plus du tiers de son tonnage quotidien, soit 150 tonnes sur 400. Le conseil d'administration de l'entreprise a lancé le 29 novembre un *« appel solennel »* aux salariés, affirmant que les grèves tournantes représentent un *« danger majeur pour l'avenir de la SEITA »*.

C'est la publication du nouveau statut des huit mille deux cents membres du personnel de l'entreprise qui a provoqué cette mobilisation des salariés. *« Le personnel de la SEITA bénéficiait d'un statut spécial depuis 1962*, explique-t-on à la direction de l'entreprise. *Mais en 1984 une loi nous a fait obligation de présenter un nouveau texte. »*

Il s'agit d'assouplir certaines dispositions de la réglementation de 1962, mais surtout de prévoir une modulation des salaires en fonction de la productivité et de la qualité du travail. *« Nous avons été obligés de moderniser pour faire face à la concurrence*, affirme Mme Marie-Claire Adès, des relations publiques de la SEITA. *Or les salariés qui ne voulaient pas s'adapter aux nouvelles machines en consentant à une formation n'étaient pas pénalisés. En prévoyant la modulation des salaires, nous voulons favoriser la productivité et la qualité du travail. »*

Pour la CGT, il n'est pas question de revenir sur les droits acquis. *« Nous ne demandons pas de privilèges supplémentaires, mais nous voulons conserver des droits que nous avons acquis après des années de luttes*, affirme M. Bertrand Page, de la fédération des tabacs. *Nous sommes en état de légitime défense. Nous avons bénéficié de dispositions concernant les retraites, les droits syndicaux, etc. De plus, et c'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres, nous ne voulons pas d'un avancement à la tête du client qui va introduire des divisions au sein des ateliers. »* C'est la base, notamment les ouvriers professionnels, qui a déclenché le mouvement le 23 novembre à Lille puis à Nantes. FO a bientôt rejoint la CGT.

Depuis, la grève tournante a perturbé l'approvisionnement des bureaux de tabac région après région, épargnant relativement la région parisienne jusqu'à présent. Or l'Ile-de-France représente, à elle seule, le tiers de la consommation française. On y manque déjà de gauloises blondes et de gitanes. Pour la SEITA, *« la grève n'est pas finie »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Dijon, Lyon, Nancy, Nantes, Toulouse, Tonneins.

Les créateurs d'emplois d'initiative locale devront faire preuve... d'initiative

Le « microdéveloppement » local a fait son entrée au conseil des ministres. Parmi les différentes intentions annoncées par M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, le 29 novembre, à l'occasion de ce conseil, intentions déjà exposées dans *le Monde* du 12 octobre dernier, deux sur le financement méritent qu'on s'y attarde.

Une étude a été confiée à M. Raphaël Doueb, conseiller technique au cabinet de M. Gatel, sur les conditions de développement de l'« épargne de proximité ». Il existe en France déjà, mais à l'étranger aussi et en plus grand nombre, des expériences de ce genre : les voisins, les amis, à l'échelle de l'entreprise, du quartier, du « pays » peuvent mobiliser une partie de leur épargne pour appuyer un projet de création d'emploi d'une entreprise, dont les enjeux, les chances sont plus perceptibles à l'échelle locale que dans le cadre d'une prise de risque anonyme. M. Doueb devra faire parvenir ses conclusions au premier ministre d'ici six mois.

En second lieu, les primes à la création d'emplois d'initiative locale seront réorientées en 1985 sur les initiatives micro-économiques. Il n'est pas question d'exclure les collectivités locales de ce programme, mais de rendre ces primes plus efficaces dans la mesure où les collectivités en question n'ont pas bien joué le jeu. Après une expérimentation de deux ans, dans deux régions (1977-1978) était lancé en 1979 un programme dit d'emplois d'utilité collective. Après une évaluation en 1980, on décida en 1981 de lancer un programme d'emplois d'initiative locale. Le montant de l'aide est fixé à 36 000 F, et les collectivités locales y ont accès. Entre 1981 et 1982, 14 000 emplois ont ainsi été *créés, dont 7 000 par des associations*, et environ 5 600 par ces collectivités. Mais, dans leur grande majorité, ces emplois-là relèvent des attributions normales des communes (gardiens de square, éboueurs, etc.).

Pas beaucoup d'« initiative locale » là-dedans. En dépit d'une forte pression, le premier ministre refuse de réserver le bénéfice de l'aide, qui est portée à 40000 F, aux seuls organismes privés. En 1984, ce programme sera finalement réorienté vers les petites entreprises, à l'exclusion, toutefois, des entreprises individuelles. En quantité, 3 500 emplois furent primés en 1983, et 5 600 devraient l'être en 1984. Quels emplois aidés? Un tiers sont de nature administrative, un cinquième concerne le secteur socio-culturel, un dixième le domaine de la santé. Les « divers » sont 20 %, et l'on compte encore 2,5 % d'écrivains publics. La moyenne des salaires versés évolue entre 4 500 F et 6 000 F.

Cela signifie que la prime représente du tiers à la moitié de la masse salariale par emploi créé, pour un an. Enfin, il apparait que 80 % de ces emplois existent encore six mois après l'expiration de l'aide de l'Etat.

J. G.

CONJONCTURE

Le premier emprunt obligataire à coupon unique est lancé en France

Pour la première fois en France, un emprunt de longue durée doté d'un coupon unique versé en fin de contrat est lancé. Il s'agit d'un emprunt émis par Gaz de France, d'un montant de 700 millions de francs, au taux de 11,15 % et d'une durée de douze ans. Au terme de cette échéance, soit le 17 décembre 1996, il sera versé, pour chaque obligation, outre le capital initial de 5 000 F, un coupon brut, avant impôt, de 12 778 F, représentant les intérêts capitalisés, soit un coefficient multiplicateur de 3,55 sur le capital de départ.

Une telle formule d'emprunt à intérêts capitalisés, versés en fin de période, est déjà largement utilisée à l'étranger sous le nom d'emprunt « à coupon zéro », mais, en France, le Trésor s'y était opposé, du moins jusqu'à maintenant, et seulement pour de longues périodes.

Depuis un certain temps déjà, ledit Trésor émet des bons à cinq ans à intérêts payables en fin de parcours, et, l'an dernier, il a commencé à lancer des obligations renouvelables (ORT) d'une durée de six ans avec, là aussi, un coupon unique versé à l'échéance.

Cette fois, la durée est doublée, ce qui fait de l'emprunt Gaz de France un produit original sur le marché français, avec un régime fiscal assez particulier. Certes, le souscripteur paiera, dans l'état actuel de la législation fiscale, un prélèvement libératoire de 25 % (+ 1 %) sur le coupon final à son versement, mais, s'il vend son emprunt avant l'échéance, il ne paiera qu'une taxe de 15 % au titre de la plus-value sur un montant qui, en Bourse, intégrera la valeur du coupon couru depuis la date de l'émission.

Il y a là un véritable avantage fiscal, recherché plus par les particuliers que par les investisseurs institutionnels. Cet avantage explique que l'emprunt Gaz de France soit déjà entièrement souscrit, essentiellement par les SICAV et les fonds communs de trésorerie, commercialisés par les banques auprès de leurs clients. Pour ces derniers, une telle formule présente, certes, l'inconvénient de ne pas fournir de revenu pendant douze ans, mais elle assure le réinvestissement automatique du coupon chaque année et, donc, une protection contre l'inflation, surtout à l'approche de la retraite.

Une telle initiative, qui revient à M. Claude Pierre-Brossolette, ancien président du Crédit lyonnais et actuel président de la banque Stern, et à M. David Dautresme, président du Crédit du Nord, chefs de file de l'émission, vient à point nommé pour alléger les charges de Gaz de France, qui va devoir rembourser par anticipation 1,7 milliard de francs au Fonds de développement économique et social (FDES).

Il faut signaler toutefois qu'une telle formule, si elle permet à l'émetteur d'obtenir de meilleures conditions, notamment un taux d'émission inférieur de 0,9 % à celui du marché et de réaliser des économies sur les frais annuels de versement du coupon, reporte à longue échéance le fardeau des intérêts, façon élégante de pénaliser la génération future. Pour le budget, enfin, elle entraîne un manque à gagner immédiat sur les impôts perçus, ce qui devrait limiter son extension.

FRANÇOIS RENARD.

AGRICULTURE

IL FAUT DAVANTAGE DE SOLIDARITÉ POUR SURMONTER LA CRISE, estiment les dirigeants de la Coopération agricole

Comment répondre au démantèlement de la politique agricole commune ? Par plus de solidarité encore et une meilleure organisation des paysans eux-mêmes, répond la Confédération française de la coopération agricole (CFCA), qui tiendra *son assemblée générale élective les 5* et 6 décembre à Paris, en présence du ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard.

Pour M. Albert Duchalais, président de la CFCA, seul le renforcement de l'organisation des marchés et le regroupement des paysans permettront de répondre aux exigences *nouvelles que sont le contrôle de la* production ou l'amélioration de la qualité des produits. Il faut aussi que les agriculteurs sortent de leurs préoccupations spécifiques de filière : par exemple des productions telles que la viande ou les fruits et légumes sont affectées du fait des déplacements d'activités par les *décisions prises pour le lait*. Pour l'avenir encore, la CFCA entend insister sur trois actions susceptibles, selon elle, d'aider l'agriculture française à surmonter sa crise : développement de l'utilisation de l'ECU dans les transactions commerciales, exportation et soutien au tiers-monde.

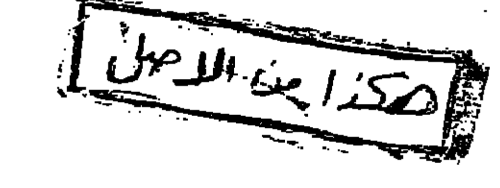
M. Duchalais insistera aussi auprès de M. Rocard sur le rôle de l'État. Pour la CFCA, la Coopération a besoin, du fait de ses contraintes particulières, de son éthique même, d'un financement spécifique alors que l'on tend au contraire vers la *« banalisation »*, les taux des prêts agricoles étant progressivement ramenés aux taux du marché.

La Coopération agricole représente en France 4 000 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 220 milliards de francs, et regroupant environ un million d'adhérents.

● **Renault et Toyoda s'associent dans la robotique.** — Renault-automation, filiale de la Régie, spécialisée dans la fabrication de robots et d'automatismes industriels, a conclu avec le japonais Toyoda, l'un des leaders de la machine-outil, un accord technique de coopération.

Renault-automation achètera à Toyoda des composants issus de sa gamme de robots d'assemblage, ce qui permettra à la société française de lancer dès 1985 sa propre gamme de petits robots destinés à l'industrie automobile, aux fabricants d'équipements et à l'électroménager. Renault devrait apporter 50 % de la valeur ajoutée de ces produits.





LA VENDÉE EN ÉMOI

Une officine nommée Leclerc

La Roche-sur-Yon. — Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, saisi en référé, a condamné le grossiste répartiteur (société Repha) à livrer immédiatement les médicaments commandés par Mme Raveneau-Sabardeil, pharmacienne à Montaigu. Cette condamnation est assorti d'une astreinte de 10000 F par jour de retard. Depuis quarante-huit heures, ce grossiste en médicaments, sous la pression des pharmaciens de Vendée, avait totalement gelé ses livraisons. Le coup d'éclat réalisé le 27 novembre à Montaigu, en Vendée, par M. Edouard-Michel Leclerc, fils d'Edouard Leclerc, possède toutes les caractéristiques d'une provocation. Cette entrée tonitruante — via les produits parapharmaceutiques — dans une officine libérale est perçue par les milieux professionnels comme une déclaration de guerre. A telle enseigne que des huissiers ont déjà été chargés de photographier sous tous les angles la vitrine « coupable », comportant les premiers macarons : « Parapharmacie: des prix Leclerc. »

Mme Nicole Raveneau-Sabardeil, la jeune pharmacienne installée depuis quatre ans et demi à Montaigu, proclame depuis mardi son attachement au statut libéral des officines pharmaceutiques : « *Si j'ai choisi M. Leclerc*, explique-t-elle, *c'est parce que nous avons les mêmes conceptions économiques. Depuis plusieurs années nos pharmacies subissent des attaques régulières de la part des pouvoirs publics... Nous voulons faire bouger les choses, pour leur permettre de retrouver une rentabilité, ceci afin de mieux servir encore notre clientèle.* »

Nicole Raveneau-Sabardeil n'est pas à un ennui près... En 1983, sur une plainte déposée par un de ses confrères du Mans, elle a dû faire

De notre correspondant

face à des inspecteurs du ministère de la santé. Ces derniers, au terme d'une longue et fastidieuse enquête, ont rédigé huit rapports dans lesquels ils relevaient contre la pharmacienne de Montaigu quelques infractions mineures. Le tribunal correctionnel de Nantes, le 26 mai 1983, la condamnait tout de même à 5000 F d'amende.

Un an plus tard, la cour d'appel de Rennes, sur sa propre requête, dans un arrêt contradictoire du 20 juin 1984, relaxait purement et simplement Mme Raveneau-Sabardeil, en estimant, au passage, que « *le raisonnement suivi par les deux inspecteurs-pharmaciens était erroné et qu'il démontrait de leur part une méconnaissance coupable de la législation du code de la santé publique* ».

Plus récemment, sans doute agacé par ses rapports avec la famille Leclerc, c'est le syndicat départemental des pharmaciens de la Vendée qui l'excluait de ses rangs. Dans une lettre en date du 17 octobre 1984, M. Alain Cunaud, pharmacien à Saint-Fulgent, président du syndicat, soulignait la « *piètre image* » que Mme Raveneau-Sabardeil donnerait de la profession et la mettait en garde très sévèrement : « *Malheur à ceux par qui le scandale arrive.* » Tout cela n'impressionne guère la jeune pharmacienne, bien décidée à poursuivre son combat.

« *Je tiendrai le coup* », affirme-t-elle. Même si déjà les premiers coups portés par ses confrères se font sentir. En effet, la distribution des médicaments, contrôlée par un seul réseau, est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête de la pharmacienne « contestataire ». Dès mardi, des livraisons de médicaments ont été effectuées au compte-gouttes, voire même gelées tout simplement.

La polémique ne s'arrête pas là. Des attaques sont également dirigées contre son mari, directeur d'un laboratoire homéopathique à Nantes.

L'entrée de Leclerc dans une pharmacie vendéenne — et pas la moindre puisqu'elle réalise un chiffre d'affaires de 5 millions de francs, dont 15 % sur les produits parapharmaceutiques — suscite de vives pressions. Qu'en pensent les consommateurs, à qui cette pharmacie propose des rabais de l'ordre de 15 à 30 % sur les produits non réglementés par le code de la santé publique ? Là est *la vraie question.*

HERVÉ LOUBOUTIN.

● **La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) condamne l'initiative de Edouard-Michel Leclerc.** — Pour M. Yannick Marzin, président de la FSPF, l'opération de M. Leclerc vise à relancer indirectement la vente de médicaments, alors que la déontologie de la profession interdit « *toute sollicitation* ». « *Il reviendra éventuellement à l'ordre des pharmaciens d'apprécier* », a-t-il précisé, assurant que la FSPF avait l'intention de mettre en place un système pour contrôler l'ensemble des produits parapharmaceutiques. De son côté, M. J. Semler-Collery, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, s'est déclaré hostile à « *l'émergence d'un Edouard Leclerc de la distribution pharmaceutique* ».

La grève au Louvre

UNE AFFAIRE DE VALISES...

La grève des gardiens du musée du Louvre commencée le mercredi 28 novembre continuait vendredi en fin de matinée. Elle a entraîné la fermeture de la totalité des salles du palais. L'enjeu de la grève, qui concerne l'ensemble des gardiens des musées de France, est lié aux congés bonifiés auxquels ont droit tous les trente-cinq mois les personnels antillais, très nombreux au Louvre et dans les musées nationaux. A l'occasion de ces congés les gardiens antillais ont droit à un supplément de bagage de 15 kilos sur les vols d'Air France, supplément qui leur est remboursé à leur retour par l'administration des musées, avec un délai d'un à deux mois. C'est le caractère gênant et tardif de ce remboursement qui est à l'origine de la grève.

Notons que la direction du Louvre, n'étant pas habilitée à publier des communiqués, n'a pu informer le public de cette fermeture, et que la direction des musées de France qui dispose en revanche d'un service des relations extérieures n'a pas jugé bon de signaler la grève. Ce vendredi, une assemblée générale des personnels devait décider ou non de la poursuite du mouvement.

● **AFO : remise en cause de l'accord direction-CGT.** — Les pouvoirs publics se sont opposés le 26 novembre à l'accord signé aux AFO (ateliers de réparation navale) de Brest (Finistère) entre la direction et la CGT le 24 novembre. Cet accord prevoyant la réintégration de 132 salariés à l'issue d'un congé de conversion de deux ans a été dénoncé, le gouvernement estimant que l'entreprise ne pouvait s'engager à *reprendre les ouvriers* dont l'emploi a été supprimé.

Selon la CGT, l'accord doit être appliqué et seul le cas de trente et un ouvriers n'a pas été réglé.

● **Troisième jour de grève à EDF.** — Pour le troisième et dernier jour de la grève lancée par la CGT, majoritaire à EDF, touchant l'Ile-de-France, le Nord et la Normandie (après l'Ouest, puis l'Est), le mouvement a été suivi jeudi 29 novembre par 21 % des agents selon la direction d'EDF (contre 30 % les deux premiers jours).

+ 4,5 % POUR LES TRANSPORTS PARISIENS

Comment assainir les finances de la RATP ?

Le prix du ticket de métro et de bus augmenterait, à Paris, de 4,5 %, le 1er avril 1985. Le budget 1985, étudié le 29 novembre par le conseil de la RATP, prévoirait un budget d'exploitation de 14430 millions de francs (8,5 % par rapport à 1984). Aucun personnel supplémentaire ne serait recruté. L'augmentation de la masse salariale serait fixée à 6,3 % et celle des charges financières, à 14,5 %.

Il semble que M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, l'ait emporté sur M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, ainsi que sur M. Claude Quin, président de la RATP. Ceux-ci auraient souhaité demander aux usagers un effort tarifaire plus accentué afin d'éviter une augmentation des contributions de l'Etat et des départements. Pour M. Quin, il s'agit là d'un préalable à tout assainissement des finances de la RATP.

Les difficultés financières de la RATP tiennent autant aux clés et aux modes de financement de ses investissements qu'aux grands chantiers du RER et des prolongations du métro en banlieue engagés depuis les années 60. L'Etat et la région supportent chacun 40 % des dépenses de construction des infrastructures. Les grands travaux achevés, le temps est aujourd'hui aux améliorations de la circulation, de la signalisation et du matériel roulant, qui ne sont pas subventionnables. L'aide publique n'est donc pas de 30 % des investissements comme autrefois, mais de 12 %. « *Il nous a fallu nous tourner pour 30 % vers l'autofinancement*, explique M. Quin, *et pour 58 % vers le marché financier, dont les taux d'intérêt avoisinent les 14 %. Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, que nos frais financiers s'accroissent chaque année d'un quart environ et qu'ils doublent entre 1984 et 1987.* »

Ajoutons à cette évolution que la limitation des augmentations de tarifs décidée par l'Etat depuis 1960 a obligé celui-ci et les collectivités locales de l'Ile-de-France à verser une indemnité compensatrice. Aujourd'hui, l'usager des réseaux du métro ou du bus paie seulement 34 % du coût des transports en commun qu'il emprunte.

« *Cette situation ne peut évidemment se prolonger très longuement*, selon le président de la RATP. *Elle est insupportable à un double titre : du point de vue de l'endettement, qui ne cesse de croître et de déséquilibrer notre compte d'exploitation ; du point de vue de la contribution de l'Etat et des départements, qui se gonfle sans cesse en se nourrissant de tous les déséquilibres de nos comptes.* »

La réforme des transports de la région parisienne, amorcée par M. Charles Fiterman lorsqu'il était ministre des transports, est en panne. M. Claude Quin souhaiterait que la réforme financière des transports régionaux reste à l'ordre du jour.

Peut-on agir sur les dépenses ? « *Difficile, car nous ne maîtrisons que 10 à 12 % de nos dépenses de fonctionnement*, répond M. Quin. *Les frais de personnel représenteront, par exemple, en 1985, environ 58 % de nos charges et les frais financiers 11 %. On ne peut pas continuer à économiser sur le nettoyage du métro... La productivité peut difficilement s'améliorer plus vite qu'aujourd'hui. Je rappelle que, depuis 1981, le trafic s'est accru de 10 % et les effectifs de 8 %.* » Restent donc les financements et les recettes.

Du côté des financements, M. Quin voudrait qu'ils proviennent de trois sources, à parité : l'autofinancement, l'emprunt et le concours public par dotation en capital. « *La bonne formule consisterait à mettre à un taux de 0 % les prêts FDES en cours — 4 à 5 milliards de francs — afin d'économiser 300 millions de francs à terme. L'Etat n'y perdrait pas 1 centime puisqu'il diminuerait d'autant l'indemnité compensatrice qu'il nous verse.* » Le président de la RATP souhaite que les concours publics ne soient plus limités aux infrastructures, mais qu'ils soient étendus aux dépenses de gros entretien et de matériel roulant.

En ce qui concerne les recettes du budget de fonctionnement, M. Quin propose l'équilibre suivant : « *La part de l'usager de 35 % à 40 % des ressources totales ; la part des collectivités publiques stabilisée à 30-35 % (4,6 milliards de francs en 1983) ; les recettes commerciales propres de l'entreprise ; des contributions d'une partie des bénéficiaires indirects, à savoir les entreprises et les automobilistes.* »

La nouveauté serait, on le voit, dans un recours accru à l'usager et à l'automobiliste. « *Je demande que nos tarifs augmentent de 2 ou 3 points de plus que l'indice INSEE de manière à ne peser ni plus ni moins dans les budgets des ménages. La multiplication des abonnements et des tarifs réduits a amputé nos recettes de 1 à 2 points chaque année, bien que nos tarifs officiels aient évolué comme l'inflation. Sans oublier que la qualité du transport dans l'Ile-de-France a connu des améliorations importantes depuis vingt ans...* »

M. Quin voit plus loin. Les transports profitent à bien d'autres agents économiques qu'aux individus. Les entreprises paient, d'ailleurs, depuis 1971, leur quote-part de ces avantages par le biais du « versement-transport ». Les promoteurs immobiliers ne peuvent-ils pas vendre le mètre carré 1 000 F plus cher lorsque leurs appartements sont situés à moins de 500 mètres d'une station de métro ? A Houston (Texas), le fonctionnement des transports en commun est supporté à 80 % par les commerçants. A New-York, deux cents par gallon de carburant, une partie de la TVA et des péages d'accès aux ponts et aux tunnels sont affectés aux transports.

« *C'est pourquoi il m'apparaîtrait économiquement justifié qu'une partie de la taxe sur l'essence soit affectée au fonctionnement des transports publics. Si cela devait dissuader certains automobilistes de prendre leur voiture, tout le monde y gagnerait : avec moins de véhicules, les coûts de la circulation diminueraient et, les autobus de la RATP circulant mieux, nous y gagnerions aussi.* » Il sera peut-être moins facile de convaincre le gouvernement de dériver vers le budget de la RATP une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers que de lui faire accepter une forte hausse du ticket de bus et de métro.

M. Quin se coule peu à peu dans la peau d'un économiste soucieux de gestion, mais aussi d'un patron à cheval sur l'autonomie de son entreprise. « *Que les pouvoirs publics fixent les objectifs et nous arrêterons les moyens d'y parvenir* », dit-il. On ne retrouve pas là le discours de certains responsables du Parti communiste, auquel adhère le président de la RATP. On est loin du « tout Etat » et des mesures tarifaires systématiquement favorables à l'usager. M. Quin ressent-il ce décalage ? « *Pas du tout*, rétorque-t-il, *mon action actuelle se trouve parfaitement dans la ligne de mon engagement de toujours.* »

ALAIN FAUJAS
et OLIVIER SCHMITT.

Une même voie pour le train et le métro

La stratégie du président de la RATP tient en peu de mots. D'abord « *maintenir les crédits d'investissements à 3 milliards de francs par an* » (en francs courants : 2,7 milliards en 1983, 2,9 milliards en 1984 et 2,8 milliards en 1985). Les nécessités de l'indice des prix, l'avarice de l'Etat et la cherté des emprunts — « *la dureté des temps* », comme il aime à le dire — l'obligent d'autre part à faire plus avec les mêmes sommes, d'autant plus qu'il se heurte au goût du perfectionnisme technique bien français. En 1985, la RATP pourrait donc mener à bien les opérations suivantes :

DES OPÉRATIONS NOUVELLES

● **Les travaux commenceront, à l'ouest de Paris, pour interconnecter les réseaux RATP et SNCF, de façon que les RER en provenance de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) puissent, par exemple, aboutir à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) et Poissy (Yvelines), actuellement desservies par la SNCF. Crédit : 75 millions de francs en 1985.**

● **L'automatisation de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye- Marne-la-Vallée) permettra d'accélérer la cadence des trains sur la section centrale, actuellement engorgée aux heures de pointes. Le délai entre deux trains sera réduit de deux minutes et demie à deux minutes. Crédit : 60 millions de francs en 1985.**

● **Les travaux commenceront à Châtelet, pour préparer l'arrivée, en 1987, sur le réseau RATP des trains SNCF en provenance d'Orry, Stains et Sarcelles (Val-d'Oise). Crédit : 10 millions de francs en 1985.**

● **Deux opérations seront engagées pour améliorer la desserte de banlieue à banlieue : le tramway qui devrait relier, en 1988, Bobigny et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et une voie totalement réservée aux bus à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine). Crédit : 15 millions de francs en 1985.**

DES INAUGURATIONS

● ***Ligne de métro n° 7* (Aubervilliers-Mairie-d'Yvry). Le 1er mars 1985, seront inaugurées trois nouvelles stations de métro sur la ligne n° 7 prolongée au sud de Villejuif (Val-de-Marne) : *Léo-Lagrange, Paul-Vaillant-Couturier* et *Louis-Aragon*. En correspondance avec celle-ci, ont été construits une gare pour les bus et un parking qui sera accessible avec la carte orange (coût supplémentaire : une ou deux zones).**

● ***Ligne n° 5* (Eglise-de-Pantin - Place-d'Italie). Fin avril 1985 seront inaugurées deux nouvelles stations de métro sur la ligne n° 5 prolongée vers Bobigny (Seine-Saint-Denis) ; *Raymond-Queneau* et *Pablo-Picasso*. Comme pour la ligne n° 7 une gare de bus et un parking accessible avec la carte orange jouxtent le terminus.**

● ***Le nouvel autobus R 312*, conçu en collaboration avec Renault-Véhicules industriels, sera testé à partir du mois de janvier 1985 sur la ligne de la petite ceinture.**

● ***La carte orange* connaîtra des améliorations : après les cartes annuelles, mensuelles, et hebdomadaires, sera lancée le 1er mars 1985 une carte journalière. A terme, les zones 2 et 3 seront fusionnées.**

DES POINTS NOIRS

● ***LE TRAX*, ce système de transport hectométrique, qui permettrait d'accélérer les correspondances entre lignes de métro, connaît des difficultés de mise au point. On continuera de beaucoup marcher à la station *Invalides*.**

● ***Les bus de banlieue* ne parviennent pas à obtenir des couloirs vraiment réservés. Le projet de site propre entre la *porte de Choisy* et *Vitry* (Val-de-Marne) date de 1977. C'est le seul regret de M. Quin qui reconnaît : « *Ce sont des opérations d'une lenteur incroyable.* »**

● ***Le nettoyage du métro* a souffert des coupes budgétaires répétées. M. Quin : « *Le métro n'est plus entretenu comme il le devrait.* »**

La mort de l'armateur grec Antonis Chandris

Une fortune en paquebots

Il faisait partie des « intouchables », ceux qui, en Grèce, sont un Etat dans l'Etat. L'armateur Antonis Chandris, qui est mort à New-York le 27 novembre à l'âge de *soixante ans*, était une figure marquante parmi les « grands » du « shipping » au Pirée, d'Onassis à Karageorgis, de Livanos à Karras, à Niarchos, Lemos et bien d'autres. Qui ne connaissait sa flotte de paquebots de croisière blancs, dont les cheminées bleues étaient frappées du X; initiale grecque de Chandris.

Il vivait plus souvent à New-York et à Londres qu'à Athènes, mais les compagnies du groupe Chandris avaient pignon sur rue à Akti-Miaouli, qui est pour les armateurs au Pirée ce qu'est la place Vendôme aux joailliers.

Originaire de Kios, il était d'une famille qui, de longue date, s'est consacrée aux affaires maritimes. Durant l'occupation allemande, signale notre correspondant à Athènes, Marc Marceau, il interrompt ses études à l'Ecole polytechnique pour les continuer à Lausanne. Avec son frère Dimitri, il participe à la résistance nationale.

En 1959 il achète un premier paquebot : le *Patris*, qu'il affecte au transport des émigrés grecs vers l'Australie. D'autres navires suivent, qu'il transformera en paquebots de croisière.

A la veille de sa mort, il était à la tête d'une quarantaine de navires (dont neuf bateaux à passagers), représentant un tonnage de plus de 1,2 million de tonnes. Comme beaucoup d'armateurs grecs, il avait transféré sous des pavillons de complaisance moins chers que le pavillon *hellénique* (Panama, *Libéria*, Bermudes), une partie de sa flotte.

Gestionnaire prudent, président de l'Association des armateurs grecs de 1975 à 1981, sachant que, avec la concurrence nouvelle des armateurs d'Extrême Orient et des pays de l'Est, le « shipping » ne serait pas toujours la poule aux œufs d'or, il avait diversifié ses intérêts, en faisant construire cinq hôtels en Grèce, des fabriques de câbles et aussi des usines de conserves alimentaires en Ethiopie.

Bouleversé par la mort de son frère qu'on connaissait sous le diminutif de Mimis, il proposa aux fils de ce dernier de travailler avec lui. C'est à ce moment qu'Antonis Chandris apprit lui-même qu'il était atteint d'un cancer qui devait l'emporter. Son neveu Michaël devrait prendre sa succession.

F. Gr.



ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Les sénateurs républicains s'opposent à une réduction du déficit budgétaire

***Nouvelle confirmation d'un ralentissement* de l'activité économique : l'indice global des indicateurs, qui est censé indiquer la tendance de la conjoncture, a baissé de 0,7 % en octobre, après avoir progressé de 0,6 % en septembre et de 0,1 % en août (chiffres révisés). Cet indice, qui s'est inscrit à 163,8 (base 100 en 1967), avait déjà reculé de 1,8 % en juillet et de 1 % en juin.**

Selon le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, les Etats-Unis *« ne se dirigeraient pas vers une nouvelle récession »*, une reprise des dépenses de consommation devant entraîner une accélération des taux de croissance début 1985. *« Pour l'instant,* a-t-il ajouté, *le meilleur remède réside dans une action concertée pour faire baisser les taux d'intérêt et réduire le déficit budgétaire. »*

De notre correspondant

Washington. — Les difficultés ne se sont pas fait attendre. Vingt-quatre heures seulement après que M. David Stockman, le directeur du budget, lui eut soumis un plan de réduction du déficit, M. Ronald Reagan s'est entendu dire par ses propres amis du Sénat, jeudi 29 novembre, que ces mesures étaient inacceptables. Aux propositions qui consistent à supprimer purement et simplement de nombreuses enveloppes civiles, à en réduire d'autres et à freiner la progression des dépenses militaires, les sénateurs républicains ont opposé l'idée d'un « gel » du budget à son niveau actuel.

Encore peu développée et *a priori* difficilement réalisable, cette idée aurait, semble-t-il, pour principal avantage à leurs yeux de répartir l'austérité et de diluer l'hostilité qu'elle ne manquera pas de provoquer. « *Nous devons chercher une approche large* », a déclaré le sénateur Robert Dole, qui, tout nouvellement élu chef de la majorité républicaine du Sénat, ne cache guère ses ambitions présidentielles pour 1988.

M. Reagan, qui ne s'était déjà pas prononcé le 28 novembre sur le plan de M. Stockman, n'aurait, selon M. Dole, ni accepté, ni rejeté l'hypothèse du « gel ». A en croire de hauts fonctionnaires de la Maison Blanche qui s'exprimaient sous condition d'anonymat, le président aurait au contraire « *provisoirement* » décidé de suivre cette recommandation. Si cela était confirmé — ce qui reste à voir, — il risquerait alors de s'engager dans un interminable marchandage avec le Congrès que certains de ses conseillers lui avaient prêté, mercredi soir, la volonté d'éviter à tout prix.

Peut-être tactique, mais plus probablement dû à la difficulté des choix économiques et politiques à faire, le silence observé par M. Reagan crée, par contraste avec les cacophonies de son entourage, une impression de confusion certaine. De toutes les zones d'ombre, la plus obscure est la position qu'adoptera finalement la Maison Blanche sur la question budgétaire, alors que le secrétaire à la Défense refuse de réduire la progression des dépenses militaires contre l'avis de personnalités aussi proches du président que le sénateur du Nevada, M. Paul Laxalt.

B. G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,4725	9,4740	+ 140	+ 150	+ 240	+ 265	+ 340	+ 440
$ can.	7,1615	7,1642	− 24	− 6	− 46	− 11	− 143	− 52
Yen (100)	3,8402	3,8423	+ 133	+ 142	+ 262	+ 280	+ 741	+ 791
DM	3,0621	3,0635	+ 127	+ 135	+ 256	+ 270	+ 690	+ 734
Florin	2,7142	2,7154	+ 114	+ 120	+ 219	+ 231	+ 576	+ 613
F.B. (100)	15,2083	15,2144	− 32	+ 9	− 30	+ 59	− 259	− 2
F.S.	3,7301	3,7321	+ 170	+ 183	+ 352	+ 372	+ 975	+ 1031
L (1 000)	4,9504	4,9537	− 159	− 141	− 324	− 293	− 1050	− 964
£	11,3481	11,3565	+ 73	+ 113	+ 164	+ 223	+ 322	+ 489

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9	9 1/8	9 9/16	9 13/16
DM	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11	10 1/2	10 13/16	10 9/16	10 13/16
F.S.	3/4	1 1/4	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
L (1 000)	14	15	14 3/16	14 1/2	14 1/4	14 9/16	14 9/16	14 15/16
£	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 7/8
F. franç.	11	11 1/4	10 5/8	10 7/8	10 3/4	11	11 1/8	11 3/8

En Grande-Bretagne

La justice britannique « traque » les millions du syndicat des mineurs

La justice britannique s'est lancée dans une « chasse aux millions » qui se transforme en un véritable roman feuilleton juridico-financier international pour récupérer les fonds du syndicat des mineurs. Une amende de 200 000 livres avait, en effet, été imposée au syndicat en octobre 1984 pour infraction à la législation selon laquelle la base doit être consultée avant le déclenchement d'une grève. Le syndicat ayant refusé de payer cette amende, il est menacé de la saisie de ses fonds. Encore faudrait-il que la justice parvienne à mettre la main dessus.

Chargés par le juge Nicholls de localiser ces millions traqués qui depuis plusieurs mois franchissent les frontières, traversent les mers, se réfugient de banque en banque, quatre huissiers de la firme Price Waterhouse avaient fait, le mercredi 28 novembre, un compte rendu victorieux de leur enquête ; les quelque huit millions de livres dont dispose le syndicat ont été transférés, juste avant le déclenchement de la grève en mars dernier, d'une banque de Sheffield (nord de l'Angleterre) à la Midland Bank de l'île de Man, en mer d'Irlande. Puis ils ont été déplacés à Dublin, et les huissiers ont cru, au début de novembre, les avoir localisés. Mais entre-temps les millions ont fui outre-Atlantique dans une banque de New-York, avant de regagner l'Europe, où ils ont été répartis entre le Luxembourg, l'Irlande et la Suisse. Cette fois, on les avait trouvés !

Mais jeudi les huissiers ont dû déchanter : alors qu'ils avaient obtenu le gel temporaire de 4,6 millions de livres déposés à la banque luxembourgeoise Nobis Finanz International, un tribunal de ce pays, à la suite d'un appel du syndicat des mineurs, est revenu sur cette décision : il n'a accepté de geler que 250 000 livres, somme qui couvre l'amende et les frais de justice. On s'attendait vendredi à Londres à ce que le reste de la somme soit à nouveau déplacé.

Les huissiers de Price Waterhouse espèrent avoir plus de chance dans l'action qu'ils vont entreprendre le 11 décembre pour obtenir de la justice irlandaise le gel définitif de 2,8 millions de livres déposés à la Bank of Ireland Finance Ltd de Dublin, et dont ils ont déjà obtenu le gel temporaire. Enfin, ayant également localisé 503 000 livres à la Banque EBC de Zurich, ils en ont réclamé jeudi le gel temporaire auprès de la justice helvétique.

● **Un mort dans un attentat contre un non-gréviste.** — Un chauffeur de taxi qui emmenait un mineur non gréviste du sud du Pays de Galles au travail, a été tué ce vendredi 30 novembre, par une pierre jetée d'un pont sur sa voiture. Le conducteur, qui a dû être dégagé de son véhicule, était mort à son arrivée à l'hôpital. Le mineur non gréviste n'a pas été blessé. — *(AFP.)*

LA HAUSSE DU DOLLAR REPREND : 9,4890 F

Après une pause, jeudi 29 novembre, la hausse du dollar a repris sur les marchés des changes en fin de semaine. Vendredi 30 novembre, le cours de la monnaie américaine est passé de 9,42 à 9,4890 F sur la place de Paris et de 3,0750 DM à 3,0950 DM sur celle de Francfort. Cette hausse est attribuée à la forte progression de la masse monétaire aux Etats-Unis, plus importante que prévue, et à une demande soutenue émanant du monde entier.

Le mark continue à se montrer faible à Paris, où il a été coté 3,0630 F environ.

Télécommunications par satellite :

La fin d'un monopole

(Suite de la première page.)

Qui plus est, d'autres pays pourraient être tentés de suivre l'exemple américain : Intelsat aurait alors moins de membres pour partager les coûts.

Les pays du tiers-monde, dont certains, tel le Zaïre, utilisent Intelsat pour leurs communications intérieures, ont été les premiers à s'émouvoir d'un renchérissement éventuel pour eux du trafic international de télécommunications, mais des pays riches comme l'Australie et plusieurs nations européennes se sont *joints aux protestations* du tiers-monde. Et ils ont trouvé outre-Atlantique le support d'ATT qui passe par Comsat, représentant aux Etats-unis d'Intelsat, pour ses communications internationales.

Les compétiteurs privés de l'organisation internationale ont répondu à ces critiques en mettant en avant l'évolution technique qui laisse supposer que les satellites de télécommunications seront eux-mêmes concurrencés sur les liaisons à haut trafic par des câbles en fibre optique. Ils se sont aussi engagés à ne délivrer que des données et des messages vidéo. C'est d'ailleurs la décision qu'a confirmée l'administration Reagan puisque les services privés de télécommunications ne seront pas autorisés à servir les communications téléphoniques entre sociétés ou particuliers.

« *Cela protégera de la concurrence 85 % des revenus d'Intelsat* », dit-on à Washington. Mais, outre que le marché des transmissions de données devrait être le plus dynamique des années à venir, à Intelsat on est bien persuadé qu'une fois la déréglementation entrée dans les faits, il sera bien difficile d'écarter longtemps les sociétés privées du téléphone.

M. Richard Colino, le directeur général d'Intelsat, a d'ailleurs déjà vivement critiqué la décision américaine, qui a été prise « *sans consultation réelle* » de l'organisation internationale.

Il reste que cette décision va poser des problèmes aux Européens car les sociétés américaines — qui recevront leur licence d'ici au printemps — devront chercher une tête de pont en Europe, une station capable de recevoir les données envoyées des Etats-Unis.

« *Qui trahira le premier ?* » est la question d'ores et déjà posée. En Grande-Bretagne, où la dénationalisation des télécommunications bat son plein, Mercury, concurrent de British Telecom, pourrait être celui-là. Mais d'autres pays sont aussi tentés par la dérégulation qui deviendrait alors une obligation, de proche en proche, pour tous. Une « victoire » idéologique américaine.

L'enjeu pour les monopoles européens comme pour le tiers-monde est, on le voit, considérable. D'autant que cette concurrence engendrera une guerre des prix à laquelle ils n'échapperont pas.

BRUNO DETHOMAS.

En Espagne

La grève des chantiers navals a été largement suivie

De notre correspondant

Madrid. — Les adversaires de la politique de reconversion industrielle du gouvernement socialiste ne désarment pas. Près de deux cent mille personnes ont observé le jeudi 29 novembre un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour protester contre le plan de restructuration du secteur naval, qui devrait se traduire, pour les grands chantiers, par la perte de quinze mille à dix-sept mille emplois sur un total de quarante mille.

En Galice, les syndicats Commissions ouvrières (communiste) et INTG (nationaliste) avaient appelé à la grève générale, la troisième depuis le début de l'année. Le mouvement a été totalement suivi à Vigo et à El Ferrol, les deux villes qui seront le plus touchées et où le taux de chômage atteint déjà 30 % de la population active. Il a été partiellement suivi dans les autres villes de Galice, quadrillées dans l'ensemble par d'importants contingents de la police. Celle-ci s'est opposée souvent avec énergie à l'action des piquets de grève. Des affrontements ont opposé travailleurs et forces de l'ordre à Lugo et à El Ferrol, et vingt et une personnes ont été arrêtées.

A Bilbao, la grève convoquée par les Commissions ouvrières et la centrale nationaliste ELA a paralysé complètement les chantiers, y compris, ceux, comme Sestao, où le syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs), qui avait refusé de s'associer au mouvement, est majoritaire. Les travailleurs du secteur ont également débrayé dans la région de Santander et à Valence. A Gijon, dans les Asturies, une grève générale de vingt-quatre heures était décidée pour ce vendredi.

Comme il était à prévoir, l'accord sur le plan de reconversion navale signé le 1er novembre dernier entre le gouvernement et l'UGT n'a pas satisfait les autres centrales syndicales (*le Monde* du 20 novembre). Le ministre de l'industrie, M. Carlos Solchaga a affirmé que la poursuite du mouvement de protestation était due à une « *manipulation politique de certains syndicats* ». Il a réitéré que la solution adoptée par le gouvernement représente celle du « *moindre mal* » : les travailleurs licenciés accéderont à un « fonds de l'emploi » qui leur permettra de percevoir 85 % de leur salaire. De plus, *le gouvernement s'engage*, dans un délai de trois ans, à fournir de nouveaux emplois à l'ensemble de la main-d'œuvre considérée en sureffectif. Ces promesses ont été toutefois accueillies avec méfiance par les intéressés, particulièrement en Galice, où les chantiers navals constituent pratiquement l'unique industrie d'importance.

THIERRY MALINIAK.

● **Prix : + 0,6 % en octobre.** — Les prix à la consommation ont augmenté de 0,6 % en octobre, soit plus de deux fois moins que durant le même mois de 1983 (1,4 %). Ainsi la hausse du coût de la vie atteint 7,7 % pour les dix premiers mois de 1984, en sensible baisse par rapport à la même période de 1983 (9,4 %). Dans les milieux spécialisés, on estime que l'augmentation de l'indice pourrait se situer légèrement au-dessus des 9 % pour l'ensemble de l'année, ne passant pas, pour la première fois depuis longtemps, la barrière des deux chiffres. — (*AFP.*)

● **Aggravation du chômage en octobre.** — Le nombre des chômeurs espagnols s'est élevé à 2 576 820 à la fin du mois d'octobre, soit 19,6 % de la population active. Ce chiffre représente une augmentation de 64 986 par rapport à septembre. — *(AFP.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : Diminution saisonnière du chômage.** — Le nombre des chômeurs britanniques a légèrement diminué, revenant de 3 225 136 à mi-octobre à 3 222 586 à mi-novembre, annonce le ministère de l'emploi. Cette diminution est toutefois due aux facteurs saisonniers, car, après correction, le total des adultes sans emploi a encore augmenté de 3 500 personnes pour se situer à 3 103 200, soit 12,9 % de la population active. Selon l'Institut national de la recherche économique et sociale, organisme privé d'inspiration keynésienne, à moins d'un changement de politique économique, le total corrigé continuera de croître de plus de 100 000 par an pour atteindre 3,4 millions en 1986. — *(AFP.)*

AFFAIRES

Nominations

● A LA BANQUE CENTRALE DU JAPON, **M. SATOSHI SUMITA**, âgé de soixante-huit ans, *vient d'être nommé gouverneur*. Il remplace M. Haruo Mayekawa, dont le mandat de cinq ans arrive à échéance au début du mois de décembre. Si M. Mayekawa avait été choisi pour sa connaissance des milieux financiers internationaux, M. Sumita a surtout une compétence interne de fonctionnaire des finances et de banquier, même s'il a été de 1972 à 1978 président de la banque import-export du Japon. Cette nomination est présentée comme un symbole de la volonté des Japonais de déréglementer leur *marché financier et* de renforcer les liens entre la Banque centrale et le ministère des finances.

● A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE, **M. ETIENNE DAVIGNON**, vice-président de la commission européenne chargée de l'industrie et de l'énergie, vient d'être nommé directeur. M. Davignon, qui quitte la commission le 31 décembre 1984, prendra ses fonctions le 8 janvier 1985 pour une durée de six ans. Il sera responsable des opérations de la Société générale de Belgique à l'étranger.

● A LA SOCIÉTÉ RADAR, **M. DANIEL LEBARD**, âgé de cinquante-cinq ans, ancien élève de Polytechnique, vient d'être nommé directeur général. Il quitte la présidence de Nobel-Bozel, après les difficultés qu'a eues cette société avec Pechiney et Comilog lors de la vente de Nobel-Electrométallurgie (Nobel-Bozel a été condamnée à payer 20 millions de francs d'indemnités à la Comilog). M. Lebard *sera secondé chez Radar par* MM. Hoffmann, ancien secrétaire général de Revillon et Dintrans, ancien président des imprimeries Del Duca.

● A FIAT - FRANCE, **M. GIORGIO FRASCA**, âgé de quarante-trois ans, vient d'être nommé président-directeur général. Après une carrière financière notamment à la banque Lazard, à Paris, M. Frasca a dirigé Fiat-Etats-Unis de 1978 à 1980 et assurait depuis 1980 la fonction de vice-président directeur général de Fiat-France. Il remplace M. Vittorino Chiusano, qui avait démissionné pour se consacrer à son mandat de député européen.

● A AIR-INDIA, **Mme NEELA TALCHERKAR** a été nommée directeur pour la France, l'Espagne, le Portugal, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Elle occupait auparavant, à Bombay, les fonctions de directeur adjoint du département industrie de la compagnie, chargé des liaisons avec l'Association du transport aérien *international* (IATA), *des problèmes* de politique aéronautique et des tarifs.

● A LA DATAR, **M. PHILIPPE MOISSET**, quarante-trois ans, ingénieur en chef du génie rural et des eaux et forêts, polytechnicien, a été nommé, par décret du 22 novembre, commissaire à l'aménagement du Massif Central.

● **M. JEAN-CLAUDE DESRAYAUD** a été nommé membre du conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat au conseil des ministres du jeudi 29 novembre.

AFFAIRES

Nominations

● A LA BANQUE CENTRALE DU JAPON, M. SATOSHI SUMITA, âgé de soixante-huit ans, vient d'être nommé gouverneur. Il remplace M. Haruo Mayekawa, dont le mandat de cinq ans arrive à échéance au début du mois de décembre. Si M. Mayekawa avait été choisi pour sa connaissance des milieux financiers internationaux, M. Sumita a surtout une compétence interne de fonctionnaire des finances et de banquier, même s'il a été de 1972 à 1978 président de la banque import-export du Japon. Cette nomination est perçue comme un symbole de la volonté des Japonais de déréglementer leur marché financier et de renforcer les liens entre la Banque centrale et le ministère des finances.

● A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE, M. ETIENNE DAVIGNON, vice-président de la commission européenne chargé de l'industrie et de l'énergie, vient d'être nommé directeur. M. Davignon, qui quitte la commission le 31 décembre 1984, prendra ses fonctions le 8 janvier 1985 pour une durée de [illegible]. Il sera responsable des opérations de la Société générale de Belgique à l'étranger.

● A LA SOCIÉTÉ [illegible] M. DANIEL LEBARD, âgé de cinquante-trois ans, ancien élève de Polytechnique, vient d'être nommé directeur [illegible] Borel, après les [illegible] Nobel-Electronique [illegible] Bozel a été [illegible] 20 millions de [illegible] Del Duca.

● A [illegible] M. GIORGIO FRASCA [illegible]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 novembre

Calme et résistante

Commencée sous le signe de la hausse, la semaine à la Bourse de Paris s'est achevée sur une note plutôt résistante. Vendredi, les affaires étaient assez calmes. Mais la faible activité n'a pas eu vraiment sur les cours son effet d'érosion habituel. La tendance à l'irrégularité a persisté, toujours avec un peu plus de baisses que de hausses. Une très légère reprise s'est même produite en fin de séance et à la clôture, l'indicateur instantané était presque au point d'équilibre (– 0,08 %).

Manifestement, la rechute de Wall Street, sur la crainte d'un retour à la récession, n'a pas ému la communauté boursière. Les opérateurs veulent juger de la qualité de l'expansion américaine avec le recul nécessaire. « Dans deux ou trois mois, l'on y verra un peu plus clair », disait un professionnel. D'autre part, pour ce dernier jour du mois de novembre, beaucoup attendaient les SICAV. Elles ne sont pas venues. La plupart, il est vrai, dépassent les quotas en valeurs françaises, qui leur sont assignés. En moyenne, les valeurs étrangères ont baissé ces derniers temps, la devise-titre aussi. Bref, le marché se trouve toujours au même point, avec d'abondantes liquidités, employées au compte-goutte mais qui l'empêchent de baisser. Après sa récente performance, l'action Peugeot s'est maintenue au niveau atteint la veille.

La devise-titre a fléchi et s'est traitée entre 10,11 F et 10,17 F (contre 10,14 F-10,22 F).

Tassement de l'or à Londres : 328,60 dollars l'once contre 330,60 dollars. A Paris, le lingot a reproduit son précédent cours de 100 600 F. Le napoléon a gagné 1 F à 600 F.

NEW-YORK

Le « Dow » en dessous de 1200

Pour la seconde journée consécutive, les cours se sont très sensiblement alourdis jeudi à Wall Street, et l'indice Dow Jones des industrielles est repassé en dessous de la barre des 1 200.

A la clôture, il s'établissait à 1 193,46 (– 11,92 points). En quarante-huit heures, sa baisse dépasse 27 points. Les « Blue Chips » n'ont pas, seules, été éprouvées, comme en témoigne le bilan de la séance. Sur 2 004 valeurs traitées, 1 016 se sont repliées, 509 ont monté et 479 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », le sentiment était franchement mauvais. La publication des dernières statistiques sur la marche de l'économie ont jeté un sérieux froid. Le ralentissement de l'expansion se confirme avec le troisième recul consécutif en octobre du principal indicateur (– 0,7 %). Une nouvelle récession menace-t-elle les Etats-Unis ? Bien des opérateurs se posaient la question.

Les fréquentes révisions en baisse des résultats industriels faites par les entreprises n'étaient pas de nature à rassurer, beaucoup par prudence ont pris leur distance avec le marché en se dégageant. Pour l'instant, cependant, les courants de ventes ne sont pas très étoffés. L'activité a même diminué (75,86 millions de titres échangés, contre 86,30 millions).

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 29 nov.
Alcoa	36 5/8	35 1/4
A.T.T.	18 5/8	18 5/8
Boeing	55 1/2	55
Chase Manhattan Bank	44 1/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	46 5/8	46 3/8
Eastman Kodak	71 3/4	71 7/8
Exxon	42 7/8	43
Ford	46	45 5/8
General Electric	56 3/8	56 1/8
General Foods	54 3/4	53 3/4
General Motors	76 3/4	75 1/2
Goodyear	25 1/2	24 7/8
I.B.M.	123	122
I.T.T.	27 1/4	26 1/2
Mobil Oil	29 1/4	29
Pfizer	39 1/2	38 7/8
Schlumberger	38 1/2	38 1/2
Texaco	33 1/8	33 3/4
U.A.L. Inc.	41	38 7/8
Union Carbide	49 5/8	49 3/8
U.S. Steel	25 1/2	25
Westinghouse	25 3/4	25 3/8
Xerox Corp.	37 3/4	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DRESDNER BANK. – Les résultats d'exploitation de la deuxième banque ouest-allemande devraient être bons pour 1984, même s'ils sont inférieurs à ceux (record) de l'exercice écoulé, a déclaré le président, M. Hans Friderichs, en présentant l'activité de l'établissement entre janvier et octobre.

Le groupe Dresdner Bank avait enregistré, l'an dernier, un bénéfice d'exploitation de 2 milliards de deutschemarks en 1983 (environ 670 millions de dollars). De son côté, la banque mère, Dresdner Bank AG, sans ses filiales allemandes et étrangères, avait dégagé un résultat supérieur à 1 milliard de deutschemarks.

Le directoire de la banque envisage l'avenir « avec optimisme », a déclaré M. Friderichs. Le résultat d'exploitation partiel de la banque, déduction faite des frais d'administration, s'élève à 649 millions de deutschemarks pour les dix premiers mois de l'année, en baisse de 7,9 % par rapport à janvier-octobre 1983.

En revanche, l'excédent dégagé sur les commissions a augmenté de 3,9 % pour atteindre 702,3 millions de deutschemarks. Les bénéfices réalisés sur les transactions boursières et les devises ont été « considérables », si bien que le résultat d'exploitation total, non chiffré, est meilleur que le résultat partiel. Le résultat annuel du groupe à l'échelon mondial sera ainsi du même ordre de grandeur que le précédent.

M. Friderichs sera mis en congé provisoire au 31 décembre prochain pour toute la durée du procès sur l'affaire Flick.

Ancien ministre libéral de l'économie entre 1972 et 1977, il est inculpé pour avoir accordé une exonération fiscale d'au moins 800 millions de deutschemarks au groupe industriel Flick en échange de dons (375 000 DM) à son parti. Il comparaîtra devant le tribunal de Bonn à partir du 10 janvier. Son procès doit durer environ un an et demi.

M. Friderichs, cinquante-trois ans, dirige la Dresdner Bank depuis 1978. Il sera remplacé par un autre membre du directoire de la banque, M. Wolfgang Roeller, cinquante-cinq ans, spécialiste des marchés financiers.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	28 nov.	29 nov.
Valeurs françaises	117,5	119,6
Valeurs étrangères	89,5	89

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 nov.	29 nov.
Indice général	181,5	181,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 novembre ...... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 nov.	30 nov.
1 dollar (en yens)	245,85	246,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 40	0 501
5 %	43 60	4 153
3 % amort. 45-54	71	1 003
Emp. 7 % 1973	8975	..
Emp. 8,80 % 77	117 35	4 629
8,80 % 78/83	96	3 813
8,80 % 78/86	96 80	6 536
10,80 % 79/94	98 80	2 604
13,25 % 80/90	103 70	6 571
13,80 % 80/87	106 50	1 739
13,80 % 81/89	107 20	12 103
16,75 % 81/87	111 86	3 763
16,20 % 82/90	115 70	14 297
16 % juin 82	115 95	7 671
E.D.F. 7,8 % 61	144 80	13 171
E.D.F. 14,5 % 80-92	106	6 650
Ch. France 3 %	137 60	..
CNB Bques janv. 82	102 60	5 415
CNB Paribas	103 05	5 415
CNB Suez	103 40	5 415
CNI janv. 82	102 50	5 415

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 10	46
A.G.F. (St Cent.)	789	800
A.G.P. Vie	6430	6530
Agr. Inc. Madag.	83	83
Amrep	74	71
André Roudière	229 90	221 70
Applic. Hydraul.	340	340
Arbel	60	55 80 o
Artois	760	745
At. Ch. Loire	4 55	4 75
Aussedat-Rey	74	72 10
Avenir Publicité	826	802
Bain C. Monaco	105	....
Banania	427	434
B.G.I. (ex Sogepal)	231	....
Banque Hypoth. Eur.	305	305
Blanzy-Ouest	312	314 90
B.N.P. Intercontin.	139	138
Bénédictine	2350	2344
Bon-Marché	212 50	210
Caff	490	480
Cambodge	315	316
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	150	....
Caout. Padang	417	429
Carbone-Lorraine	93	90 10
Carnaud S.A.	244 60	250
Caves Roquefort	1050	1060
C.E.G.Frig.	305	315
C.E.M.	37 55	36 05
Centen. Blanzy	888	900
Centrest (Ny)	105	105 20
Cerabati	44	....
C.F.C.	165	163
C.F.F. Ferrailles	253 20	250
C.F.S.	755	....
C.G.V.	121 20	121 50
Chambon (M.)	400	400
Chambourcy (M.)	1000	1020
Champex (Ny)	111 90	112
Chim. Gde Paroisse	74	76
C.I. Maritime	440 50	443
Citram (B)	190	190
Clause	630	....
Cofradel (Ly)	445	468 d
Cogifi	286	286
Comiphos	187 70	....
Comp. Lyon-Alem.	245	....
Concorde (La)	455	473 20
C.M.P.	11 95	11 75
Conte S.A. (Li)	50 90	50 90
Crédit (C.F.B.)	218	218
Créd. Gén. Ind.	499	499
Cr. Universel (Cie)	550	550
Crédital	136	134 80
Darblay S.A.	391 70	390
Darty Act. d. p.	969	966
De Dietrich	399 80	....
Degremont	116 50	113
Delalande S.A.	740	740
Delmas-Vieljeux	729	728
Dév. Rég. P.d.C (Li)	148	148
Didot-Bottin	600	604
Dist. Indochine	453	....
Drag. Trav. Pub.	158	158
Duc-Lamothe	146	....
Eaux Bass. Vichy	1600	1680
Eaux Vittel	1007	1040
Ecco	3245	....
Economats Centre	550	540
Electro-Banque	306	....
Electro-Financ.	570	580
Elf-Antargaz	212	215
E.L.M. Leblanc	960	970
Ernault-Bretagne	134	132 50
Entrepôts Paris	285	263
Epargne (B)	1001	1001

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	678	679
Europ. Accumul.	27 50	....
Eternit	408	409
Félix Potin	1400	1410
Ferm. Vichy (Ly)	98 90	....
Finalens	117	118
FIPP	98	98
Fnac	390	385
Focep (Chât. eau)	1010	....
Foncière (Cie)	270	268
Fonc. Agache-W.	293	....
Fonc. Lyonnaise	1800	1800
Foncina	221	226
Forges Strasbourg	166	170
Forinter	1240	1240
Fougerolle	53 70	52
France I.A.R.D.	142	....
France (La)	951	952
Frankel	181 50	182
Fromageries Bel	1000	1013
From. Paul Renard	383	376
GAN	1345	1458 d
Gaumont	485	....
Gaz et Eaux	1500	....
Gerry S.A.	380	400
Gér. Arm. Hold.	38 35	40 90
Gerland (Ly)	423	425
Gévelot	220 10	225
Gr. Fin. Constr.	233	236
Gds Moul. Corbeil	90	93 60
Gds Moul. Paris	377	....
Groupe Victoire	1100	1100
G. Transp. Ind.	177 70	172 50
Hutchinson	228	218 80 o
Hydro-Energie	287	....
Hydroc. St-Denis	40 50	....
Immindo S.A.	263 10	260
Immoinvest	190	189
Immobail	356	355
Immobanque	591	580
Immob. Marseille	2350	2592
Immofice	445	447
Industrielle Cie	1105	....
Invest. (Sté Cent.)	831	864
Jaeger act. nouvelle	136	137
Jaeger	16 90	16 50
Lafitte-Bail	380	380
Lambert Frères	54	56
Lampes	121	....
La Brosse-Dupont	121 10	....
Lille-Bonnières	293	295 10
Locabail Immob.	575	575
Loca-Expansion	243	233 30
Locafinancière	340	340
Locatel	362	376 50
Lordex (Ny)	116 90	115 o
Louis Vuitton	630	630
Louvre	534	540
Luchaire S.A.	339 90	339 90
Machines Bull	30	....
Magasins Uniprix	81	85
Magnant S.A.	76	....
Maritimes Part.	150	....
Marocaine Cie	39 60	39 50
Métal Déployé	330 50	329
M. H.	79 50	79 50
Mors	184 40	184 40
Naval Worms	128 50	129 80
Navig. (Nat. de)	66	67
Nicolas	330	....
Nobel Bozel	6 10	6 10
Nodet-Gougis	76	....
OPB Paribas	171	....
Optorg	113	112
Origny-Desvroise	164	160
Palais Nouveauté	295	....
Paris France	152 60	....
Paris-Orléans	170	170
Part. Fin. Gest. Im.	378 60	392
Pathé-Cinéma	199	....
Pathé-Marconi	133 50	....
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	350	336 30
P.L.M.	120	120
Porcher	156	156 10
Prouvost ex-Lain.R.	91 50	....
Providence S.A.	634	610
Publicis	1500	1490
Raff. Souf. R.	150	154 50
Ressorts Indust.	72	72
Révillon	360	380
Ricqlès-Zan	132	....
Rochefortaise S.A.	110	....
Rochette-Cenpa	35	33 50
Rosario (Fin.)	143 50	158 30
Rougier et Fils	50	52
Rousselot S.A.	1035	1035
Sacer	50	52
Sacilor	5 05	5 25
SAFAA	167 10	....
Safic-Alcan	259	259
SAFT	222	222
Saunier-Duval	17 30	16 80
Saint-Raphaël	90	89
Salins du Midi	270	....
Santa-Fé	151	154
Satam	47 50	47 50
Savoisienne (M)	74	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	115	115 10
Senelle Maubeuge	202 50	203
S.E.P. (M)	170	171
Serv. Equip. Véh.	29 95	....
Siéil	35 10	34 10
Sicotel	315	....
Sintra-Alcatel	550	550
Sirnim	140	138 70
Siph (Plant. Hévéas)	230	227
SMAC Acièroid	125	124 10
Sofal financière	475	480
Sofio	235	....
Soficomi	580	560
S.O.F.I.P. (M)	90	90 10
Sofragi	827	830
Soudure Autog.	88	88
Sovabail	608	....
Speichim	133 60	....
S.P.I.	311	323 40
Spie Batignolles	157	157
Stemi	327 60	330
Taittinger	917	930
Testut-Aequitas	410	438
Thann et Mulh.	92	92
Tour Eiffel	380	385 50
Ufiner S.M.D.	93 70	91
Ugimo	273	274
Ugine Gueugnon	20	18 05
Unibail	680	650
Unidel	92 50	92 70
U.A.P.	1610	1675 d
Union Brasseries	70	70 10
Union Habit.	337	338
Un. Imm. France	326	327
Un. Ind. Crédit	376	383
Usinor	3 07	3 01
U.T.A.	339	330
Vicat	249	246
Virax	68	69
Waterman S.A.	242	....
Brass. du Maroc	151	....
Brass. Ouest-Afr.	25 90	25 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	350	....
Akzo	268	....
Alcan Alum.	276 10	....
Algemeine Bank	1020	1010
Am. Petrofina	585	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Central	105	106
Banco Santander	81 40	81 10
Bco Pop Espanol	114	117
Banque Ottomane	900	....
B. Régl. Internat.	30000	31000
Barlow Rand	59 50	59
Blyvoor	101 80	104
Bowater	....	....
Br. Lambert	372 80	....
Caland Holdings	86	83
Canadian-Pacific	389 80	367 20
Cominco	105	....
Commerzbank	590	....
Dart. and Kraft	842	....
De Beers (port.)	49 60	....
Dow Chemical	293	300
Dresdner Bank	607	603
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	250	249
Gén. Belgique	302 50	298
Gevaert	560	....
Glaxo	128 50	126
Goodyear	267 50	260
Grace and Co	421	410
Gulf Oil Canada	131	....
Hartebeest	62 20	....
Honeywell Inc.	598	....
Hoogovens	180	....
I. C. Industries	564	555
Int. Min. Chem	380 50	....
Johannesburg	930	....
Kubota	12 90	12 90
Latonia	259 90	251 50
Mannesmann	545	....
Marks-Spencer	15 15	15 10
Midland Bank Plc	46 50	46 –
Mineral-Ressourc.	75 20	....
Nat. Nederlanden	716	....
Noranda	140	139 40
Olivetti	26 60	....
Pakhoed Holding	184	185
Pfizer Inc.	408	400
Pirelli	11	....
Procter Gamble	551	580
Ricoh Cy Ltd	38 10	38 10
Rolinco	178 20	177 30
Robeco	195 20	197 90
Rodamco	405	401
Shell fr. (port.)	75	....
S.K.F. Aktiebolag	177	....
Sperry Rand	375	....
Steel Cy of Can.	153	....
Stilfontein	109 90	....
Sud. Allumettes	276	....
Tenneco	350	351
Thorn EMI	63 50	64
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	16 70	....
Vieille Montagne	671	671
Wagons-Lits	395	420
West Rand	60 60	59

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1920	1920
Calberson	349	344
C.D.M.E.	598	595
C. Equip. Elect.	265	263
Delta	344 50	343
Dauphin O.T.A.	1850	1850
Guy Degrenne	740	745
Merlin Immobilier	1570	1548
Métallurg. Minière	175	178 90
M.M.B	320	320
Om. Gest. Fin.	308	309
Petit Bateau	351	365
Petrofigaz	562	560
Pocher	740	1133
Poron	396	398
S.C.G.P.M.	270	270
Sofibus	206	207
Sovac	853	850

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	60	50 50
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	120 50	....
Coparex	548	541
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	60
Mic	206	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	144 50	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	124 30	123 30
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.K.F. (Applic. méc.)	55	....
S.P.R.	144	144
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	319	315

SICAV 29/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	253 36	241 87	Japacic	113 93	108 76
Actions-Investiss.	275 96	263 45 ◆	Laffitte-crt-terme	118947 04	118947 04
Actions sélectives	374 63	357 64	Laffitte-Expansion	667 84	637 56
Aedificandi	398 70	380 62	Laffitte-France	217 42	207 54
A.G.F. 5000	262 79	260 87	Laffitte-Japon	227 68	217 36
Agfimo	418 72	399 73	Laffitte-Oblig.	146 51	139 87
A.G.F. Interfonds	373 99	357 03	Laffitte-Placements	109183 25	109074 18
Altefi	226 72	216 44	Laffitte–Rend.	198 65	189 64
A.L.T.O.	196 03	187 14	Laffitte-Tokyo	991 48	946 50
Amérique Gestion	447 11	426 84	Lion-Associations	12718 21	12718 21
A.M.I.	235 32	224 65	Lion-Institutionnels	21224 87	21171 94
Assoc. St-Honoré	12376 72	12315 14 ◆	Lionplus	56828 98	56268 32
Associc	26065 92	26065 92	Livret portefeuille	484 20	470 10
Bourse-Investiss.	317 14	302 76	Mondiale Investissem.	331 21	331 21
Bred Associations	2317 97	2311 04	Monecic	55535 82	55535 82
Capital Plus	1376 77	1376 77	Multi-Obligations	454 37	433 77
Columbia (ex W.I.)	682 13	651 20	Mutuelle Unie SEL	113 86	108 70
Conventimmo	290 23	277 07	Natio.-Assoc.	5913 40	5901 60
Cortal court terme	10141 12	10141 12	Natio.-Epargne	12866 61	12838 23
Cortexa	907 97	866 22	Natio.-Inter.	948 35	905 35
Crédinter	380 13	362 89	Natio.-Obligations	462 88	441 89
Croiss. Immobil.	401 19	383	Natio.-Placements	62605 05	62605 05
Démétar	12768 21	12740 73	Natio.-Valeurs	523 30	499 57
Drouot-France	343 11	327 55	Oblicoop Sicav	1089 68	1078 10
Drouot-Investiss.	702 47	670 62	Oblifon	1121 88	1071 01
Drouot-Sécurité	196 43	187 52	Oblicais	165 67	158 16
Drouot-Sélection	120 32	114 86	Orient-Gestion	107 01	102 16
Energia	235 77	225 08	Pacifique St-Honoré	412 24	393 55 ◆
Epanic	54444 37	54335 70	Paribas Epargne	12920 91	12869 43
Epacourt Sicav	6713 76	6697 02	Paribas Gestion	547 34	522 52
Epargne Associations	24280 04	24187 48	Patrimoine-Retraite	1303 67	1278 11
Epargne-Capital	6124 10	6083 47	Phénix Placements	250 07	248 83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intervaleurs Indust.	423 85	404 63	Univar	148 15	148 15
Invest. net	12113 99	12089 81 ◆	Univers-Obligations	1146 39	1108 69
Invest. Obligataire	14081 87	14033 80	Valorem	375 63	358 60
Invest. Placements	787 83	761 65	Valorg	1228 96	1227 73
Invest. St-Honoré	670 84	640 42 ◆	Valrest	131479 53	131348 18

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1695	4,5 % 1973	1646	1648	1648	+ 0 12
3995	C.N.E. 3 %	4048	4088 90	4088 90	+ 1 01
1500	Electricité T.P.	1540	1543	1543	+ 0 19
975	Renault T.P.	1000	995	995	– 0 50
1499	Rhone-Poul. T.P.	1519	1521	1530	+ 0 72
1285	St-Gobain T.P.	1303	1301	1301	– 0 15
1275	Thomson T.P.	1260	1255	1254	– 0 47
240	Accor	243	243	243	....
715	Agence Havas	715	720	720	+ 0 69
545	Air Liquide	558	562	562	+ 0 71
650	Als. Superm.	694	694	694	....
96	A.L.S.P.I.	100	100	100	....
200	Alsthom-Atl.	205	207	207	+ 0 97
245	Applic. gaz	241 50	240	240	– 0 62
530	Arjom. Prioux	559	568	569	+ 1 78
815	Aux. Entrepr.	841	841	841	....
740	Av. Dass.-Br.	760	739	740	– 2 63
280	Bail-Equipem.	270	269	269	– 0 37
655	Bail-Investiss.	650	644	644	– 0 92
590	Cie Bancaire	580	579	579	– 0 17
200	Bazar H.-V.	208	201 60	203 90	– 1 97
300	Béghin-Say	295	293 50	295	....
490	Bic	499	496	496	– 0 60
240	B.I.S.	272	276	281	+ 3 30
1170	Biscuit (Géné.)	1160	1145	1145	– 1 29
1740	Bongrain S.A.	1748	1748	1748	....
655	Bouygues	665	680	681	+ 2 40
2530	B.S.N.	2461	2452	2452	– 0 36
1850	Carrefour	1811	1800	1805	– 0 33
890	Casino	911	915	915	+ 0 43
585	Cedis	580	580	580	– 3 57
450	Cetelem	457	450	450	– 1 53
700	C.F.A.O.	701	700	698	– 0 42
82	C.F.D.E.	87	86	86	– 1 14
416	C.G.I.P.	417 50	420	419 80	+ 0 55
335	Chargeurs S.A.	350	356	356	+ 1 71
35	Chiers-Châtill.	36 50	36 50	36 50	....
300	Ciments franç.	303	300 50	300 50	– 0 82
1380	C.I.T. Alcatel	1352	1358	1358	+ 0 44
1070	Club Méditerr.	1057	1053	1054	– 0 28
126	Codetel	130 50	129 20	129 20	– 0 99
230	Colimeg	242 50	237	237	– 2 26
173	Coles	190	....	....	....
154	Compt. Entrepr.	160	155	155	– 3 12
450	Compt. Mod.	442	441	441	– 0 22
640	Créd. Foncier	637	628	635	– 0 31
235	Crédit F. Imm.	244	241	241	– 1 22
580	Crédit Nat.	575	575	575	....
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
215	Crouzet	233	226	226	– 3
2360	Dumez-Servip	2300	2290	2290	– 0 43
1200	Darty	1170	1169	1165	– 0 42
785	Docks France	805	804	804	– 0 12
122	D.M.C.	122 30	123 20	123 20	+ 0 73
630	Dumez	642	634	635	– 1 09
530	Eaux (Gén.)	531	530	530	– 0 18
230	Elf-Aquitaine	227	227	226 50	– 0 22
225	– (certific.)	220	225	225	+ 2 27
1070	Epeda-B-Faure	1070	1060	1060	– 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2800	Essilor	2835	2835	2835	....
570	Esso S.A.F.	549	546	546	– 0 54
985	Eurafrance	1023	1035	1049	+ 2 54
795	Euromarché	800	780	780	– 2 50
820	Europe n° 1	818	820	820	+ 0 24
935	Facom	938	938	938	....
735	Fichet-Bauche	693	705	705	+ 1 73
193	Finextel	197 50	197	197	– 0 25
300	Fives-Lille	309 50	310	310	+ 0 16
50	Fonderie (Gén.)	48 50	47 50	47 80	– 1 44
83	Fraissinet	84 50	83	83	– 1 77
295	Francarep	300	298	298	– 0 66
310	Gal. Lafayette	321	329	329	+ 2 49
775	Gén. Géophys.	840	834	830	– 1 19
220	GTM-Entrepose	240	235	235	– 2 08
325	Guyenne-Gasc.	315 10	315	315	– 0 03
1670	Hachette	1678	1671	1671	– 0 41
360	Hénin (La)	370	369	369	– 0 27
82	Imétal	78 90	76 50	76 50	– 3 04
385	Imm. Plaine-M.	395	400	399	+ 1 01
1410	Inst. Mérieux	1372	1350	1351	– 1 53
480	Interbail	465	....	....	....
2030	Intertechnique	1970	....	....	....
143	J. Lefebvre	141	142	142	+ 0 70
825	Lab. Bellon	830	835	835	+ 0 60
380	Lafarge-Coppée	380 10	378 50	379	– 0 28
775	Lebon	810	810	810	....
1880	Legrand	1970	1979	1979	+ 0 45
1040	Lesieur	1111	1105	1101	– 0 90
340	Locafrance	335	332	332	– 0 89
720	Locindus	726	725	725	– 0 13
855	Lyonn. Eaux	850	848	848	– 0 30
185	Mais. Phénix	183 60	189 50	189 50	+ 3 26
1280	Majorette (Ly)	1283	1297	1297	+ 1 09
103	Manurhin	104	100 10	100 10	– 3 75
106	Mar. Wendel	109	109 90	110	+ 0 91
1810	Martell	1805	1795	1795	– 0 55
1440	Merlin-Gerin	1479	1450	1450	– 1 96
1680	Matra	1650	1640	1638	– 0 72
790	Michelin	770	788	788	+ 2 33
1940	Midi (Cie)	1973	1998	1998	+ 1 26
235	Midland Bk S.A.	231 20	231 20	231 20	....
68	M.M. Penarroya	69 80	68	69	– 1 14
1800	Moët-Hennessy	1811	1811	1812	+ 0 05
440	Mot. Leroy-S.	448	442	442	– 1 33
92	Moulinex	94 10	93 05	93 05	– 1 11
595	Mumm	605	600	600	– 0 82
300	Navig. Mixtes	309	306	306	– 0 97
71	Nord-Est	70 40	71 20	71 60	+ 1 70
400	Nordon (Ny)	402	394	394	– 1 99
148	Nouvelles Gal.	145 20	149 50	149 50	+ 2 96
675	Occident. (Gén.)	687	687	687	....
290	Olida-Caby	280	281	282 10	+ 0 75
940	Omn. F. Paris	852	....	....	....
179	Opfi-Paribas	181	179 10	179 30	– 0 93
2470	Oréal (L')	2401	2360	2360	– 1 70
122	Papet. Gascogne	118 50	116	116	– 2 10
835	Paris-Réescompt.	824	833	835	+ 1 33
280	Pechelbronn	287	287	287	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Penhoet	600	600	600	....
760	Pernod-Ricard	735	731	731	– 0 54
240	Pétroles (Fse)	243 50	244 80	244 50	+ 0 41
57	– (certific.)	59 40	60	60 90	+ 2 52
128	Pétroles B.P.	133	132	132	– 0 75
205	Peugeot S.A.	233	233	232 50	– 0 21
48	Poclain	47 50	47 50	47 50	....
370	Poliet	375	385	388	+ 3 46
132	Pompey	130	131	131	+ 0 76
380	P.M. Labinal	387	381 50	383	– 1 03
1720	Presses Cité	1780	1760	1760	– 1 12
1030	Prétabail Sic.	1045	1049	1049	+ 0 38
275	Primagaz	268	264	264	– 1 49
189	Printemps	191 50	188 50	188 10	– 1 77
1590	Promodès	1640	1615	1619	– 1 28
230	Radiotechn.	236	237	238	+ 0 84
79	Raffin. (Fse)	80	81	81 10	+ 1 37
1220	Redoute (La)	1230	1210	1210 c	+ 0 38
1580	Roussel-Uclaf	1630	1600	1600	– 1 84
1280	Roussel-C.N.I.	1286	1297	1286	....
1600	Rue Impériale	1735	1735	1735	....
196	Sade	194 90	191	191	– 2
1310	Sagem	1221	1240	1232	+ 0 90
330	St-Louis B.	330	320	326	– 1 21
....	Salomon	1995	2005	2005	+ 0 50
535	Sanofi	552	558	557	– 0 90
340	S.A.T.	317	315	315	– 0 63
585	Saupiquet Cie	594	593	593	– 0 16
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
54	S.C.O.A.	51 80	50 50	51	– 1 54
136	S.C.R.E.G.	140 30	140 10	140 10	– 0 14
350	Seb	358	359	359	+ 0 27
280	Sefimeg	279	272	274	– 1 79
855	S.F.I.M.	882	871	873	– 1 02
52	S.G.E.-S.B.	53	52 50	52 50	– 0 94
700	Sign. Ent. El.	665	695	695	+ 4 51
490	Silic	527	523	523	– 0 75
....	Simco	339 50	336	336	– 1 03
170	Simnor	186	185	185	– 0 53
1720	Skis Rossignol	1720	1725	1725	+ 0 29
575	Siminco	560	561	561	+ 0 17
2820	Sodexho	2950	2950	2950	....
490	Sogerap	489	485 10	485	– 0 81
440	Sommer-Allib.	440	422	424	– 3 63
485	Source Perrier	502	501	502	....
210	Synthelabo	207 10	198	197	– 4 87
425	Talcs Luzenac	440	431	434	– 1 36
2080	Tél. Electr.	2115	2145	2148	+ 1 56
385	Thomson-C.S.F.	385	386	387	+ 0 51
2010	T.R.T.	2000	1980	1980	– 1
345	U.F.B.	345	345	344	– 0 28
660	U.I.S.	660	660	660	....
275	U.C.B.	277	278	278	+ 0 36
240	Valéo	245	255 80	256 50	+ 4 69
83	Vallourec	79 50	80 20	80 40	+ 1 13
2290	V. Clicquot-P.	2378	2400	2400	+ 0 92
890	Viniprix	901	890	890	– 1 22
975	Elf-Gabon	998	999	999	+ 0 10
178	Amax Inc.	175 50	170 10	170 30	– 2 96
370	Amer. Express	369 30	362	362	– 1 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
188	Amer. Teleph.	189	187 70	187 70	– 0 68
140	Anglo Amer. C.	135 60	136 40	136 40	+ 0 58
965	Amgold	926	941	941	+ 1 61
570	BASF (Akt)	575	565	566	– 1 56
610	Bayer	612	611	611	– 0 16
445	Buffelsfont.	438 50	436	435	– 0 57
25	Charter	24 85	24	23 95	– 3 62
425	Chase Manh.	446	436 50	436 50	– 2 13
345	Cie Pétr. Imp.	326	329	329	+ 0 92
48	De Beers	46 90	46 20	46 35	– 1 17
1280	Deutsche Bank	1265	1265	1265	....
91	Dome Mines	84 50	84 30	84 30	– 0 23
305	Driefontein Cvd	293 50	291	291	– 0 85
480	Du Pont-Nem.	476	473	473	– 0 63
760	Eastman Kodak	745	737	737	– 1 07
102	East Rand	96 40	96	95 80	– 0 62
280	Electrolux	270	269	269	– 0 37
315	Ericsson	323 80	315 20	315 20	– 2 65
445	Exxon Corp.	441	438	438	– 0 68
450	Ford Motors	476	465	465	– 2 31
330	Free State	305 40	301 90	302 60	– 0 94
144	Gencor	146	143 30	143 30	– 1 84
305	Gén. Belgique	302 50	299	299	– 1 15
585	Gén. Electr.	577	573	573	– 0 69
775	Gen. Motors	804	795	795	– 1 11
64	Goldfields	60 10	60 10	60	– 0 16
39	GdMetropolitain	38 50	38 40	38 40	– 0 25
170	Harmony	164 20	162 70	164	– 0 12
35	Hitachi	35 40	35	35	– 1 12
610	Hoechst Akt.	608	605	606	– 0 32
82	Imp. Chemical	84 50	82	82 10	– 2 84
111	Inco. Limited	107 10	105	105	– 1 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1230	IBM	1270	1244	1251	– 1 49
101	Ito-Yokado	103 60	102 80	102 80	– 0 77
270	ITT	277	268 50	268	– 3 24
64	Matsushita	58 70	58 30	58 30	– 0 68
900	Merck	913	894	894	– 2 08
835	Minnesota M.	833	805	805	– 3 36
295	Mobil Corp.	300	294	294	– 2
21670	Nestlé	21640	21590	21590	– 0 23
130	Norsk Hydro	121 10	121 80	121 80	+ 0 57
1160	Petrofina	1153	1135	1135	– 1 56
825	Philip Morris	829	816	816	– 1 56
160	Philips	160 10	158 40	158 40	– 1 06
350	Pres. Brand	340	333 90	333 90	– 1 79
435	Président Steyn	407 50	405	405	– 0 61
225	Quilmès	240	238	238	– 0 83
1210	Randfontein	1165	1154	1160	– 0 42
505	Royal Dutch	499 50	488	488	– 2 30
78	Rio Tinto Zinc	74 90	74 50	74 30	– 0 80
225	St Helena Co	223 10	220 60	220 60	– 1 12
400	Schlumberger	396	391	393 50	– 0 63
76	Shell transp.	76	77 30	76 50	+ 0 65
1570	Siemens A.G.	1517	1505	1510	– 0 46
151	Sony	150 10	149 50	149 50	– 0 39
205	T.D.K.	199 50	201 50	201 50	+ 1
17 50	Toshiba Corp.	17 60	17 30	17 30	– 1 70
890	Unilever	898	886	885	– 1 44
370	Unit. Techn.	376	370	370	– 1 59
1040	Vaal Reefs	1000	984	984	– 1 60
465	West Deep	445	444	444	– 0 22
375	West Hold.	361 80	355 50	355 50	– 1 74
375	Xerox Corp.	380	373	373	– 1 84
1 94	Zambia Corp.	1 90	1 89	1 89	– 0 52

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 424	9 489	9 100	9 600
ECU	6 834	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	306 310	306 380	292	312
Belgique (100 F)	15 218	15 240	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 510	271 570	260	280
Danemark (100 krd)	85 130	85 170	68	93
Norvège (100 k)	105 920	106 210	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 337	11 391	10 850	11 650
Grèce (100 drachmes)	7 477	7 497	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 947	4 960	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373	372 740	356	377
Suède (100 krs)	107 500	107 680	103	110
Autriche (100 sch)	43 580	43 620	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 480	5 497	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 700	5 710	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 117	7 169	6 920	7 270
Japon (100 yens)	3 839	3 841	3 700	3 960

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/11
Or fin (kilo en barre)	100400	100500
Or fin (en lingot)	100600	100600
Pièce française (20 fr)	600	601
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	586
Pièce latine (20 fr)	562	576
Souverain	721	724
Pièce de 20 dollars	4380	4500
Pièce de 10 dollars	2022 50	2052 50
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3800
Pièce de 10 florins	595	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Vendredi 30, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)

Paix et guerre en Amérique centrale

MARCEL NIEDERGANG
répondra aux questions des auditeurs et des lecteurs

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

Notre prochain supplément « le Monde de l'économie », qui prendra place dans notre série de numéros spéciaux portant sur les matières premières, sera consacré au thé. Il sera publié exceptionnellement le mardi 4 décembre (daté 5) au lieu du lundi 3 décembre (daté 4).

A Sri-Lanka

TRENTE MORTS AU MOINS APRÈS UN RAID DE GUÉRILLEROS TAMOULS

Colombo *(UPI, Reuter, AFP)*. – Des guérilleros tamouls ont attaqué le vendredi 30 novembre, à l'aube, deux exploitations agricoles servant de centre de réhabilitation pour d'anciens détenus, proches de Padvya, dans le centre de l'île, tuant au moins une trentaine de personnes.

Selon les autorités, environ 450 personnes, pour la plupart d'ethnie cingalaise, dont d'anciens prisonniers, leurs épouses et leurs enfants se trouvent sur ces exploitations. Le raid a été revendiqué par l'organisation « Les tigres de libération de Tamil Eelam ».

Il intervient alors que le gouvernement venait d'annoncer, jeudi, la création d'une zone de sécurité dans la partie de l'île où résident en majorité les Tamouls. Cette zone s'étendra de Mannar, au nord, à Mullaitivu, au nord-est du pays.

Le ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Athulathmudali, a déclaré que cette mesure était destinée à conjurer une menace d'invasion de « *séparatistes tamouls basés au sud de l'Inde* ». « *Le pays est confronté à la plus grande épreuve qu'il ait connue depuis 1815* (date de l'annexion du royaume de Kandy dans le centre du pays, par les Britanniques). *Ce qui est en cause est notre indépendance et notre mode de vie démocratique.* » Il a affirmé que les Tamouls avaient l'intention de proclamer unilatéralement l'indépendance d'un Etat tamoul, le 14 janvier prochain, jour de fête pour la communauté hindoue (les Tamouls sont hindous).

LA « CONVOCATION » DE DÉPUTÉS A PONTOISE PAR M. BIDALOU

M. Jacques Bidalou, substitut du procureur de la République de Pontoise, a convoqué plusieurs dizaines de députés, de tous les groupes, à venir témoigner devant le tribunal de Pontoise dans l'affaire instruite à la demande de M. Bidalou contre les syndics de faillite. Il veut les interroger sur la façon dont le Parlement s'emploie actuellement à modifier la loi.

M. Pascal Clément (UDF-Loire) s'est étonné, lors de la séance du jeudi 29 novembre, de cette convocation dont il estime qu'elle entraîne « *une confusion du pouvoir parlementaire et du pouvoir judiciaire* ». Il a rappelé qu'en 1980 M. Bidalou avait été révoqué par le Conseil supérieur de la magistrature mais réintégré en août 1981. M. Clément a donc demandé au garde des sceaux ce qu'il comptait faire. M. Badinter a déclaré : « *la citation en question émane du seul substitut. Il va de soi qu'aucun parlementaire ne doit se rendre à Pontoise. Le procureur général a déjà demandé des explications à M. Bidalou. Je donnerai la suite convenable* ». Mais il s'est aussi étonné de la « *dramatisation* » de cette affaire, ajoutant : « *Il y a un dessein politique qui m'échappe.* »

M. Clément s'est offusqué de la « *façon désinvolte* » dont le ministre de la justice lui avait répondu et a rappelé l'« *exploitation politique* » faite par la gauche en 1980 du cas de M. Bidalou.

● *La direction de Wonder à Lisieux retenue par la CGT.* – Trois membres de la direction de l'usine Wonder de Lisieux (Calvados) sont retenus depuis vendredi matin 30 novembre par des militants de la CGT, apprend-on de source syndicale.

● *Le championnat du monde d'échecs.* – Garry Kasparov a utilisé le *time-out* auquel il a droit pour faire reporter la vingt-neuvième partie, qui devait se jouer vendredi, au lundi 3 décembre.

A B C D E F G

Le ministre des affaires étrangères cambodgien souhaite que le prince Sihanouk « contribue à l'élimination de Pol Pot »

Pour sa première conférence de presse dans une capitale occidentale, jeudi 29 novembre à Paris, le jeune ministre des affaires étrangères du gouvernement de Phnom-Penh a su recourir tour à tour à la fermeté dans ses propos à l'égard des ennemis du Cambodge – « *expansionnistes* » chinois et « *impérialistes* » américains, – à l'ironie en parlant de la démarche du prince Norodom Sihanouk, ou encore à l'apaisement pour les Cambodgiens de l'opposition, y compris l'ancien chef d'Etat, qui se « *dissocieraient* » de ces « *démons* » de Khmers rouges.

Quant au fond, M. Hun Sen a déçu son auditoire. Aucun élément nouveau, à l'entendre, n'est apparu dans la crise cambodgienne, et une rencontre à Paris entre le prince Sihanouk et lui-même est impossible tant que celui-ci sera l'allié de Pol Pot. Le retour de l'ancien monarque cambodgien à Phnom-Penh dépend « *de sa contribution à l'élimination politique et militaire de Pol Pot* ». M. Hun Sen a estimé encore que le prince Sihanouk, qu'il a qualifié de « *futé* », se montrait « *trop gourmand* ». « *Il veut se réserver les trois quarts du gâteau*, a-t-il ajouté, *et nous laisser seulement le reste alors que nous contrôlons l'ensemble du pays.* »

A propos des relations avec la France, le chef de la diplomatie de la République populaire du Kampuchea a regretté de n'avoir pu rencontrer jusqu'à ce jour un représentant des autorités françaises. Il a cependant l'intention de prolonger son séjour la semaine prochaine. Il demande notamment des garanties aux autorités françaises quant au statut d'un bureau d'information du régime de Phnom-Penh, qui pourrait être ouvert à Paris.

● *A Genève : 102 millions de dollars pour les réfugiés.* Un programme pour la prise en charge de plus de 125 000 réfugiés et migrants en 1985 a été approuvé par le conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) réuni à Genève les 20 et 21 novembre. Un budget d'un montant total de 102.144.800 dollars financera ce programme, dont 8 180 000 dollars pour les frais d'administration et 93 144 800 dollars pour les dépenses opérationnelles.

LE MARÉCHAL KIM IL SUNG S'EST RENDU EN CHINE

Un porte-parole du parti communiste chinois a annoncé le vendredi 30 novembre que le président Nord-Coréen, le maréchal Kim Il Sung, avait fait une visite « *non officielle* » en Chine, du 26 au 28 novembre. Il a rencontré les plus hauts dirigeants du PCC, en particulier MM. Deng Xiaoping et Hu Yaobang, avec qui il s'est entretenu des questions bilatérales et « *de problèmes internationaux d'intérêt commun* ». Un « *accord complet* » a été obtenu sur tous les sujets.

En Corée du Sud

84 PERSONNALITÉS RETROUVENT LEURS DROITS POLITIQUES

Séoul *(Reuter, UPI)*. – Le président Chun Doo Hwan a levé, le vendredi 30 novembre, la mesure qui interdisait depuis quatre ans toute activité politique à quatre-vingt-quatre personnalités de l'opposition.

Près de six cents personnes avaient été frappées par cette interdiction au mois de novembre 1980. Quatre cent cinquante-deux d'entre elles avaient déjà été rétablies dans leurs droits en 1982 et en 1983.

L'un des principaux opposants au régime du président Chun, M. Kim Dae Jung, actuellement en exil aux Etats-Unis, mais qui a exprimé son intention de regagner la Corée du Sud au début de l'année prochaine, reste, pour sa part, frappé par la mesure d'interdiction, ainsi que deux autres adversaires du président, MM. Kim Young Sam et Kim Jong Pil, et douze autres personnalités.

Parmi les personnes qui bénéficient de la « *mesure de clémence* » annoncée vendredi figurent le fils de M. Kim Dae Jung, M. Kim Hong Il, son ancien secrétaire principal, M. Ye Chun Ho, l'ancien premier ministre, M. Chung Il Kwon et plusieurs dizaines d'anciens parlementaires.

Sur le vif

Réhabilitation

J'en étais sûre ! Le jour où Molotov, un fan de Staline, un de ses vieux groupies, a été remis en selle – c'était il y a quoi... trois ou quatre mois, – j'ai parié une bouteille de whisky avec mes copains du service étranger. Je leur ai dit : pour le quarantième anniversaire de leur victoire sur les nazis, le « petit père des peuples », ils vont le réhabiliter, les « Sov », ça ne fait pas un pli. Et bien ça y est. Ils ont déjà commencé. J'ai vu ça l'autre jour dans le *Herald Tribune*.

Ils le ressortent par petits bouts à la télé. Ils vont chercher dans leurs archives des bandes d'actualité de l'époque où on le voit en uniforme blanc, le regard encagé sous la barre des sourcils, la moustache en chapeau de caporal, en train de dresser les plans de la défense de Moscou en 1941. Pas un mot bien entendu sur le fait que, jusqu'à la dernière seconde, le « stratège génial » ait cru dur comme fer à la parole de Hitler, malgré tous les avertissements en sens contraire. Ni sur son empressement à livrer à la Gestapo les leaders communistes réfugiés en URSS pendant le pacte de non-agression germano-soviétique.

...

Il n'y a pas qu'à la télé. Au ciné et dans la presse, on recommence à évoquer le souvenir du pionnier de la révolution avec une reconnaissance vibrante d'émotion. Un récent remake des *Dix jours qui ébranlèrent le monde* en remet sur le rôle déterminant joué par le jeune Staline auprès d'un Lénine hésitant à la veille de la prise du pouvoir en 1917. Il tourne comme un lion en cage dans le bureau du patron, la pipe au bec, Staline, et il lance : Faut foncer, si on ne le fait pas demain, on ne le fera jamais.

Enterré le rapport Khrouchtchev. Balayés les grands procès, les grandes purges, les massacres de koulaks et les déportations de kalmouks. Etalée en revanche à la vitrine des librairies : une biographie de Roosevelt doublée d'une hagiographie de Staline, immense homme de guerre doublé d'un diplomate plein de prévenance et de tact.

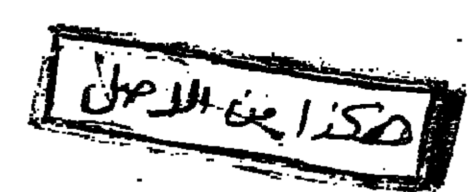
Et puis il y a le retour au pays de sa fille Svetlana, c'est un signe ça aussi, avouez. Vous avez vu aux informations la bagnole et la suite qu'elle se paye ? Il lui a suffi de lâcher qu'elle avait été manipulée par la CIA pour avoir droit à une réception de chef d'Etat.

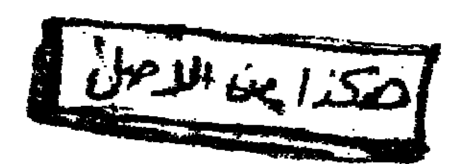
Non, je vais vous dire, pour mon magnum de J & B, je dormirais sur mes deux oreilles si je n'avais pas placé la barre aussi haut. Emportée par mon élan, j'ai affirmé que d'ici au printemps le Guide bien aimé retrouverait le chemin du mausolée sur la place Rouge. Au fond, avec un peu de chance, elle est peut-être revenue pour ça, Svetlana.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Barre en visite au Maroc.* – M. Raymond Barre est arrivé jeudi soir 29 novembre à Casablanca pour une visite privée de quelques jours au Maroc. L'ancien premier ministre français est invité par le comité national marocain de la Chambre du commerce international (CCI), devant laquelle il donnera lundi prochain une conférence ayant pour thème « les politiques de développement dans le nouveau contexte économique mondial ». – (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 30 novembre 1984 a été tiré à 457 446 exemplaires





Le Monde
Loisirs



CLAUDE SARRAUTE



DRAUGHT GUINNESS

HYDROFO

GERBER/RUSH

Débarquement à Sercq, page III

Supplément au n° 12393. Ne peut être vendu séparément. Samedi 1er décembre 1984.

Embruns frais sur Dinard

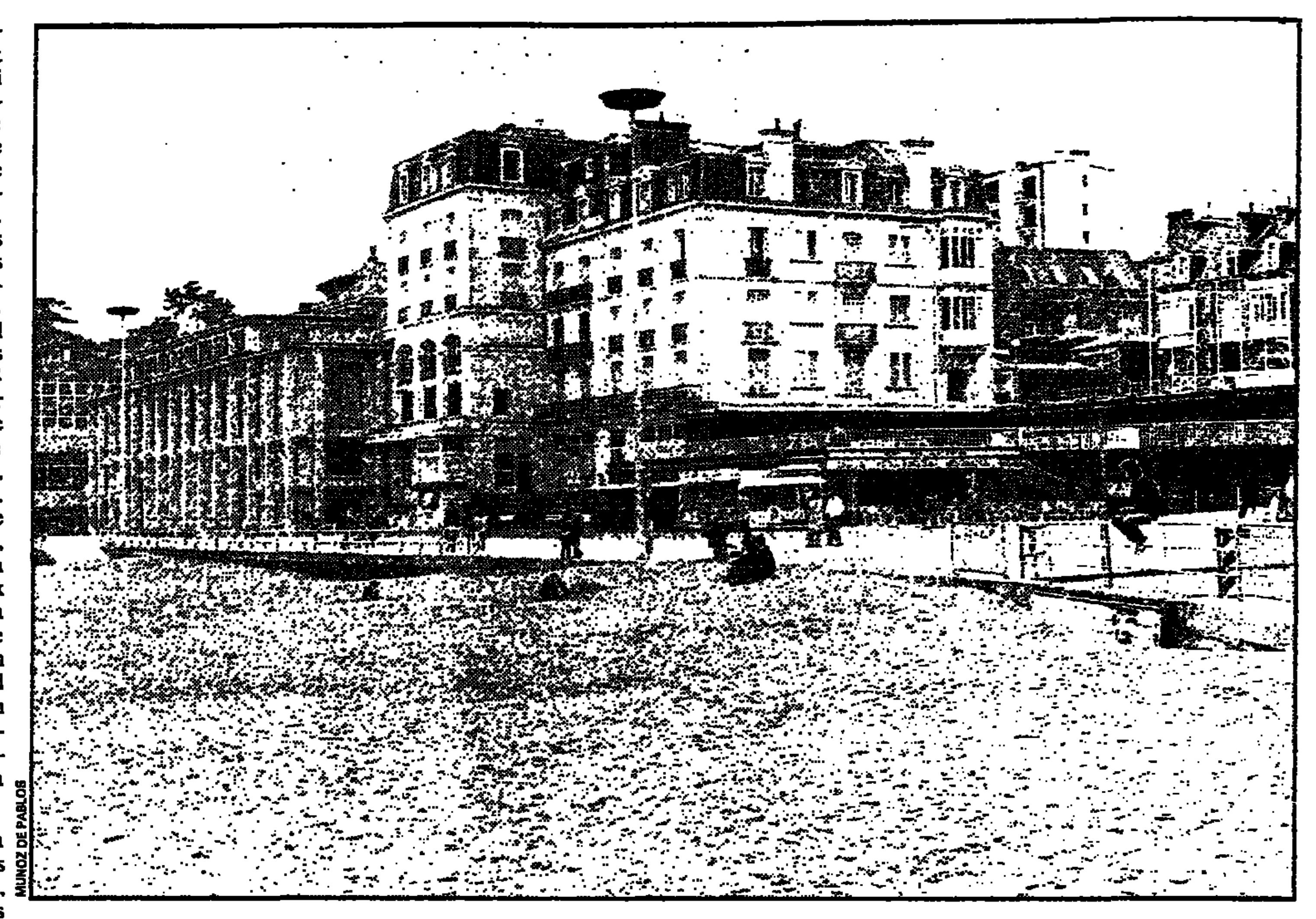
Une station balnéaire s'ébroue.

ON dit que les Anglais sont de retour à Dinard. Les sujets de Sa Majesté britannique sont ici chez eux. Leurs aînés, avec les Américains, ont en effet lancé, au début du siècle, la belle station de la Côte d'Emeraude. Mais il faut bien chercher pour retrouver, aujourd'hui, dans ces « British », au demeurant fort sympathiques, une quelconque filiation avec ces officiers en retraite de l'armée des Indes qui venaient prendre leurs quartiers d'hiver à Dinard. L'Empire, il est vrai, n'est plus.

Des signes qui ne trompent pas. La relance de Dinard est engagée. Et bien engagée. M. Yvon Bourges (RPR), le maire de la cité, donne le ton. « *La municipalité*, déclare-t-il, *a la volonté de diversifier les atouts susceptibles d'attirer à Dinard le plus grand nombre de visiteurs et, surtout, d'allonger la saison touristique en amont et en aval.* » « *Cela*, précise-t-il, *en développant des équipements sportifs et culturels sans commune mesure avec ceux que l'on peut rencontrer dans une ville de dix mille habitants.* »

Au bord de l'estuaire de la Rance, on se félicite d'avoir, en 1983, été retenu par l'administration pour bénéficier du « plan de revalorisation » des stations anciennes proposé par le gouvernement. La région et la commune participeront aussi au financement de cette opération, qui n'a pas encore démarré. Une étude est lancée pour créer à Dinard un centre de thalassothérapie qui « complèterait » celui de Saint-Malo. Des pourparlers sont en cours avec diverses chaînes hôtelières pour ouvrir de nouveaux établissements deux ou trois étoiles. La capacité d'accueil de la station serait alors de plus de 1000 chambres (824 aujourd'hui). Un « plus » pour l'organisation de congrès. Le centre régional d'éducation sportive (le fameux CREPS, un des plus anciens de France), qui abrite notamment l'Ecole nationale des maîtres d'armes, va être entièrement rénové. La première tranche des travaux débutera en 1985. Enfin, la ville vient d'acquérir le domaine de Port-Breton. Un château et 9 hectares en bord de mer. L'édifice hébergera un centre d'accueil pour les associations, et une réserve botanique et ornithologique sera créée dans le parc.

Bref, Dinard sort de sa coquille. Tranquillement. Les gros grains, les folles bagarres, les remparts insolents et les coups de gueule, c'est pour en face, à Saint-Malo. L'histoire au passé. De ce côté-ci, on a toujours su être aimable. Un autre rêve. Les vertus de l'Entente cordiale. Entre la pointe du Moulinet et la plage de Saint-Enogat, la fête franco-anglaise, à la Belle Epoque, ne connut pas de répit. Existe alors à Dinard, qui est devenu un des lieux les plus huppés des côtes françaises, un club des messieurs et un club des dames. De somptueuses villas se dressent sur la côte et au cœur de la cité. Des hôtels luxueux accueillent des hôtes princiers. En attendant Napoléon III et l'impératrice, qui ont promis de venir prendre les bains pour sacrifier à la mode nouvelle, on joue au tennis et au golf. La municipalité de l'époque fait construire pour le couple impérial une villa que l'on baptise Eugénie. Mais ils ne viendront jamais sur la Côte d'Emeraude. Juste avant de quitter Paris, l'empereur et l'impératrice ont, en effet, une violente scène de ménage à propos d'un chien que Napoléon III refuse de prendre avec lui. Eugénie se fâche et part vers son cher Biarritz. A Dinard, on se console avec le comte de Paris. Plus tard, la route du champ de course passe naturellement par la plage de l'Ecluse, où les turfistes admirent le monoplan de Roland Garros posé sur le sable. Van Cleef et Arpels ouvrent boutique en face du casino. Le visiteur peut toujours voir ce magasin. Aujourd'hui, il est occupé par une pizzeria, mais les nouveaux propriétaires – au fait des choses – ont laissé le nom du grand bijoutier inscrit sur le trottoir...


MUNOZ DE PABLOS

Faute d'impératrice, Dinard aura sa « reine ». Mme Hugues-Hallet y donne des soirées inoubliables dans sa villa Monplaisir, où elle accueille les têtes couronnées de l'Europe. « *La ville s'amuse et se distrait royalement, et les fêtes se multiplient dans une débauche de couleurs ; les plumes bleu gendarme des chapeaux, les larges dentelles et les froufrous des robes s'animent dans des bostons et des cake-walks endiablés* », raconte M. Henri Fermin dans son livre *Dinard à la Belle Epoque*.

Et soudain le déclin. On plie les ombrelles, on range les crinolines et on tire le rideau. Pour toujours. Mais Dinard reste délicieusement rétro. Les grosses villas à l'architecture fantaisiste du quartier de la Malouine sont les derniers témoins désuets et mélancoliques de ces jours un peu fous. Ces grosses bâtisses aux façades démodées avec leur balcons en bois et leurs petits clochetons ont été vendues par appartements. Monplaisir est devenue l'hôtel de ville. Les familles bourgeoises ont succédé aux élégantes du début du siècle. Et les voitures de série, aux torpédos. Mais, affirme un vieux Dinardais, « *il y a encore du beau linge ici* ».

Petit village de pêcheurs, devenu grande station, Dinard a trop dansé. Engourdie dans le souvenir de son passé, la cité s'est laissée vivre. Dangereux. Elle se réveille. Les habitués de la longue promenade du bord de mer en veulent pour preuve la création récente d'une radio locale. Son nom : radio Cemeraude.

JEAN PERRIN.

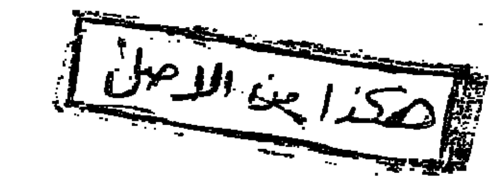
● Office de tourisme :
2, boulevard Féart
35800 Dinard.
Tél : (99) 46.94.12.

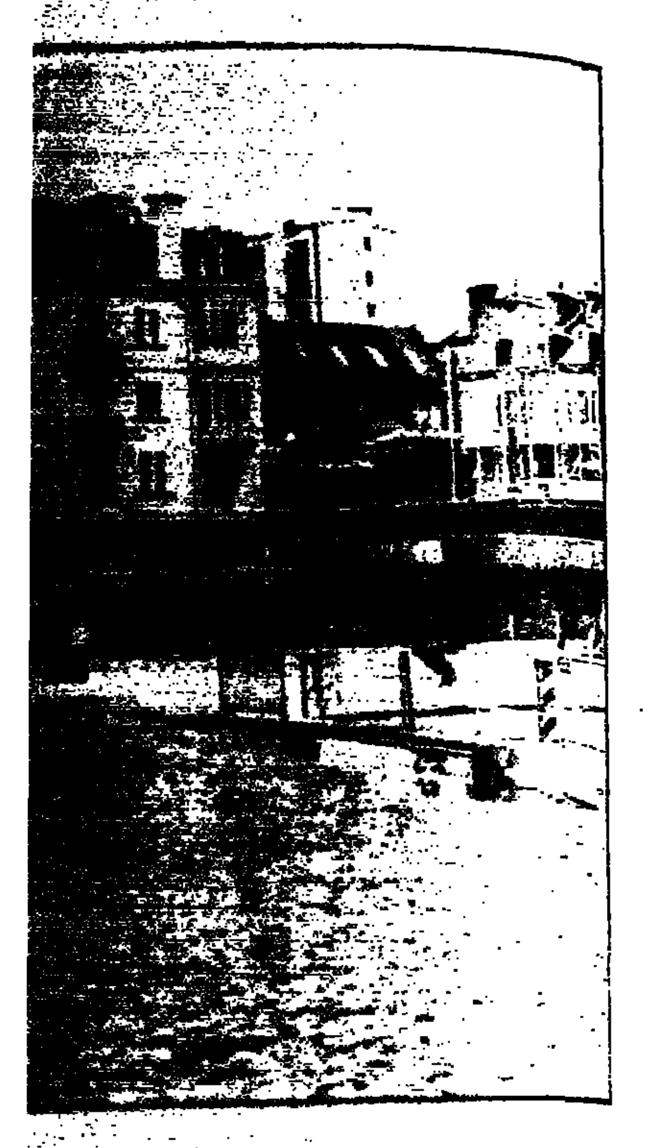
Malouinières

MANOIR rural, maison des champs ou château, les « malouinières » – trop méconnues – se dressent *« aux environs de Saint-Malo du côté est »*. Ces grosses bâtisses témoignent de la prospérité des négociants et des armateurs – de la cité corsaire, entre le seizième et le dix-huitième siècle. Les responsables de l'enquête de l'inventaire (1) ont recensé cent douze « malouinières » plantées dans la presqu'île du Clos-Poulet, limitée par la Rance, la baie de Cancale, les marais de Châteauneuf, le pays de Dol et les polders de La Fresnais. La plus modeste est Limoléon, à Paramé, où vécut Jacques Cartier. Près de Saint-Malo apparaît le manoir du Gué, lieu de villégiature de la famille Dugay-Trouin. Ces *« belles maisons de plaisance »*, selon l'expression du dix-huitième siècle, aux toits pointus ourlés de plomb, aux murs solides avec leurs lucarnes de pierre et aux immenses cheminées, sont à découvrir. Comme la demeure de Val-Ermoult, dominant des jardins en terrasse et la résidence du Lupin, avec son parc isolé de la mer par de gros bosquets. A visiter aussi, la cour d'honneur de La Chipaudière, les lambris du Bosc, la grille, la chapelle, le colombier de La Mettrie-aux-Houets. Et, enfin, la classique Motte-aux-Chauffs. Une belle balade pour le promeneur saturé de remparts.

J. P.

(1) *Images du patrimoine* : prix 48 F. Secrétariat régional de l'inventaire général : 6, place Hoche, 35000 Rennes. Tél. (99) 63-16-65.





Une île en costumes d'époque

Sercq, toujours vassale d'Elisabeth Ire.

« DÉSORMAIS, *chacun doit prendre une assurance pour payer l'hôpital.* » Ainsi en ont décidé les cinquante-deux représentants de l'île de Sercq. La session parlementaire a duré un peu plus de deux heures, et elle s'est terminée comme elle avait commencé : par une prière. « *C'est le sénéchal qui récite la prière,* précise Elizabeth Perrée, l'une des plus jeunes parlementaires, *et quand le sénéchal a fini, tout le monde se lève. Alors le seigneur entre dans l'école... Le seigneur entre dans l'école, parce que c'est là que se réunit le Parlement trois fois par an : à Noël, à Pâques et à la Saint-Michel.* »

Etranges coutumes, curieuse Assemblée, l'île de Sercq ne ressemble à aucun autre pays du monde. C'est un fief féodal.

Le seigneur, Michael Beaumont, a une cinquantaine d'années. C'est un technocrate. Un homme qui a été formé en Angleterre, non pas à la gestion administrative, ni à la politique, mais à l'industrie des armes. Michael Beaumont, avant de devenir le vingt-troisième seigneur de l'île de Sercq, était ingénieur dans une usine d'armement. « *C'est ma grand-mère qui m'a initié aux affaires de l'île. Elle m'emmenait régulièrement voir les personnalités de Sercq et de Guernesey, si bien que, lorsque je suis arrivé ici, à sa mort, je n'étais pas un étranger.* »

La grand-mère de Michael Beaumont, c'était dame Sibyl, que tout le monde surnommait la Dame de Sercq, à cause de la noblesse de son caractère et de sa forte personnalité. Malgré cela, elle faillit, un jour, abandonner l'île de Sercq à Guernesey, sa voisine. Les hommes buvaient trop. A la sortie des pubs, les chahuts troublaient l'ordre public. On ne respectait aucune loi de tempérance. Alors dame Sibyl avait menacé d'abdiquer et de laisser le gouvernement de l'île à Guernesey. Un fermier, Philip Perrée, s'était révolté, avait menacé de faire sécession. Dans la presse de l'époque, on l'avait appelé « *le Ian Smith de l'île de Sercq* ».

« *C'était comme une guerre. Je ne voulais pas de Guernesey. J'étais bien décidé à rester indépendant* » ; et Philip Perrée ajoute : « *On a bien rigolé. Il y avait des journalistes partout, c'était bon pour la publicité de l'île !* »

Et pourtant l'île de Sercq semble aussi éloignée de l'univers de la publicité et des médias qu'un village mérovingien. Sercq est le dernier « fief haubert » du monde. Dans la hiérarchie féodale, le fief haubert occupe le rang le plus élevé. Le seigneur de Sercq n'a à rendre hommage qu'à la reine elle-même. En revanche, il doit lui fournir, quand elle l'exige, un homme à cheval équipé du haubert (la cote de maille), du heaume, de l'écu et de l'armure de chevalier.

Sercq est pourtant tout sauf un pays d'opérette. Les Sercquais ont payé un lourd tribut en vies humaine pendant la dernière guerre. Leur monument aux morts en témoigne, la liste des héros est bien longue pour une nation de cinq cent cinquante habitants.

Cinq cent cinquante habitants : en France on dirait un village. A Sercq, c'est tout un peuple, composé essentiellement de pêcheurs et de fermiers. Des propriétaires comme Philip Perrée, mon guide. « *Ici il faut descendre de voiture* », ordonne Philip. Par voiture, entendez voiture à cheval. Il n'y a pas d'automobiles à Sercq. C'est interdit. Les seuls véhicules à moteur que l'on rencontre sont les tracteurs des fermiers. Et il n'est pas question de monter à plus de deux personnes sur un tracteur. La loi s'y oppose. Alors, pour transporter les touristes et les habitants de l'île, on a recours aux calèches qu'utilisaient les ancêtres.

Le cheval blanc qui tire la victoria de Philip Perrée s'est arrêté. Comme j'en ai été prié, je suis descendu. Heureusement ! L'impression est saisissante. La route, large d'un essieu de charrette, passe sur une arête de rochers qui surplombent la mer de 50 mètres. C'est ce qu'on appelle la coupée. Autant dire qu'il s'agit du cordon ombilical qui relie le Grand Sercq au Petit Sercq : l'île à sa presqu'île.

En rompant ce lien lors de son différend avec dame Sibyl, Philip Perrée aurait fait du Petit Sercq une île à part entière, et son domaine serait devenu indépendant. « *Quand je suis arrivé au Petit Sercq en 1946, il n'y avait pas grand-chose. La lande était peuplée de milliers de lapins sauvages.* » Et la sablonnerie qu'il venait d'acheter n'était qu'une masure sous les ronces. Aujourd'hui, c'est une auberge confortable et typique que Philip Perrée a donné à sa fille. « *Je suis allée à Londres pour apprendre à faire le cordon bleu,* dit Elizabeth Perrée. *Et puis j'ai suivi des stages d'hôtellerie. Mais je suis revenue aussitôt. C'est ici que je suis heureuse.* »

Cette Elizabeth qui a dans le regard un petit air de bonheur, c'est une brune vive et spontanée. Elle est née à Sercq, *comme son frère Philip.* Ils me racontent tous les deux qu'ils allaient à l'école à cheval. Plus exactement, c'était un poney qu'ils chevauchaient sans selle, selon la coutume de l'île. Mais aujourd'hui Elizabeth a des chevaux qu'elle monte à l'anglaise, dans la plus pure tradition. Ils sont en pension à la ferme de ses parents, et c'est son frère qui les soigne. En effet il incombe à Philip Perrée junior de s'occuper de la ferme : têtes de bétail, avec de bonnes vaches anglo-normandes qui fournissent le lait et la viande aux clients de l'auberge d'Elizabeth.

Si l'auberge s'appelle la Sablonnerie, la ferme a pour nom La Duvallerie, et la propriété où loge le personnel se nomme la Roserie. C'est une maison rose au milieu des pêchers. Le domaine de la famille Perrée comprend aussi la Pipeterie, la Moserie, deux autres demeures qui donnent droit chacune, comme les autres, à une place de représentant au Parlement. « *Si tu es anglais, tu peux acheter une maison à Sercq. En l'achetant, tu achètes une place au Parlement et un banc à l'église.* » *Mais* ce que ne dit pas Philip Perrée, c'est que beaucoup d'Anglais achètent une propriété non pas pour la place de parlementaire, ni pour celle de notable à l'église, mais plus prosaïquement pour échapper au fisc britannique. Car Sercq reste un paradis fiscal. A tel point qu'un milliardaire a acheté, il y a quelques années, un rocher de 1 kilomètre de long sur 300 mètres de large et qu'il s'y est installé après avoir demandé au seigneur de Sercq l'autorisation de construire une piste pour faire atterrir son hélicoptère. Aujourd'hui, la place est à vendre. Seules conditions : être anglais, reprendre le personnel qui travaille sur la propriété, et posséder 1 million de livres sterling... En échange de quoi Brecqhou, que l'on appelle aussi l'île des Marchands, sera à qui la voudra.

L'île des Marchands, la Pipeterie, la Duvallerie, la Sablonnerie, tous ces noms ont une consonance française. Parlerait-on notre langue à l'île de Sercq ? Non, dans la vie quotidienne, tout le monde parle anglais. « *Mais on apprend toujours le français à l'école,* dit Elizabeth, *et il y a encore des Sercquais comme mon père qui parlent le vieux patois normand. Pour la vache, on dit* la vacque, *une robe c'est* l'frôc, *le moineau c'est* l'grosbec, *la falaise ça se dit* la banque. *Quand on est essoufflé, on parle de* l'haleine montée... »

Un moment d'émotion passe car, en écoutant le chef de la famille Perrée s'exprimer, je me rends compte que cet homme parle la langue de nos ancêtres les Normands. Tout à coup, je me retrouve quelques siècles en arrière, quand Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, traversait la mer pour aller s'emparer de l'Angleterre. De ce fait, les îles de la Manche, possessions normandes, étaient devenues anglo-normandes. Pas étonnant que les fermes de l'île de Sercq s'appellent encore maintenant : la Rondellerie, la Frégondée, la Moinerie, la Friponnerie, la Collenette, et que certains propriétaires aient pour nom : Carré, Perrée, Le Feuvre, de Carteret...

Tour à tour occupée par des Normands devenus anglais et des Français pourchassant l'Anglais, Sercq a fini par acquérir une culture unique qu'Elisabeth Ire, au seizième siècle, a involontairement préservée jusqu'à ce jour.

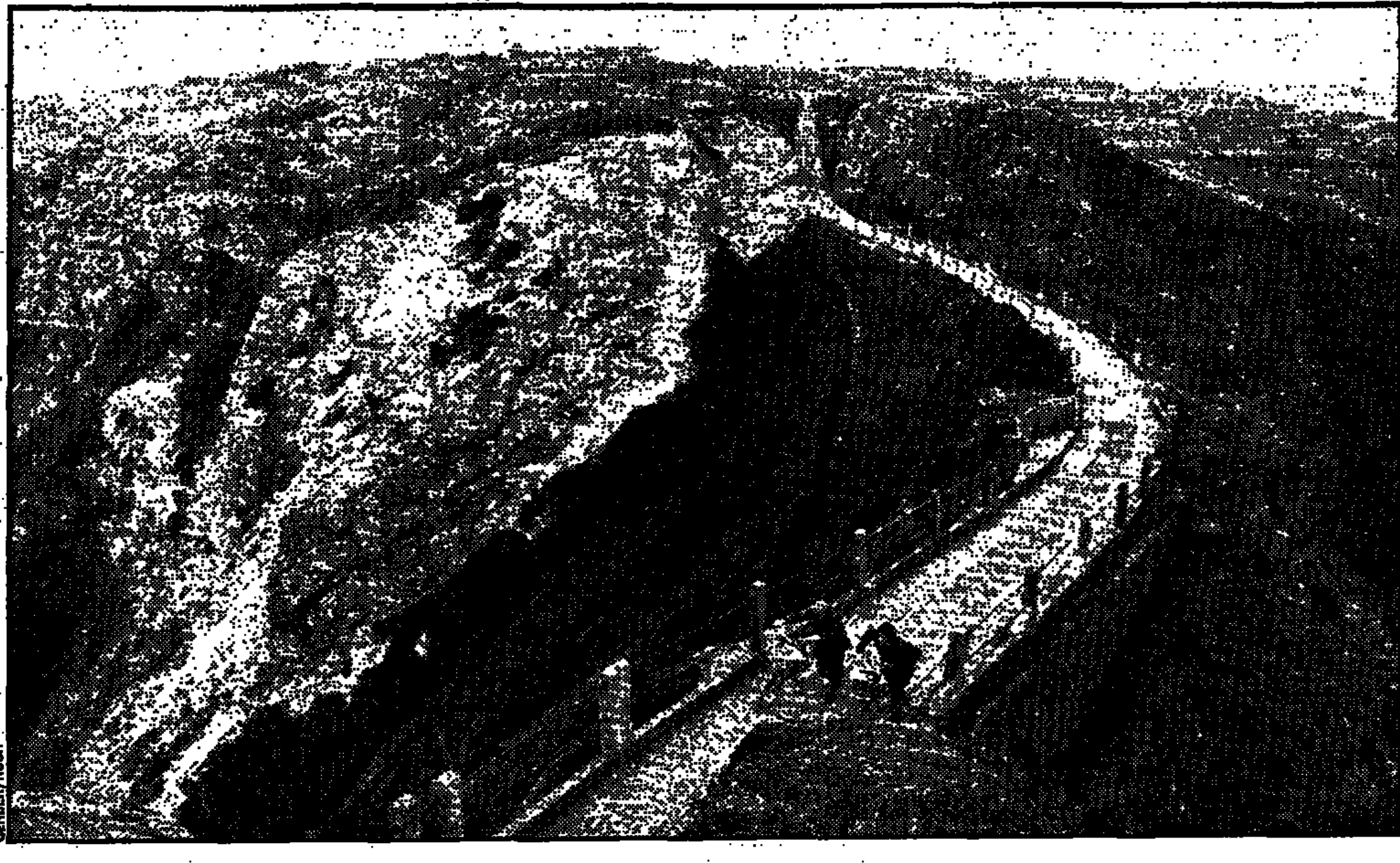
L'histoire moderne de Sercq commence en 1565. Cette année-là, la reine Elisabeth octroie par des lettres de patente l'île de Sercq à Hélier de Carteret, un seigneur de Jersey. Hélier de Carteret débarque sur l'île avec quarante compagnons. A charge pour lui de cultiver cette terre et de la défendre. Tout le monde s'improvise laboureur. On divise Sercq en quarante propriétés : quarante *tenures*, et chaque *tenant*, c'est-à-dire chaque propriétaire a l'obligation de garder toujours auprès *de lui un mousquet chargé* pour repousser tout éventuel envahisseur. L'île a son armée, son seigneur, il ne lui manque plus que sa loi. Les quarante tenants forment alors un Parle*ment, où chaque tenure donne* droit à un siège. Quatre siècles plus tard, en 1984, rien n'a changé. Le Parlement se compose toujours des quarante tenants. On y a seulement ajouté douze sièges : douze députés élus par le peuple.

A 50 kilomètres des côtes françaises, on vit donc encore sous un régime féodal. Le seigneur a ses privilèges : lui seul a le droit de posséder un pigeonnier, comme au Moyen Age, lui seul a le droit d'avoir une chienne. « *Je pense que c'est à cause des moutons,* explique Elizabeth, *sinon les chiens se reproduiraient sans limite. Comme ils vivent tous en liberté, il y aurait des hordes de chiens sauvages qui affoleraient les troupeaux, et les moutons se jetteraient du haut des falaises.* »

L'explication paraît judicieuse. Lorsqu'on arrive pour la première fois à Sercq, que ce soit de Guernesey en bateau ou de Saint-Malo en hydroglisseur, ce qui vous frappe c'est de voir ces immenses falaises de granit dressées hors des vagues. « *Un poème de pierres* », disait Victor Hugo.

Et puis, au détour d'un rocher, on aperçoit une digue *qui protège une petit port* à peine plus grand qu'une piscine olympique, et toujours tout autour ces falaises noires de 100 mètres de haut ! Le débarquement a lieu à l'ancienne : des marches à monter et les bagages qui passent de main en main en suivant une chaîne de bras humains. Les Sercquais n'ont pas hésité à percer la montagne et à creuser un tunnel qui vous mène à une route, non goudronnée. Cela va de soi puisqu'il n'y a pas d'automobiles. Et, enfin, arrivé au sommet de la côte, vous découvrirez Sercq. Autour de vous, le vingtième siècle a disparu.

JEAN-PIERRE CUISINIER.


GERBER/RUSH

Départs

- **En avion.** Par l'aéroport de Cherbourg-Maupertus ; Compagnie Aurigny-Air-Service. Tél. : 16 (33) 22-91-32. Une demi-heure de vol. Arrivée à St.-Peters-Port-Guernesey. Coût du billet : environ 500 F l'aller simple.

  De St.-Peters-Port, départ tous les jours d'un bateau-omnibus *Guernesey-Sercq*. Environ 50 F pour le passage.

- **En hydroglisseur.** Départ de Saint-Malo par Condor Limited. Tél. 16 (99) 56-42-29.

  Pour obtenir plus de renseignements, Office du tourisme britannique à Paris, tél. 296-47-60, ou Office du tourisme à Guernesey (on parle français) : 19 (44) 481-83-22-32.

Val-d'Isère : les cinquante ans de la planète blanche

A tout seigneur tout honneur.

L'HISTOIRE « *moderne* » des sports d'hiver en France se confond presque avec la naissance, il y a cinquante ans, d'un village « *perdu dans ses huit mois de neige et ses quatre mois de misère* », d'une station : Val-d'Isère. « *J'affirme, monsieur le maire* (1), *que vous n'avez pas d'autre choix que le ski pour sortir votre village de sa torpeur et, si j'ose dire, de sa misère.* » « *J'ai entendu dire que les jeunes Avallains partant au régiment ne revenaient pas au village lors de leur libération du service militaire. La seule chance que vous avez de les retenir est de faire que votre village devienne une station de ski qui leur ouvrira de nombreuses carrières qui les feront vivre.* » Ainsi s'exprimait en 1932 M. Jacques Mouflier, l'un des tout premiers « *Chinois* » – terme réservé aux non-Avallains – qui allaient deux ans plus tard installer le premier remonte-pente de Val-d'Isère et lancer véritablement la station à partir de 1938.

Son combat se révéla difficile, d'autant plus que la commune perchée au-dessus de 1 800 mètres était alors en voie de disparition. Il fallut surmonter l'altitude, le climat et l'isolement. En fait l'intuition de Jacques Mouflier se révéla excellente. L'éloignement des grands centres urbains fut un avantage, non un handicap. Val-d'Isère était en effet assuré de n'être pas envahi chaque week-end par les skieurs à la journée. Quant à l'altitude et au climat, ils sont le gage d'une neige précoce en automne, tardive au printemps, et de haute qualité. « *Huit mois d'hiver, quatre mois de misère, n'oubliez pas cela. C'est notre chance* », ne cessa de répéter aux Avallains Jacques Mouflier. « *Contrairement à ce que vous croyez, la nature nous a ici tout donné. A nous de savoir en profiter.* »

La leçon a été finalement entendue. Tout en effet concourait pour faire du petit village de Val-d'Isère et de ses terres parcourues l'été par les vaches et les moutons une grande station de sports d'hiver. Des pentes exceptionnellement variées, un territoire de neige immense qui se confond depuis plus de dix ans avec celui de la station de Tignes, un maillage extrêmement dense de remontées mécaniques, enfin une très étroite imbrication entre les pistes balisées et de vastes secteurs laissés délibérément en neige vierge. Val-d'Isère est vraiment fait pour le ski.



OFFICE DU TOURISME DE VAL-D'ISÈRE

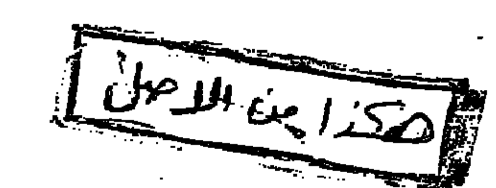
Terre de contrastes extrêmes, la montagne peut être ici terriblement dure et cruelle, puis, brusquement, lorsque les nuages se déchirent et que le soleil remplit la vallée, devenir apaisante et sereine. Le « *désert blanc* » est alors à la disposition des skieurs après avoir été préalablement « domestiqué » par les pisteurs chargés de purger la montagne de ses paquets de neige instable amenée par les vents et qui se transforment en de redoutables avalanches.

Les avalanches justement furent l'une des plaies les plus douloureuses de Val-d'Isère (2). Elles ont laissé des souvenirs violents aux Avallains. Mais elles sont aujourd'hui minutieusement contrôlées et « *guidées* » par les artificiers de la neige lorsqu'elles veulent s'échapper des pièges qui les retiennent. Quant à la montagne qui domine Val-d'Isère, elle porte de profondes échancrures destinées à maintenir solidement en place son manteau neigeux.

Val-d'Isère a su également surmonter les difficultés qui l'opposaient à sa grande voisine Tignes. Contraints en 1952 d'abandonner leur village submergé par les eaux d'un barrage hydraulique de 230 millions de mètres cubes, ses habitants se réfugièrent à 2 100 mètres d'altitude sur les pentes de Tignes. Les Avallains crurent alors qu'ils étaient enfin débarrassés des « *Taignes* ». C'était sans compter sur leur dynamisme et leur volonté d'entreprendre, à l'image de Val-d'Isère, la conquête des sommets les mieux enneigés. Après des années de rivalités de clochers, les deux stations acceptèrent de s'unir en 1972. Mais les mariages, même conclus « *pour le meilleur et pour le pire* », ne sont pas toujours faciles à gérer. Il aura fallu attendre plus de dix ans pour que Val-d'Isère et Tignes collent sur leur prestigieux et même label : « L'Espace Killy ».

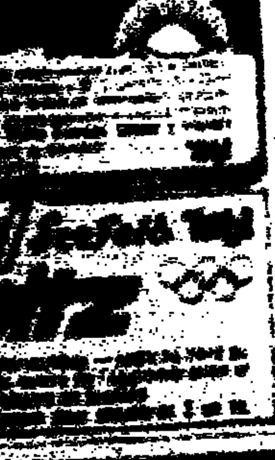
Le village de « *Toutoune* », comme l'appelaient ses complices du cirque blanc des années 60 est la station la plus médaillée de France. Henri Oreiller, Jean-Claude Killy, Marielle et Christine Goitschel lui ont transmis une partie de leur gloire. Mais ils ont également contribué indirectement à forger cette image de « station d'élite » qui colle un peu trop à la peau de « Val ». La commune tente de se défaire de cette étiquette et d'offrir de nouveaux domaines skiables plus facilcment accessibles aux skieurs moyens et aux débutants. C'est ainsi que la construction de nouvelles remontées mécaniques, notamment au-dessus du télécabine de la Daille, répond à ce souci.

Mais il existe à Val-d'Isère beaucoup d'autres secteurs faciles à skier, notamment autour de Bellevarde et de la Tête de Solaise. Toutefois le grand ski et le hors-piste sont vraiment la spécialité de la station qui abonde en conséquence de couloirs et pentes vierges ; les « *dévoreurs d'espace* », les « *fanatiques de la profonde* » qui peuvent changer de vallées, voire de massifs, tout en utilisant l'extraordinaire et complexe réseau de remonte-pentes de la haute vallée de l'Isère ne seront jamais rassasiés. Certaines descentes en hors piste ont acquis d'autre part une réputation mondiale, comme celle du Grand Vallon (950 m de dénivelée), des sources de l'Isère dans le parc de la Vanoise ou de la vallée



anète blanche

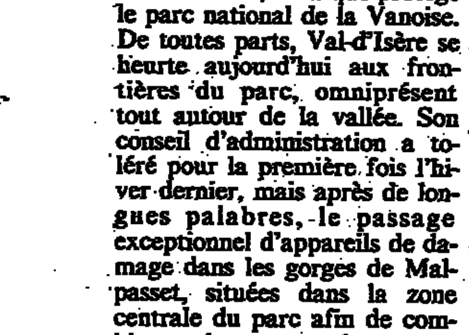






glaciaire du Prariond. Les randonnées en haute montagne les plus classiques sont la pointe de la Galice, le Pas du Bouquetin, la Grande Aiguille Rousse (3 383 mètres), ou encore la pointe de la Sana, qu'on atteint après de longues heures à peau de phoque.

Val-d'Isère convoite cette montagne qui culmine à 3 436 mètres, mais que protège le parc national de la Vanoise. De toutes parts, Val-d'Isère se heurte aujourd'hui aux frontières du parc, omniprésent tout autour de la vallée. Son conseil d'administration a toléré pour la première fois l'hiver dernier, mais après de longues palabres, le passage exceptionnel d'appareils de damage dans les gorges de Malpasset, situées dans la zone centrale du parc afin de combler quelques trous dangereux. Val-d'Isère et Bonneval-sur-Arc, qui voudraient unir leur domaine skiable en installant deux télésièges dans le parc, ont de grandes « chances » de se heurter à son veto. *« Le parc renferme des richesses fabuleuses pour le ski et des mines d'or blanc inexploitées »*, prétend un moniteur de Val-d'Isère, qui comme de nombreux Avallains, lorgne sur la partie la plus à l'est du col de l'Iseran, jouxtant un autre parc national, celui du Grand Paradis en Italie.

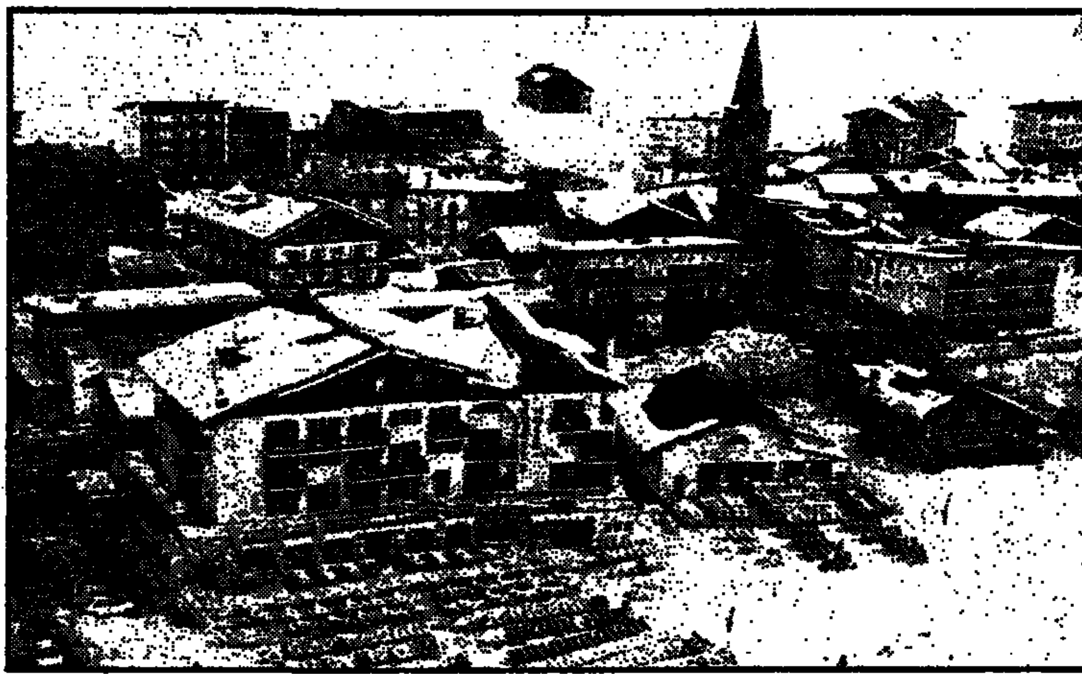


Formidable « planète blanche », six à huit mois par an, Val-d'Isère dispose d'un autre trésor, celui-ci bien à lui, le vieux « Val » blotti autour de son église, certes un peu trop *« noyé »* par les constructions modernes et hétéroclites qui ont surgi au cours des vingt dernières années. Ce village à l'intérieur de la station reste le cœur de la commune, un lieu intime où les Avallains et les *« Chinois »* les plus âgés peuvent méditer sur la formidable transformation d'un petit village haut perché et perdu au cœur des Alpes, devenu aujourd'hui une station mondialement connue. Val-d'Isère, qui a subi les outrages de quelques architectes qui ont confondu la montagne et les banlieues des villes, voudrait s'offrir un *« lifting »* qui rendrait à son site un caractère plus alpin et de préférence plus savoyard.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Le maire de l'époque était N. Nicolas Bazile.

(2) En février 1970, une avalanche engloutit d'un seul coup trente-neuf personnes.





OFFICE DU TOURISME DE VAL-D'ISÈRE

Mille hectares de pistes

DIX mille hectares de neige vierge, mille hectares de pistes balisées : le domaine skiable de Val-d'Isère, relié à celui de Tignes par les remontées mécaniques de la Tovière et du col de Fresse, est l'un des plus importants du monde.

Accès. — Par la route : direction Albertville (N90) puis Bourg-Saint-Maurice et, de là, Val-d'Isère par le CD 902, direction le col de l'Iseran ; par le train : gare SNCF de Bourg-Saint-Maurice, desservie par TGV et correspondance en car ; par avion : aéroports de Genève-Coitrin, Lyon-Satolas et Chambéry, reliés par hélicoptère Val-d'Isère (1 380 F pour quarante minutes).

Accueil. — Office du tourisme de Val-d'Isère, tél. : (79) 06-10-83) ; office du tourisme de la Daille, tél. : (79) 06-14-93.

Hébergement. — Quarante-sept hôtels et une résidence hôtelière ; réservation à Val-Hôtel, tél. : (79) 06-18-90 (forfait comprenant hébergement, remontées mécaniques et leçons de ski en période creuse).

Remontées mécaniques. — Forfait commun à Val-d'Isère et à Tignes pour 116 remontées : 108 F par jour ; 640 F par semaine.

Ecoles de ski. — Ecole du ski français avec cent vingt moniteurs diplômés et dix-neuf guides de haute montagne, dont trois champions du monde et quinze anciens membres de l'équipe de France ; tél. : (79) 06-02-34 et (79) 06-09-99 ; Snow Fun : tél. : (79) 06-11-64 ou 06-16-79.

Stages de ski. — Heli-ski (hors piste, dépose, raid), tél. : (79) 06-05-53 ; La Clé des neiges (poudreuse, peau de phoque, monoski), tél. : (79) 07-00-72 ; SAVI (profonde, technique), tél. : (79) 06-03-14 ; Top-Ski (technique, ski extrême), tél. : (79) 06-14-80.

Restaurants. — Dans la station : La Crech'Ouna (fondue), La Grande-Ourse (repas skieurs à midi, bonne table le soir), Le Goitschel Lodge (gratin dauphinois), La Charpenterie (ambiance), Le Brüssel's (classique), Le Tsanteleina (familial), L'Aventure (noctambule) ; sur les pistes : L'Intermédiaire à la Daille (snack), La Datcha au Solaise (snack).

Services. — Garderies d'enfants : Les Trois Pommes (trois mois à trois ans), tél. : (79) 06-17-66 ; Le Petit Poucet (trois à dix ans), tél. : (79) 06-13-97.

Jeux

Levallois-Béret

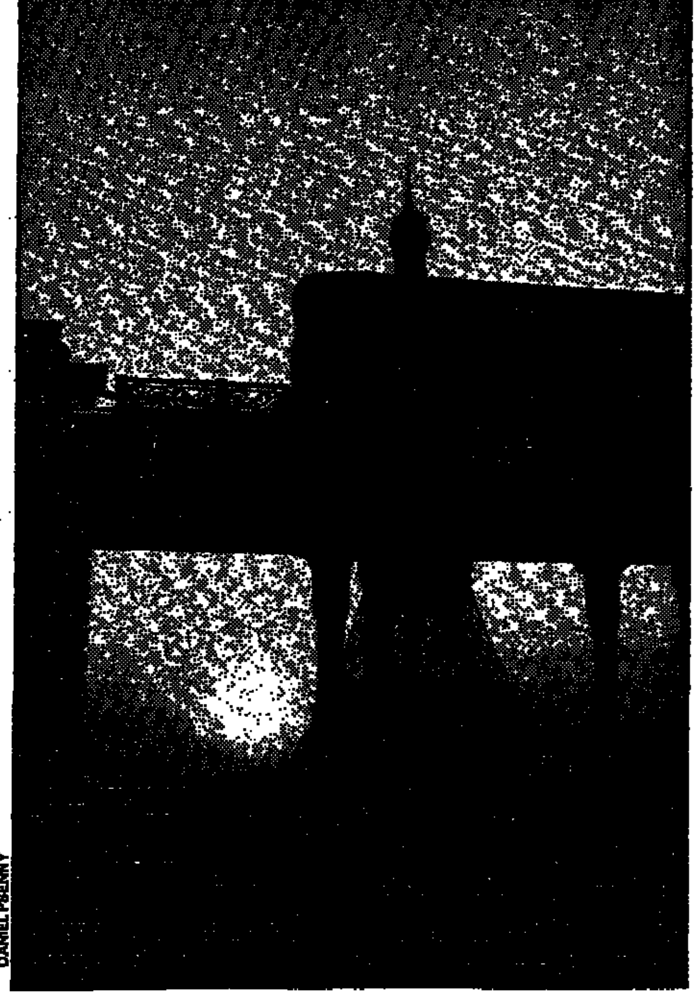
Des Américains s'amusent dans le métro parisien.

LE métro parisien a désormais un jeu à sa gloire. Pas à Paris, mais à New-York, où Paris Metro (the Subway Game) a fait son apparition dans les magasins spécialisés.

Les habitués du métropolitain trouveront sans doute curieux que certains puissent éprouver du plaisir à retrouver chez soi, le soir, une ambiance qu'ils n'ont été que trop heureux de quitter. Mais c'est d'abord qu'ils ne connaissent pas le métro new-yorkais, à côté duquel un trajet Pigalle-Etoile prend des allures de croisière de luxe. C'est ensuite qu'ils oublient le prestige de notre capitale, outre-Atlantique : les New-Yorkais dans le vent ne vont-ils pas jusqu'à abandonner leur *Monopoly* national et jouer sur un plateau de jeu français pour le *simple plaisir d'« acheter la rue de la Paix »* au lieu d'une vulgaire avenue d'Atlantic City ? (1).

Les éditeurs américains du « subway game » ne s'y sont pas trompés qui invitent leurs clients à ce *« voyage éducatif à travers Paris »* (2).

Sur un plateau de jeu qui reconstitue la carte du métro parisien, les joueurs se déplacent dans la jungle mystérieuse des correspondances en lançant des dés. Ils doivent ainsi accomplir le plus vite possible trois trajets puis revenir au départ, où trois nouvelles destinations leur seront attribuées. Chaque trajet donne droit à un certain nombre de points, le but de la partie étant de totaliser le score le plus important.



DANIEL PSENNY

En fait, ce jeu qui se prétend instructif l'est effectivement, mais plus par les aberrations qu'il recèle que par ce qu'il apprendra sur Paris. Tout d'abord, la carte du métro est curieusement tronquée. On passera sur l'absence du RER, sans doute jugé indigne des touristes américains, pour s'apercevoir par exemple que l'axe Gabriel-Péri-La Fourche a disparu, de même que la ligne du Pré-Saint-Gervais.

Côté ticket chic, les monuments ne sont pas mieux traités : dix seulement ont trouvé grâce auprès des concepteurs du jeu, dont la tour Montparnasse et l'Ecole militaire. En revanche, nulle trace de Beaubourg. Quant à l'Arc de triomphe, sa présence est tolérée, mais à quel prix, puisqu'il se retrouve à la hauteur de la porte de Champerret !

Côté ticket choc, les cartes « événements », qui sont censées pimenter le cours des parties, réservent d'autres surprises : ainsi cette visite de Notre-Dame, au cours de laquelle on apprend que *« le sentiment public et le roman de Victor Hugo,* le Bossu de Notre-Dame (sic), *ont encouragé sa réstauration »* ; ou bien celle du Louvre, musée caractérisé essentiellement par le fait que Napoléon *« l'ait enrichi d'importantes œuvres d'art acquises dans chaque pays conquis »*.

Au hasard des cartes, les joueurs risquent gros : une rame de métro qui déraille, une grève de la RATP, une autre de l'EDF, un train manqué parce que *« personne n'a pu vous renseigner en anglais »* et, suprême astuce, une perte de temps parce qu'un Français a voulu vous rendre service. Ultime finesse : chaque carte est agrémentée du portrait d'un personnage moustachu élégamment coiffé, cela va de soi, d'un béret basque.

On ignore encore les chiffres de vente de ce jeu, mais son éventuel succès risque de se traduire par de véritables drames dans le métro parisien : aussi la prochaine fois que vous rencontrerez un touriste américain, en détresse, perdu sur une ligne fantôme et vivant dans la psychose des bérets basques, ayez pitié : il s'agit peut-être d'une nouvelle victime du Subway Game, le jeu qui mérite vraiment le ticket claque.

BERNARD SPITZ et SOPHIE COIGNARD.

(1) A l'origine, les rues du Monopoly étaient celles de la ville américaine d'Atlantic City. Par la suite, les versions étrangères du jeu ont choisi soit les noms des rues de la capitale locale, comme dans la version française, soit les villes du pays concerné, comme par exemple dans la version suisse.

(2) Infinity Games Inc.

Disques

CLASSIQUE

« Le Vaisseau fantôme » par Karajan

Au moment où sortent, chez la même firme d'ailleurs, *le Vaisseau fantôme* dirigé par Karajan et l'album « Les introuvables du chant wagnérien », on ne peut pas ne pas être conduit à certaines comparaisons historiques. Elles révèlent une évolution de l'interprétation wagnérienne à la fois double et contraire. D'une part, du côté de l'orchestre, une conception de plus en plus poétique, soulignant les effets de couleur et de transparence, raffinant la dynamique et recherchant l'équilibre des plans. Sur ce point, Karajan porte à sa perfection une tradition inaugurée par Clemens Krauss, Josef Keilberth, Bruno Walter... et ce *Vaisseau* est d'une intense beauté sonore et musicale, avec les splendeurs de timbre de la Philharmonie de Berlin, la précision de ses attaques, la densité et l'homogénéité de ses ensembles instrumentaux. A peine peut-on s'étonner de certains contrastes dynamiques un peu excessifs, tels que Karajan aime à les obtenir des magies du studio.

Mais, d'autre part, on constate une fois encore la baisse sensible de moyens et de qualité du chant wagnérien. Il y a quelque chose de décourageant à voir qu'on ne peut pas réunir un quatuor vocal suffisant pour une œuvre d'une exigence tout de même relative. Certes, José Van Dam déploie un chant magnifique de maîtrise technique et stylistique, mais rien du côté halluciné et hanté de son personnage n'apparaît, ni le mythe ni la légende ne sont sensibles, et la leçon de chant qu'est son récit d'entrée se conclut dans l'indifférence. La Senta de Dunja Vejzovic accuse elle, outre un timbre bien ingrat, un tel manque de ligne, des effets si outrageusement appuyés, des attaques si criées que rien n'y ressemble plus à du chant. Autre est le cas de Peter Hoffmann, dont la justesse des intentions et l'engagement dramatique ne sont pas en cause, mais dont la tessiture du rôle dépasse tellement les moyens qu'il s'y asphyxie plus qu'à son tour. Seul Kurt Moll réussit une prestation de taille grâce au jeu de ses colorations et de ses nuances, à une projection retenue qui donne l'impression d'un chant sans effort et à une science musicale rare.

Un *Vaisseau* dont on ne retient guère que l'orchestre !

A A.

● **Trois disques EMI, 2700.133.**

« Motets » et « Messe », d'Heinrich Isaak

Heinrich Isaak, venu, comme Josquin des Prés, des « Bas-Pays » de Flandre, a laissé aux musiciens italiens et germaniques qu'il a formés une œuvre exemplaire à méditer. A l'aise dans les grandes architectures comme dans les petites formes, il joue des styles et des techniques de son temps en vrai chef de file et sa riche polyphonie est guidée par un art de la proportion caractéristique de l'idéal du seizième siècle.

Comme nous l'avons vu à propos d'un récent disque consacré au compositeur profane, Isaak, au gré d'une carrière itinérante qui le conduisit à Florence au service des Médicis, comme à Innsbruck au service de l'empereur Maximilien, a su se faire transalpin ou allemand sans difficulté, selon l'humeur du répertoire abordé, et le naturel du *tenorlied* lui est aussi familier que la lumière et la *dolcezza* de la *frottola* transalpine.

En tant que musicien religieux, Isaak s'inscrit dans la grande tradition franco-flamande, avec une touche allemande surtout sensible dans les *Messes* de la dernière période.

C'est précisément au compositeur d'église qu'est consacré le beau disque que René Clemencic a réalisé avec l'ensemble Chantecleer de San Francisco et, bien entendu, le soutien instrumental du Clemencic Consort de Vienne. Deux manières s'y rencontrent : une dimension festive dans les *Motets* composés, entre autres, pour la Diète de l'Empire à Constance. Puis la leçon magistrale d'écriture avec la *Messe* à quatre voix, *O Praeclara,* composition « motivique » où Isaak impose un savoir-faire souverain à partir d'une cellule thématique minuscule.

L'éloge du Clemencic Consort, confronté à pareil programme, n'est plus à faire. Les timbres des instruments d'époque se marient à merveille à la fraîcheur des voix américaines qui mettent une ferveur intense dans leur interprétation, tandis que le chef est attentif à la vie de l'ensemble, sans enfreindre jamais les consignes de la musicologie. Il en résulte une résurrection « modèle », séduisante et vraisemblable.

ROGER TELLART.

● **Harmonia Mundi, HMC 1160.**

Mahler, par Sir John Barbirolli

Il y a vingt ans, enregistrer du Mahler était, dans bien des cas, encore une aventure, et beaucoup d'orchestres, parmi lesquels la prestigieuse Philharmonie de Berlin, n'avaient en ce domaine aucune tradition. Quant au chef, Sir John Barbirolli (1899-1970), durant de longues années à la tête de l'orchestre Hallé de Manchester, il n'est pas de ceux dont on associe d'habitude le nom à celui de Mahler.

Il faut pourtant se précipiter sur la réédition en coffret (et en série économique) de deux enregistrements de Mahler réalisés par Barbirolli à cinq années d'intervalle : la *Neuvième Symphonie,* avec la Philharmonie de Berlin (1964), et la *Cinquième,* avec l'orchestre New Philharmonia de Londres (1969). Qu'on est loin des exercices de virtuosité ou des débauches de sentimentalisme qui, trop souvent, nous sont proposés aujourd'hui ! Dans la *Cinquième,* on a rarement – peut-être n'a-t-on jamais – fait mieux. La marche funèbre initiale est prise assez lentement, mais non sans rigueur, ce qui en restitue toutes les équivoques, alors que le célèbre *adagietto,* au contraire, ne traîne pas. La *Neuvième,* non moins remarquable, se situe dans le voisinage de celles de Giulini et de Karajan. En raison notamment du tempo assez allant du deuxième mouvement, elle n'atteint pas une heure vingt, et Barbirolli, d'une façon générale, n'a pas son pareil pour projeter la musique en avant. L'*adagio* final est de toute beauté. Voilà un chef et des disques fidèles comme peu d'autres au message mahlérien, et qu'il était grand temps de ressortir de l'ombre où ils n'auraient jamais dû entrer.

MARC VIGNAL.

● **Trois disques EMI, 2901.403.**

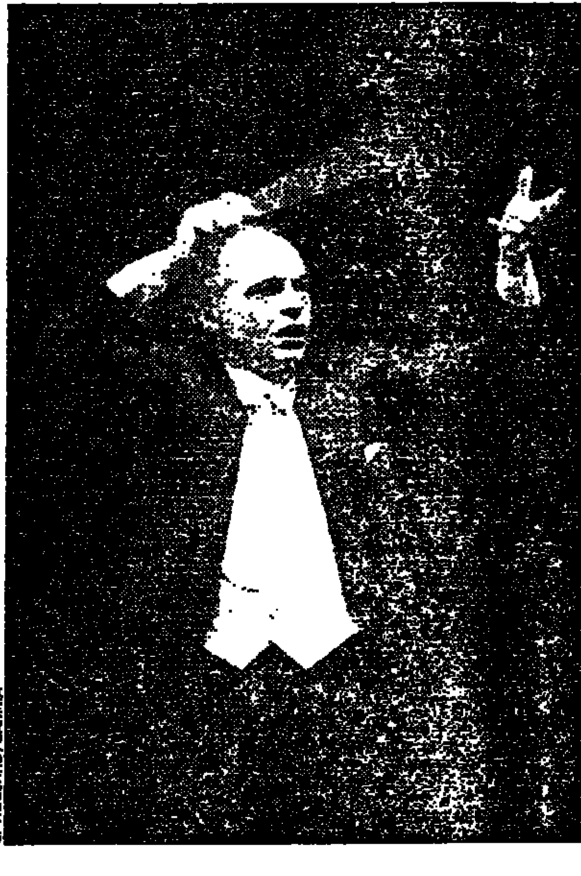
Nous avons aussi remarqué...

● PAUL PARAY (1886-1979) : *Première Symphonie,* par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Paul Paray. – Le grand chef d'orchestre était aussi un symphoniste faisant honneur à l'école française. L'ouvrage, qui date de 1834, est présenté avec la *Pavane,* de Fauré, et la première suite de *Cydalise et le Chèvre-pied,* de Gabriel Pierné (*Carthagène, Archives-INA, distr. ADDA, 731 886*).

● LOUIS SCHUNCKE (1810-1834) : *Grande Sonate* opus 3 et *Quatre Pièces,* par Gregor Weichert (piano). – Contemporain de Schumann, qui, dans son article nécrologique, écrivit : *« Jamais la mort n'a éteint plus prématurément et plus douloureusement le flambeau du génie. »* Louis Schuncke a laissé pour le piano, à en juger par celles enregistrées ici, de très belles pages ne manquant pas d'originalité. Rompu à Schubert et au romantisme, Gregor Weichert en tire le maximum : le disque à peine terminé, l'envie vous prend de le réentendre (*Accord, 140 083*).

● RUDI STEPHAN (1887-1915) : *Liebeszauber* pour baryton et orchestre, *Musique pour orchestre* et *Musique pour violon et orchestre,* par Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Hans Maile (violon) et l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. Hans Zender. – Trois grandes architectures expressionnistes, dont une sur des poèmes de Friedrich Hebbel, d'un compositeur allemand tôt disparu et qui méritait amplement de revivre (*Schwann, distr. Schott, VMS 1623*).

M. V.



C. VIOUJARD/GAMMA

« Turandot », par Lorin Maazel

L'interprétation de *Turandot* est toujours menacée par un double péril : d'être confiée soit à des chanteurs aux moyens naturels exceptionnels, mais qui pensent plus à les mettre en valeur qu'à servir l'art du chant, soit à des artistes véritablement musiciens, mais qui ne peuvent pas répondre aux exigences de tessiture et de puissance – il est vrai terriblement éprouvantes – de l'ouvrage.

La version de Maazel navigue entre les deux obstacles sans les éviter ! L'impressionnante performance vocale d'Eva Marton – aigus dardés, attaques de plein fouet, médium sonore – est grevée par une ligne hâchée, la bouillie de son articulation confondant voyelles et consonnes, manquant ainsi de mordant comme de douceur, et par une incarnation sommaire oscillant entre la fureur désordonnée (scène des énigmes) et un pathos très conventionnel (duo final). L'exquis Carreras – on le savait déjà – est totalement dépassé par le format de Calaf. En appui constant sur le timbre, l'émission engorgée, les sons ouverts à foison, il n'abandonne le *mezza forte* que... pour le *fortissimo*. « Reste » heureusement la Liu délicate de Katia Ricciarelli, toute en subtilités belcantistes – demi-teintes et sons filés – et len sensibilité.

Quant à Lorin Maazel (avec les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne), il hésite entre une attention un peu appliquée à certains détails (notamment instrumentaux) et une violence bien outrancière dans les grands ensembles.

Le type même d'une « grande affiche » jouant du vedettariat au détriment d'une partition.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques CBS, 39160.**

« Les Nuits d'été » et « la Demoiselle élue » par Frederica von Stade

Non, deux fois non ! Non à cette articulation relâchée, à cette diction qui ignore la valeur et le poids des mots et demeure de bout en bout incompréhensible. Non à cette musicalité languide, dénuée de caractère et de personnalité, seulement attachée au respect des notes et à la bonne conscience de sa grâce indifférente.

Dommage car, avec le Boston Symphony Orchestra, Seiji Ozawa tisse magiquement les sonorités audacieuses et complexes de Berlioz et de Debussy.

A. A.

● **CBS, IM 39.098.**

VARIÉTÉS

Le Sexteto Mayor

Formé à Buenos-Aires il y a onze ans par les bandonéonistes José Libertella et Luis Stazo, le Sexteto Mayor est l'un des groupes de tango les plus solides et les plus efficaces. Composé, outre les deux bandonéons, de deux violons, d'une contrebasse et d'un piano, le Sexteto Mayor reconstitue toutes les subtilités de la musique du « porteno » et, dans un style traditionnel, il est à la fois sobre, pathétique et tout en force.

Les six musiciens du groupe jouent comme des poètes. Dans le classique *El Choclo,* qui est leur morceau de bravoure, les deux bandonéonistes prennent à bout de bras le tango, font chanter leur instrument et font rouler la violence par saccades.

Le Sexteto Mayor n'est pas inconnu en France. Il s'est notamment produit aux Trottoirs de Buenos-Aires, au Théâtre de la Musique et à Toulouse, à l'occasion de l'hommage rendu à Carlos Gardel.

Leur premier album distribué en France offre bien sûr *El Choclo,* d'autres classiques de Gardel, des compositions originales de Libertella, un titre de Piazzolla *(Adios Nonino)* et une sélection de milongas.

CLAUDE FLÉOUTER.

● **EMI, 4240 711.**

ROCK

« Welcome to pleasuredome » de Frankie Goes to Hollywood

Aïe ! Préparez-vous au raz de marée, la Frankiemania va déferler aux quatre coins de la planète, bousculer les champions de hit-parades, faire la pige aux Michael Jackson, Prince et autre Culture Club. L'énorme machinerie est en branle : les magazines réservent leurs couvertures, les ondes radiophoniques ondulent, les discothèques jubilent, les juke-boxes pétaradent. Frankie va à Hollywood et il y entre par la grande porte en passant par la case départ, en touchant les vingt mille francs et tout le toutim. Récapitulons : l'histoire est courte mais fulgurante. Deux 45 tours flanqués de deux vidéoclips en un peu moins d'un an : le premier (*Relax*), qui dépassait en outrage les pires bacchanales en une curée sado-maso de type gay, fut interdit sur la BBC et MTV ; le second (*Two Tribes*), qui opposait Reagan à Tchernenko dans une arène façon combat de coqs humain, retransmis en mondiovision, pour se terminer en un pugilat apocalyptique, fut censuré sur la BBC et MTV. *« A la place des dirigeants de ces chaînes, nous aurions fait de même »,* déclarait, narquois, le groupe britannique, qui en rajoutait gentiment dans la provocation, jouant sur l'imagerie gay et revendiquant leur sexualité. Comme il n'y a pas de morale, les deux titres grimpèrent dare-dare en tête des hit-parades pour ne plus les quitter. Principal fer de lance des cinq de Frankie goes to Hollywood : la magnificence et la percussion d'un son tout terrain et tout format (dû en partie à la production de Trevor C. Horn). Imaginez le volume, la précision et la perfection du Pink Floyd au service d'une espèce de disco-funk-rock aux fonctions farouchement dansantes. Et puis, derrière ce mur du son, il y a le sens miraculeux de la progression, les mélodies frappantes, les rythmiques antédiluviennes, les voix *« funky but chic »,* un mélange parfaitement dosé de gimmicks répétitifs et de trouvailles astucieuses. Pourtant, aussi efficace que possible, *Two Tribes* n'était jamais qu'une redite de *Relax*. Propulsé au Panthéon du show-business, le Hollywood de Frankie reposait sur le seul bénéfice de deux simples 45 tours, ce qui est peu. Il avait montré le haut, on attendait de voir le bas. C'est fait et bien fait, d'entrée la barre est haut placée : un double album pour commencer. Autant dire qu'on n'avait pas vu ça depuis 1969 et le fameux premier double 33 tours de Chicago Transit Authority. Sauf exception – le *The River* de Bruce Springsteen ou le *1999* de Prince (excusez du peu des références), – plus personne ne se risque à de tels exercices commercialement et artistiquement casse-gueule. Précisons que Frankie goes to Hollywood tient le pari de concocter des compositions d'une moyenne de six minutes sans être verbeux ni ennuyeux. Sur ces quatre faces, donc, pas de remplissage : les ingrédients évoqués plus haut avec l'avantage de l'espace, donc des nuances et de la diversité. Ne citons ici que les reprises du *Born to run* de Bruce Springsteen et du *War* de Edwin Starr pour preuve du bon goût et de la pluralité de leurs références, qui sont aussi la marque de leur identité. Le disque a pour titre *Bienvenue au Temple du Plaisir*. Le plaisir est entier, merci pour eux.

ALAIN WAIS.

● **Phonogram, 824052-1.**

Philatélie n° 1872

Les postes canadiennes...

... rendent hommage à « La Presse » quotidienne en langue française. Créée en 1884 par M. W.-E. Blumhart. Les cinq premières années, le journal a connu de nombreux propriétaires et il glissa de plus en plus vers une faillite inévitable. Mais un véritable miracle se produisit quand J.-Adolphe Chapleau, ancien secrétaire d'Etat et propriétaire du quotidien, confia le sort du journal à Trefflé Berthiaume, typographe de carrière.



Sa gérance fut bénéfique grâce à sa clairvoyance qui lui fit d'avoir transformé « La Presse » en « un journal objectif ». De ce fait, il est devenu le plus grand quotidien de langue française d'Amérique. Cet exemple est sûrement valable encore de nos jours.

Le timbre représente l'effigie estompée de Berthiaume, parmi les mots La Presse – en diverses épaisseurs – répété deux cents fois sur cinq colonnes. Quel hommage rendu ainsi à un ancien typographe, le 16 novembre.

Imprimé en litho, trois couleurs, à 18 000 000 d'exemplaires, par Asthon-Potter et Toronto. Maquette de Pierre-Yves Pelletier.

● La nouvelle adresse du Service philatélique est le Centre national de philatélie, Antigonish (Nouvelle-Ecosse), Canada B2G 2R8.

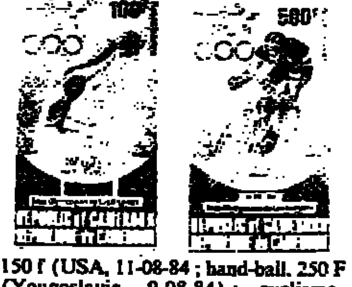
Micronésie philatéliquement...

... est né, par le truchement d'une Fédération des Etats regroupant l'ensemble des « petites îles » du Pacifique. L'inauguration du service postal a été marquée par l'émission de quatre timbres de 20 c. se tenant, nous montrant la position géographique de chaque micro-Etat fédéré : Yap, Truk, Pohnpei et Kosrae.

La première série d'usage « courant » de seize valeurs comprend :

1 c., Fernandez de Quiros;
2 c., Louis Duperrey;
3 c., Fyedor Lütke;
4 c., Jules Dumont Durville;
5 c., « Maison à Yap » ;
10 c., les Côtes de Kosrae;
13 c., « Chute de Lidudubniap » ;
17 c., « Pic de Tonachau à Truk » ;
19 c., Fernandez de Quiros;
20 c., Louis Duperrey;
30 c., Fyedor Lütke;
37 c., Jules Dumont Durville;
50 c., « Masque Devil, Truk » ;
1 $, « Rocher Sokehs, Pohnpei » ;
2 $, « Canoës, Kosrae » ;
5 $, « Stone Money, Yap ».

● CAMEROUN : Jeux olympiques de Los Angeles, quatre valeurs P.A. surchargées ; saut en hauteur, 100 F (Moegenburg, REA, 11-08-84) ; volley-ball,



150 F (USA, 11-08-84 ; hand-ball, 250 F (Yougoslavie, 9-08-84) ; cyclisme, 500 F (Gorski, USA, 3-08-84).

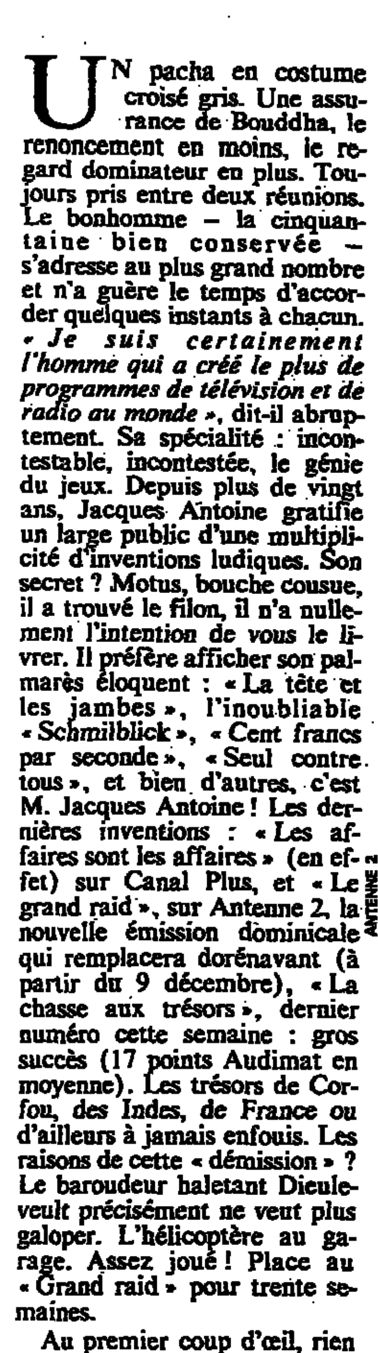
● CENTRAFRIQUE : ressources forestières, 70 F et 130 F. Offset, Edila, d'après les maquettes de L.B. Kandogo Kongou.

GABON : les quatre timbres du bloc-feuillet J.O. 84 surchargés, 90 F, basket-ball, médaille d'or USA ; 125 F, hockey sur glace, URSS ; 125 F, 3000 m steeple, médaille d'or Korir ; 350 F, danse couple, J. Torvill-C. Dean. Offset, Cartor.

ADALBERT VITALYOS.







L'aventure « en direct »

Exit « La chasse aux trésors » – Bonjour « Le grand raid ».

UN pacha en costume croisé gris. Une assurance de Bouddha, le renoncement en moins, le regard dominateur en plus. Toujours pris entre deux réunions. Le bonhomme – la cinquantaine bien conservée – s'adresse au plus grand nombre et n'a guère le temps d'accorder quelques instants à chacun. *« Je suis certainement l'homme qui a créé le plus de programmes de télévision et de radio au monde »*, dit-il abruptement. Sa spécialité : incontestable, incontestée, le génie du jeux. Depuis plus de vingt ans, Jacques Antoine gratifie un large public d'une multiplicité d'inventions ludiques. Son secret ? Motus, bouche cousue, il a trouvé le filon, il n'a nullement l'intention de vous le livrer. Il préfère afficher son palmarès éloquent : « La tête et les jambes », l'inoubliable « Schmilblick », « Cent francs par seconde », « Seul contre tous », et bien d'autres, c'est M. Jacques Antoine ! Les dernières inventions : « Les affaires sont les affaires » (en effet) sur Canal Plus, et « Le grand raid », sur Antenne 2, la nouvelle émission dominicale qui remplacera dorénavant (à partir du 9 décembre), « La chasse aux trésors », dernier numéro cette semaine : gros succès (17 points Audimat en moyenne). Les trésors de Corfou, des Indes, de France ou d'ailleurs à jamais enfouis. Les raisons de cette « démission » ? Le baroudeur haletant Dieuleveult précisément ne veut plus galoper. L'hélicoptère au garage. Assez joué ! Place au « Grand raid » pour trente semaines.



ANTENNE 2

Noël Mamère et Didier Régnier.

Au premier coup d'œil, rien de bien neuf. Le nouveau joujou cosmique de Jacques Antoine ressemble à s'y méprendre à « La course autour du monde ». « Du rêve au cauchemar », nous indique-t-on, des moiteurs torrides des déserts millénaires à la banquise, des approches glacées des cimes himalayesques en passant par l'Alaska... Une vingtaine de personnes, cinq télévisions francophones (Antenne 2, Radio Canada, la Télévision suisse romande et Télé Monte-Carlo) engouffrées dans quatorze voitures, « taillent » la route. Si l'idée de ce « Grand raid » est simple – cinq équipes de deux personnes jeunes (une par télévision) partent de l'Afrique de l'Est, remontent par le Proche-Orient, grignotent un peu l'Asie pour enfin redescendre l'Amérique dans toute sa longueur et aboutir à la Terre de Feu, – le trajet se heurte à quelques obstacles géographiques et politiques : l'Himalaya, la guerre Iran-Irak ou l'Afghanistan.

Gardons notre sang-froid. L'aventure est certes sauvage, mais tout de même limitée dans la mesure où Didier Régnier, reporter sur Antenne 2, ancien lauréat de « La course autour du monde », est actuellement sur place, essayant de baliser l'itinéraire pour limiter les mésaventures de nos jeunes aventuriers.

Règle du jeu : cinq équipes – préalablement sélectionnées parmi cinq mille candidats – partent le dimanche matin d'une ville étape et se doivent d'atteindre le vendredi suivant, à minuit tapant, un point fixe. *Rapidité, intelligence, ténacité* exigées. Durant ces cinq lourdes journées, les candidats pourront emprunter l'itinéraire de leur choix. Pourquoi ? Que vont-il faire dans cette galère, se demande-t-on ? Eh bien ! ces équipes, triées sur le volet, auparavant formées aux techniques de la conduite tout terrain, choisies au moyen de tests pour leur équilibre psychologique et physique, devront rapporter de leur périple un mini-reportage de quatre à cinq minutes, et l'équipe de production un sujet de huit minutes. Ces reportages éclairs, envoyés par le premier avion à Paris, seront diffusés au cours de l'émission présentée par Noël Mamère. Sur le plateau, on ne plaisantera plus, dix jurés (deux par pays) dialoguant en duplex avec les candidats porteront des appréciations sur le travail et noteront. Combinées avec des points de bonifications, portant sur la conduite et l'entretien des véhicules, ces notes permettront un classement hebdomadaire. Si l'un des équipages demeure pendant trois semaines à la dernière place, il sera automatiquement disqualifié et remplacé par une équipe de réserve. Retards, irrégularités, fraudes seront sanctionnés par un carton jaune... Trois de cette couleur, c'est le rouge, et la condamnation à retrouver ses douillettes pénates. Le matériel : cinq voitures en course, cinq autres en réserve, quatre pour la production. Les dix premières sont des Visa Citroën, équipées pour avaler les bosses ou traverser les zones spongieuses. Ces amours de petits engins sont – nous dit-on – peu gourmands en or noir, et dotés de coffres étanches pour le rangement des caméras et d'un groupe électrogène capable de recharger les batteries, et d'accessoires de route hautement sophistiqués : pare-buffles, treuil de reportage, grilles de désensablage... phares mobiles. Enfin, sécurité oblige : la Citroën « grand raid » sera équipée d'une balise de détresse reliée par trois satellites au Centre national des études spatiales de Toulouse. Le système permettrait de localiser à 300 mètres près sur la carte du monde l'endroit où l'un des concurrents serait dévoré par un cannibale. Côté technologie audiovisuelle : la vidéo légère (une caméra de 1,5 kg, accompagnée d'un magnétoscope de 2,4 kg) remplace la super-8.

Voyage dirigé, promenade de santé, modifiable selon les *conditions météorologiques ou* politiques du monde. Voitures tout terrain, caméra au poing, certains esprits chagrins penseront que ce grand raid n'est qu'un périple exotique pour GO du Club Méditerrannée. Qu'importe ! Espérons surtout que ce sera un spectacle de télévision. Ce n'est pas un jeu comme « La chasse aux trésors », il n'y a pas d'énigme, aucune participation active du téléspectateur n'est requise. C'est un plateau avec une petite porte qui s'ouvre sur la planète, une émission qui simule l'aventure... en direct.

MARC GIANNÉSINI.

● **« Le grand raid »**, chaque dimanche à partir du 9 décembre, A2, 20 h 35.

Vu pour Vous

Black is black

Tout le monde le dit, le fond de l'air est noir (black si vous êtes branché). Michael Jackson, Prince... les nouvelles stars sont arrivées. *Un signe qui ne trompe* pas, la publicité, la première sensible aux changements de société, s'y est mise. Regardez les murs, lisez les journaux. Mode ou mouvement ? Qu'importe, Manu Dibango, le saxophoniste camerounais qui « monte », pense que le moment est venu d'une *« rencontre possible »*.

Manu Dibango est le centre de la nouvelle émission lancée par « *Les enfants du rock* », patronée par Patrice Blanc-Francard : « Les Afros du rock » sera consacrée aux musiques *noires. On ne sait pas encore* quel rythme elle prendra (une fois par mois, tous les deux mois ?). C'est Jacques Goldstein, ancien assistant d'Antoine de Caunes – passé à Canal Plus, – qui en a la charge avec Guy Saguez comme réalisateur. Il dispose de beaucoup d'argent paraît-il.

L'émission commence sur la dérive de trois jeunes Africains (ou Antillais) qui smurfent sur les bords de Seine à Paris, lancent (par mégarde) un ballon de foot dans la vitrine d'un commerçant, friment dans une belle voiture rouge en attendant le *concert du soir. Le concert est* bien sûr à l'Eldorado, devenu l'un des hauts lieux de la musique afro-rock à Paris. A l'affiche, ce soir, Manu Dibango et Ghetto Blaster. On verra Manu dans un document qui date de 1972, jouant avec Fany All Stars à New-York, son premier grand succès, *Soul Makossa* (vendu à des millions d'exemplaires). Manu, parlant dans un petit poste de télé installé sur *un tabouret africain, au milieu* d'un fouillis de livres *(« les missionnaires n'ont pas compris le tam-tam alors que nous avons bien lu la Bible... »)* ; une séquence sur le prince Charles, un clip sur le grand Hugh Masekela, tourné au Bostwana, un clip sur Bobongo le Zaïrois. Un petit mélange de reportages fictionnés, d'extraits de concerts, d'interviews, dans l'air du temps, c'est agréable. Y manque encore un ton brillant.

CATHERINE HUMBLOT.

● **Les Afros du rock**, A 2, samedi 1er décembre, 22 h 05.

Naissance du surréalisme

Ça bouge, ça frétille. C'est le monde sens dessus-dessous. Le XIXe siècle est définitivement enterré, le XXe siècle naît avec la guerre de 1914. Apollinaire buvait du Picon citron et recevait dans son salon couvert de tableaux du douanier Rousseau, de Picasso, de Cendrars, de Matisse et de Philippe Soupault. Ce dernier, lors d'une des visites chez le poète, rencontrait André Breton, qui découvrait *les Chants de Maldoror*, de Lautréamont et les peintures métaphysiques de Chiricot. Le surréalisme naissait dans le brouhaha du mouvement Dada. Soupault rédigeait avec André Breton *les Champs magnétiques*. Des personnages de cette époque extravagante, il ne reste que Soupault, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, « intime » de Cocteau, *le Caméléon*, de Marie Laurencin, *« sale punaise... paix à ses cendres vilaines »*. Il connut Drieu, Rigault, Masson, Artaud.

Des milliers de petites anecdotes, que le poète nous raconte : un tableau vivant de la littérature française de ce siècle. Une chose manque : une réalisation – signée pourtant Bertrand Tavernier, pour la série « Témoins », – très pâle, monotone, un peu comme la visite d'un musée abandonné.

M. G.

● **Témoins : Philippe Soupault**, FR 3, à partir du dimanche 2 décembre, à 20 h 35.

Dalida corps et âme

Brune, blonde, châtain, en allemand, en batave, en italien ou en égyptien, c'est toujours elle, éternellement actuelle : notre Dalida nationale brille toujours au firmament des superstars. Si vous la parez de cuir noir, de plumes aguicheuses, si vous l'habillez chez Balmain, Givenchy ou Zagora, que reste-t-il pour obtenir une « Dalida idéale » ? Qu'un des serviteurs les plus avertis du petit écran se prosterne devant son corps ondulant et la mette en scène une bonne fois pour toutes, pour la postérité. On sait que l'inventeur d'une certaine manière de concevoir l'image télé n'est jamais aussi habile *que lorsqu'il se met au service* des variétés. Donc, Jean-Christophe Averty se dévoue corps et âme pour cette diva.

Entourée de danseurs élastiques, Dalida chante une vingtaine de ses succès, déguisée en déesse, mouquère ou pharaonne. *« Je ne serai pas Dalida, si je n'étais pas comme ça »*, dit-elle. Notre Dalida, ne l'oublions pas, traversa la IVe République et continue sous la Ve sans avoir perdu un poil de sa popularité. Dalida, en fait, c'est un peu comme une petite histoire d'amour. L'instant le plus émouvant de ce spectacle tonitruant est quand la dame à *la chevelure faunesque*, chante *« Je veux mourir sur scène »*. Comme Molière. Non, Dalida, reste !

M. G.

● **Dalida idéale**, TF1, vendredi 7 décembre, 20 h 35.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Cinq cartes à abattre ■

Film américain de Henry Hathaway (1968), avec D. Martin, R. Mitchum.
TF1, 20 h 35 (100 mn).

Au cours d'une partie de poker, un tricheur est lynché par ses compagnons de jeu. Ceux-ci vont être assassinés l'un après l'autre. Par qui ? C'est l'énigme « policière » de ce western où se crée un climat de suspicion et de psychose collective. Il n'y a qu'à se laisser porter par les événements et les acteurs, dont Mitchum en pasteur.

Track of the Cat ■

Film américain de William A. Wellman (1954), avec R. Mitchum, T. Wright (v.o. sous-titrée).
FR3, 22 h 30 (115 mn).

La vie d'une famille, anormale par certains côtés, dans une ferme au nord de la Californie. La chasse à un chat sauvage devient une sorte d'initiation. Une étrange mythologie se greffe sur l'étude sociale. Ce film, inédit en France, fut produit avec John Wayne... qui n'y joue pas. En revanche, il y a Mitchum. Et un aspect méconnu du talent de Wellman. Bonne idée que ce cycle de curiosités hollywoodiennes.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

F comme Fairbanks ■

Film français de Maurice Dugowson (1975), avec P. Dewaere, Miou-Miou.
TF1, 20 h 35 (105 mn).

Les héros de cinéma façon Douglas Fairbanks n'entretiennent plus que de vains rêves en temps de crise économique. Ingénieur en chômage, Patrick Dewaere – décidément grand comédien dans les personnages vulnérables emportés par une triste réalité – a beau se débattre, aimer Miou-Miou, il est dépassé par un monde cruel. Tourné il y a presque dix ans, ce film est tout empreint du désarroi de la jeunesse d'aujourd'hui.

Les Diaboliques ■■

Film français de Henri-Georges Clouzot (1954), avec S. Signoret, P. Meurisse (N).
FR3, 20 h 35 (115 mn).

L'épouse et la maîtresse d'un homme tyrannique s'unissent pour se débarrasser de lui par un crime parfait. Mais non, pas si parfait que cela, bien qu'on l'ait vu commettre. L'épouvante s'installe avec un « fantôme ». Clouzot a traité à sa manière le sujet d'un roman de Boileau-Narcejac, pour tirer les ficelles du mystère, faire frémir les nerfs d'une façon de plus en plus intolérable. Où est le bien, où est le mal, où est la vérité, où est le mensonge ? Cet art de brouiller les pistes, d'effacer les frontières morales, de donner à de grands interprètes des apparences trompeuses, est bien de l'auteur du Corbeau.

MARDI 4 DÉCEMBRE

Psy.

Film français de Philippe de Broca (1980), avec P. Dewaere, A. Duperey.
A2, 20 h 40 (90 mn).

Revoilà Patrick Dewaere, ancien étudiant de mai 68 reconverti en praticien de psychothérapie de groupe. Le réalisateur a cherché à tirer d'une bande dessinée de Lauzier une comédie satirique au rythme sautillant. Résultat : un vaudeville de mauvais goût, une bande de tarés ridicules. Dewaere et Anny Duperey émergent du lot sans trop de dommage. Tant mieux pour eux.

Scaramouche ■

Film américain de George Sidney (1952), avec S. Granger, J. Leigh.
FR3, 20 h 35 (110 mn).

Les échos de la Révolution française passent dans les aventures d'un justicier se faisant passer pour un comédien afin de venger son ami. Toutes les invraisemblances sont permises, car la mise en scène est presque toujours conçue comme une chorégraphie. Il y a beaucoup de duels, et celui de la fin est un de ces brillants numéros qui font frémir d'aise les cinéphiles.

JEUDI 6 DÉCEMBRE

Countryman ■

Film anglais de Dickie Johnson (1981), avec Countryman, H. Keller (v.o. sous-titrée).
FR3, 20 h 40 (100 mn).

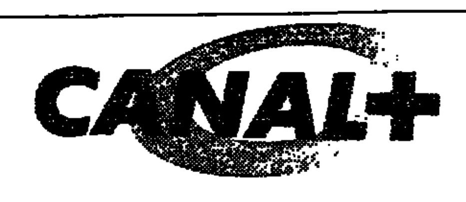
Un pêcheur jamaïcain, vivant à l'état de nature, possédant sa philosophie personnelle en accord avec la mer, le ciel et la terre, exerçant un pouvoir psychique, joue son propre personnage dans une histoire de complot politique et de couple traqué. Etrange représentation du bien, c'est le seul intérêt de ce film.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

Les Sept Samouraïs ■■

Film japonais d'Akira Kurosawa (1953), avec T. Shimura, T. Mifune (v.o. sous-titrée, N).
A2, 23 h (100 mn).

La version intégrale (3 h 20) de ce film célèbre – Lion d'argent au festival de Venise 1955 – est présentée en deux séances de ciné-club. Voilà qui nous réjouit. Car la chronique historique de Kurosawa reconstitue, avec exactitude, les mœurs, les rapports sociaux, la psychologie de personnages du seizième siècle japonais. Les habitants d'un village régulièrement pillé après chaque moisson de riz par les bandits des collines font appel à des guerriers mercenaires pour les protéger. Ils sont sept, et on a le temps de faire connaissance avec eux, dans cette première partie où ils vont organiser la défense du village. Samouraïs et paysans surgissent du passé, et l'attitude humaniste dont Kurosawa ne s'est jamais départi transparaît dans cette œuvre superbe. (A suivre le 14 décembre.)



Changzhou, ville-pilote de l'enfant unique

C'est en Chine populaire cette fois que « Document-Evasion », l'émission produite par Catherine Lamour, nous conduit pour découvrir une « ville-pilote de l'enfant unique », Changzhou. Un reportage exemplaire, réalisé en 1983 par Edward Goldwyn pour la BBC. De l'information pure, qui laisse le téléspectateur seul juge.

Dans la Chine post-maoïste, confrontée à une immense population et soumise à la limitation draconienne des naissances, l'équipe de la BBC a montré, à travers un exemple précis, la conviction des cadres du parti chargés d'appliquer mécaniquement les directives officielles... et les drames humains vécus par des citoyens soumis à un embrigadement quotidien et inéluctable.

Les responsables de Chang- zhou sont fiers d'avoir atteint aujourd'hui à 100 % leurs objectifs : tous les couples en âge de procréer – sans exception ! – pratiquent la contraception. Aucun couple n'a plus d'un enfant. Un système de surveillance, filet aux mailles serrées, a été mis en place. A l'usine, chaque équipe de seize femmes est dotée d'une « surveillante » qui « observe de très près » tous les signes laissant soupçonner qu'une femme est enceinte : perte d'appétit, nausées... Dans les quartiers d'habitation, une « mamie détective » chargée de dix familles traque la vie intime des couples.

Il y a pourtant des brebis galeuses, comme cette jeune femme enceinte de six mois qui s'est cachée chez sa mère. Elle a été retrouvée, bien sûr, et « persuadée » de se faire avorter. Images saisissantes par leur sobriété, devenues banales à Changzhou, de la Chine profonde.

ANITA RIND.

Flashes d'information chaque jour, du lundi au samedi, à 13 h, 17 h 55 et 20 h ; le dimanche, à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25, le soir après les films. Les programmes en gras sont décodés.

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

7.25 Charles Trenet. 8.15 Batman. 8.45 Gym à gym. 9. *Le Refrain de mon cœur,* film de W. Lang (comédie musicale). 10.50 *La Ballade de Narayama,* film de Sh. Imamura (drame). 13.5 Jeu. 13.30 Cabou Cadin (les Minipouss). 13.50 Benji. 14.15 Portrait de Hitchcock. 15.15 Hill Street Blues. 16.5 Football américain. 17.30 Rock : Herbie Hancock (et à 4.15). 18.15 Chine, l'enfant unique. **19.15 Spécial tous en scène.** 20.30 Football : Monaco-Bordeaux. 22.20 Le radeau d'Olivier. 23. *Fanny Hill,* film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique). 0.35 *Identification d'une femme,* film de M. Antonioni (drame psychologique). 2.50 *L'Eventreur de New-York,* film de L. Fulci (épouvante). 4.55 *Et la terreur commence,* film d'E. Matalon (suspense).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

7. Spécial Tous en scène. 7.40 Les chemins de la cocaïne. 8.40 Cabou Cadin (Sherlock Holmes). 9. Paul et les dizygotes. 9.25 Mister T. 9.50 Les Quatre Filles du docteur March. 10.10 Benji. 10.40 Gym à gym. 11. *Que les gros salaires lèvent le doigt.* film de D. Granier-Deferre (comédie). 13.30 Max Romana. 14. L'Australienne. 14.45 Soap. 15.15 Batman. 15.50 Sur la piste du bison blanc. 16.45 A propos de Nemo. 17.45 Top 50. 19.15 **Club de la presse.** 20.30 *Que le spectacle commence,* film de B. Fosse (comédie). 22.35 *J'ai épousé une ombre,* film de R. Davis (suspense). 0.20 *Rien ne va plus,* film de J.-M. Ribes (comédie). 1.55 La théorie du 1 %.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. *J'ai épousé une ombre,* film de R. Davis (suspense). 10.40 *Et la terreur commence,* film d'E. Matalon (suspense). 12.10 Cabou Cadin (les Quatre Filles du docteur March). 12.30 Batman. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et à 18.40). 14.5 Variétés : La barge. 15 L'homme au Katana. 15.45 Chine, l'enfant unique. 16.35 Hill Street Blues. 17.20 Les Minipouss. 18. Surtout l'après-midi. 19.15 **Tous en scène.** 20.5 **Top 50.** 20.30 Le Malin, film de J. Huston (fantastique). 22.20 Les KO de Canal Plus. 23.20 Football américain. 1.25 *Fanny Hill,* film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique).

MARDI 4 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. L'Australienne. 9.45 A propos de Nemo. 10.40 *Le Malin,* film de J. Huston. 12.25 Cabou Cadin (Paul et les dizygotes). 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et à 18.40). 14. *El,* film de L. Bunuel (drame). 15.30 *Rien ne va plus,* film de J.-M. Ribes (comédie). 17.10 Cabou Cadin (Benji). 17.35 Max Romana. 18. Surtout l'après-midi. **19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50.** 20.30 *Le Grand Frère,* film de F. Girod (policier). 22.25 *Un jeu brutal,* film de J.-C. Brisseau (drame). 22.55 Tous en scène. 0.40 *Le refrain de mon cœur,* film de W. Lang (comédie musicale).

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9 Cabou Cadin. 9.20 Benji. 9.45 Gil et Jo. 10.20 Sur la piste du bison blanc. 11.5 Variétés : La barge. 12. L'homme au Katana. 13.5 Jeu. 13.30 Cabou Cadin (Isaura et à 18.35). 14.5 Max Romana. 14.25 Sherlock Holmes. 14.50 Paul et les dizygotes. 15.15 Mister T. 15.35 Les Quatre Filles du docteur March. 16. L'Australienne. 16.45 Rock : Herbie Hancock. 18. Surtout l'après-midi (Batman). **19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50.** 20.30 Hill Street Blues. 21.15 Soap. 22. *Rien ne va plus,* film de J.-M. Ribes (comédie). 23.35 Tous en scène. 0.20 *L'Eventreur de New-York,* film de L. Fulci (épouvante).

JEUDI 6 DÉCEMBRE

7. 7/9. M. Denisot. 9 *Le Grand Frère,* film de F. Girod (policier). 11. *El,* film de L. Bunuel (drame). 12.25 Cabou Cadin (Benji). 13.5 Jeu. 13.40 Isaura (et à 18.40). 14.5 *Un jeu brutal,* film de J.-C. Brisseau (drame). 16.40 *La Ballade de Narayama,* film de Sh. Imamura (drame). 18. Surtout l'après-midi. 19.15 **Tous en scène. 20.5 Top 50.** 20.30 *Paradis pour tous,* film de A. Jessua (fantastique). 22.25 *Que le spectacle commence,* film de B. Fosse (comédie). 0.20 Tous en scène. 1.10 *Le Malin,* film de J. Huston.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9 *Un jeu brutal,* film de J.-C. Brisseau (drame). 10.25 Chine, l'enfant unique. 11.15 Hill Street Blues. 12.5 Soap. 12.30 Cabou Cadin (Sherlock Holmes). 13.5 Jeu. 13.50 Isaura (et à 18.40). 14.5 *Que les gros salaires lèvent le doigt,* film de D. Granier-Deferre (comédie). 15.35 *Le Refrain de mon cœur,* film de W. Lang (comédie musicale). 17.30 Cabou Cadin (Mister T.). 18. Rock. **19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50.** 20.30 L'Australienne. 22. *La Chambre des tortures,* film de R. Corman (horreur). 23.15 Tous en scène. 0.10 *L'Eventreur de New-York,* film de L. Fulci (épouvante). 1.35 *Que le spectacle commence,* film de B. Fosse (comédie). 3.35 Les KO de Canal Plus. 4.35 *Fanny Hill,* film de S. Chesley (érotique). 6. A propos de Nemo.

Samedi 1er décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Journal.
9.00 Téléforme (et à 10 h 15).
9.20 Reprise : Concert.
10.35 Sept jours en Bourse.
10.50 Aventures inattendues. Y a-t-il un avion qui parle français dans cette émission ?
11.15 Un métier pour demain. Les métiers d'art.
11.30 Pic et Poke et Colegram. Magazine de l'informatique.
12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de M. Oliver.
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.35 La Séquence du spectateur.
14.05 Dessin animé.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : Le voyage de Nils Holgersson.
15.50 Temps X.
16.35 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.05 Série : La cloche tibétaine.
18.05 Trente millions d'amis.
18.35 Auto-Moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : Attends-moi pour commencer.
de J. Rayburn, mise en scène de M. Roux.
Eric et Viviane vivent en concubinage depuis deux ans. Dans la même maison, le meilleur ami d'Eric vient d'épouser Rose. Guerre des sexes, coups bas... Une comédie de boulevard.

22.35 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : L'esprit de corps.
Emission de Michel Polac.
Avec le professeur Minkowski, pédiatre ; MM. André Braunschweig, président d'honneur de l'Union syndicale de la magistrature ; Noël Copin, rédacteur en chef de *la Croix* Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; le général Jacques Paris de Bollardière...
0.05 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... « le Témoin ».
Extérieur nuit, le magazine de Michel Cardoze.

ANTENNE 2

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomaton.
10.35 Platine 45.
Stevie Wonder, Didier Hervé, Christian Barham, Siobhan Mac Carthy, George Michael.
11.05 Les carnets de l'aventure.
Zambèze, paradis des dangers, de N. Hulot.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Numéro 10. Magazine du football présenté par Michel Platini.
14.55 Les jeux du stade.
17.00 Terre des bêtes.
Hommage à Frédéric Rossif.
17.30 Récré A 2. *Johan et Pirlouit ; Téléchat.*
17.55 Le magazine. Magazine d'information de la rédaction.
Mozart-mania.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Michel Sardou : Culture club, Sade...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Les afros du rock, avec Manu Dibango, Scratch.
(Lire notre article)
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

12.30 Les pieds sur terre : Emission de la mutualité agricole.
13.15 Repères. Emission du ministère du travail avec l'ANACT, l'INRS et le CNAM : l'automatisation des PME-PMI.
13.30 Horizon. Magazine des armées.
14.00 Entrée libre, émission du CNDP.
Spécial informatique, avec Joël de Rosnay, auteur du livre « Branchez-vous ».
16.15 Liberté 3, magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Les Wombles.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de P. Bellemare.
But de l'émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin ou la vie a séparées.
21.30 D'amour et de Kriss. Emission de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
Mark Jennings devient le professeur de tennis de Fallon. Alexis tente de le convaincre de rencontrer Krystle.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes : Jean-Claude Drouot, Chantal Goya, Jean Lefebvre.
23.25 Prélude à la nuit.
« Concerto pour violon et cordes en mi-majeur », de J.-S. Bach interprété par le Festival Strings de Lucerne, sous la direction de Rudolf Baumgartner.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, A vous de choisir : *la Diligence vers l'Ouest,* film de G. Douglas, ou *une Corde, un colt,* film de R. Hossein ; 22 h, Série : Soap ; 22 h 30, Variétés : Souvenirs, souvenirs ; 23 h, Ciné-club : *les Fénéants de la vallée fertile,* film de N. Panayotopoulos.
- **TMC** 20 h, la Croisière s'amuse ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Documentaire : les Six femmes d'Henri VIII ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clip'n'roll.
- **RTB** 20 h, Série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Grand jeu de l'hiver ; 20 h 45, *les Misérables,* film de Robert Hossein (2e partie) ; 22 h 10, 1944-1984 : la bataille des Ardennes.
- **RTB-Télé-2** 20 h 30, Document : Israël, l'an passé à Jérusalem.
- **TSR** 20 h 10, Magnum ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, *Atlantic City,* film de L. Malle.

Dimanche 2 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.15 Présence protestante. L'anglicanisme à la rencontre des catholiques et des protestants.
10.45 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse Saint-Louis de Garches.
12.02 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon.
12.30 Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports-dimanche.
16.30 Variétés : La belle vie.
De Sacha Distel.
Avec Richard Gotainer, Ultra Vox, Frida, Lionel Hampton.
17.30 Les animaux du monde. La planète des insectes.
18.00 Série : Alambic et Torpédo.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : Felipe Gonzalez, premier ministre espagnol, en direct de Madrid.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Cinq cartes à abattre.
Film de Henry Hathaway.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité du week-end.
23.00 Journal.
23.25 C'est à lire.
23.30 Clignotant.

BRÁTO

ANTENNE 2

9.35 Journal et météo.
9.40 Récré A 2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30. Série : Loterie ; 15.15. L'école des fans ; 16.00. Dessin animé ; 16.15. Thé dansant.
17.00 Disney dimanche.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 25).
19.00 Série : Dans la tourmente.
Sixième épisode de la saga familiale des Vollmer en Allemagne nazie.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
Au Gabon, avec des candidats français.
(Lire notre article.)
21.45 Mœurs en direct : Vieillesse, j'aurai ta peau.
De D. Frischer, réal. D. Page. N° 2 : O temps, suspends ton vol.
Hantise de la vieillesse. Deuxième volet d'une enquête consacrée au troisième âge. Après le cerveau – les personnes âgées à l'université. – l'aspect physique ou comment rester en forme, se faire un petit lifting pour toujours et encore séduire.
22.40 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P. Collin et P. A. Boutang.
Kandinsky en vraie grandeur : l'un des premiers peintres abstraits du vingtième siècle, actuellement exposé au Centre Beaubourg. L'organisateur de cette rétrospective, Christian Derouet, souligne les points forts de cette exposition, consacrée à une œuvre maîtresse.
23.05 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12.00 La vie en tête. Fédération nationale des travailleurs.
13.00 Quatre-vingt-quatre. Emission du GMF.
13.55 Ce 23 novembre 1944 : libération de l'Alsace.
14.40 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 55).
15.10 Théâtre : Richard III, de W. Shakespeare (v.o. sous-titrée).
Drame historique en prose et en vers écrit aux environs de 1593. Richard cache ses projets diaboliques, si bien qu'Edouard IV met en prison George. Conjuration, manœuvres familiales et politiques. L'exclamation de Richard, qui cherche une monture, est demeurée célèbre : « Un cheval, un cheval ! Mon royaume pour un cheval ! »
18.00 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.
Naissance de Dada, le groupe surréaliste : les jeux, les « notes », les petits papiers, les « cadavres exquis », les séances de spiritisme, la poésie et la politique.
(Lire notre article.)
21.30 Aspects du court métrage français.
Les Derniers hivers, *de Jean-Charles Tacchela ;* le Spectacle, *de Gilles Chevalier.*
22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : Track of the Cat.
Film de William A. Wellman.
0.25 Prélude à la nuit.
L'ouverture d'Ubu roi *de Claude Terrasse, interprétée par Ph. Corre et E. Exerian.*

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h. *Avanti !,* film de Billy Wilder ; 22 h 30, le Grand Jury RTL-*le Monde ;* 22 h 40, « Orchestral manœuvres in the Dark » à Namur.
- **TMC** 20 h, Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Un homme,* film de R. Spry ; 22 h 55, Clip'n'roll.
- **RTB** 20 h 15, Zygomaticorama - Spécial St-Nicolas ; 21 h 15, la Bataille des Ardennes ; 22 h 10, Variétés : le salon Mediacom.
- **TSR** 20 h 10, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h 50, Dis-moi ce que tu lis : Marcel Schwander ; 21 h 55, Regards.

Dimanche
2 décembre

Cinéma : Cinq cartes à abattre.

Lundi
3 décembre

Télévision française 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : le jeune Fabre.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
Invité de la semaine : Karen Cheryl.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45 Accroche-cœur ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 2 décembre) ; 15.55 La maison de TF 1 ; 17.25 Les aventures inattendues.
17.55 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Emissions d'expression directe.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : « F » comme Fairbanks.**
Film de Maurice Dugowson.
22.20 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Grand public : interviews de Gérard Oury, de Steven Spielberg.
23.15 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**
23.40 **Clignotant.**

Antenne 2

12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.** *Les conversions.*
14.50 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15.40 **Reprise : Apostrophes.**
Recherches et filatures (diffusé le 30 novembre).
16.55 **Divertissement : Thé dansant.**
17.40 **Récré A 2.**
Johan et Pirlouit ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **L'heure de vérité.**
Magazine présenté par F.-H. de Virieu.
M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. du Roy et A. Duhamel, d'Antenne 2, et de J. Boissonnat, de *l'Expansion*.
21.50 **Le petit théâtre : Milosz.**
De O.V. de Lubicz Milosz : adapt. L. Terzieff et J.-M. Coldefy. Avec L. Terzieff, P. de Boysson et P. Laudenbach.
Portrait d'Oscar Vladislas de Lubicz Milosz, poète polonais du XIXe siècle, amoureux de la nature, écrivain légendaire dont la vie déracinée sera vouée à la quête du lieu absolu, qu'il ne trouvera que très tard en Dieu.
22.20 **Soirée INA : Pierres de foudre.**
De M. Huraux.
Un essai critique sur le développement de l'outil au paléolithique. L'aventure de ces pierres taillées par les premiers hommes. Ce document a été filmé principalement dans le parc naturel régional du Vercors, au Musée de l'homme et dans le site préhistorique de Pincevent. Le premier film d'un jeune réalisateur.
23.10 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

France Régions 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : les Diaboliques.**
Film d'Henri-Georges Clouzot (cycle « Le grand frisson »).
22.30 **Journal.**
22.55 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
La route de la découverte ou la première transat espagnole. Un reportage à Benalmadens, près de Malaga, sur le départ de la course via les Canaries, arrivée à Saint-Domingue (la route historique suivie par Christophe Colomb en 1492).
23.40 **Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.**
Comédienne de quatre-vingt-un ans, Muse Dalbray a décidé de devenir redresseur de torts. Elle ne mâche pas ses mots, bataillant contre des comportements, des idées adoptées par ses concitoyens. Dommage que se mêlent parfois à ses propos des combats d'arrière-garde ou une mièvrerie agaçante.
23.45 **Prélude à la nuit.**
Images d'enfants de Milosz Magin, interprétées par l'auteur au piano.

Périphérie

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *un Shérif à New-York*, film de Don Siégel ; 22 h 50, la joie de lire ; 22 h 55, RTL théâtre.
- TMC 20 h, Série : la Chambre des dames ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Une femme fidèle*, film de R. Vadim ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clip'n'roll.
- RTB 20 h, Ecran témoin.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : les Maclotes ; 22 h 25, Informations agricoles.
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
4 décembre

Télévision française 1

11.20 **TF1 Vision plus.**
11.50 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : le jeune Fabre**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Ces chers disparus ; 15.00 Reprise : Le deuxième sexe *(diffusé le 11 novembre)* ; 15.55 Les choses du mardi : Vive l'empereur ; 17.20, Histoire naturelle : la Bête noire.
17.55 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
19.10 **Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.**
Magazine de l'informatique.
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.** Le lagon des navires perdus.
Exploration du lagon de l'île de Truk au cœur du Pacifique. Le port naturel de Truk, autrefois l'un des meilleurs mouillages du Pacifique, fut le théâtre d'une attaque de l'aviation américaine en 1944. Des petits poissons multicolores ont élu domicile dans les épaves. Le commandant plonge...
21.35 **Théâtre : l'Art de la comédie.**
D'E. de Filippo mise en scène Jean Mercure, avec Jean Rougerie et Jean Mercure. Retransmission du spectacle du Théâtre de la Ville de *l'Art de la comédie* du grand dramaturge italien récemment disparu.
L'intrusion d'un vieil homme énigmatique dans le cabinet d'un préfet. Obsession, agitation : chaque mot banal de chacun des acteurs est suspect.
23.05 **Journal.**
23.30 **C'est à lire.**
23.35 **Clignotant.**

Antenne 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Camille Claudel, une femme interdite.
14.50 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15.40 **Reprise : La chasse aux trésors.**
Au Gabon (diffusé le 2 décembre).
16.45 **Le journal d'un siècle, de L. Bériot.**
1894, l'année maudite. Après l'exécution, le 5 février, de l'anarchiste de Vaillant, le 9 décembre a lieu un attentat à la Chambre des députés.
17.45 **Récré A2**
Les devinettes d'Epinal ; les quat' z'amis ; Latulu et Lireli ; Sido Rémi ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.40 **Les dossiers de l'écran : Psy.**
Film de Philippe de Broca.
22.10 **La Psy et les Psys.**
Avec les professeurs S. Lebovici, P. Debray-Ritzen, pédopsychiatres, les docteurs M. Schwobb et H. Cuche, psychiatres, M. Meignant psychothérapeute, Mme C. Chiland, professeur de psychologie clinique.
23.15 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

France Régions 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Cinéma : Scaramouche.**
Film de George Sidney.
22.30 **Journal.**
23.00 **Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.**
23.05 **Prélude à la nuit.**
Sonate no 1 pour violon et piano en la mineur, opus 105 de Robert Schumann interprété par Catherine Courtois, au violon et Catherine Collard au piano.

Périphérie

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Interdit aux moins de 13 ans*, film de J.-L. Bertuccelli ; 22 h 45, La joie de lire.
- TMC 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Duel à Rio-Bravo*, film de T. Demicheli ; 22 h 50, Monte-Carlo magazine ; 23 h 5, Clip'n'roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : Louisiane ; 21 h 5, Vive la science ; 22 h 5, Document artistique : Rome, villa Médicis ; 23 h 15, Tribune économique et sociale : la FGTB.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, *Psychose*, film d'A. Hitchcock.
- TSR 20 h 15, Châteauvallon, téléfilm de P. Planchon et S. Friedman ; 21 h 20, Portrait de Frida Kahlo (ou le surréalisme au Mexique) ; 23 h 15, Hockey sur glace.

Mercredi
5 décembre

Télévision française 1

10.30 **TF1 Vision plus.**
11.00 **Ski :** Critérium de la première neige, descente dames.
11.50 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : le jeune Fabre.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Vitamine.** *Les Trois Mousquetaires, etc.*
16.25 **Microludic.** Magazine de l'informatique.
16.50 **C'est super.**
17.10 **Hip-hop,** magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 **Jack spot.**
17.50 **Journal.**
18.00 **Des jouets par milliers.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
19.53 **Tirage du Tac-o-tac.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Tirage du Loto.**
20.40 **Série : Dallas.**
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton.
21.30 **Documentaire : le Deuxième Sexe.**
De Simone de Beauvoir. Réalisation de F. Verny et J. Dayan.
Les contraintes, les inégalités, les responsabilités qui sont liées au travail des femmes. Des progrès ont été accomplis. Il en reste encore beaucoup à réaliser. Un entretien avec Mme Yvette Roudy, ministre déléguée, chargée des droit de la femme, illustre les initiatives qui ont, peu à peu, ouvert de nouvelles possibilités professionnelles aux femmes. Elisabeth Badinter dresse le bilan succinct de trente-cinq ans de féminisme, de luttes. Et Simone de Beauvoir conclut cette série de quatre émissions, en souhaitant un monde où femmes et hommes réussiraient également ensemble avec leur propre personnalité.
22.30 **Super-cross à Bercy.**
23.35 **Journal.**
23.55 **Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.**
0.20 **C'est à lire.**
0.25 **Clignotant.**

Antenne 2

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Dessins animés :** Wattoo-Wattoo; X-Dr.
14.15 **Récré A 2.**
Le Ranch ; Johan et Pirlouit ; Les quat'z'amis ; Pac Man ; Les petites canailles ; Latulu et Lireli ; Harold Lloyd...
16.50 **Micro-Kid.**
17.25 **Les carnets de l'aventure.**
Position 80e Grand Nord.
18.00 **Platine 45.**
Jermaine Jackson et Pia Zadora, Quai des Brumes ; Sonny White, Lizzy Mercier Descloux ; Barry Gibb.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Raison perdue**
D'après G.-J. Arnaud, réal. M. Favart. Avec P. Fierry, E. Beart, G. Grimm...
Un psychologue sympathique... et séduisant exerce dans un hôpital psychiatrique, où une jeune fille a été internée à la demande da sa famille pour errement mental. Hyperconsciencieux, celui-ci est amené à s'intéresser à la jeune malade qui accuse ses parents adoptifs d'avoir fait disparaître un visiteur qu'elle a vu entrer dans leur maison et qui n'en est jamais ressorti. Cet homme a-t-il vraiment existé ? Un imbroglio que le psychologue, transformé en détective, essaie de démêler à ses risques et périls. Le film commence bien. Dommage qu'il ne tienne pas ses promesses. Tout devient vite cousu de fil blanc.
22.20 **Magazine : cinéma-cinémas.**
De P. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : une leçon de lumière, par H. Alekan ; les souvenirs de Jo van Cotton, fondateur de « Ciné-Revue », la lettre d'un cinéaste : Chantal Akerman ; portraits de Dana Andrews et Léos Carax ; Maurice Pialat en tournage...
23.20 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

France Régions 3

14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les Jeux.**
20.35 **Ring-Parade : Cadence 3.**
Emission de Guy Lux.
Autour de Sylvie Vartan.
22.00 **Journal.**
22.20 **Téléfilm : Une petite fille dans les tournesols.**
Réalisation B. Ferie, avec C. Jade, B. Rousselet, I. Cagnat...
Marelle part à la recherche de son mari, disparu alors qu'il était allé secrètement en pèlerinage dans sa lointaine maison d'enfance, aux confins du Gers et des Pyrénées. Lorsqu'elle aura retrouvé son mari, il lui restera à sortir du labyrinthe dans lequel elle s'est engagée. Une histoire inspirée des légendes ancestrales.
23.20 **Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.**
23.30 **Prélude à la nuit.**
Quintette en sol, *op. 11, no 2 de J.-C. Bach, interprété par l'Ensemble Secolo Barocco, avec M. Debost, flûte, J. Chambon, hautbois, T. Adamopoulos, alto, A. Moglia, violon, P. Boufil, violoncelle.*

Périphérie

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *Ces messieurs de la famille*, film de R. André ; 22 h 45, La joie de lire ; 22 h 50, Le concert du mercredi : Brahms, Haydn, J. Strauss par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC 20 h, Série : La bataille des planètes ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *Aveugle, que veux-tu ?* film de J. Bunuel ; 22 h 50, Monte-Carlo magazine ; 23 h 5, TMC Sports.
- RTB 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Feuilleton : Au nom de tous les miens ; 22 h, Document artistique : les tribulations de saint Antoine.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra sports.
- TSR 20 h 15, A bon entendeur ; 21 h 10, l'Invention, une aventure ; 22 h 15, Future memories.

TÉLÉVISION

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 6 décembre

11.30 **TF 1 Vision plus.**
11.50 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Le jeune Fabre.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.50 **A pleine vie.**
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté en direct de Vincennes ; 15.55, Santé sans nuages (nouvelles de la santé : le végétarisme ; médecines d'ailleurs ; le jardin de la santé) ; 17.00, La chance aux chansons.
17.55 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : la Dictée.**
De Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand.
Suite de la Saga sur la vie des instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier dans le Cayrol. Louis a dix ans de plus et après une attaque surprise se rallie au camp des enfants.
21.30 **Les jeudis de l'information, Infovision : Ventre à louer.**
Emission de la rédaction, proposé par A. Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy.
Deux reportages : « Ventre à louer », d'I. Baillancourt et C. Nayl. Des couples stériles « louent un ventre » pour avoir un enfant. 51 % des Français sont contre cette pratique ; « La croisade des verts en Allemagne de l'Ouest » : à la veille de l'ouverture, le 7 décembre à Hambourg, du congrès des verts, André Leclaire analyse les raisons et les chances d'expansion du mouvement.
22.45 **Journal.**
23.05 **C'est à lire.**
23.10 **Le jazz et vous.**
Emission de J. Diéval.
Avec Claude Luter, Manu Dibango, Bruno Rigutto, etc.

Vendredi 7 décembre

10.30 **TF 1 Vision plus.**
11.00 **Ski : Critérium de la première neige.**
11.50 **La une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Le jeune Fabre.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.50 **A pleine vie.**
13.50 Série : la Petite Maison dans la prairie ; 14.45 : Reprise : les jeudis de l'information (diff. le 6 déc.) ; 15 h 40 : Temps libre : au cheval.
17.55 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Série : Danse avec moi.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Dalida idéale.**
Emission de J.-C. Averty.
(Lire notre article.)
21.55 **Téléfilm : Irène et Fred.**
d'I. Stengers, D. Gille et R. Kahane. Avec D. Lebrun, B. Bonvoisin, M. Meriko...
La rencontre d'Irène, fille de Marie Curie et de Frédéric Joliot, deux êtres assez dissemblables, mais animés de la même passion pour la recherche scientifique...
23.30 **Journal.**
23.50 **C'est à lire.**
23.55 **Clignotant.**

Kip

Le prochain week-end

Samedi 8 décembre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.20 Concert ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé : capitaine Caverne ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : La cloche tibétaine ; 18.05 Treize millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Téléfilm : Tous comptes faits.**
De M. Wyn avec J.F. Garreaud, J. Dacqmine, J. Desailly...
22.20 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction : le commerce à succursales multiples.**
Emission de Michel Polac.
0.05 **Journal.**
0.25 **Ouvert la nuit...**
Alfred Hitchcock présente : Extérieur nuit.

Dimanche 9 décembre

8.30 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Alambic et torpédo ; 19.00 Sept sur sept ; Le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Bataille des Ardennes.**
Film de Ken Annakin.
22.20 **Sports dimanche soir.**
23.20 **Journal.**
23.40 **C'est à lire.**
23.45 **Clignotant.**

ANTENNE 2

Jeudi 6 décembre

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Des auteurs et vous.
14.50 **Téléfilm : Le garçon qui buvait trop.**
Réal. J. Freedam. (Redif.)
Le drame de l'alcoolisme chez un adolescent.
16.15 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini.
Voyante, voyante, quand tu nous tiens...
17.45 **Récré A 2.**
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Expression directe.**
La FEN ; le Sénat.
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : la Fureur des anges.**
Réal. B. Kulik. Avec J. Smith, K. Koward...
Avant-dernier épisode des aventures et mésaventures d'une avocate aux prises avec des problèmes de carrière et de couple.
21.25 **Résistances.**
Magazine des Droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : Hongrie, l'homme qui édite en marchant. Censure et diffusion des œuvres artistiques ; Tchad, les déplacés du lac Tchad : guerre et sécheresse ; Nicaragua : deux camions pour les Droits de l'homme ; Dossier : la famine en Afrique. Invités : Bernard Halzer, secrétaire général du Comité catholique contre la faim ; les chœurs Karumanta.
22.40 **Histoires courtes.**
Outre-mer, de J. Fieschi ; Strangulation blues, réal. L. Carax.
23.20 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

Vendredi 7 décembre

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années 50.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.** *Aimez-vous Bach ?*
14.50 **Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.**
15.40 **La télévision des téléspectateurs.**
16.00 **Reprise : Lire c'est vivre.**
L'Amant de Lady Chatterley, de D.-H. Lawrence (diffusé le 20 novembre).
17.00 **Itinéraires**, de Sophie Richard.
Inde : les sikhs ; le temple d'Amritsar.
17.45 **Récré A 2.**
Anu et l'aéronef ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'Univers ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Allô Béatrice.**
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny...
Quatrième épisode intitulé « la Chèvre » : Béatrice, mangeuse de micro sur Europe 1, s'initie au karaté et commence à prendre conscience des dangers de son émission. Une comédie légère, bien jouée, faite pour susciter les rires du plus grand nombre.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Monuments de la République, sont invités : Max Gallo (le Grand Jaurès), *Pierre Goubert* (Initiation à l'histoire de France), *Pierre Nora* (les Lieux de mémoire), *Alain Decaux* (Victor Hugo).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-club : les Sept Samouraïs.**
De Akira Kurosawa (cycle japonais). (1re partie.)

Le prochain week-end

Samedi 8 décembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 **Variétés : Champs-Elysées**, de Michel Drucker.
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**
Jean-Jacques Goldman ; *Rockline*, avec U 2, XTC, Bronski Beat...
23.20 **Journal.**
23.40 **Bonsoir les clips.**

Dimanche 9 décembre

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : L'homme de la nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.40 **Jeu : Le grand raid.**
Le Cap-Terre de Feu.
21.45 **Sports : super cross moto.**
22.35 **Concert magazine**
(En liaison avec France-Musique).
L'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, interprète la symphonie « Titan » de Mahler.
23.10 **Journal.**
23.25 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 6 décembre

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma sans visa.**
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20.40 **Cinéma : Countryman.**
Film anglais de Dickie Jobson.
22.20 **Témoignages.**
Débat avec Anna Prucnal, comédienne, Lionel Rotcage, journaliste, Ras-Paul Universalis, artiste.
22.55 **Journal.**
23.20 **Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.**
23.40 **Prélude à la nuit.**
Trois mélodies de P.-I. Tchaïkovski, interprétées par Roger Soyer, basse.

Kip

Vendredi 7 décembre

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Vendredi : Madame la Migraine.**
Magazine d'information d'André Campana. Emission médicale d'Igor Barère.
Cinq millions de migraineux en France, qui, à un rythme régulier, souffrent de douleurs sans cause apparente et qui les handicapent pendant trois à quatre jours. Depuis peu, la médecine s'est intéressée à cette affection et a découvert que certains médicaments (bêtabloquants et les dérivés de l'ergot de seigle) peuvent avoir une action positive. Avec les professeurs Laplane, Bousser, Praladier, Thierrée et Schwob.
21.30 **Journal.**
22.00 **Bleu outre-mer : Festival de jazz à Fort-de-France.**
Avec la formation E. Louiss et A. Jean-Marie, pianiste.
22.55 **Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.**
23.05 **Prélude à la nuit.**
Toccata en sol mineur, de J.-S. Bach, interprétées par K. Richter, clavecin.

Le prochain week-end

Samedi 8 décembre

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté ; 17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 **Au nom de l'amour.**
Emission de Pierre Bellemare.
21.30 **D'amour et de Kriss.**
Emission de Kriss et Inoxydable.
21.45 **Journal.**
22.10 **Feuilleton : Dynastie.**
22.55 **La vie de château.**
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.25 **Prélude à la nuit.**

Dimanche 9 décembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 Demain l'Europe ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17 h 55) ; 15.15 Théâtre : Naïves hirondelles ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle Rock.
20.35 **Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.**
(Deuxième partie). Vu par Bertrand Tavernier et Jean Aurenche.
(Lire notre article).
21.30 **Aspects du court métrage français.**
Le Rat noir d'Amérique, de Jérôme Enrico ; Le penseur du métropolitain.
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Satan met à Lady.**
Film de W. Dieterle.
0.10 **Prélude à la nuit.**

Kip

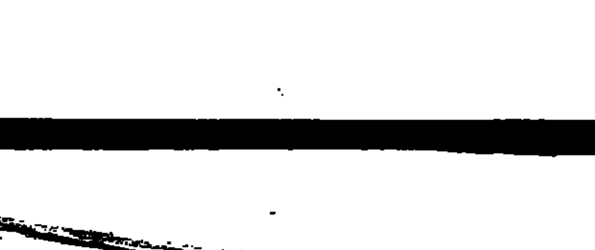
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 6 décembre

- **RTL** 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *la Vie privée de Sherlock Holmes*, film de Billy Wilder ; 23 h 15, La joie de lire.
- **TMC** 20 h, Série : Magnum ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *J.A. Martin, photographe*, film de J. Baudin ; 22 h 50, Monte-Carlo magazine (Xe Festival international du cirque) ; 23 h 5, Clip n'roll.
- **RTB** 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Julia*, film de F. Zinnemann ; 22 h 20, Carrousel aux images ; 23 h 25, Emission politique : la pensée socialiste.
- **RTB-TÉLÉ-2** 20 h, l'Ordre nouveau.
- **TSR** 20 h 15, Temps présent : contes laitiers ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 30, *les Chevaux de feu*, film de S. Paradjanov.

Vendredi 7 décembre

- **RTL** 20 h, Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10, magazine du football ; 22 h 50, *le Journal d'une femme de chambre*, film de L. Bunuel.
- **TMC** 20 h, Emission spéciale (10e anniversaire du cirque de Monte-Carlo) ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *Haine*, film de D. Roult.
- **RTB** 20 h, Au nom de la loi ; 21 h 5, Ciné-club : *Satori Stress*, film de J.N. Gobron ; 22 h 20, Vidéographie.
- **RTB-TÉLÉ-2** 20 h 5, Billet de faveur : la Claque, d'A. Roussin (réal. P. Sabbagh).
- **TSR** 20 h 15, Tell Quel ; 21 h 45, les Deux missionnaires ; 22 h 20, Contes et légendes de Fribourg ; 23 h 5, Portrait de Quincy Jones.



Le prochain week-end

Samedi 8 décembre

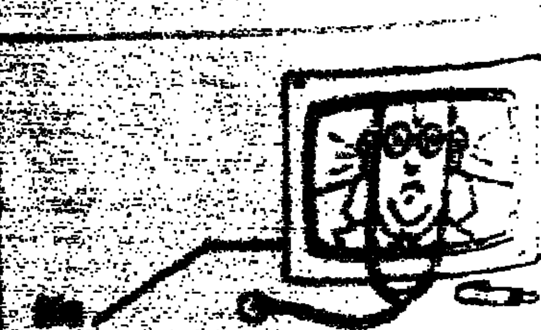
Dimanche 9 décembre

Samedi 8 décembre

Dimanche 9 décembre

Samedi 8 décembre

Dimanche 9 décembre



A Écouter

Les studios légendaires d'Abbey Road

Abbey Road, au cœur de Londres... un nom qui évoque le son : une légende presque ! Quelques-uns des plus grands musiciens y ont travaillé, Elisabeth Schwarzkopf, Herbert von Karajan, Yehudi Menuhin, mais aussi les Beatles, Kate Bush... du classique au rock. Créés en 1931, les studios d'Abbey Road ont acquis leur réputation grâce à la qualité d'un « son » travaillé par des techniciens de génie disposant d'un matériel technique de pointe. Ils ont su traverser la crise de 70 en se diversifiant (c'est dans leurs studios qu'ont été enregistrées les bandes-sons des films *Star Wars* et *Alien*).

Denis Forstier a poussé les portes du studio, interrogé ceux qui filtrent et nettoient les 78 tours, des conseillers, des producteurs, des directeurs artistiques, bref quelques-uns de ceux qui ont contribué à la légende. Interviews coupées de musique. Une excellente idée de série, malheureusement pas très bien exploitée : les traductions sont faites sur un ton un peu plat, le montage est trop mécanique, le tout manque de nervosité, de rythme, mais on écoute des anecdotes, un climat, une aventure... Et de la musique !

CATHERINE HUMBLOT.

● **Musique mode d'emploi, les studios d'Abbey Road,** du lundi 3 au vendredi 7 décembre, France-Culture, de 20 h à 20 h 30.

Tibétains du Ladakh

Allez, n'hésitons pas à ouvrir la polémique, à raviver les passions et à déclencher les souvenirs et disons-le tout net : *Tintin au Tibet était le plus fascinant* de l'illustre série. Et tant pis pour les contradicteurs : ils auront en tout cas le fair-play de reconnaître que c'est bien aux images de cet album magique qu'ils doivent leur première rencontre — et bien souvent l'unique — avec ce pays inouï auquel on songe comme à une planète d'une lointaine galaxie. Ses portes demeurent quasiment fermées, et, depuis son invasion par la Chine, en 1959, la culture tibétaine vit en exil : 4 500 réfugiés ont trouvé refuge au Ladakh dans la région himalayenne de l'Inde, à 4 000 m d'altitude. Depuis vingt-cinq ans, ils vivent en autarcie, essayant de sauver leur langue, leur culture et leur religion, le bouddhisme tantrique. Dominique Agniel a partagé leur vie...

A. Co.

● **Parole d'hommes,** samedi 1er décembre, France Inter, à 17 heures.

Un collage sonore sur le cubisme

On les voit tous au « Bateau-lavoir », jeunes « intellos », Apollinaire, Max Jacob, qui fait les présentations, Picasso, Braque et Kahnweiler, toujours Kahnweiler qui les empêche de « crever de faim », esthète profondément convaincu que se fait l'art moderne. Et Fernande Olivier, la belle Montmartoise, qui posa pour Picasso, qui partagea son lit et nous raconte une autre facette de ce bouleversement esthétique du début du siècle...

Une émission aussi structurée que peut l'être le cubisme. Paule Chavasse a créé, à la manière d'un tableau de Picasso, un « collage » sonore : discours et analyses de quelques grands critiques d'art contemporains (Dominique Bozo, Isabelle Fontaine, William Rubin...), voix *plus anciennes*, documents d'archives de ceux qui ont vécu le cubisme. Ce qui aurait pu être didactique est emporté et équilibré par le langage passionné des autres, comme l'extraordinaire témoignage de Daniel-Henry Kahnweiler, marchand, historien d'art et éditeur, surnommé le « découvreur », quelle force, quelle simplicité ! On passe sans s'en apercevoir du narratif à des notions plus abstraites (la notion de cubisme analytique et de cubisme conceptuel, par exemple).

L'émission « Regards sur le cubisme », qui sera diffusée en deux parties, a été réalisée à l'occasion d'une double exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, pour fêter la donation Louise et Michel Leiris et le centième anniversaire de la naissance de Kahnweiler (*le Monde* du 22 novembre). Paule Chavasse s'attache donc à cette donation, qui devrait, selon les experts, bouleverser l'appréhension du cubisme. A enregistrer si l'on n'a pas la possibilité de l'écouter. Il est rare d'entendre les voix d'Alice Derain, de Jean Hugo, de Blaise Cendrars, de Fernand Léger, de Le Corbusier. Pour n'en citer que quelques-uns...

CÉCILE URBAIN.

● **Regards sur le cubisme,** les vendredis 7 et 14 décembre, France-Culture.

Garantie sans pépins

La revoilà sur France-Inter, la coquine, la mutine, la badine Clémentine. La revoilà chaque soir — espoir — à une heure plus propice à ses délires-surprises, ses histoires loufoques, ses improvisations abracadabrantes. Et avec elle, c'est sans doute toute une famille de personnages les plus fous qui vont débouler sur les ondes, ceux qu'elle repère dans la rue et qu'elle croque, mime et interprète avec truculence. Camille a du talent, la gamine, une imagination et une énergie qui risquent de décoiffer en apportant sur l'antenne un sacré courant d'air frais. « Attention ! » devrait cependant signaler d'entrée de jeu un générique polisson : *Humour.*

A. Co.

● ***Comme des mouches,*** animée par Jean-Marc Terrasse et Clémentine, chaque soir de 20 h à 21 h, sur France-Inter.

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures, de 4 h à 9 h et à 11 h 30, 13 h, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 23 h 30, 0 h, 0 h 30, et 2 h 30.

Parmi les invités du journal de 13 h, lundi 3 décembre, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, pour son livre *Une croix sur le Liban*, consacré à la guerre civile au Liban.

Parmi les magazines, signalons :

« Carrefour », magazine de l'actualité politique et culturelle, tous les jours à 14 h 15, sera intitulé : lundi, « Marions-nous » (les Européens et le couple) ; mercredi 5, « les Chiites » (Qui sont-ils ?) ; vendredi 7, « Malraux » (avec Roger Stéphane, auteur d'un livre sur Malraux).

« Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière », dimanche 2 à 12 h sera consacré au festival des trois continents Nantes.

« Priorité santé » (jeudi à 10 h et samedi à 17 h) aura pour thème « Faim, santé et développement » et parlera du colloque international organisé à Bordeaux fin novembre par le Centre international pour le développement social et la santé communautaire.

« Arc-en-ciel », vendredi à 20 h 45, expliquera la zarzuela, genre musical espagnol.

« Tour de passion », jeudi à 20 h 45, aura pour invité Philippe de Dieuleveult, présentateur de l'émission télévisée « La chasse aux trésors » et passionné d'aventures.

France-Culture

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

- 7.03 Fréquence buissonnière.
- 8.04 Littérature pour tous.
- 8.30 Voix du silence : Pologne.
- 9.05 *Matinée du monde contemporain.*
- 10.30 Musique : les illustres méconnus (Dominico Dragonetti ou la contrebasse magique, 1763-1846).
- 11.00 Grand angle : euthanasie, pouvoir et dignité.
- 12.00 Panorama.
- 14.00 Antipodes : autour de Ségou, l'Afrique d'hier à l'ordre du jour.
- 15.30 Le bon plaisir de... Jorge Semprun. Avec Y. Montand et S. Signoret : le peintre espagnol Arroyo, le dissident russe Michel Heller, le Tchèque Antonin Liehm.
- 19.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Daniel Buren et Rudi Fuchs.
- 20.00 Musique : maintenance.
- 20.30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV. Avec B. Tiphaine, S. Martel, M. Ruhl...
- 22.10 Démarches.
- 22.30 Musique : perspectives du vingtième siècle : Alain Moëne.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous : « L'espace de la mort », de Michel Ragon.
- 7.45 Dits et récits : la Sagesse du roi.
- 8.00 Orthodoxie.
- 8.25 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient *de France.*
- 10.00 Messe à la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.
- 11.00 Chronique de la langue parlée : bouche cousue.
- 12.00 Des papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : trente ans d'art japonais à la galerie Janette Ostier.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 Les Marchands, de Goldoni. Avec B. Agenin, B. Allouf, F. Caillaud...
- 16.30 La tasse de thé. Rencontre avec *Arletty ; histoire-actualité ; le phénomène Le Pen ;* l'actualité.
- 19.10 Le cinéma des cinéastes : du côté de la prise de vues.
- 20.00 Musique : collection de timbres.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : Gadda 1, connaissance de la douleur.
- 22.30 Les amis de la musique de chambre : le Quatuor Chiligirian de Londres.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : (les routes de l'ambre ; (et à 10.50 : l'écrivain public).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : les affaires étrangères et le corps diplomatique français.
- 10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : la rénovation des collèges.
- 11.30 Nouvelle de O'Henry.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Je l'écoute respirer », d'Anne Philipe.
- 14.30 Vroom vroom.
- 15.30 Les arts et les gens : mises au point (l'architecture) ; périscope ; à 16 h 20, le peintre César Domela.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : aquatique apesanteur ; les dauphins de Malibu.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
- 20.30 « *Le tiroir oublié de la commode* Louis XV » (le président mystifié). Avec R. Dumas, C. Hubeau...
- 21.40 Musique : latitudes.
- 22.30 Nuits magnétiques : « Ça suit son cours ».

MARDI 4 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les routes de l'ambre ; (et à 10 h 50 : l'écrivain public).
- 9.05 La matinée des autres : les représentations de l'âme.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 *L'école des parents et des éducateurs* : la formation des normaliens.
- 11.30 Du côté d'O'Henry : la rançon du smoking.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Instantané, magazine musical.
- 14.00 *Un livre, des voix* : « les Grégoire, le livret de famille », de Ludovic Massé.
- 14.30 « Une femme, son amant, son mari », de Kent Thompson.
- 15.30 Les mardis du cinéma : Joseph Losey parmi les siens.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct de Nîmes.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
- 20.30 Pour ainsi dire : les éditeurs-typographes.
- 21.00 Jean Tardieu, l'artisan de la langue.
- 21.30 Musique : Diagonale ; libre parcours variétés.
- 22.30 Nuits magnétiques : suspense.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les routes de l'ambre (et à 10 h 50 : l'écrivain public).
- 9.05 Matinée : la science et les hommes. Les progrès des neurosciences.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : à propos de « la Galopeuse de lune », de Thalie de Molènes.
- 11.30 Nouvelles d'O'Henry : Toubib or not toubib.
- 12.00 Panorama.
- 12.45 Avant-première : « Le théâtre des quartiers.
- 14.00 Un livre, des voix : « L'Œuvre de chair », de Henri Vincenot.
- 14.30 *Passage du témoin,* par T. Ferenczi, avec Daniel Buren et Rudi Fuchs (rediffusion de l'émission du 1er décembre).
- 15.30 Lettres ouvertes : spécial Vienne.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct de Nîmes.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
- 20.30 Ethnologie réciproque : Romulus Dede, un Malgache, étudie un village du Roussillon ; Semba Sar, un Sénégalais, étudie le provençal.
- 21.30 Musique : pulsations, femmes et musique.
- 22.30 Nuits magnétiques : mi-temps.

JEUDI 6 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 *Les enjeux internationaux.*
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les routes de l'ambre (et à 10 h 50 : l'écrivain public).
- 9.05 Les Matinées. Une vie, une œuvre : John Cooper Powys, ou le goût du bonheur.
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître :
- 11.30 Nouvelles d'O'Henry : la Dernière Feuille.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Peintres et ateliers ; Laurent Wolf.
- 14.00 Un livre, des voix : « Alizés », de Michel Rio.
- 14.30 Radio Canada présente : « L'écrivain et l'espace ».
- 15.30 Musicomania.
- 17.00 Textes : messages, d'Unica Zurn.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct d'Aigues-Mortes.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Retro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les prix Nobel de médecine et de physiologie.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
- 20.30 « Le Regretté Féronde », d'E. Maccario, d'après « le Décaméron » de Boccace.
- 21.30 Musique : vocalyse (libre parcours voix).
- 22.30 Nuits magnétiques : plastique.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les *chemins de la connaissance :* les routes de l'ambre (et à 10 h 50 : l'écrivain public).
- 9.05 Matinée du temps qui change : les crises économiques.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 *L'école hors les murs :* la récré des cracs, une pépinière de surdoués.
- 11.30 Nouvelles d'O'Henry : chambre meublée.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 On commence... Shakespeare encore.
- 14.00 Un livre, des voix : « Piton bleu », de Jean-Claude Derey.
- 14.30 Sélection prix Italia : « Ce que disent les tam-tams », de Pierre Ichac.
- 15.30 L'échappée belle : vers les sommets du monde ; à 16 h 20, télex ; à 16 h 35, terre des merveilles : créatures de l'étrange.
- 17.10 Le pays d'ici : en direct d'Uzès.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, rétro ; à 19 h 25, *jazz à l'ancienne.*
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : les prix Nobel de physique et de chimie.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
- 20.30 *Regard sur le cubisme.*
- 21.30 Black and blue, par L. Malson et A. Gerber : Soul bag.
- 22.30 Nuits magnétiques : Fanzine.

France-Musique

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Schumann, Donizetti, Fauré, Janacek.
- 9.05 Carnet de notes.
- 11.05 Opéra : « La Vie brève », de M. de Falla, avec V. de Los Angeles et « l'Anniversaire de l'Infante », avec I. Nielsen et K. Riegel.
- 14.04 Le temps du jazz : jazz, s'il vous plaît ; hexagonal.
- 15.03 Désaccord parfait : avec Jean Roy, débat autour d'E. Chabrier ; Concert : « Pièces pittoresques pour piano », de Chabrier, par Pierre Barbizet, piano.
- 18.02 Les cinglés du music-hall.
- 19.05 Concert : musique traditionnelle de Tunisie.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : « Répons », de Boulez, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P.-L. Aimard, piano, A. Neveux, piano et orgue électriques, M.-C. Jamet, harpe, V. Bauer, vibraphone, M. Cerutti, cymbalum, D. Ciampolini, xylorimba.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : le club des archives : l'Oiseau-Lyre ; à 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : musique catalane.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- 9.05 Cantate BWV 26 de Bach.
- 10.00 Gustav Mahler.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 *Programme musical de disques compacts* : œuvres de Sibelius, Satie, Brahms, Haydn, Dvorak, Allegri.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Puccini opéra, par Michel del Castillo.
- 19.05 Jazz vivant : le quintette de Don Cherry.
- 20.04 Concert : « la Damnation de Faust », de Berlioz, par l'Orchestre de la suisse romande, dir. J. Lopez-Cobos, et les chœurs de la radio suisse-romande Pro Arte et la société chorale du Brassus, sol. F. Quivar, K. Riegel, J. Bastin, H.P. Scheidegger.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Richard Strauss.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : la fabrique de l'Opéra — qu'est-ce que l'opéra : musique et paroles ? Œuvres de R. Strauss.
- 12.05 Concert : œuvres de Wagner, Mozart par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine.
- 13.32 *Musique légère* : œuvres de Damase, Lamand.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres de Volkonski.
- 15.00 Le cortège d'Apollon : œuvres de Stravinsky, Schubert, Bach, Monteverdi, Chabrier, Certon, Rossini, Rameau, Liszt...
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « le jazz ailleurs » ; intermède ; actualités.
- 20.00 Les muses en dialogue.
- 20.30 *Concert (donné à Paris le 15 août* 1984 dans le cadre du Festival estival) : « Quatuor à cordes en mi bémol majeur », de Haydn ; « Quatuor à cordes », de Zourabichvili de Pelken ; « Quatuor à cordes n° 14 en ré mineur », de Schubert, par le Quatuor Enesco.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : la guerre des pianos : Pianola-Patchwork.

MARDI 4 DÉCEMBRE

- 6.00 Musique légère.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : la fabrique de l'Opéra — l'affaire Maeterlinck : œuvres de Debussy, Dukas, Bartok.
- 12.05 Concert : œuvres de Bernstein, Ravel, Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. J. Conlon, sol. K. Woo Paik, piano.
- 13.32 *Repères contemporains* : R. Zajaczek.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : le déjeuner sur l'herbe.
- 15.00 Pèlerinage médiévaux : la lyrique et le drame liturgique ; œuvres de *Ventadour, Marcabru, Barbezieux,* de La Halle, de Coincy, Cardinal.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « le jazz ailleurs » : intermède ; portrait d'un jazzman.
- 20.00 Premières loges : œuvres de Mozart, Auber, Alabieff, Bellini, par Mado Robin.
- 20.30 Concert : ouverture d'« Egmont » ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven ; « Symphonie en fa mineur », de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. S. Mintz, violon.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club (le quintette du saxophoniste Phil Woods).

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Dis-moi qui tu chantes.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : la fabrique de l'Opéra — la fin de l'opéra seria ? Œuvres de Mozart.
- 12.05 Concert : œuvres de Porta, Montalbano, Riccio, Barsanti, Quantz, Bach, par H.M. Linde, flûte à bec et traversière, M. Jappe, viole de gambe, R. Scheidegger, clavecin.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Jeunes solistes.
- 15.00 Georges Auric méconnu.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « le *jazz ailleurs » ; intermède ; où* jouent-ils ?
- 20.00 Musique contemporaine. Magazine.
- 20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Rhapsodie roumaine n° 2 », d'Enesco ; « Concerto pour piano et orchestre n° 4 », de Rachmaninov ; « Roméo et Juliette », suites, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster, sol. V. Ashkenazy, piano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : *le club des archives,* l'Oiseau-Lyre ; à 1 heure, Poissons d'or.

JEUDI 6 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : l'enfant.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : la fabrique de l'opéra — opéra et pouvoir à l'époque baroque ; œuvres de Monteverdi, Beethoven, Bach.
- 12.05 Concert : œuvres de Vivaldi, Manfredini, Locatelli, Puccini, Paganini, par l'International Menuhin Music Academy, dir. A. Lysy, sol. A. Lysy et M. Enderlé, violons.
- 13.32 Opérette-magazine.
- 14.02 Repères contemporains : A. Vieru, W. Albright, H. Pascher, S. Miculescu.
- 15.00 Pèlerinages médiévaux : la désacralisation progressive ; œuvres de *Tomier et Palazi,* Marcabru, Teobaldo, Le Sage, Vogelweide.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « Le jazz ailleurs » : intermède ; le bloc-notes.
- 20.00 Concours international de guitare.
- 20.30 Concert (donné le 23 novembre au Théâtre des Champs-Élysées) : « Sonate n° 3 en mi bémol majeur », « Sonate n° 5 en fa majeur », « Sonate n° 10 en sol majeur », de Beethoven, par P. Zukerman, violon, et Mark Neikrug, piano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : la musique chez Balzac dans sa vie et dans son œuvre ; œuvres de Chopin, Bellini, Beethoven, Auber.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : musique et divertissement.
- 7.10 *Actualité du disque.*
- 9.08 Le matin des musiciens : la fabrique de l'opéra — des voix, une foule.
- 12.05 Concert : œuvres de Rameau, Debussy, Dandrieu, Daquin, Debussy, par Cécile Ousset, piano.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Repères contemporains : Luc Ferrari.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : le déjeuner sur l'herbe.
- 15.00 Verveine-scotch : œuvres de Kosma, Hermann, Waxman, Ellington.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.00 L'imprévu ; vers 18 h 30, actualité lyrique.
- 19.15 Le temps du jazz : feuilleton « Le jazz ailleurs » ; intermède ; le clavier bien rythmé.
- 20.00 Avant-concert : Stravinski.
- 20.30 Concert : concert des lauréats du concours Marguerite Long - Jacques Thibaut, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Bender
- 22.24 Les soirées de France-Musique : œuvres de Dvorak ; à 23 h 5, Nocturnes : œuvres de Monteverdi, Vivaldi, Schubert, Beethoven, Bartok, Berlioz, Debussy ; à 1 h, musique traditionnelle.

échecs

N° 1101

Un coup de bluff

(Tournoi international de Bielle (Suisse), 1984)

Blancs : L. Fracnik
Noirs : B. Zuger

Défense est-indienne

1.	é4	Cf6	21.	a3!	Ch7
2.	ç4	g6	22.	b4	axb4
3.	Cç3	Fg7	23.	axb4	Ca6
4.	é4	d6	24.	Tb1	Cg5
5.	Fé2	0-0	25.	Fh5	Dh7 (j)
6.	Cf3	Fg4 (a)	26.	Th1	ç5 (k)
7.	Fé3 (b)	Cf-d7	27.	dxç6 (l)	bxç6
8.	Tç1 (ç)	é5	28.	f3	Cç7
9.	d5 (d)	f5 (é)	29.	b5	Cç-é6
10.	Cg5	f4	30.	bxç6	Cd4
11.	Fxg4	Dxg5 (f)	31.	Dd3	Cg-é6 (m)
12.	h4!	Dé7	32.	Cd5 (n)	Ff6
13.	Fd2 (g)	Cç5	33.	Fb4 (o)	Ta2 (p)
14.	h5!	gxh5 (h)	34.	Fxd6	Da7 (q)
15.	Fé2	a5	35.	ç5 (r)	Cxç5
16.	Txh5	Cb-d7	36.	Dç4! (s)	Fh4+!! (t)
17.	Dç2	Cf6	37.	Txh4 (u)	Cxf3+!! (v)
18.	Th3	Df7	38.	Fxf3 (w)	Cd3+!!
19.	b3	Dg6	39.	Dxd3 (x)	Df2+
20.	Ff3	h6 (i)	40.	Abandon (y).	

NOTES

a) La suite principale du système classique est 6..., é5. Les Noirs peuvent l'éviter par ce développement du F-D qui vise l'échange en f3 et, par conséquent, le renforcement de la pression sur la case d4. Cette continuation a l'avantage de résoudre le problème souvent difficile du F-D noir même si elle ne règle pas tous les problèmes de l'ouverture. D'autres idées sont douteuses comme 6..., ç5 qui oblige les Noirs, après 7. 0-0, à entrer par 7..., çxd4 dans la « formation Maroczy » de la « défense sicilienne » ou à jouer une mauvaise variante de la « défense Benoni » par 7..., Cç6 ; 8. d5 ; de même, 6..., Cç6 n'est pas à conseiller à cause de 7. h3 ou de 7. d5, Cb8 ; 8. 0-0 (ou 8. h3, é5 ; 9. g4, ç6 ; 10. Fé3, çxd5 ; 11. çxd5, a6 ; 12. Cd2, b5 ; 13. h4 (Forman-Milic, 1957), é6 ; 9. Dç2, ç6 ; 10. dxé6, Fxé6 ; 11. Td1, Dé1, Dé7 ; 12. Ff4, Td8 ; 13. Td2 (Schmid-Westerinen, 1967).

b) 7. h3 ne fait qu'aller au-devant des intentions des Noirs : 7..., Fxf3 ; 8. Fxf3, Cf-d7 forçant la réponse 9. d5 (si 9. Fé3, Cç6 ; 10. d5, Ca5!) et la suite possible 9..., Ca6 ; 10. Fd2, Ca-ç5 ; 11. 0-0, a5 ; 12. Tç1, é5 et bientôt f5.

ç) Ou 8. 0-0, Cç6 ; 9. d5, Fxf3 ; 10. Fxf3, Ca5 ; 11. Fé2, Fxç3! ; 12. bxç3, ç6. Une autre idée est 8. Cg1, Fxé2 ; 9. Cgxé2, é5 ; 10. d5, f5 ; 11. f3, Fh6!

d) Ou encore 9. Cg1, une manœuvre intéressante : si 9..., éxd4 ; 10. Fxd4, Fxé2 ; 11. Cgxé2, Cç6 (11..., Cé5 ; 12. Cd5!, Cb-ç6 ; 13. Fç3!) ; 12. Fxg7, Rxg7 ; 13. 0-0, Cf6 ; 14. Cf4.

é) Cette poussée est, en général, précédée de 9..., a5 ; 10. 0-0, Cb-a6 ; 11. a3, f5 et, après 12. Tb1, Fxf3 ; 13. Fxf3, Ca-ç5 ; 14. b4, axb4 ; 15. axb4, Cç5xé4 ; 16. Fxé4, fxé4 ; 17. Cxé4 les Blancs ont un léger avantage et menacent la rupture ç5.

f) Et non 11..., fxé3 ; 12. Cé6, Db4 ; 13. g3, éxf2+ ; 14. Rf1.

g) Cette position est jugée par les théoriciens favorable aux Blancs, non seulement à cause de la paire de F mais aussi en raison de la domination des cases blanches par le Fg4. Un plan des Blancs est simple : conduire le R en g1 puis, après l'avance du pion g2 en g3, en g2 avec de nombreuses possibilités d'attaque.

h) Le gain de la qualité par 14..., Cd3+ ; 15. Rf1, Cxç1 est réfuté par 16. Fé6+, Rh8 ; 17. hxg6, h6 ; 18. Fxç1.

i) La pression sur le pion é4 ne donne rien aux Noirs qui cherchent maintenant à installer leur C-R en g5, via-h7. Cependant les Blancs n'ont besoin que de deux coups pour chasser le Cç5.

j) 25..., Df6 semble plus naturel mais les Noirs ne veulent pas relâcher la pression sur le pion é4.

k) 26..., f3 est inutile à cause de 27. g3 menaçant 28. Fxg5, hxg5 ; 29. Ff7+. Le coup du texte est à double tranchant.

l) Et non 27. b5?, Cb4.

m) Un beau regroupement de C.

n) Menace curieusement de gagner la D par 33. Cé7+, Rh8 ; 34. Fg6.

o) Les Blancs continuent à dominer la position mais des dangers tactiques sont dans l'air, la situation du R blanc au centre n'étant pas exempte de risques.

p) Les Noirs, stratégiquement perdus, jouent le tout pour le tout, renonçant à la défense passive du pion d6 (33..., Cç5 ; 34. Fxç5, dxç5 ; 35. ç7!).

q) Sortant de son repaire lointain en h7, la D vise désespérément la deuxième rangée, respirant déjà le parfum d'un mat possible.

r) Les Blancs pouvaient encore jouer 35. Fxf8 : si 35..., Fh4+ ; 36. Txh4, Cxf3+ ; 37. Dxf3, Dg1+ ; 38. Df1 ; si 35..., Rxf8 ; 36. Cb6 (et non 36 Cxf6, Cç5 ; 37. Cd7+, Dxd7 ; 38. çxd7, Cxd3+ ; 39. Rf1, Tf2 mat ou 39. Rd1, Cf2+ ; 40. Ré1, Té2 mat). En zeitnot, les Blancs interceptent sagement la diagonale dangereuse.

s) Menaçant tout : 36. Cç3+ ; 36. Cxf6++ ; 36. Fxç5 ; 36. Fxf8, etc.

t) Perdus, les Noirs abattent leur ultime carte. Un coup de bluff inouï.

u) Surestimation. Il était nécessaire de refuser le sacrifice par 37. Rf1! ; si 37..., Tf2+ (37..., Cé2 ; 38. Cç3+) ; 38. Rg1, Cé2+ ; 39. Rh2, Fg3+ ; 40. Rh3! ou bien 38..., Cxf3+) : 39. gxf3, Dg7+ ; 40. Fg4! (si 39..., Cxé4 ; 40. Cb6+, Rh7 ; 41. Txh4).

v) Un double sacrifice des C termine en feu d'artifice le combat.

w) Si 38. Rf1, Cd2+ et 39..., Cxç4 ; si 38. Rd1, Té2+ ; 39. Rç1, Da3+.

x) Si 39. Rf1, Df2 mat ; si 39. Rd1, Dg1 mat.

y) Si 40. Rd1, Dg1+. La Th1 manque cruellement à la défense de la première rangée.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1100

H. Rinck, 1904

(Blancs : Rg6, Df6, Pç3, d2, d6, h2. Noirs : Rç4, Db8, Fç8, Cb1, Pç5, g4.)

Après 1. Df1+?, Rd5 ; 2. Dg2+, Ré5 ; 3. Dg3+, Rd5 les Blancs ne peuvent pas gagner.

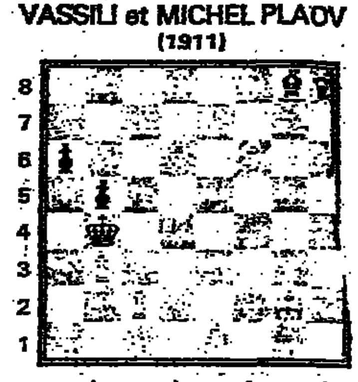
1. d7, Fxd7 ; 2. Df1+, Rd5! ; 3. Dg2+, Ré6! ; 4. Dxg4+, Ré7! ; 5. Dh4!, Ré6! ; 6. Df6+, Rd5 ; 7. Df3+, Ré6 ; 8. Df5+, Ré7 ; 9. Df6+, Ré8 ; 10. Dh8+ et les Blancs gagnent.

Si 7..., Rç4 ; 8. Dé4+, Rd ... ; 9. Dxb1+ avec gain. Si 7...Ré5 (d6) ; 8. Dg3+ avec gain.

Dégagement d'une diagonale en même temps que d'une horizontale, et obstruction d'une case par sacrifice du pion d6 avec trois gains de D : horizontale, diagonale et verticale.

ÉTUDE

VASSILI et MICHEL PLATOV (1911)



BLANCS (5) : Rg2, Df2, Pb3, ç2, f6.
NOIRS (5) : Rb4, Db8, Fg8, Pa6 et b5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1099

OLYMPIADES

Tous les deux ans, il y a des Olympiades du bridge, car il y a des Olympiades par équipes de quatre et aussi des Olympiades par paires ; la plupart des paires open sont composées d'hommes, mais une paire féminine peut participer à la catégorie open comme ce fut le cas dans cette donne des Olympiades de Biarritz, où deux femmes ont fait chuter de... trois levées les deux hommes qui leur étaient opposés.

	♠ V 8 7 5 4 2 ♡ V ♢ 8 4 ♣ V 6 4 3	
♠ A D ♡ 7 5 4 ♢ V 9 6 3 2 ♣ R 9 2	N / O E / S	♠ 10 9 3 ♡ 10 8 3 ♢ A R 10 5 ♣ 8 7 5
	♠ R 6 ♡ A R D 9 6 2 ♢ D 7 ♣ A D 10	

Ann : N. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
D. Gordon	X...	S. Kokish	Y...
–	passe	passe	2 SA
passe	4 ♡	passe	4 ♠

Diana Gordon, en Ouest, fit l'entame normale du 3 de Carreau (car une autre attaque risquait de livrer une levée, notamment à Cœur si le partenaire avait par exemple une Dame troisième). Est fit le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et elle contre-attaqua Trèfle. Sud mit le 10 pris par le Roi. On voit que le déclarant ne peut éviter la perte de deux Carreaux, d'un Trèfle et de deux atouts, mais *comment Est a-t-elle fait chuter* de TROIS levées (le top) ce contrat de QUATRE PIQUES?

Réponse :

Ouest rejoua Carreau dans coupe et défausse. Le déclarant coupa avec un atout du mort, puis il joua atout. Ouest prit le Roi de Pique avec l'As et elle... *continua Carreau !* Le déclarant coupa de nouveau avec le mort, puis il prit la main à Cœur pour rejouer le 6 de Pique vers le Valet. Ouest fit la Dame de Pique et *elle rejoua une troisième fois Carreau* dans coupe et défausse pour permettre à sa partenaire de faire « en passant » son 10 d'atout, maintenant sec.

Un système gênant

Depuis la guerre, des centaines de systèmes d'enchères originaux ont été inventés et ont disparu aussi vite. L'un d'entre eux, dont l'origine remonte à 1950 (avec le système Marmic), consiste à ouvrir avec des mains très faibles. Le but de telles méthodes, qui sont autorisées dans les grands championnats, est de gêner les adversaires qui n'ont pas su ou pas pu mettre au point une parade efficace. Aux récentes Olympiades de Seattle, plusieurs paires utilisaient des variantes de ce système avec parfois des résultats positifs comme dans cette donne du match entre le Brésil et l'Inde.

	♠ 9 ♡ 9 4 3 ♢ A R D 9 8 6 ♣ A V 3	
♠ 2 ♡ D 8 7 6 5 ♢ V 4 3 ♣ D 9 8 2	N / O E / S	♠ 10 7 6 5 4 ♡ A R V 2 ♢ 5 2 ♣ 10 4
	♠ A R D V 8 3 ♡ 10 ♢ 10 7 ♣ R 7 6 5	

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chagas	Mehta	Assumpçao	Gokhale
–	–	1 ♠	2 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

L'ouverture de « 1 Pique » d'Est promettait une main de 0 à 10 points sans indication de couleur ; et Sud se contenta de dire « 2 Piques » sur lesquels Nord bondit à « 3 SA », car l'enchère de « 3 Carreaux » n'aurait pas été forcing. *Quel a été le résultat* de ce contrat de TROIS SANS ATOUT ?

A l'autre table, où Est n'avait pas ouvert, N-S arrivèrent au chelem :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Dial	P. Branco	Shivdasani	M. Branco
–	–	passe	1 ♣
passe	3 ♢	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	4 ♣
passe	5 ♣	passe	6 ♠...

Ouest trouva l'entame du 5 de Cœur prise par le Roi d'Est qui contre-attaqua le 5 de Carreau. Le déclarant prit le Valet avec la Dame du mort, puis il tira As, Roi de Pique, mais au second tour Ouest défaussa un Cœur. *Comment Marcello Branco, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 238

La menace Dybman

Problème M. Douwes 1944

Tournoi de Minsk, 1983
Blancs : A. Dybman (URSS)
Noirs : J.v.d. Borst (Pays-Bas)
Ouverture : Roozenburg

1.	33-29	16-21	15.	50-44 (i)	10-14
2.	31-26	11-16	16.	44-40	14-19 (j)
3.	37-31	7-11	17.	40-35	19x30
4.	31-27	1-7 (a)	18.	35x24	5-10
5.	36-31! (b)	19-23	19.	45-40 (k)	10-14
6.	35-30	14-19	20.	40-35	14-19
7.	40-35	10-14 (c)	21.	41-37!! (l)	19x30
8.	38-33 (d)	20-25	22.	35x24 (m)	18-22 (n)
9.	30-24! (e)	19x30	23.	27x9! (o)	3x14
10.	35x24	14-20! (f)	24.	29x18	20x40
11.	44-40 (g)	9-14	25.	18x13!! (p)	8x19
12.	42-38 (h)	14-19	26.	39-34	40x29
13.	40-35	19x30	27.	33x13 (q)	abandon
14.	35x24	4-10			

NOTES

a) 4. ...(19-23) sans temporisation comme dans la partie Rijkaart-Bastiaannet au tournoi de Huissen, 1978. La suite fut 5. 35-30 (14-19) ; 6. 40-35 (20-24) ; 7. 29x20 (15x24) ; 8. 38-33 (10-14) ; 9. 33-28 (5-10) ; 10. 45-40 (17-22) ; 11. 28x17 (11x31) ; 12. 36x27 (2-7) ; 13. 26x17 (12x21) ; 14. 39-33 (7-12) ; 15. 33-28 (6-11) ; 16. 44-39 (21-26 !) ; 17. 43-38, les Noirs placent une belle et décisive combinaison, 17. ... (16-21) ; 18. 27x7 (23-29) ; 19. 34x23 (18x29) ; 20. 7x18 (13x44) ; 21. 50x39 (29-33) ; 22. 38x20 (14x45 !!), une exécution impitoyable (*le Monde* du 17 février 1979).

b) Prenant l'aile droite en tenaille par le célèbre enchaînement Weiss.

c) On peut s'interroger sur l'intérêt stratégique du trois pour trois : 7. ... (19-24) ; 8. 30x28 (18-22) ; 9. 27x18 (13x24).

d) Le jeune prodige GMI soviétique Dybman (dix-neuf ans), vainqueur du très difficile championnat d'URSS 1983, et suivi, à un point, du GMI Virny, autre prodige de dix-neuf ans (*le Monde* du 10 septembre 1983), s'engage dans un jeu d'une haute complexité (voir aussi chronique n° 214 : Baljakin-Dybman).

e) Passant immédiatement à l'attaque par ce pion taquin à 24.

f) En fin théoricien, les Noirs fixent l'aile droite des Blancs, sachant que (14-19) est moins fort.

g) 11. 42-37 (25-30) ; 12. 34x14 (23x34) ; 13. 39x30 (9x38) ; 14. 30-24 (5-10) ; 15. 48-42 livre une combinaison gagnante en 6 temps : 15. ... (10-14) ; 16. 42x33 (15-20) ; 17. 24x15 (4-10) [les envois à dame] ; 18. 15x4 (13-19) ; 19. 4x22 (17x48) ; 20. 26x17 (12x21), N+.

h) Les Blancs doivent veiller très attentivement aux menaces de combinaisons dans leur objectif de maintien d'un pion taquin à 24.

i) Et non 15. 45-40, N+1 par (25-30).

j) Les Noirs paraissent voir, dans ces attaques répétées du pion taquin, un affaiblissement, à tout le moins potentiel, de l'aile droite des Blancs.

k) Dybman sait, bien sûr, depuis son attaque au neuvième temps, que ce pion taquin n'est pas vulnérable. Les Noirs s'exposent, par son attaque constante, à valoriser la force de clouage de l'enchaînement Weiss.

l) Force le + 1 ou le + !.

m) Contrôlant la case 24 pour la quatrième fois.

n) C'est ici, après 41-37 au vingt et unième temps, que la stratégie du GMI soviétique Dybman se révèle extraordinairement précise et efficace : les Noirs, pour échapper à la perte du pion, n'ont aucune issue. La seule autre variante, celle dans laquelle ils s'engagent, s'avérera perdante. Le moindre mal semblait résider dans 22. ... (23-28) ; 23. 33x22 (17x28) ; 24. 26x17 ! (11x22*) [et non (12x21), les Blancs damant à 1] ; 25. 32x23, B+1.

o) Et non 23. 29x9.

p) La pointe de ce mouvement qui, parmi d'autres illustrations de la classe, hors du commun à l'âge de dix-neuf ans, justifie les craintes qu'inspire déjà Dybman (et son compatriote Virny) chez les GMI néerlandais.

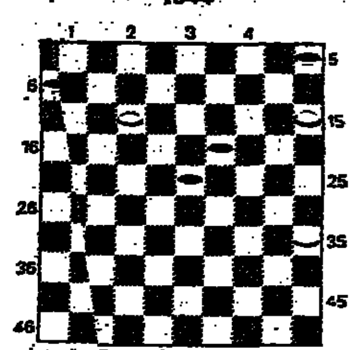
q) L'égalité est toute numérique, ce pion blanc à 13 tenant deux pions noirs (pions à 2 et à 14), situation qui apporte aux Blancs, en réalité, l'avantage d'une pièce dans une position sans faille. La menace Dybman se précise...

JEAN CHAZE.

SOLUTION : 12-8 (23-28, m) 8-2 ! (19-24, m) 2x30 (28-32) 30-24 ! (32-37) 24-47 (6-11) [l'entrée en jeu de ce pion permettra aux Noirs de damer] 35-30 (11-17) 30-24 (17-22) 24-19 ! (22-27, m) 19-13 ! (27-31) 13-8 ! (31-36) 8-3 (36-41, m) 47x36 (5-10, m) 15x4 (37-42) 36-31 !! [les exquises finesses du damier : les Noirs ont le choix entre deux cases pour damer] (42-47, a) 31-36 ! (47-42...) 3-20 (42x15) 36-47 !, + par enfermé-diagonale en dix-sept temps !

a) (42-48) 4-18... (48x26) 18-12 (26x8) 3X..., +.

PROBLÈME
M. DOUWES
1944



Les Blancs jouent et gagnent.

Les problémistes qui, dans la variante se terminant par l'enfermé-diagonale, ajouteront un temps (soit dix-huit temps au total), pourront adresser la fin de partie ainsi enrichie avec le même nombre de pions, à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

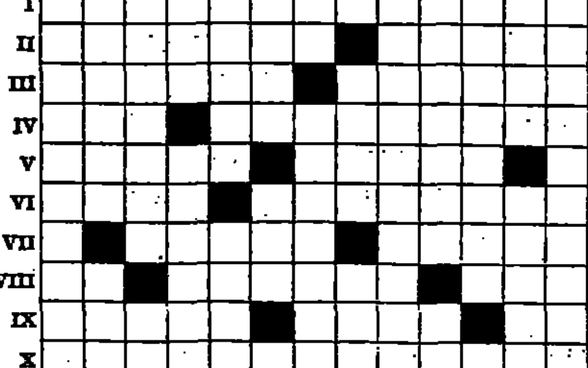
N° 330

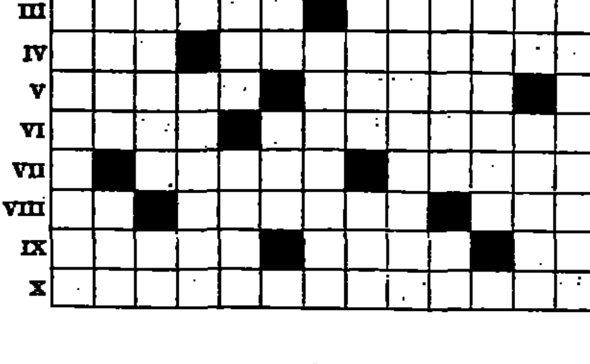
Horizontalement

I. N'épargne que des zestes. – II. Il a beaucoup perdu. Solitaire. – III. C'est qu'on l'a vraiment ramenée. Le fait-on quand on se fait du mauvais sang ? – IV. C'est une façon de résoudre les problèmes. Elles ont pris l'eau. – V. Dans un sens elle a écrit, dans l'autre, c'est plutôt pour peindre. Si on veut être dans le lac. – VI. Il fait ce qu'il peut, mais ça ne plaît pas forcément à tous. Avait envie. – VII. Dans un sens, on peut la suivre, on peut aussi la suivre si l'on opère un tête-à-queue. Des caïds bouleversés. – VIII. Voyelles. Fit un sort agréable. Dans le Tessin. – IX. C'est une force. Suit la tradition. Coule de droite à gauche. – X. Il regarde donc la Haute Autorité.

Verticalement

1. Bien qu'on le compare au I, il fait les choses moins à fond. – 2. Si elle sombre, elle fait peur. A ses amateurs. – 3. Prêt pour les vacances prochaines. Semblable. – 4. Direction. Don. – 5. Occupant sans foi. Très couru aux Etats-Unis. – 6. Ont compté parmi nos possessions. Degré. – 7. Détermine d'une certaine façon. Pour jouer du banjo. – 8. Sème à tout vent. Son renvoi ne passe pas inaperçu. – 9. Elle rayonne d'énergie. – 10. Complètement dépassé. Sur les enveloppes. – 11. Avait gain de cause. – 12. Quand c'est le poisson, c'était sûrement une embrouille. Arrivent. – 13. Son tour viendra.





SOLUTION DU N° 329

Horizontalement

I. Petit Larousse. – II. Ruineuse. Laid. – III. Orestie. Accru. – IV. Veneur. Escroc. – V. Sceaux. Rata. – VI. Na. Usinage. Et. – VII. Cuir. Tigresse. – VIII. Isaïe. SEO. – IX. Ashton. Rôdeur. – X. Licenciements.

Verticalement

1. Provincial. – 2. Eure. Aussi. – 3. Tiens. Iahc. – 4. Insécurité. – 5. Têtues. Eon. – 6. Luirait. Nc. – 7. Ase. Unis. – 8. Ré. Exagéré. – 9. As. Groom. – 10. Ulcérée. De. – 11. Sacra. Sien. – 12. Sirotés. Ut. – 13. Educateurs.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

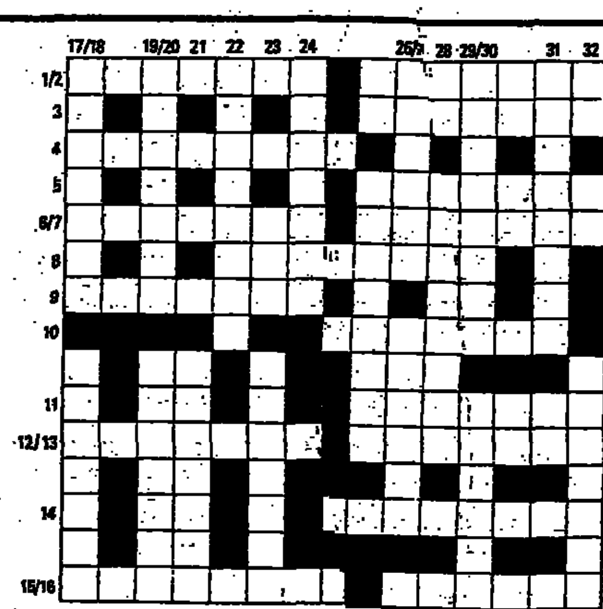
N° 330

Horizontalement

1. ACELOQU (+ 1). – 2. EELNOSV (+ 3). – 3. AAEERST. – 4. EEGILSUU. – 5. ACELMRU (+ 1). – 6. ACDERRV. – 7. AAEEIRT. – 8. ABEFORTU. – 9. ELNOSTU (+ 2). – 10. AIIPRSS (+ 1). – 11. ABCDELR. – 12. AEIORTV (+ 2). – 13. AEISSUY. – 14. ADEEGNOY. – 15. EGIILNRS. – 16. EFIPRX.

Verticalement

17. ACCELNO. – 18. CENOORR (+ 1). – 19. EGNNOTU. – 20. ACEIOPT (+ 1). – 21. AELRRSU (+ 2). – 22. ABEELQRU. – 23. ACEIORT (+ 1). – 24. ADESSUX. – 25. ACEEFIMN. – 26. AEGLOT (+ 1). – 27. AILNRS. – 28. ACDEIRST (+ 2). – 29. ACEISTUV. – 30. BELTUY. – 31. EEEMNRST (+ 1). – 32. ADEIPUX.



SOLUTION DU N° 329

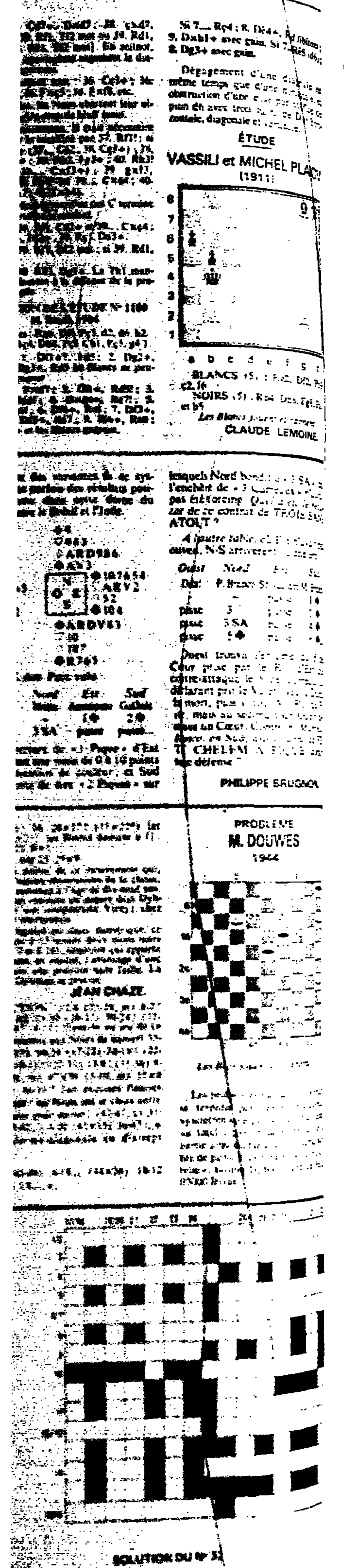
Horizontalement

1. OCCITAN (COINCAT). – 2. SEMEES. – 3. TENANTE. – 4. BLANCHIE. – 5. ODYSSÉE. – 6. MAMOURS. – 7. GUIMPE. – 8. ALERTEE (ALTEREE RATELEE RELATEE). – 9. ABSENTE (BEANTES). – 10. NETTETE (ETETENT). – 11. SCLERAUX, relatifs à la membrane du globe oculaire (EXCLURAS). – 12. REELUES. – 13. AGNELET (EGALENT ELEGANT). – 14. PRETRE (PRETER). – 15. MOUDRAS. – 16. ABETIE. – 17. AUTORAIL. – 18. INFIXE, ling. – 19. ENTERINE (INTERNEE RETIENNE).

Verticalement

20. OTTOMAN. – 21. CRIBLAI. – 22. CAUDALE, relative à la queue. – 23. REFRAIN (FARINER). – 24. SYMETRIE. – 25. SORTABLE. – 26. PERMUTE. – 27. LESEES. – 28. GAILLARD. – 29. ENCOUBLE, v.pr. s'empêtrer. – 30. GERAIT (AGITER GITER GREAIT REAGIT TIRAGE TRIAGE). – 31. MAHDIS. – 32. RENTABLE. – 33. ENIEME. – 34. DETAXEE. 35. TROENE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Gastronomie

Un bourgogne sauvé des eaux

COMME en 1977, le bourgogne de la cuvée 1984 revient de loin. Déjà, dès le mois de juillet, on savait que la quantité serait inférieure à la moyenne, comme en Bordelais : en raison de l'humidité et du froid, une partie de la fleur « coula ». Après un été relativement beau et sec, le mois de septembre fut simplement épouvantable, avec des pluies répétées. La pourriture grise s'en mêla, et l'inquiétude gagna le vignoble. Heureusement, le début d'octobre fut froid, sec et ensoleillé, la pourriture grise fut jugulée et tout le monde respira. Bilan des vendanges, selon l'interprofession : *« Des blancs frais, parfumés, ayant actuellement une certaine vivacité favorable à un bon vieillissement, des vins rouges d'une belle couleur, aux arômes fruités et fins, devant évoluer assez rapidement. »*

En langage décodé, cela veut dire des vins blancs de bonne qualité, meilleurs que les rouges, qui pourront, et devront, être bus assez rapidement, comme ceux de 1980. Il est vrai que cette récolte souffre de la comparaison avec celle de 1983, somptueuse et puissante, avec un tanin élevé qui lui assurera une longue garde. *Bonnes gens*, ne comptez pas boire le rouge 1983 avant dix ans, les blancs, violents et lourds, un peu trop peut-être, avant cinq ou six ans. En attendant, comme il faut bien survivre, on pourra se rabattre sur la série récente dans les années « moyennes », en rouge tout au moins : 1980, 1981, 1982.

Quant aux prix, c'est bien simple, ils ont augmenté de 50 % à 60 % sur les grands vins blancs (Puligny-Montrachet, Meursault, etc.). Deux mois avant les ventes des Hospices de Beaune, qui s'est tenue, traditionnellement, *le troisième dimanche de novembre*, toute la récolte de ces grands vins blancs était déjà partie, enlevée par les Américains qui en raffolent et font la loi avec, à lafois, *leur puissance d'achat* et leur dollar triomphant. A ladite vente, le verdict fut ratifié, avec un bond de 58 % sur les enchères de 1983. Pour les vins rouges, moins prisés des Américains et plus abondants dans les stocks, on attendait une stabilité des prix : ce fut la surprise avec une hausse d'environ 20 %. Parmi les adjudicataires, on a relevé beaucoup de Suisses, des Américains (naturellement), des Anglais, comme toujours, des Allemands et de plus en plus de Japonais.

Tout compte fait, la Bourgogne viticole, contrairement à la Bourgogne industrielle, bien touché hélas ! s'en tire très bien. Plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, plus de 1,7 milliard de francs d'exportations depuis le début de l'année, pas très loin derrière le Bordelais (2,1 milliards de francs), avec des progressions *flatteuses sur les diverses destinations* : pour les blancs, + 34 % sur les Etats-Unis (40 % du marché extérieur), + 44 % sur la Grande-Bretagne, + 88 % sur l'Allemagne ; pour les rouges, + 17 % sur la Suisse (22 % du marché), + 24 % pour les Etats-Unis (15 % du marché), + 23 % pour la Belgique, + 33 % pour l'Allemagne. Tout va donc très bien, un détail mis à part : comment survivre au dollar, si jamais ce dernier chutait. On y pense, à Beaune et ailleurs, où les principaux négociants, Bouchard père et fils, Joseph Drouhin, etc., se soucient à la fois de mieux diversifier leurs ventes à l'étranger et aussi de ne pas négliger le marché français par rapport à l'exportation, qu'ils voudraient plafonner à 50 %, 60 % alors que certains d'entre eux vont jusqu'à 85 %, 90 %. Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel...

FRANÇOIS RENARD.

Millésimes

IL a paru intéressant de relever les caractéristiques comparées des récents millésimes, en se référant aux avis des professionnels, notamment de MM. Claude Bouchard, de la maison Bouchard père et fils, et Robert Drouhin, de la maison Joseph-Drouhin, sises à Beaune.

● **1983** *Blancs*. Année « superbe », vins très alcoolisés, parfumés, « violents » et parfois lourds, 5 à 10 ans de garde.

Rouges. Année tout aussi « superbe », vins puissants et tanniques, qui devront, sans doute, attendre 10 ans.

Commercialisation : courant 1985.

● **1982** *Blancs*. Très souples et très « soyeux », à boire d'ici 2 à 3 ans.

Rouges. Vins « souples », d'acidité faible, commercialement intéressants, car ils pourront être commercialisés « jeunes », mais pourront bien évoluer jusqu'à 10 ans d'âge.

● **1981** *Blancs. Equilibrés*, assez nerveux. Evolution assez lente, à boire dans 2 ou 3 ans.

Rouges. Fins, plutôt légers, évolution assez rapide : à boire dans les 3 ans à venir.

● **1980** *Blancs. Vins légers*, parfois « minces », à boire dans les 3 à 4 ans.

Rouges. Vins réussis, agréables, fins et fruités, peuvent être bus dès maintenant, mais *peuvent se garder encore* 2 ou 3 ans.

● **1979** *Blancs*. Très frais et légers. Bons vins bien équilibrés, flatteurs, « tiendront » 4 ou 5 ans.

Rouges. « Floraux » et fruités, moins « charnus » que les 1978, commencent maintenant à s'ouvrir, seront à leur maximum dans 4 ou 5 ans.

● **1978** *Blancs*. Très bons, même très grands suivant certains, à leur maximum dans 4 à 5 ans.

Rouges. Grand millésime, faible quantité. Vins « charnus » et agréables à la fois, évoluant lentement : encore 2 ou 3 ans, ou plus.

● **1977** *Blancs*. Année légère, un peu mince, à boire maintenant.

Rouges. Légers, assez maigres. Evolution rapide, à boire maintenant.

● **1976** *Blancs*. Bons vins, manquant un peu de fruit. Peuvent être bus.

Rouges. Très bonne année (beaucoup de soleil). Vins considérés parfois comme exceptionnels, équilibrés, colorés, tanniques, de longue garde, encore un peu « durs », commencent tout juste à s'ouvrir, et encore. Attendre.

Pour les rouges, selon M. Robert Drouhin, l'ordre idéal de consommation semble être, à ce jour : 1977, puis 1974, 1979, 1980, 1982, 1981, 1978, 1976.

Les Chevaliers de 34

LE 16 novembre 1934, au plus fort d'une crise mondiale et nationale qui, entre autres, déprimait le marché du vin et désespérait les viticulteurs, deux *négociants* récoltants bourguignons, Georges Faiveley, Camille Rodier, maintenant décédés, auxquels se joignit, deux ans plus tard, René Engel, âgé de quatre-vingt onze ans aujourd'hui, fondèrent la Confrérie des chevaliers du Tastevin, dotée d'un blason bachique que leur dessina le célèbre Hansi. *Leur objectif était de réunir les* amoureux du vin de Bourgogne pour célébrer, en commun, ses vertus, et, si possible, en relancer la consommation, tombée bien bas.

Aujourd'hui, l'objectif est atteint avec près de 10 000 membres (chevaliers, officiers, commandeurs, grands officiers), moitié Français, moitié étrangers, dont 2 000 dans les 32 sous-commanderies des Etats-Unis, 130 en Australie, 80 en Côte-d'Ivoire (dont 20 Africains), et plusieurs milliers en Europe, qui, outre une cotisation annuelle, s'engagent à ne servir à table que du bourgogne. Installée depuis 1948 au château de Clos-Vougeot, au milieu du vignoble, la Confrérie tient 17 « chapitres » par an, très courus : dans le grand cellier, 500 à 600 dîneurs écoutent les Cadets de Bourgogne leur chanter des chansons à boire, accompagnant la dégustation des cinq ou six crus de Bourgogne *en qualité* ascendante. A la fin du banquet, présidé par une personnalité, les dignitaires de la Confrérie, sous la houlette, pardon, le cep de vigne, du grand maître, Guy Faiveley, revêtus de leur robe orange et or, coiffés de leur mortier et salués par les trompettes, officient solennellement.

On a pu se moquer de ces rites bachiques, gloser sur les libations des convives et sur les refrains du genre : *« Boulot, Vougeot, Dodo »*. Il n'en reste pas moins qu'en un demi-siècle, les fondateurs de la Confrérie et ceux qui s'y dévouent sous l'œil vigilant du grand chambellan, Jacques Chevignard, ont réussi à créer un remarquable instrument de convivialité et de « marketing ». Le message de 1934 : *« Buvez du bourgogne et trouvez-y la joie »* a *été transmis au-delà des mers* et, en ce siècle de communication, beaucoup de régions vinicoles en mal de propagande lorgnent avec envie la joyeuse et vineuse Confrérie du Tastevin.

F. R.

Mode

Le « nez » de Coco

EN juillet dernier, Chanel présentait son nouveau parfum Coco. Un événement. C'était la première création nouvelle depuis la mort de Mademoiselle, la première depuis « N° 19 », né en 1970. La maison a pour politique de ne pas concurrencer ses propres produits. Pourtant, il faut bien répondre à l'évolution des goûts et des besoins...

Depuis plus de trois ans, un alchimiste étudiait les infinies combinaisons des essences pour composer le précieux liquide doré : Jacques Polge, le nez de Chanel.

⁂

« Les phénomènes olfactifs, *dit Jacques Polge*, sont mal connus. Le nez est un instrument dont on se sert peu, dont on se sert de façon inconsciente. Il s'éduque, on le fait travailler, comme un pianiste fait travailler ses doigts, par une gymnastique continue et répétitive.

» Je ne me destinais pas à ce métier. A un moment de mon existence, je me suis trouvé à Grasse et j'ai eu l'occassion d'entrer dans un centre de formation, l'un des premiers du genre. On y tentait de mettre au point une méthode pour la fabrication des parfums. Pendant trois mois, je me suis exercé à reconnaître chaque élément, en trempant des petits *morceaux de papier dans* les flacons d'essence. C'est ce que je fais ici, toujours, depuis quinze ans. Je suis capable de lire une formule et de savoir à cent pour cent – ou presque – quelle en est la senteur. Comme un musicien sait entendre une partition en la regardant.

» Mais composer un parfum n'est pas uniquement affaire de nez, d'acuité olfactive. Il y a le flair... Une sensibilité esthétique. Le parfum, d'abord et avant tout, doit sentir bon. La cohérence des différents éléments est primordiale. Et une résonance avec la mode est nécessaire.

» Depuis le milieu du siècle *dernier, toute création est* rattachée à une marque. On s'est toujours parfumé, c'est vrai, mais d'abord on se servait chez les droguistes. Le produit appartenait au domaine de la pharmacopée. Puis sont apparus les spécialistes : Houbigan, Guerlain... Ensuite les couturiers ont compris le plus qu'apporte à leur image ce quelque chose d'invisible et de subtil : le parfum. Il s'unit à leur style. Composer pour Chanel ou Dior ne pose pas les mêmes problèmes.

» Nous travaillons à l'ancienne : *le laboratoire est intégré* à l'ensemble des activités de la maison. Mais nous sommes pratiquement les seuls. Aujourd'hui, le parfum est un produit fabriqué par des sociétés extérieures qui répondent à la demande, qui fabriquent pour Saint-Laurent ou pour une lessive... Le client achète le produit fini sans savoir *de quoi il est fait*...

» Pour nous, c'est différent. Ma fonction est de créer, de contrôler le suivi, de maintenir la qualité. L'art du parfum a son histoire, ses références. C'est un exercice formidable d'étudier un parfum ancien. C'est comme, pour un peintre, de copier un tableau de maître. La plupart des grands noms sont toujours en fabrication, même en petites quantités. Maintenir la qualité fait donc partie de mes fonctions, ce qui m'amène à diriger l'achat des *matières premières*. Ce n'est pas simple. Ainsi, « N° 5 » est né en 1921. Depuis, la géographie florale a changé. A l'époque, tous les éléments se trouvaient à Grasse. Peu à peu les Grassiens ont essaimé dans le monde entier, et la production a suivi la route du bas coût de la main-d'œuvre : l'Italie, puis l'Algérie et le Maroc, puis *l'Egypte et l'Inde. Dans le prix* de revient, la part de la main-d'œuvre est considérable. Il faut de 7 000 à 10 000 fleurs pour un kilo de jasmins ; il n'y a pas d'autre moyen que de cueillir à la main, et une bonne ouvrière ne dépasse pas les 500 grammes l'heure...

» Je compose tout le temps, et certains projets prennent forme. On navigue entre le masculin et le féminin. Il y a eu une évolution importante dans les années 60 avec la vogue hippy et cette habitude de se parfumer, indistinctement hommes et femmmes, avec les mêmes essences. Un mouvement s'est déclenché, aujourd'hui en retrait. Le marché masculin est en expansion, *mais il ne faudrait pas le surestimer*, il y a encore beaucoup à faire. La palette pour les femmes est beaucoup plus large. Et si parfois elles utilisent des eaux de toilette étudiées pour les hommes, en définitive, le contraire est devenu très rare.

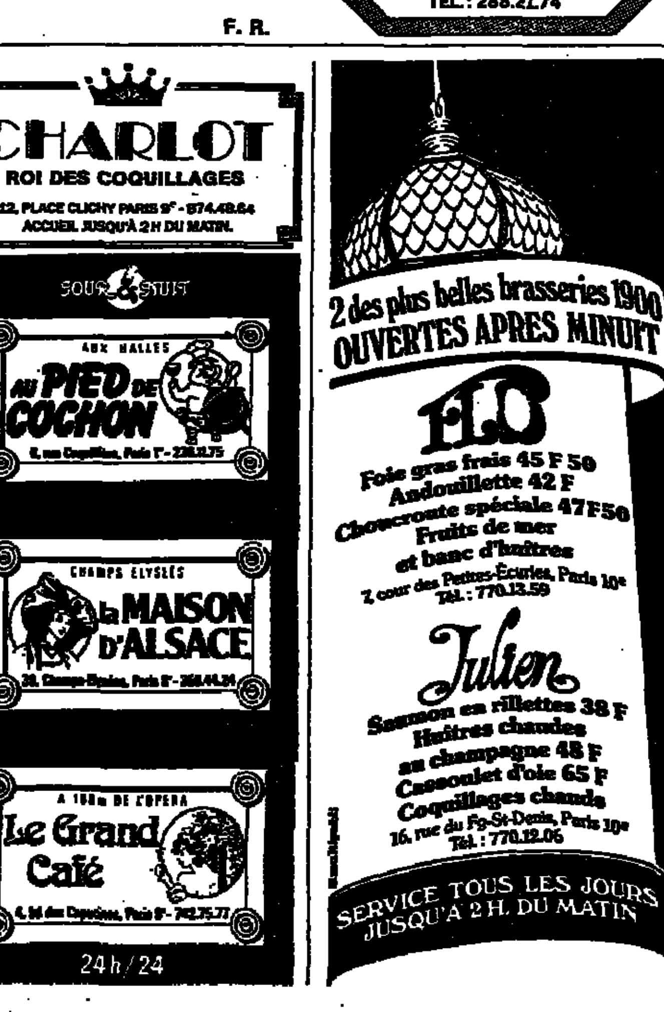
» C'est un autre facteur d'évolution : le progrès de la *technologie. Les chimistes qui* analysent les produits naturels peuvent aujourd'hui dénombrer deux cents composantes du jasmin, alors qu'il y a dix ans, on en distinguait soixante. En elles-mêmes, ces composantes ne servent à rien. Ce sont des odeurs, c'est tout. Comme des notes de musique, il faut les faire chanter.

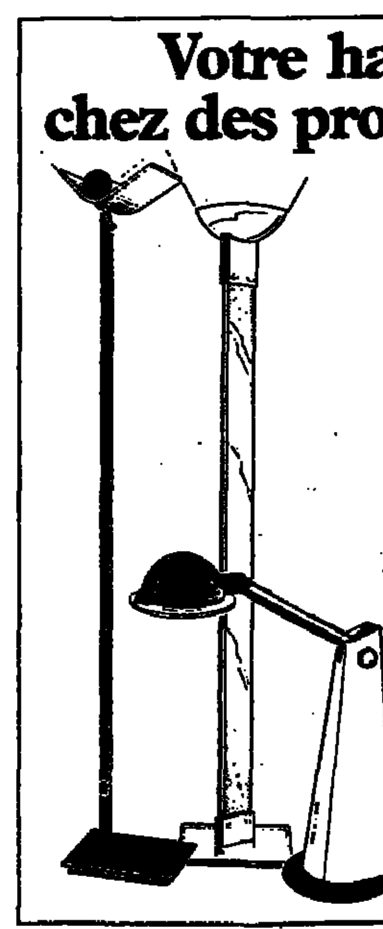
» Quand on a décidé de lancer un nouveau parfum, j'ai d'abord pensé à ce que je pourrais faire de nouveau. Continuer le style floral de « N° 5 » et de « N° 19 » ne me paraissait pas juste. *Il fallait* que ça raconte une autre histoire, tout en restant dans le monde de Mademoiselle Chanel. Il y avait l'évolution de la mode, le succès d'« Opium »... Je suis retourné aux sources, aux premiers parfums de Chanel, abandonnés depuis, comme « Cuir de Russie » que nous avons d'ailleurs réédité. *L'image Chanel, c'est la ligne* pure. Mais elle habitait un appartement surchargé de miroirs, de tentures, de décorations baroques. Créer un parfum de cette veine m'a paru intéressant.

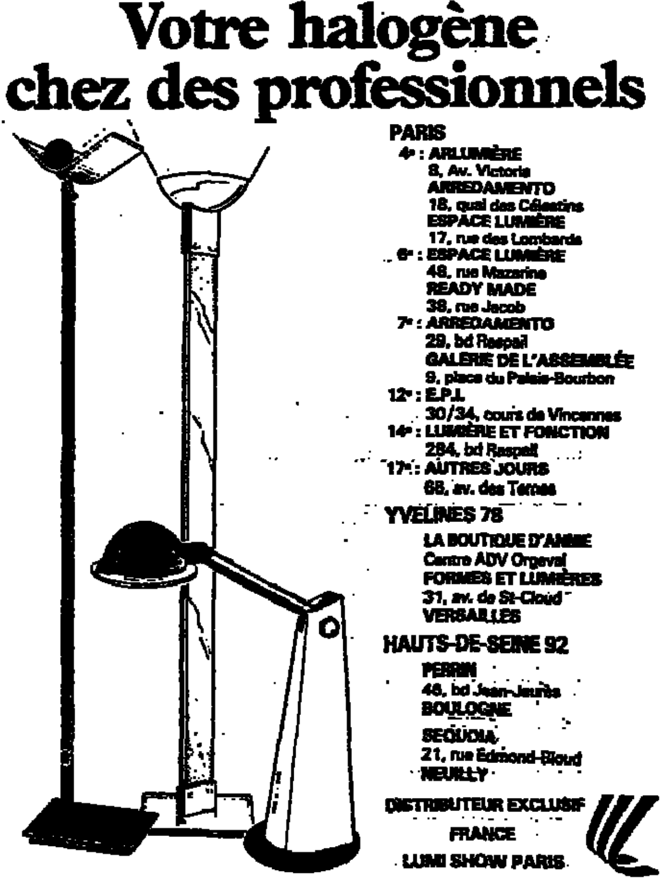
» Il faut compter de trois à quatre ans entre les premiers essais et le lancement. Le problème n'est pas d'aller vite, mais de savoir où l'on va afin de durer. Pendant que je travaille, il y a des opérations de marketing, l'étude de l'emballage... On a fait plusieurs essais avant de faire fabriquer le coffret dans un produit qui ne se raye pas, et qui est l'exacte copie de la laque japonaise, avant aussi de se décider à garder le flacon « N° 5 », en lui apportant d'infimes *modifications*. Les formes, les matières ont leur raison d'être : protéger le parfum de ses trois ennemis : la chaleur, la lumière, l'air.

» Quand on crée un parfum, on doit répondre à un ensemble de questions : lequel, comment, sous quel nom, dans quel flacon, avec quel vaporisateur ? Le challenge technique continue, les prévisions de vente, l'organisation de la campagne publicitaire, la promotion – l'investissement promotionnel pour « Coco » a tourné autour du million de francs – et puis la distribution. Mais là, de toute façon, ce n'est plus sous ma responsabilité. On vend un flacon dans un coffret, et moi, je suis seulement responsable *de ce qu'il y a dedans*. »

COLETTE GODARD.







Guignol maltraité par Othello

Marionnettistes d'aujourd'hui.

Les Semaines de la marionnette, qui se sont ouvertes le 15 novembre à Paris, n'ont plus grand-chose à voir avec ce bon vieux Guignol. Les marionnettistes de la nouvelle génération ne se prennent plus pour les saltimbanques d'autrefois mais pour des comédiens d'avant-garde. Et pourquoi pas ?

AH ! Elles sont loin, les marionnettes de notre enfance ! Fini, le bon vieux temps où Guignol maltraitait la maréchaussée à grands coups de gourdin. Aujourd'hui, les manipulateurs de marionnettes se sont mis au goût du jour, travaillent de manière différente et ne visent plus le même public.

Un sacré changement ! Et aux Semaines de la marionnette qui se sont ouvertes à l'Espace Kiron (10, rue La Vacquerie à Paris), le spectateur va de surprise en surprise.

Des marionnettes ? Disons des formes articulées. Ici, simplement constituées de vulgaires pièces de Meccano en ferraille multicolore, là, d'un porte-manteau des plus anodins supportant quelque vieux vêtement.

Manipulateurs qui ne prennent même plus la peine de se cacher. Spectacle comme *le Cid* de Corneille, *Othello* de Shakespeare, *Ubu roi* de Jarry, joués comme si de rien n'était par la première marionnette venue.

C'est le monde à l'envers.

Car, depuis une dizaine d'années, les marionnettistes souffrent d'une maladie bien connue des psychiatres : un complexe d'infériorité.

Cette nouvelle génération d'intellectuels, de comédiens, d'artistes ou de passionnés venus de tous horizons, ne veut pas être assimilée aux forains ni aux saltimbanques, dont le seul but reste de faire rire les enfants.

Au point que ces nouveaux manipulateurs préfèrent au terme de marionnettes celui de « théâtre d'objets » ou de « formes animées ». *« Guignol a du charme, bien sûr*, reconnaît Françoise Letellier, la jeune directrice des Semaines de la marionnette, *mais il n'y a aucune création. C'est un travail stérile, répétitif, sans intérêt. »*

Or, depuis quelques années, la marionnette a gagné ses lettres de noblesse. Qu'il s'agisse d'E.T., de Frankenstein ou des pièces de théâtre d'Antoine Vitez, les marionnettes sont sorties du cadre étroit de leur castelet (petit théâtre étroit et démontable) pour investir de nombreux aspects du monde du spectacle.

Difficile de classer cet art, donc. Pour certains, c'est du théâtre, à n'en pas douter, comme le clame la compagnie Caroube : *« Un jour, on nous a baptisés théâtre d'objets sous prétexte que nous utilisons des masques et des marionnettes pour enrichir notre expression. Mais nous, nous sommes une troupe de théâtre. »*



La plupart misent sur le spectacle pour adultes, parfois sur le texte abstrait. Comme Daru, qui définit ainsi sa création : *« Le voyage dans la lumière, à la recherche du temps, est le dénominateur commun de deux civilisations. L'officiant manipulateur met en place les rites. Les bandelettes mortuaires répondent aux circuits électriques. Le lancement spatial peut s'effectuer. »*

Mais d'autres spectacles restent beaucoup plus classiques. Basés sur la lumière, l'ambiance, la musique et... les marionnettes. Comme celui de Roman Paska, un New-Yorkais qui montre avec beaucoup de douceur, de finesse, d'émotion, l'histoire d'un petit personnage triste et comique qui n'arrive pas à affronter la vie.

La marionnette reste bien présente à l'Espace Kiron. Et certains spectacles, comme celui de Pascal Sanvic, ne sont que miracles de manipulation, d'habileté, presque de prestidigitation.

Diversité aussi dans la façon qu'ont les compagnies de travailler. Roman Paska, par exemple, assure tout lui-même, de la création du scénario à la manipulation en passant par la mise au point des décors ou des jeux de lumières. *« Pour moi, c'est fondamental*, explique-t-il, *la création a lieu à tous les niveaux et je ne veux en laisser le privilège à personne. »* Il a aussi construit ses marionnettes lui-même, car *« on ne découvre leur forme définitive que lorsqu'on a les mains dans la glaise ou qu'on découpe la feutrine »*.

Massimo Schuster est d'un tout autre avis. Tout de noir vêtu, quasiment chauve, moustache et barbe à la Napoléon III. Très artiste. Il manipule, dit le texte, avec beaucoup de talent. Mais les décors et la musique ont été créés par un autre artiste. Enfin, c'est un ingénieur, passionné de marionnettes, qui a construit les petits personnages en Meccano que manipule Massimo. Une véritable équipe qui fait appel aux compétences les plus variées.

Mais cette organisation n'a plus rien à voir avec le travail familial des saltimbanques ou des forains. M. Villemin, le marionnettiste qui anime le guignol du Champ-de-Mars, a le cœur gros. *« Je sais bien qu'ils nous méprisent un peu, les gens de l'Espace Kiron*, soupire-t-il. *Ils ne m'ont même pas invité à venir les voir. »* Tolérant, il conclut : *« Moi, je ne comprends pas bien leurs spectacles. Mais chacun fait ce qu'il veut. »* Puis il se sauve. Les enfants l'attendent.

OLIVIER LE NAIRE.

Espace Kiron

POUR la quatrième année consécutive, les Semaines de la marionnette (du 15 novembre au 18 décembre) sont à l'honneur à Paris. Mais cette fois-ci elles revêtent une ampleur particulière.

D'abord parce qu'elles emménagent dans des locaux plus spacieux. L'Espace Kiron (10, rue La Vacquerie, métro Voltaire) dispose de deux salles. L'une de cent soixante places, l'autre de soixante-dix places, pour accueillir dix-sept compagnies. Quatorze françaises et trois américaines, qui proposent chacune un spectacle, dont cinq créations inédites et coproduites.

Ces compagnies, elles ont été choisies souverainement par Françoise Letellier, la directrice des Semaines, sur un seul critère : produire de la véritable création contemporaine. Une sélection draconienne parmi les deux cents compagnies professionnelles existant en France.

Françoise Letellier voudrait que cette manifestation soit un lieu de rencontre entre créateurs, et avec un large public ainsi qu'avec les professionnels de la culture et de la presse. Pour cela, l'accent a été mis sur deux innovations. D'abord des cours, proposés aux professeurs de l'éducation nationale pour qu'ils transmettent la passion à leurs élèves, futur public. En effet, il n'existe pas, par ailleurs, d'école de manipulation de marionnettes. Ensuite un forum « Marionnettes Une Première » pour explorer l'importance croissante de celles-ci dans l'audiovisuel.

Les prix ? 50 francs par spectacle, 40 francs pour les abonnés.

Violette Belcadi, l'attachée de presse des Semaines, est enthousiaste : *« Nous comptons dépasser largement les dix mille spectateurs. Peut-être qu'on refusera du monde, comme l'année dernière. »*

O. L. N.

